



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

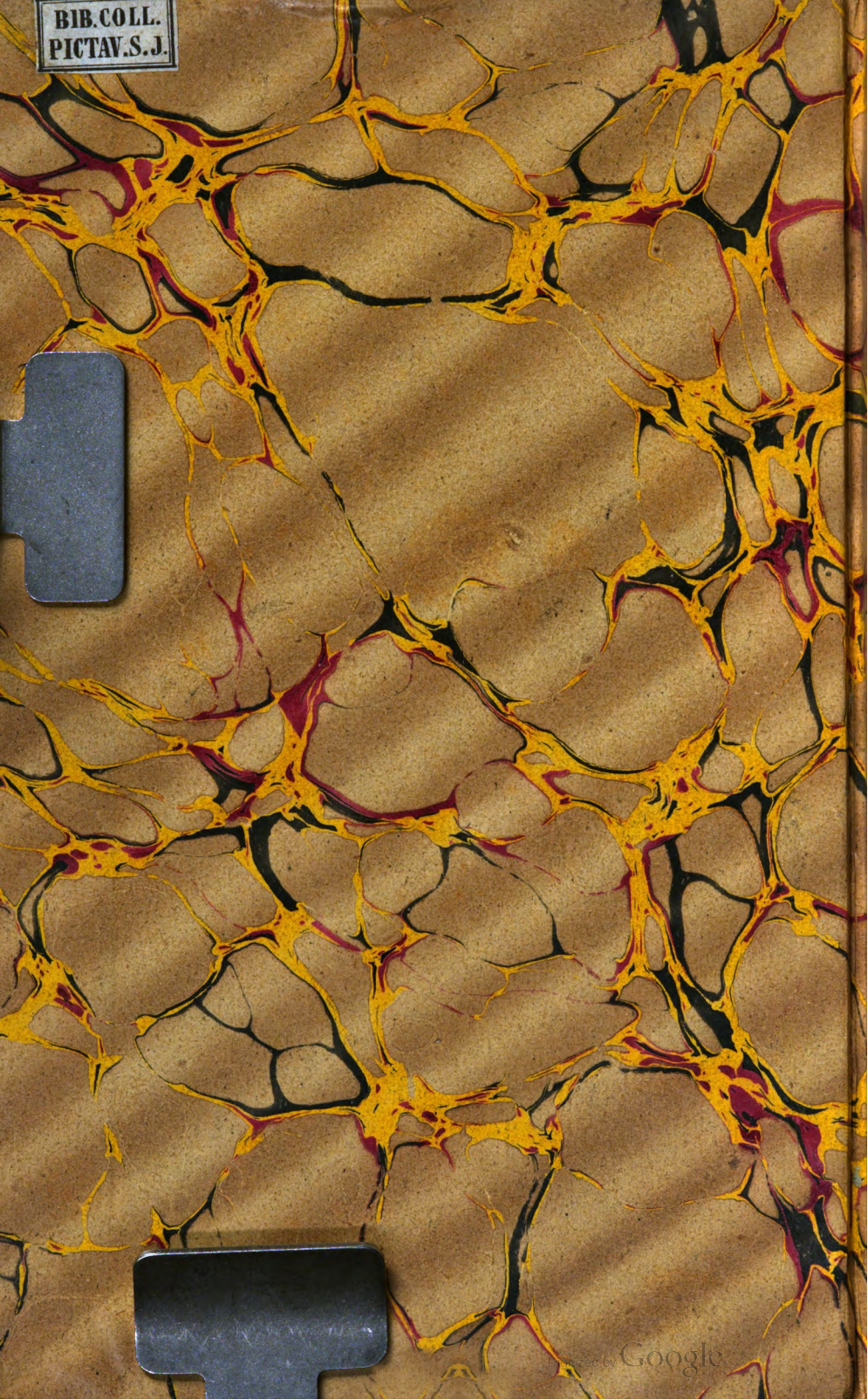
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

BIB. COLL.
PICTAV. S. J.





100-

A 346 / 80 82

ŒUVRES
DE
M^{GR} DE SÉGUR

L' Aureau. — Imprimerie de Lagny.

ŒUVRES

D'E

M^{GR} DE SÉGUR

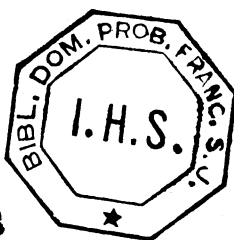
DEUXIÈME SÉRIE

TOME CINQUIÈME

BIBLIOTHÈQUE S. J.

Les Fontaines

60 - CHANTILLY



PARIS
LIBRAIRIE SAINT-JOSEPH
TOLRA, LIBRAIRE-ÉDITEUR
112, RUE DE RENNES, 112

1877

Traduction et reproduction réservées

LES
FRANCS-MAÇONS

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Cet opusculé a été composé en 1867. Depuis, les choses ont marché vite; la lumière s'est faite, et la secte maçonnique a jeté le masque. Aujourd'hui, elle avoue carrément qu'elle est ce qu'elle est, c'est-à-dire l'organisation antichrétienne de la Révolution.

Les colères qu'a suscitées et que suscite encore ce petit opusculé sont inimaginables; elles se conçoivent parfaitement et, mieux que tous les raisonnements, elles prouvent la redoutable vérité des révélations faites ici au public.

Quantité de francs-maçons en ont fait l'aveu. « L'auteur de ce

petit livre est bien informé, » disait entre autres, en 1868, un vieux franc-maçon de Tours. Et l'un des chefs les plus enragés des loges de Marseille, revenu à la pratique de la Religion; déclarait « qu'une des choses qui lui avaient fait le plus d'impression était le petit livre de M^{re} de SÉCUR sur la Franc-Maçonnerie. Je l'ai lu, ajoutait-il, croyant y trouver une terrible exagération; et au contraire, je l'ai trouvé tellement au-dessous encore de la vérité, que j'en ai été effrayé moi-même, et j'ai senti le besoin de sortir de mon affreuse situation. »

DIEU aidant, cet opuscule a empêché grand nombre d'âmes d'être séduites; et il a ouvert les yeux à beaucoup de pauvres dupes qui s'étaient laissé prendre dans les filets du Grand-Orient. A Paris, dans une grande école du soir, fréquentée par plusieurs centaines d'ouvriers et de jeunes gens, plus de cinquante, en un seul mois, ont été décidés par la lecture de ces quelques pages à quitter immédiatement les loges où ils venaient de s'affilier.

Dès son apparition, cette brochure a été enlevée avec une grande rapidité : en trois mois neuf éditions, c'est-à-dire près de trente mille exemplaires, ont été écoulés; en moins de cinq ans trente-six éditions, c'est-à-dire près de cent vingt mille exemplaires; et cela continue toujours.

L'auteur a été prévenu secrètement, en 1869, que les arrière-Loges l'avaient condamné à mort. « Votre petit livre a fait un mal terrible à la Maçonnerie, lui dit l'inconnu qui venait le prévenir; on vous a voué à la mort. Prenez garde à vous; cela peut vous arriver demain, après-demain. » Puis, se reprenant : « Demain, répéta-t-il; aujourd'hui peut-être. Vous avez fait du bien à quelqu'un de ma famille, ajouta-t-il avec une certaine émotion; c'est pour cela que je viens vous avertir. Mais ne cherchez pas à en savoir davantage : je serais perdu moi-même, et

mon affaire serait bientôt faite. » — Preuve évidente que la Franc-Maçonnerie est, comme elle ne cesse de le dire, une *société de bienfaisance!*...

Les Francs-Maçons de M^{sr} de Ségur ont eu plusieurs traductions italiennes; on les a traduits également en Allemagne, en Angleterre, en Espagne, aux États-Unis, au Mexique, au Pérou, etc.

LES FRANCS-MAÇONS

Dans cet opuscule, je ne m'occupe pas de la Franc-Maçonnerie au point de vue politique, ni même au point de vue social; mon seul but est d'en faire comprendre les dangers au point de vue moral et religieux.

Une propagande redoutable, qui s'accroît de jour en jour, et qui couvre comme d'un immense réseau, non-seulement l'Europe, mais le monde entier, rend de plus en plus nécessaires et la vigilance et la lutte. Il n'est presque pas de diocèse où les Francs-Maçons ne soient organisés. D'après leurs derniers comptes rendus, ils sont plus de *huit millions* et comptent environ *cinq mille* Loges, sans compter les arrière-Loges. En France, le nombre des Francs-Maçons dépasse déjà *seize cent mille*!

Faire connaître la Franc-Maçonnerie, c'est le meilleur moyen d'en préserver les gens de bien. J'offre donc cet opuscule populaire aux prêtres et aux catholiques zélés qui ont à cœur la sainte cause de l'Église et la conservation de la foi. Puisse-t-il les aider à préserver du feu beaucoup de pauvres papillons qui vont à la chandelle parce qu'ils ne savent pas qu'elle brûle !

I

Du nom de Franc-Maçon.

En général, les noms expriment les choses. Ici c'est tout l'opposé : les Francs-Maçons ne sont ni francs ni maçons. Qu'ils ne soient pas *maçons*, il est inutile de le démontrer. Qu'ils ne soient pas *francs*, cela n'est pas moins clair, puisque leur société repose sur des initiations mystérieuses qu'ils ne doivent révéler à personne, sous peine de mort.

Vis-à-vis des *profanes*, les Francs-Maçons se donnent l'air d'être tout bonnement « une société bachique et philanthropique, mangeante, buvante, chantante et bienfaisante ; » nous allons voir s'il n'y a rien là-dessous. Ils ne sont pas plus innocents qu'ils ne sont maçons.

Si par *Franc-Maçon* il faut entendre *libre-Maçon*, le voile de l'association se soulève déjà quelque peu : *libre* de quelle liberté ? *Libre* vis-à-vis de qui ? *Libre* de quoi

faire? Nous le verrons bientôt, et ce sont de terribles mystères.

Ce nom bizarre de Franc-Maçon leur vient; paraît-il, d'Écosse. Après que le Pape Clément V et le roi de France Philippe le Bel eurent très-justement aboli, au commencement du quatorzième siècle, l'ordre des Templiers ¹, plusieurs de ces infâmes se sauvèrent en Écosse, et là ils se constituèrent en société secrète, vouant une haine implacable, une éternelle vengeance à la Papauté et à la royauté. Pour mieux déguiser leurs complots, ils s'affilièrent à des corporations de maçons, en prirent les insignes et l'argot, et se répandirent plus tard sur toute l'Europe, à la faveur du protestantisme. Leur organisation définitive paraît dater des premières années du dix-huitième siècle ².

Pour jeter de la poudre aux yeux du vulgaire, ils prétendirent remonter jusqu'au temple de Salomon, jusqu'à

¹ Les chevaliers du Temple avaient été institués pour défendre la foi dans la Terre-Sainte. Ils se répandirent bientôt dans toute l'Europe, et acquirent par leurs richesses une immense influence. Un de leurs premiers Grands-Maitres se laissa séduire par les Turcs, et introduisit dans l'Ordre, avec des mœurs contre nature, des pratiques sacrilèges qui restèrent trop longtemps dans un profond secret. Philippe le Bel découvrit ces horribles mystères, et pressa vivement le Pape Clément V de punir les Templiers et de supprimer leur Ordre. Le but principal de Philippe le Bel était la confiscation de leurs biens à son profit; celui du Pape fut l'intérêt de la foi, de la justice et des mœurs. Ce point historique est aujourd'hui un fait avéré.

² Je ne veux pas dire pour cela que les Francs-Maçons aient hérité des horribles mœurs des Templiers; ce que je constate seulement, c'est la relation de famille qui semble exister entre les uns et les autres.

la tour de Babel, jusqu'au déluge, voire même jusqu'au paradis terrestre, et bon nombre de leurs adeptes furent assez naïfs pour croire à ces niaiseries.

Qu'est-ce donc que la Franc-Maçonnerie? Comment devient-on Franc-Maçon? Que se passe-t-il dans les Loges? Derrière les Loges y a-t-il des arrière-Loges, et qu'y fait-on? La Franc-Maçonnerie est-elle une institution louable, morale, religieuse ou du moins bienfaisante? N'est-elle pas essentiellement antichrétienne, anticatholique? Est-elle puissante et agissante? Que veut-elle? Est-il permis de s'enrôler sous sa bannière mystérieuse?... Nous allons répondre brièvement à ces graves questions¹. Mais auparavant, établissons une distinction importante.

II

Qu'il y a Franc-Maçon et Franc-Maçon.

Il y a la Franc-Maçonnerie qui se voit plus ou moins, et la Franc-Maçonnerie qui ne se voit pas du tout, et les deux n'en font qu'une : « La Maçonnerie est une, son point de départ est un, » disait naguère un certain *Frère Ragon*, l'un des organes les plus accrédités de la secte².

¹ Une grande partie de nos renseignements ont été puisés dans l'intéressant ouvrage de M. Alex. de Saint-Albin, intitulé : *les Francs-Maçons et les Sociétés secrètes*. Nous y renvoyons les lecteurs qui voudraient étudier plus à fond cette importante matière.

² Il a fait un livre qui a été, par l'ordre de la Loge chapitrale,

A la première appartient l'immense majorité des Francs- Maçons. Sur les huit millions d'adeptes, « il n'y a guère que cinq cent mille membres actifs ». C'est l'aveu formel échappé au journal *le Monde maçonnique*, en son numéro d'août 1866.

Ces cinq cent mille sont les Maçons en activité de service, les Maçons d'élite ; mais ce ne sont pas encore les Maçons des arrière-Loges, les Maçons scélérats, qui savent ce qu'ils font, qui veulent délibérément détruire le christianisme, l'Église et la société, et qui, sous différents noms, composent ce qu'on appelle les sociétés secrètes. Ceux-là sont les chefs de la Révolution, qui veut, comme chacun sait, bouleverser le monde et substituer par toute la terre « les droits de l'homme aux droits et au règne de DIEU ».

Les huit millions d'hommes initiés à la Maçonnerie extérieure sont presque tous des menés, qui la plupart du temps ne savent où on les conduit. On se sert d'eux comme d'un dépôt où l'on choisit des recrues, comme de bonnes vaches à lait qu'on peut traire à volonté, comme de trompettes qui chantent partout les louanges de la Maçonnerie, développent son influence, lui attirent des sympathies... et de l'argent.

Orient de Nancy, l'objet « d'une réimpression officielle dite *édition sacrée*, à l'usage des Loges et des Maçons seulement. » Ce Fr. Ragon est un ancien Vénérable. Le Grand-Orient, en approuvant ses écrits, a proclamé qu'ils contiennent la pure doctrine maçonnique. Nous le citerons souvent dans cet opuscule, comme une source authentique que l'ennemi ne peut désavouer..

Derrière cette multitude qui boit, qui chante et qui parle de morale, les vrais Maçons cachent merveilleusement toutes leurs trames.

Parmi les Francs-Maçons du dehors, il peut y avoir et il y a sans doute des gens honnêtes selon le monde, des cœurs généreux et dévoués qui seraient chrétiens s'ils connaissaient la Religion, mais que l'ignorance égare dans de fausses voies. Ils se laissent prendre à des apparences de fraternité et de bienfaisance, et s'indignent de bonne foi quand l'Église dénonce et flétrit l'Ordre maçonnique.

Mais ce qui domine parmi les Maçons, ce sont les gros et petits bourgeois sans religion ; les Prudhomme, bonnes dupes qu'on mène par le bout du nez, et que flairent si bien tous les chefs de secte ; ces gens-là sont tout ébahis quand ils viennent à découvrir la profondeur de l'abîme qu'ils ont creusé de leurs propres mains.

Ce sont encore les ambitieux, les avocats sans cause et sans conscience, les esprits faux, les révolutionnaires, les idéologues qui courent après l'inconnu, les philanthropes à la mode du jour : enfin, et surtout, les hommes de plaisir, qui ne demandent pas mieux que de moraliser soi-disant et de sauver le genre humain, en mangeant, en buvant et en chantant. Les militaires abondent dans la Franc-Maçonnerie et aussi les juifs et les cabaretiers : à Paris seulement, près de deux mille cabaretiers fréquentent *pieusement* les Loges.

Tout en accordant qu'il y a çà et là des gens de bien égarés dans les rangs de la Franc-Maçonnerie, nous se-

rons obligé d'avouer, quand nous aurons pénétré dans leurs mystères, que s'il y en a il n'y en a guère.

III

Quel est le secret du recrutement habituel de la Franc-Maçonnerie.

On peut bien dire que c'est le secret du démon. Écoutez plutôt et jugez.

« L'essentiel, écrivait un des chefs occultes, surnommé « Petit-Tigre, » l'essentiel est d'isoler l'homme de sa famille, et de lui en faire perdre les mœurs. Il est assez disposé, par la pente de son caractère, à fuir les soins du ménage, à courir après de faciles plaisirs et des joies défendues. Il aime les longues causeries du café, l'oisiveté des spectacles. Entraînez-le, soutirez-le, donnez-lui une importance quelconque, apprenez-lui discrètement à s'ennuyer de ses travaux journaliers, et par ce manège, après l'avoir séparé de sa femme et de ses enfants, après lui avoir montré combien sont pénibles tous les devoirs, vous lui inculquez le désir d'une autre existence. L'homme est né rebelle; attisez ce désir de rébellion jusqu'à l'incendie; mais que l'incendie n'éclate pas. C'est une préparation à la grande œuvre que vous devez commencer.

« Quand vous aurez insinué dans quelques âmes le dégoût de la famille et de la religion l'un va presque

toujours à la suite de l'autre, laissez tomber certains mots qui provoqueront le désir d'être affilié à la Loge la plus voisine. Cette vanité du citadin ou du bourgeois de s'inféoder à la Franc-Maçonnerie a quelque chose de si banal et de si universel, que je suis toujours en admiration devant la stupidité humaine. Je m'étonne de ne pas voir le monde entier frapper à la porte de tous les Vénérables, et demander à ces messieurs l'honneur d'être l'un des ouvriers choisis pour la reconstruction du temple de Salomon. Le prestige de l'inconnu exerce sur les hommes une telle puissance, que l'on se prépare avec tremblement aux fantasmagoriques épreuves de l'initiation et du banquet fraternel.

« Se trouver membre d'une Loge, se sentir, en dehors de sa femme et de ses enfants, appelé à garder un secret qu'on ne vous confie jamais, est pour certaines natures une volupté et une ambition ¹. »

Qu'en dites-vous ? Quelle scélératesse !

Un autre Maçon, le F. . . ² Clavel, expose, bien qu'avec moins de cynisme, le même honnête système de recrutement. Voici ses propres paroles ; il faut bénir Dieu de ce que ces impies nous livrent ainsi parfois le secret de leur conspiration : « La Franc-Maçonnerie, *dit-on à ceux que l'on veut enrôler*, est une institution philan-

¹ Lettre à la vente piémontoise, 18 janvier 1822.

² Ces trois points forment le triangle mystérieux, symbole du niveau égalitaire que la Franc-Maçonnerie entend promener sur toutes les régions du globe, pour en faire disparaître toute religion et toute autorité qui n'émanent pas d'elle.

thrépique progressive dont les membres vivent en frères sous le niveau d'une douce égalité... Le Franc-Maçon est citoyen de l'univers : il n'existe aucun lieu où il ne rencontre des frères empressés à le bien accueillir, sans qu'il ait besoin de leur être recommandé autrement que par son titre, de se faire connaître d'eux autrement que par les signes et les mots mystérieux adoptés par la grande famille des initiés.

« Pour déterminer les curieux, *on ajoute* que la société conserve religieusement un secret qui n'est et ne peut être le partage que des seuls Francs-Maçons.

« Pour décider les hommes de plaisir, *on fait valoir* les fréquents banquets où la bonne chère et les vins généreux excitent à la joie et resserrent les liens d'une fraternelle intimité.

« Quant aux artisans et aux marchands, *on leur dit* que la Franc-Maçonnerie leur sera fructueuse, en étendant le cercle de leurs relations et de leurs pratiques. — *Ainsi l'on a des arguments pour tous les penchants, pour toutes les vocations, pour toutes les intelligences, pour toutes les classes* ¹. »

Lecteur honnête, encore une fois qu'en dites-vous ?

Pour compléter le tableau, nous pourrions ajouter : Quant aux chrétiens, pour ne pas les effaroucher, on les berne de belles paroles ; *on leur dit* que la Franc-Maçonnerie n'exclut aucune religion ; qu'il y a même des prêtres qui en font partie, etc. — Une bonne femme,

¹ *Histoire pittoresque de la Franc-Maçonnerie*, p. 1 et 2.

mère de famille, n'est-elle pas venue un jour consulter un saint prêtre de mes amis, et lui demander très-sérieusement s'il était vrai « que les PP. Dominicains fussent à la tête des Francs-Maçons, en France? On tourmente mon mari pour qu'il se fasse recevoir, ajouta-t-elle, et comme je m'y oppose de tout mon pouvoir, on est venu me dire que les PP. Dominicains étaient de cette société-là, et qu'ils la dirigeaient. Est-ce bien vrai? »

Tels sont les honnêtes secrets du recrutement de la Franc-Maçonnerie.

IV

Avec quel cérémonial on est fait Franc-Maçon.

Quand une de ces « certaines natures » s'est laissé attraper à la glu d'un meneur quelconque, voici ce qui arrive. C'est aussi grotesque que coupable; et ce n'est pas peu dire.

Le premier grade de la Franc-Maçonnerie extérieure est le grade d'*Apprenti*; le second, celui de *Compagnon*; le troisième, celui de *Maître*. *Grade* veut dire ici degré d'ascension vers la lumière. Bien entendu, nous autres chrétiens, hommes de foi et de bon sens, nous ne sommes que des *profanes*, voués aux ténèbres.

On se présente donc d'abord pour devenir *Apprenti Maçon*. Au jour fixé pour l'admission, l'aspirant, « amené au local de la Loge par un *Frère* qu'il ne connaît pas, » est introduit dans une chambre solitaire, où il trouve,

entre deux flambeaux, la Bible ouverte au premier chapitre de saint Jean. — Pourquoi cela ? Un Maçon innocent répondra : « Parce que nous sommes des gens religieux et éclairés ; » mais que répondrait un Maçon initié, un Maçon de ces arrière-Loges dont nous parlerons tout à l'heure, où l'on vous dit carrément qu'il n'y a pas d'autre Dieu que la nature, et que le culte de la Maçonnerie s'adresse au soleil ?

On laisse l'aspirant seul pendant quelques minutes : l'attente donne du piquant à la chose. On lui ôte ensuite ses vêtements ; on lui met à nu le côté gauche et le genou droit ; on lui fait mettre un soulier en pantoufle (ce point est d'une immense importance) ; on lui enlève son chapeau, son épée (il doit en avoir une) et tout « son métal, » c'est-à-dire son argent. On lui bande les yeux, et on le conduit dans le « cabinet... des réflexions ». On lui défend d'ôter son bandeau avant qu'il ait entendu frapper trois grands coups. On le laisse seul de nouveau, et quelque temps se passe dans l'attente inquiète que donne à cet imbécile cette suite de mystères. Enfin il entend le signal ; il ôte bien vite son bandeau : il se voit dans une salle tendue de noir, et sur les murs il lit, avec une joie facile à concevoir, des inscriptions encourageantes comme celles-ci :

Si tu es capable de dissimulation, tremble ! on ira au fond de ton cœur. — Si ton âme a senti l'effroi, ne va pas plus loin. — On pourra exiger de toi les plus grands sacrifices, même celui de ta vie ; es-tu prêt à le faire ? etc...

Dans ce « cabinet des réflexions », le candidat est

obligé de faire son testament et de répondre *par écrit* aux trois questions suivantes :

- « Quels sont les devoirs de l'homme envers Dieu ? » —
 « Quels sont ses devoirs envers ses semblables ? » —
 « Quels sont ses devoirs envers lui-même ? »

Puis, « le Fr. *Terrible* » (sic) vient prendre avec la pointe d'une épée le testament et les trois réponses, pour les porter à la Loge. Dans l'argot franc-maçon, on appelle *Loge* les réunions des adeptes; le lieu de l'assemblée s'appelle *temple* (réminiscence *pieuse* des Templiers et de leurs mystères); le président s'appelle *Vénérable*.

Le Fr. *Terrible* apporte donc au Vénérable le testament et les réponses. Quelles que soient ces réponses, le candidat est toujours admis. Proudhon, l'athée, le blasphémateur, fut admis, et il venait de répondre : — « Justice à tous les hommes. » — « Dévouement à son pays. — *Guerre à Dieu!* » Il est vrai, c'était la Loge de la *Sincérité, Parfaite Union et Constante Amitié*. Une Loge si suave ne pouvait repousser un candidat si parfaitement sincère, si sincèrement parfait.

Le Fr. *Terrible* revient au pauvre candidat, lui bande encore les yeux, et lui passe autour du cou une corde dont il tient le bout, pour le conduire ainsi à la porte du *temple*, où il le fait heurter trois fois avec force. Ceux qui sont dedans tâchent de ne pas rire.

Le *temple* est tendu de bleu, ce qui se passe là étant tout céleste. Un Fr., nommé *Premier Surveillant*, signale gravement au Vénérable ces coups frappés à la porte. Dialogue entre le Vénérable, le Premier-Sur-

veillant et le Fr. : Terrible ; après quoi le postulant est introduit dans le temple. Il y a deux colonnes, entre lesquelles l'aspirant est amené, toujours la corde au cou. Le F. : Terrible lui appuie fraternellement la pointe de son épée sur le cœur, et l'interrogatoire commence.

Le Vénérable, mettant ses lunettes sur son vénérable nez, dit d'une voix sombre, mais vénérable : « Que sentez-vous ? Que voyez-vous ? » (questions indéliques vis-à-vis d'un pauvre diable qui a les yeux bandés et à qui l'on pique l'estomac).

Le postulant avec candeur : — « Je ne vois rien ; mais je sens la pointe d'une arme. »

Le Vénérable. — « Réfléchissez bien à la démarche que vous faites. Vous allez subir des épreuves terribles. Vous sentez-vous le courage de braver tous les dangers auxquels vous pouvez être exposé ? »

Le postulant, énergiquement : « Oui, monsieur ! »

Le Vénérable, sans rire : — « Alors je ne réponds plus de vous !... F. : Terrible, entraînez ce profane hors du temple, et conduisez-le partout où doit passer le mortel qui aspire à connaître nos secrets. » — Tout cela est textuel ainsi que tout ce qui va suivre. C'est tiré du Rituel maçonnique, réédité avec grand soin dans ces derniers temps.

Aussitôt le Fr. : Terrible tire la corde, entraîne l'aspirant, dont les yeux sont toujours bandés, le fait pirouetter sur lui-même une demi-douzaine de fois dans une salle dite des Pas-Perdus ; quand il le voit dérouté, il

le ramène finement dans la Loge, sans que le patient s'en doute.

Attention ! les épreuves vont commencer. Ce serait le martyre de Jocrisse, si ce n'était l'initiation à des choses détestables.

V

Première et terrible épreuve de l'Apprenti Maçon.

Au milieu de la Loge est préparé un grand cadre, tendu de papier, comme les cerceaux que percent les écuyères de nos cirques. Des Frères soutiennent le cadre, instrument de la première épreuve.

« Que faut-il faire du profane ? » demande le Fr.. Terrible au Vénérable. Et le Vénérable : « Introduisez-le dans la caverne. » Deux Maçons saisissent aussitôt l'aspirant, le lancent de toutes leurs forces sur le cadre, et le papier-livre passage en se déchirant. Deux autres Maçons reçoivent le patient, de l'autre côté, sur leurs bras entrelacés. On referme violemment les deux battants de la porte. On imite le bruit de verrous et de serrures, et l'intelligent postulant peut se croire enfermé dans la fameuse caverne... Quelques instants se passent dans un silence profond ; c'est le silence de la tombe !

Tout à coup le Vénérable (éternue), tape un grand coup de maillet (sur n'importe quoi), fait mettre à genoux l'aspirant, et adresse une manière de prière au Patron de l'établissement qu'ils appellent « le Grand

Architecte de l'Univers. » La Maçonnerie est très-prodigieuse de ces espèces de prières ; elle met le nom de DIEU à toute sauce. C'est une indigne hypocrisie ; car nous verrons tout à l'heure qu'en réalité la Franc-Maçonnerie est athée, et « *que le culte de la Nature est le but du Maçon*, » comme ose le déclarer l'auteur sacré dans un de ses livres officiels ¹.

Le Vénérable fait asseoir l'aspirant, qui a toujours les yeux bandés, sur un siège hérissé de pointes (pour plus grande commodité) et lui demande s'il persiste dans son noble dessein. Jocrisse répond majestueusement que oui. Suivent des questions morales et saugrenues, un discours pathétique, du Vénérable sur les devoirs des Maçons, dont le premier, dit-il, « est de garder un silence absolu sur les secrets de la Franc-Maçonnerie ». — Nous verrons bientôt si ces secrets sont en harmonie avec tout ce puéril cérémonial ; et puis, pourquoi des secrets dans une société qui se dit uniquement bienfaisante et philanthropique ?

Ensuite commence une autre simagrée : le Vénérable demande à l'aspirant s'il est sincère et s'il peut en donner sa parole d'honneur. Par son ordre « le F.°. Sacrificateur » conduit le patient « à l'autel », et le fait boire à une coupe à pivot divisée en deux compartiments. « Si vous n'êtes pas sincère, dit le Vénérable, la douceur de ce breuvage va se changer pour vous en un poison

¹ Le Fr.°. Ragon, *Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes*.

subtil. » Et au moyen du pivot, on lui fait boire, sans qu'il s'aperçoive du tour, d'abord de l'eau claire, puis un breuvage amer. Il va sans dire qu'il a toujours les yeux bandés et qu'il fait la grimace. Aussitôt le Vénérable, qui est plus fin qu'il n'en a l'air, s'exclame, en frappant un nouveau coup de maillet : « Que vois-je, monsieur ? Que signifie cette altération subite de vos traits ? Le doux breuvage se serait-il déjà changé pour vous en poison ?... Qu'on éloigne le profane ! »

Le F.°. Terrible ramène le postulant entre les deux colonnes. Et le Vénérable lui dit encore : « Si vous voulez nous tromper, n'espérez pas y parvenir ; mieux vaudrait vous retirer à l'instant ; vous êtes libre encore. La certitude que nous aurions de votre perfidie vous serait fatale, et il vous faudrait *renoncer à revoir jamais la lumière du jour*. F.°. Terrible, remplacez ce profane sur la sellette des réflexions. »

Si le postulant se décide à continuer, on passe à la seconde épreuve.

VI

Les trois voyages : seconde épreuve de l'Apprenti Maçon.

En voyant des millions d'hommes se soumettre depuis des siècles à ces humiliantes et sottes pratiques, on est saisi d'une sorte de pitié ; et avec le F.°. Petit-Tigre, « on est en admiration devant la stupidité humaine ».

Si le démon ne s'en mêlait, pas un seul homme d'esprit ne *pourrait* se résigner à des fantasmagories aussi puérides que répugnantes au bon sens. On ne pourrait croire que des hommes doués de raison et qui posent tous plus ou moins en libres-penseurs, pratiquent ces rites absurdes, si la chose n'était pas absolument certaine, et si le rituel, imprimé par la secte, n'était là pour rendre le doute impossible.

Le premier *voyage* consiste à faire trois fois le tour de la Loge, organisée tout exprès pour cela. Le patient, toujours les yeux bandés, et conduit par le F.°. Terrible, passe successivement sur des planchers mobiles qui, posés sur des roulettes et hérissés d'aspérités, se dérobent sous ses pas; puis, sur d'autres planchers à bascule, qui tout à coup fléchissent sous lui et semblent le laisser tomber dans un abîme. Puis, on lui fait monter les degrés de « l'Échelle sans fin; » s'il a envie de s'arrêter, on lui crie de monter encore; jusqu'à ce qu'enfin parvenu (il le croit du moins) à une très-grande hauteur, on lui ordonne de se précipiter en bas... et il tombe d'une hauteur de trois pieds!!! Pendant tout ce temps on simule (comme aux mélodrames de la Porte-Saint-Martin) des bruits de vent, de grêle et de tonnerre, des cris d'enfants et un tintamarre épouvantable. Ainsi se termine le premier *voyage*. — En vérité, c'est trop bête!

Le second lui ressemble et le troisième ressemble au second : même délicatesse de plaisanterie et même héroïsme de l'Apprenti conspirateur. Entre chaque

voyage, le Vénérable fait semblant de douter de son courage. Il l'engage à ne pas continuer, et l'autre continue toujours.

Au troisième voyage, toutefois, il y a du nouveau : comme à don Quichotte et à Sancho, eux aussi les yeux bandés, sur le fameux cheval de bois, on passe sous le nez du malheureux aspirant je ne sais quelles flammes soi-disant purificatoires : « Qu'il passe par les flammes purificatoires, a crié le Vénérable, afin qu'il ne lui reste plus rien de profane ! » Et en effet, tandis que le postulant descend gravement les marches de l'Orient (c'est le lieu où siège le Vénérable) pour se rendre entre les deux colonnes, le F.°. Terrible l'enveloppe, à trois reprises différentes, de flammes produites par je ne sais quel gaz ou quelle poudre préparée dans ce but.

Et penser que des hommes de tout âge, de toute condition, que des savants, des académiciens, des officiers, des généraux, des maréchaux de France, de hauts dignitaires, des pères de famille, des hommes de bonne compagnie ont passé par là, y passent et y passeront encore ! Cela confond, et c'est humiliant pour l'espèce humaine.

Mais nous n'avons pas fini, et le postulant n'est pas encore Maçon.

VII

Les épreuves finales.

« Profane, dit le Vénérable, vous avez été purifié par la terre, par l'air, par l'eau et par le feu. Je ne saurais trop louer votre courage; qu'il ne vous abandonne pas cependant, car il vous reste encore des épreuves à subir. *La Société dans laquelle vous désirez être admis exigera peut-être que vous versiez pour elle jusqu'à la dernière goutte de votre sang. Êtes-vous prêt ?* »

— C'est pour la seconde fois qu'il est averti : pour être Franc-Maçon, il faut s'engager solennellement à *tout* ce que demanderont les intérêts de la Franc-Maçonnerie; il faut être prêt à sacrifier sa vie au premier signal.

Sur la réponse affirmative du postulant, le Vénérable ajoute : « Nous avons besoin de nous convaincre que ce n'est point là une vaine assurance. Voulez-vous qu'on vous ouvre la veine à l'instant même? » Le postulant ayant consenti, on lui pique très-légèrement la saignée. On simule un jet de sang, et on lui fait tenir le bras en écharpe.

Le Vénérable lui propose ensuite de lui imprimer sur la poitrine le *sceau maçonnique*, au moyen d'un fer chaud. L'aspirant y consent encore, et on applique sur sa poitrine ou le côté brûlant d'une bougie qu'on vient d'éteindre, ou un petit verre légèrement chauffé avec du

papier enflammé. Enfin, le postulant doit dire à voix basse au « F. . Hospitalier » le chiffre de l'offrande qu'il veut faire pour les Maçons indigents.

C'est la fin des fameuses épreuves.

Le Vénérable adresse à l'aspirant une harangue bien sentie, le loue de son courage, dans ce style spécialement emphatique et creux dont la Maçonnerie conserve religieusement le secret; et pour prix de son héroïsme, il ordonne au Fr. . Maître des cérémonies « de l'initier au grade d'Apprenti, en lui apprenant..... à faire le premier pas dans l'angle d'un carré long ! ! ! Vous lui ferez faire les deux autres pas, ajoute-t-il gravement, et vous le conduirez ensuite à l'autel des serments. » Les trois pas dans l'angle d'un carré long constituent en effet la *marche d'Apprenti Maçon*. La « certaine nature » qui s'est laissé bander les yeux, piquer l'estomac, lancer à travers le papier dans la caverne, abreuver d'eau claire, qui a glissé, sauté, etc., dans ses trois voyages, qui a monté l'échelle *sans fin* et s'est héroïquement laissée choir dans un vide de trois pieds; qu'a purifiée la poudre embrasée, qui a versé son noble sang, qui a promis et entendu de si belles choses, la « certaine nature » est donc enfin initiée à quelque chose de sérieux : on lui a appris « à faire trois pas dans l'angle d'un carré long ! »

VIII

Le serment.

Avant la prestation du serment, il y a encore une petite cérémonie. Le néophyte, les yeux encore couverts du bandeau, est « conduit à l'autel des serments, » où il s'agenouille, pendant que le « Fr. . Maître des cérémonies » lui applique sur le sein gauche la pointe d'un compas. Sur l'autel il y a une Bible ouverte, et sur la Bible une épée flamboyante.

« Debout et à l'ordre, mes Frères, s'écrie le Vénérable, le néophyte va prêter le serment redoutable. » Redoutable, en effet; pour le coup, la plaisanterie cesse et c'est de la vraie Franc-Maçonnerie. Tous les assistants se lèvent, tirent leurs épées, et le postulant prête le serment impie qu'on va lire :

« Je jure, au nom de l'Architecte suprême de tous les
« mondes, de ne jamais révéler les secrets, les signes,
« les attouchements, les paroles, les doctrines et les usa-
« ges des Francs-Maçons, et de garder là-dessus un si-
« lence éternel. Je promets et jure à Dieu de n'en ja-
« mais rien trahir ni par la plume, ni par signes, ni
« par paroles, ni par gestes; de n'en jamais rien faire
« écrire, ni lithographier, ni imprimer; de ne jamais rien
« publier de ce qui m'a été confié jusqu'à ce moment et
« de ce qui le sera encore à l'avenir. Je m'engage et me
« sou mets à la peine suivante si je manque à ma pa-

« role : Qu'on me brûle les lèvres avec un fer rouge,
« qu'on me coupe la main, qu'on m'arrache la langue,
« qu'on me tranche la gorge; que mon cadavre soit pendu
« dans une Loge pendant le travail de l'admission d'un
« nouveau Frère, pour être la flétrissure de mon infidélité
« et l'effroi des autres; qu'on le brûle ensuite et
« qu'on en jette les cendres au vent, afin qu'il ne reste
« plus aucune trace de la mémoire de ma trahison.
« Aussi vrai que Dieu m'aide et son saint Évangile.
« Ainsi soit-il. »

Ces malheureux mêlent ainsi le nom de Dieu et de l'Évangile à leurs serments détestables, et se livrent, pieds et poings liés, à une puissance occulte, qu'ils ne connaissent pas, qu'ils ne connaîtront jamais; qui leur ordonnera de tuer, et il faudra qu'ils tuent; qui leur ordonnera de violer les lois divines et humaines, et s'ils n'obéissent pas, il faudra qu'ils meurent! Un honnête homme, je ne dis pas un chrétien, mais un simple honnête homme, dans l'acception la plus vulgaire de ce mot, peut-il, je le demande, prêter le serment de Franc-Maçon?

Après le serment, le postulant est reconduit entre les deux colonnes. Tous les frères (quels frères!) viennent se ranger en cercle autour de lui et dirigent sur lui leurs épées nues, « de manière qu'il soit comme un centre d'où partiraient des rayons. » Le Maître des cérémonies, placé derrière, s'apprête à lui enlever le bandeau, tandis qu'un autre Frère, placé devant, approche du nez de l'infortuné néophyte la lampe et la poudre inflammable

qui ont déjà servi pour les flammes purificatoires. C'est la jonglerie qui recommence.

« Jugez-vous cet aspirant digne d'être admis parmi nous? » demande alors le Vénérable au F. : Premier-Surveillant. — « Oui, Vénérable, » répond l'autre. — « Que demandez-vous pour lui? — La lumière. — » Et le Vénérable, d'un ton solennel : « Que la lumière soit! » Il frappe trois grands coups de maillet. Au troisième coup, le bandeau tombe, la poudre s'enflamme, et le néophyte, ébloui..., n'y voit plus que du feu. Puis il aperçoit, à son grand contentement, toutes les épées nues dirigées sur sa poitrine, et tous ses excellents Frères s'écrient à la fois : « Que Dieu punisse le traître! »

« Ne craignez rien, mon frère, reprend le Vénérable; ne craignez rien des glaives qui sont tournés vers vous. Ils ne sont menaçants que pour les parjures. Si vous êtes fidèle à la Franc-Maçonnerie, comme nous avons sujet de l'espérer, ces glaives seront toujours prêts à vous défendre. Si, au contraire, vous veniez jamais à la trahir, *aucun lieu de la terre ne vous offrirait un abri contre ces armes vengeresses.* »

Sur son ordre, on ramène le nouveau Frère à l'autel; de nouveau on le fait mettre à genoux (devant qui? devant quoi?); et le Vénérable, prenant sur l'autel (l'autel de qui?) l'épée flamboyante, en place la pointe sur la tête du nouveau Frère, et le consacre *Apprenti Maçon*, en lui disant : « Au nom du grand Architecte de l'Univers, et en vertu des pouvoirs qui m'ont été confiés, je

vous crée et constitue Apprenti Maçon et membre de cette respectable Loge. » Puis, relevant le nouvel adepte, il le ceint d'un tablier de peau blanche, lui donne une paire de gants blancs, que le Maçon doit porter dans la Loge comme un emblème de son innocence (!!!), et, qu'il soit marié ou non, une paire de gants de femme, qu'il doit « offrir à celle qu'il *estimera* le plus ». Nous verrons bientôt qu'il y a des *Franches-Maçonnnes*, et que le culte des femmes est loin d'être proscrit parmi ces purs enfants du « grand Architecte de tous les mondes ». Enfin, le Vénérable révèle au nouvel Apprenti les signes, mots de passe, et secrets particuliers à son grade, et lui donne le triple baiser fraternel. — Je ne sais quels peuvent être ces secrets particuliers ; car, d'après le Rituel de la Loge-Mère des Trois-Globes (*sic*), il est dit expressément que « l'on ne donne à l'Apprenti que des insinuations, jamais une explication complète ; parce que *le plus petit point* ne saurait être entièrement expliqué et compris sans faire saisir tout l'ensemble. »

Quoi qu'il en soit, l'initiation est proclamée ; toute la Loge applaudit, et le nouveau Maçon, ayant repris ses habits, est installé à sa place. Le « F.°. Orateur » lui adresse un discours qui termine cette fantasmagorie sacrilège.

IX

**Du grade de COMPAGNON,
qui est le second grade maçonnique.**

Le second grade de la Franc-Maçonnerie extérieure est le grade de *Compagnon Maçon*. Quand un malheureux Apprenti est fatigué de ne rien apprendre, il espère être initié à quelque chose en devenant Compagnon. Voici comment se passent les choses :

L'Apprenti postulant n'a plus les yeux bandés, puisqu'il a demandé la lumière, et qu'on lui a jeté de la poudre aux yeux ; il vient frapper en Apprenti à la porte de la Loge ¹. Le Vénérable le fait entrer, l'interroge et lui ordonne de faire cinq fois le tour de la Loge, accompagné du Fr. .^o Maître des cérémonies. On appelle cela « les voyages mystérieux ».

Puis il lui fait taper trois fois avec un maillet sur une pierre brute (comprenez qui pourra). C'est ce qu'on nomme le dernier travail d'Apprenti. Le Vénérable lui explique soi-disant ce que signifie une étoile flamboyant-

¹ C'est-à-dire (du moins dans le rite écossais) deux coups frappés rapidement et assez fort ; et, après une petite pause, un troisième frappé plus doucement. — Le *Compagnon* frappe, de la même manière, d'abord deux coups, puis un, puis encore deux. — Le Maître frappe trois fois les coups de l'apprenti. — Le Vénérable, ou Maître de la Loge, frappe olympiquement un seul grand coup. C'est Jupiter qui tape.

te, peinte sur une toile qu'on a étendue par terre ; il lui dit que c'est « le symbole de ce feu sacré, de cette portion de lumière divine dont le grand Architecte de l'Univers a formé nos âmes » (ce qui est bel et bien une hérésie, et ce qui sent fort le panthéisme). Qu'il ait compris ou non, il est conduit à l'autel comme la première fois, et là, à genoux, il prête de nouveau le serment de fidélité maçonnique, cet horrible serment condamné par les lois divines et humaines.

Il est ensuite proclamé Compagnon, aux applaudissements de la Loge, et conduit, non plus « à l'est, » comme à sa réception d'Apprenti, mais « en tête de la colonne du midi, » où il subit un nouveau discours du « Fr. Orateur ».

Tout cela est tellement niais, qu'on aurait envie de se mettre en colère, plus encore que de rire. Et il y a en France seize cent mille individus, la plupart instruits et lettrés, qui ont passé par ces fourches caudines des sociétés secrètes ! Et dans le monde entier il y en a huit millions !

X

**Du troisième grade,
qui est le grade De MAÎTRE MAÇON.**

Il s'agit toujours et uniquement de la Franc-Maçonnerie extérieure : le grade de Maître Maçon est le troisième et le dernier ; car la dignité de Grand-Orient et les autres

dignités accessoires qui composent le conseil extérieur de l'Ordre maçonnique ne sont pas des grades proprement dits. C'est comme un général qui, pour être devenu Ministre de la guerre, n'est pas pour cela monté en grade, il a une dignité, un commandement de plus; voilà tout. Ainsi le Maçon nommé Grand-Orient est un Maître Maçon comme tous les autres, quoiqu'il ait reçu le commandement extérieur de toutes les Loges d'une obédience.

Il y a en effet dans la Franc-Maçonnerie plusieurs rites ou obédiences, qui ne diffèrent que par des nuances. En France, nous jouissons de trois rites maçonniques : *le rite du Grand-Orient de France*, *le rite écossais*, qui a pour Grand-Maître un vieil académicien; et un troisième, que l'on nomme *le rite Misraïm*. Misraïm est le nom que la science cabalistique a donné de tout temps à un démon très-puissant et très-pervers. Le rite Misraïm se donne pour premier père le *pieux* Cham, fils maudit de Noé.

Mais revenons à notre Compagnon qui brûle de passer Maître. Le cérémonial devient de plus en plus solennel.

La Loge elle-même ne s'appelle plus Loge : on la nomme *la chambre du milieu*. Le céleste empire chinois s'appelle lui aussi Empire du milieu. Cette chambre du milieu donc est tendue de noir (en signe de lumière et de joie), avec des têtes de mort, des squelettes et des os en sautoir brodés en blanc, sans doute par les Maçonnes « qu'estiment le plus » les Maçons de ce milieu.

Une bougie de cire jaune (notez bien : jaune), placée à l'orient (pas à l'occident : tout serait perdu), et une lanterne sourde, formée d'une tête de mort qui ne laisse passer la lumière que par les ouvertures du fond des yeux, sont placés sur l'autel du Vénérable. Le Vénérable n'est plus vénérable du tout. Dans ce milieu très-respectable, il s'appelle désormais le « Très-Respectable de la chambre du milieu ». Cette « chambre du milieu » et son Très-Respectable sont éclairés en proportion de leurs besoins par la bougie jaune et la lanterne tête de mort. Au milieu de « la chambre du milieu, » quand on a de bons yeux, on distingue (ô joies pures de la Franc-Maçonnerie!) un cercueil! Oui, un cercueil, un vrai cercueil; et ce cercueil renferme soit un Maçon, soit un mannequin (peu importe); d'après le Fr. : Clavel, « ce doit être le dernier Maître reçu ». Le Rituel ne dit pas si, dans son cercueil, ce dernier Maître trouve la plaisanterie à son goût. Je crois qu'il aimerait mieux être Très-Respectable.

Pour le consoler, on lui met une équerre sur la tête, un compas ouvert sur les pieds, et au-dessus de lui, une branche d'acacia (sans doute pour le préserver du serain). Tous les Fr. : Maîtres sont habillés, non pas de jaune, mais de noir; dans les Loges les plus gaies, ils portent un tablier noir avec une tête de mort artistement brodée sur les jambes. Enfin, pour les compléter, ils ont tous, de l'épaule gauche à la hanche droite, un grand cordon bleu, où sont brodés le soleil, la lune et les étoiles.

Et savez-vous pourquoi ils sont affublés ainsi dans leur « chambre du milieu » ? Écoutez le Très-Respectable : « Dans quel dessein nous assemblons-nous ? » demande-t-il. « C'est pour retrouver la parole du Maître qui est perdue , » lui répond gravement le Fr. : Premier-Surveillant. Le Très-Respectable ordonne alors qu'on cherche « la parole ». Il paraît que chacun la sait puisqu'on la demande à chacun, et que de la part de tous on la lui rapporte. « Quel âge avez-vous ? » demande le Très-Respectable au Fr. : Premier-Surveillant. — « Sept ans, » répond ingénument celui-ci, on ne sait pourquoi. Un Maître Maçon a toujours sept ans : c'est l'âge de la candeur. — « Quelle heure est-il ? » reprend le Respectable. — « Midi bien sonné, » dit l'autre. Après plusieurs questions et réponses non moins profondes, on entend frapper à la porte, à la manière des Compagnons : Toc-toc, toc, toc-toc. C'est notre Compagnon Maçon qui se présente. Il a les pieds nus ; le bras gauche nu, le sein gauche nu ; au bras droit de l'ingénu pend majestueusement une équerre ; et autour de sa taille est une corde qui fait trois tours ; le bout de la corde est tenu par le Fr. : Expert, dans le rite du Grand-Orient de France ; par le Fr. : Maître des cérémonies, dans le rite écossais ; par le Premier-Diacre, dans les Loges anglaises et américaines. Dans le rite Misraïm, il doit être tenu par le diable en personne. Dans cet accoutrement, le Compagnon récipiendaire frappe donc à la porte, et une scène impayable commence.

« A ce bruit, dit le F. : Clavel, à ce bruit l'assemblée

s'émeut. » Il y a de quoi. D'une voix altérée, le Fr. . Premier-Surveillant s'écrie : « Très-Respectable, un Compagnon vient de frapper à la porte. » — « Voyez... ce que veut... ce Compagnon, » répond avec une émotion bien naturelle le Respectable.

On va aux informations, et comme on sait tout d'avance, l'affaire n'est pas très-compiquée. « Pourquoi le Maître des cérémonies vient-il troubler notre douleur ? dit d'un ton lugubre le Très-Respectable. Ce Compagnon ne serait-il pas un de ces misérables que le ciel livre à notre vengeance ? Fr. . Expert, armez-vous et emparez-vous de ce Compagnon. Visitez-le et assurez-vous s'il n'existe sur lui aucune trace de sa complicité dans le crime qui a été commis. » Ce crime est soi-disant le meurtre de l'Architecte Adoniram, mis à mort par trois Compagnons, pendant qu'il dirigeait les travaux du temple de Salomon ; en réalité, c'est l'exécution des Templiers, aïeux spirituels des Francs-Maçons.

L'expert arrache le tablier du Compagnon ; et pendant que celui-ci reste à la porte, fraternellement gardé par quatre Frères armés jusqu'aux dents, il revient au Très-Respectable, et lui dit très-respectueusement : « Très-Respectable, je n'ai rien trouvé sur le Compagnon qui indique qu'il ait commis un meurtre. Ses vêtements sont blancs, ses mains sont pures, et ce tablier que je vous apporte est sans tache. »

Le Très-Respectable feint de n'être pas convaincu. « Vénérables Fr. ., dit-il, veuille le pressentiment qui m'agite, etc. Ne faudrait-il pas l'interroger ? » Tous les

Frères baissent leurs têtes de Maçons, en signe d'assentiment, et comme le Très-Respectable apprend du Fr . . . Expert que le Compagnon sait le mot de passe, il s'écrie, frappé de stupeur : « Le mot de passe !... comment peut-il le connaître ? Oh !... Ce ne peut être que par suite de son crime. » Aussitôt, nouvelle perquisition dans toutes les poches, dans tous les coins et recoins du Compagnon, qui est toujours là, à moitié nu comme Marlborough entre ses quatre-z-officiers.

Pendant tout ce temps-là, l'infortuné Maître dernier reçu se morfond dans son cercueil, et réfléchit tout à son aise sur la profondeur des cérémonies maçonniques. Comme c'est un peu long, il a dû prendre ses précautions d'avance.

Le F. . . Expert visite le Compagnon. Il regarde sa main droite : « Grands dieux ! qu'ai-je vu ! » s'écrie-t-il avec terreur, en faisant semblant d'apercevoir quelque chose. « Parle, malheureux ? Avoue ton crime. Comment donneras-tu le mot de passe ? Qui a pu te le communiquer ? » L'innocent Compagnon répond avec une sérénité parfaite : « Le mot de passe ? je ne le connais pas. Mon conducteur le donnera pour moi. » C'est alors qu'il est introduit, à reculons, jusqu'au milieu de la « Chambre du milieu ; » et, arrivé auprès du cercueil, on lui fait faire volte-face, et il aperçoit le dit cercueil avec le Maître dernier reçu qui fait le mort.

Le Très-Respectable lui explique comme quoi ils sont tous occupés à pleurer leur très-respectable Maître Adoniram, méchamment tué par trois Compagnons (il y a

environ mille huit cent soixante ans), et il lui montre le pauvre Maître dernier reçu couché dans le cercueil. Le Compagnon déclare, bien entendu, qu'il n'a pas tué le Maître Adoniram; et le Très-Respectable, très-satisfait de cette justification, ordonne, pour la peine, qu'on le fasse « voyager ». On connaît ces ridicules voyages : celui-ci ne diffère des autres que par l'accompagnement fraternel des quatre Maçons armés. Le Fr.°. Expert suit le voyageur et le tient en laisse par le bout de la corde. Revenu de ses « voyages, » le Compagnon est reçu Maître; il prête serment à genoux, les deux pointes d'un compas ouvert appliqués sur sa poitrine. Il est conduit « à l'Occident, » d'où il est ramené « à l'Orient; » c'est la marche mystérieuse du grade de Maître. »

Cette « marche mystérieuse » donne au Frère mort le temps de sortir sans bruit du cercueil; et quand le récipiendaire s'en approche, la place est vide. Le Très-Respectable descend de son trône, car il a un trône; et tous les Frères se rangent autour du cercueil. Ici commence le récit lamentable du soi-disant assassinat du respectable Maître Adoniram par les trois Compagnons jaloux, Jubélas, Jubélos, Jubélum; le Très-Respectable s'interrompt trois fois, pour laisser au Fr.°. Premier-Surveillant le loisir de frapper le nouveau Maître comme Adoniram a été frappé par ses trois meurtriers; d'abord au cou, avec une règle de fer; puis au cœur, avec une équerre; enfin au front, avec un maillet. Après quoi, deux Frères s'emparent de l'Adoniram fictif, et l'étendent dans le cercueil comme s'il était mort. Les assistants font semblant de chercher

leur cher Maître Adoniram ; après de pénibles recherches de l'Orient à l'Occident et de l'Occident à l'Orient, ils le trouvent, grâce à la branche d'acacia qui leur indique où est son cadavre. Le Très-Respectable déclare qu'il est en pourriture, et dit : *Mac Benac*, c'est-à-dire la chair quitte les os. (Tout cela est d'une gaieté folle.) Le susdit Très-Respectable tire du cercueil le soi-disant mort, lui pose la main gauche sur l'épaule gauche, et lui dit à l'oreille droite : *Mac*, et à l'oreille gauche : *Benac*, paroles qui inondent le ressuscité de lumière et de consolations. Les Frères, avec leurs tabliers noirs et leurs têtes de mort, à la lumière de la bougie jaune et de la tête de mort transformée en lanterne, éclatent en chants joyeux.

Le Fr. . nouveau Maître renouvelle le serment « de ne rien révéler à des Frères inférieurs ni à des profanes », et on lui donne l'initiation, c'est-à-dire le catéchisme maçonnique et le signe de Maître. On fait ce signe en fermant quatre doigts de la main droite, en posant le pouce sur le ventre, de manière à former un angle, tandis qu'on tient le revers de la main gauche devant les yeux, le pouce en bas. Le Catéchisme des Maîtres appelle ce signe *le signe d'horreur*, « parce qu'il signifie l'horreur dont les Maîtres furent saisis quand ils aperçurent le cadavre d'Adoniram ».

Cette sombre jonglerie est le cérémonial d'initiation au troisième et dernier grade de la Franc-Maçonnerie extérieure. Cela sent déjà de loin la conspiration et la société secrète ; et l'on comprend combien facilement cet innombrable public des Loges sert de recrues à la Franc-

Maçonnerie occulte, aux meneurs des sociétés secrètes. — Nous verrons de quelles grossières impiétés se composent les mystères que l'on découvre en ce moment au nouveau Maître. C'est du matérialisme tout pur.

Aussi peut-on le dire hardiment : tout dupes qu'ils peuvent être, les Francs-Maçons, Apprentis, Compagnons et Maîtres sont de grands coupables, de grands imprudents et de grands nigauds.

XI

Des hauts grades de la Franc-Maçonnerie.

On appelle ainsi une quantité d'initiations, souvent indépendantes les unes des autres, qui varient selon les lieux et les pays, dont plusieurs sont récentes, dont d'autres n'existent plus. Il y a des Maçons qui les renient, entre autres la plupart des chefs de la Maçonnerie extérieure. D'autres les reconnaissent, les louent et s'y engagent, sans pour cela faire partie de la Franc-Maçonnerie occulte ni des sociétés secrètes proprement dites.

Les hauts grades sont comme une efflorescence de plus en plus secrète et impie de la Franc-Maçonnerie commune, une initiation plus avancée, mais toujours incomplète, à ce qu'on pourrait appeler l'âme de la Maçonnerie, c'est-à-dire au but final de ses complots. Ce but final, c'est la destruction universelle de toute royauté et de toute religion ; c'est la révolte universelle du monde con-

tre Dieu et contre son Christ; c'est Satan et l'homme qui veulent régner dans le *monde*, à la place de Dieu et de son Christ. On a surpris une partie de ce secret infernal, et les Francs-Maçons demi-honnêtes le nient vainement.

« Le but de l'Ordre doit rester son premier secret, disait en 1774 la Grande-Loge d'Allemagne; le monde n'est pas assez robuste pour en supporter la révélation. »

Il paraît même que les Maçons non plus, même ceux des hauts grades, ne sont « pas encore assez robustes »; car à l'initiation d'un des grades élevés du rite écossais, le Maître de la Loge dit au candidat : « Par ce grade, un mur épais s'élève entre nous et les profanes, *et même entre plusieurs d'entre nous...* Ce que vous avez appris jusqu'à ce jour n'est rien en comparaison des secrets qui vous seront certainement révélés dans la suite... *Le soin que nous prenons de nous cacher à nos frères mêmes a dû vous donner des notions dignes de la chose* ¹ » (vrai style de maçon).

Dans tous les rites maçonniques ensemble, il y a, dit-on, près de mille grades. Dans le rite du Gr. Or., on en voit apparaître trente-trois; dans le rite écossais, trente-trois aussi, bien qu'on n'en confère ordinairement que sept : les autres sont sans doute trop sublimes, et l'excès de lumière ferait mal aux yeux. Le rite Misraïm paraît s'arrêter au numéro 100 : c'est sans doute là qu'on voit le plus clair.

Il est à noter que, par la grâce de Dieu, toutes les bran-

¹ Réception au grade d'Ancien. *Rituel de la Loge-Mère des Trois Globes.*

ches de l'arbre maçonnique se détestent fraternellement les unes les autres. Leurs divisions font notre salut. Il en est de la Franc-Maçonnerie comme du protestantisme : il y a unité de nom et de haine, mais division à l'infini entre toutes les sectes de la Secte. La division est le caractère des œuvres de Satan, parce que l'unité ne subsiste que dans la vérité et dans la charité.

Les plus connus des hauts grades semblent être ceux de *Juge-Philosophe Grand-Commandeur Inconnu*, d'*Élu*, d'*Ancien*, de *Chevalier de Saint-André* ; de *Chevalier du Soleil*, de *Chevalier Kadosch* et de *Rose-Croix*.

XII

Du haut grade de JUGE-PHILOSOPHE GRAND-COMMANDEUR INCONNU.

Dans la réception du *Juge-Philosophe Grand-Commandeur Inconnu*, on révèle crûment à l'adepte le sens véritable et pratique de la légende d'Adoniram : ces paroles sont rapportées textuellement par le Fr. : Ragon, dans son livre de l'*Orthodoxie Maçonnique* : « Les grades par lesquels vous avez passé, dit le Maître de la Loge, ne vous portent-ils pas à faire une juste application de la mort d'Adoniram, à la fin tragique et funeste de Jacques Molay, Juge-Philosophe, Grand-Commandeur de l'Ordre ? *Votre cœur ne s'est-il pas préparé à la vengeance, et ne ressentez-vous pas l'implacable haine que nous avons ju-*

rée aux trois traîtres *sur lesquels nous devons venger la mort de Jacques Molay*? Voilà, mon Frère, la *VRAIE MAÇONNERIE, telle qu'elle nous a été transmise.* » — En pratique ces trois traîtres sont : d'abord le *Pape*, et, avec lui, toute l'Église, tout le christianisme, tout l'ordre religieux; puis le *Roi*, et, avec lui, toute la société civile et tous les gouvernements; enfin la force militaire, qui a remplacé les anciens Ordres religieux militaires, voués à la défense de la foi.

On laisse déjà entrevoir à l'adepte que la doctrine fondamentale de la Franc-Maçonnerie est l'athéisme ou le culte du Dieu-Nature. « Sachez vous asseoir, lui dit-on, au milieu d'hommes dont *la bravoure et les bonnes mœurs (?) sont toute la doctrine.* Cette doctrine est la règle que nous impose notre constitution. » — La bravoure, c'est la volonté sauvage et aveugle qui fera tout entreprendre, même le crime et le meurtre; les bonnes mœurs, c'est l'obéissance aux instincts de la nature. Tout à l'heure nous en verrons des échantillons.

Enfin, l'on ajoute : « Vous voilà maintenant placé au *niveau des zélés Maçons qui se dévouèrent à nous pour la vengeance commune.* Cachez soigneusement au vulgaire la haute destinée qui vous est réservée... Vous êtes maintenant, mon Frère, au rang des élus appelés *pour accomplir le grand œuvre... Amen !* »

Après le *pieux* discours, le Maître de la Loge remet au nouveau Fr. : *Juge-Philosophe Grand-Commandeur Inconnu* l'insigne de son haut grade, avec l'indication de son travail spécial. L'insigne, le « bijou » de l'adepte,

c'est un poignard; et son *travail*, c'est la *vengeance*. — Est-ce clair?

XIII

Du haut grade de CHEVALIER-KADOSCH.

Je ne sais pas pourquoi les Chevaliers-Kadosch s'appellent Chevaliers-Kadosch : *Kadosch*, en effet, veut dire *saint*. Leur initiation est assaisonnée du fumet le plus vif de sang, de meurtre, de vengeance, de révolte et d'impiété.

Quand Louis-Philippe-Égalité (le seul des Grands-Orients de France qui ait été admis dans les secrets ténébreux de « la vraie Maçonnerie ») fut initié au grade de Chevalier-Kadosch, on le fit s'étendre à terre comme un mort, et là renouveler tous les serments qu'il avait déjà prêtés dans les grades inférieurs; puis, on lui mit un poignard à la main et on lui ordonna d'aller frapper un mannequin couronné, placé dans un coin de la salle, auprès d'un squelette... Une liqueur couleur de sang jaillit de la plaie sur le candidat et inonda le pavé. Il reçut de plus l'ordre de couper la tête de cette figure, de la tenir élevée dans la main droite et de garder le poignard teint de sang dans la main gauche; ce qu'il fit. Alors on lui apprit que les ossements qu'il voyait là étaient ceux de Jacques Molay, Grand-Maitre de l'Ordre des Templiers, et que l'homme dont il venait de répandre le sang et dont il tenait la tête ensanglantée dans la main droite, était

Philippe le Bel, roi de France ¹. » — On comprend que Philippe le Bel étant mort depuis près de cinq cents ans, ce n'est pas à sa personne que s'adressait le vœu de meurtre et de vengeance, mais bien à sa royauté. Aussi le nouveau *Kadosch*, en fidèle *Chevalier*, fut-il un des principaux assassins de Louis XVI. Presque tous les régicides de la Convention étaient Francs-Maçons.

Le Rituel maçonnique dit expressément que le nouvel élu doit venger la condamnation de Jacques Molay « soit figurativement sur les auteurs de son supplice, soit implicitement *sur qui de droit*. » — « Qui connaissez-vous ? » lui demande-t-on. — « Deux abominables. » — « Nommez-les. » — « Philippe le Bel et Bertrand de Goth ». (le Pape Clément V).

D'après le F. . Ragon, « l'auteur sacré, » ce ne serait plus seulement un mannequin couronné, que doit frapper le *chevalier Kadosch* le jour de son initiation, c'est un serpent à trois têtes, dont la première porte une tiare ou une clef, la seconde une couronne, la troisième un glaive : symbole de la Papauté, de la Royauté et de la Force Militaire, qui se sont réunies pour détruire l'Ordre des Templiers. « Ce serpent à triple tête désigne le mauvais principe, dit le même Fr. . Ragon ². »

Le secret de la secte perce de plus en plus.

¹ Montjoie, *Histoire de la conjuration de Louis-Philippe d'Orléans-Egalité*.

² *Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes*, p. 388.

XIV

Du haut grade de ROSE-CROIX.

A la réception d'un *Rose-Croix*, le chef de la Loge n'est plus Vénérable, ni Très-Respectable; il s'appelle « Très-Sage et Parfait Maître, » et tous les officiers de la Loge sont des « Très-Puissants et Parfaits ». La *perfection* est le caractère distinctif de ce grade; mais ne confondons pas : c'est la perfection maçonnique.

Le candidat est, entre autres choses, interrogé sur le sens de la célèbre inscription : *INRI*, qui fut placée par Pilate sur la croix de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Chez les Maçons cela ne signifie pas JÉSUS de Nazareth, Roi des Juifs; cela veut dire, blasphème ignoble! « que le Juif *Jésus de Nazareth* fut conduit par le Juif *Raphaël*¹, en *Judée*, pour y être justement puni de ses crimes. » Dès que le candidat a donné au « Très-Sage » cette interprétation sacrilège, le « Très-Sage » s'écrie : « Mes Frères, la parole est retrouvée! » — Ainsi « la parole, » le secret des grades avancés de la Franc-Maçonnerie, c'est la haine de JÉSUS-CHRIST.

Dans les légendes maçonniques, Notre-Seigneur, en sa qualité de descendant du roi Salomon, expie *justement*

¹ Qu'est-ce que ce Juif Raphaël? Serait-ce, par hasard, le traître Judas, si sympathique au Fr.: Renan?

sur la croix le soi-disant meurtre d'Adoniram par Salomon, jaloux de son architecte. Adoniram est soi-disant le descendant de Caïn, soi-disant fils de Lucifer et d'Ève ; et la lutte actuelle de la Révolution et de la Maçonnerie contre l'Église et la royauté n'est qu'une suite logique et fatale d'une lutte qui commença au paradis terrestre : la lutte de Lucifer, de Caïn son fils, d'Adoniram son descendant, et de toute une race supérieure, qui a reçu le don de la science, de la lumière et de la vraie vertu ; contre Dieu, contre Adam, Abel, Salomon, contre Jésus, et contre la race inférieure des enfants d'Adam, personnifiée dans les prêtres et dans les rois ; cette seconde race a pour caractère la force aveugle, la tyrannie et l'ignorance. D'après les Maçons, Dieu est jaloux de Lucifer et le persécute ; Caïn est le *persécuté* d'Adam et d'Abel, etc. C'est le sens-dessus-dessous ; c'est la contre-vérité ; c'est l'apothéose de la révolte et le crucifiement de la Vérité et du Bien ; en un mot, c'est la Révolution, qui, dans sa doctrine fondamentale, est essentiellement antichrétienne, athée, satanique.

Quelque avancés que puissent être dans la connaissance du *secret* de la Maçonnerie tous les Frères des hauts grades, il faut reconnaître néanmoins qu'ils ne sont pas encore sortis « de l'antichambre mal éclairée, » comme disait le Petit-Tigre ; ils ne sont encore Maçons qu'en herbe et en fleurs. Le fruit est caché plus avant dans les sombres profondeurs de la secte. C'est ce qu'un prêtre disait un jour à une espèce d'honnête homme à vue courte, promu depuis bien des années au grade de Rose-

Croix. Ce pauvre homme ne voyait dans le cérémonial des Loges que des momeries historiques. « Il n'épargnait rien, racontait ce prêtre¹, pour me donner une meilleure idée d'une société dans laquelle il se glorifiait d'avoir exercé des fonctions importantes. Il voulait absolument me convertir à la Maçonnerie. Je savais qu'il ne lui restait plus qu'un pas à faire pour arriver au point où le voile se déchire, où il n'est plus possible de se faire illusion sur le but ultérieur des arrière-adeptes. Pour me convaincre, il voulut aller jusque-là.

« Très-peu de jours après, je le vois entrer chez moi dans un état impossible à dépeindre. « Oh, mon cher ami, mon cher ami ! s'écriait-il, que vous aviez bien raison !... Ah ! que vous aviez raison ! Où étais-je, mon Dieu ! où étais-je ? » Il s'assit ou plutôt tomba sur un siège, ne pouvant que répéter : « Où étais-je, où étais-je ? Ah ! que vous aviez bien raison ! » J'aurais voulu qu'il m'apprît quelques-uns des détails que j'ignorais encore. Il se contenta de répondre : « *Vous aviez raison, mais c'est tout ce que je puis vous dire.* » Il ajouta cependant que s'il acceptait ce qu'on lui proposait, il réparerait sa fortune ruinée par la révolution. « Si je veux, me dit-il, partir pour Londres, pour Bruxelles, pour Constantinople, ou pour toute autre ville à mon choix, ni ma femme, ni mes enfants, ni moi, nous n'avons plus besoin de rien. — Oui, lui observai-je ; mais à condition que vous irez prêcher partout l'égalité, la liberté et toute la Révolution !

¹ L'abbé Barruel, *le Jacobinisme dévoilé*, tome II, p. 312 et suiv.

— Tout juste, murmura-t-il. Mais encore une fois, c'est là tout ce que je puis vous dire. Ah ! mon Dieu ! où étais-je?... »

Le pauvre homme était tout simplement dans les hauts grades de la Maçonnerie extérieure ; et on venait de lui laisser voir le dessous des cartes. — A notre tour, jetons-y un regard.

XV

**De la vraie Franc-Maçonnerie, qui est occulte
et toute secrète.**

Cette Franc-Maçonnerie n'est plus celle des Loges, elle n'est plus même celle des hauts grades : elle est purement et simplement *la société secrète*.

Dans l'arrière-Loge, les Maçons jettent le masque ; ils dédaignent et repoussent le symbolisme à la fois ridicule et pervers des initiations premières ; ils vont droit au fait : *Guerre à Dieu, à son Christ et à son Église ! guerre aux rois et à toute puissance humaine qui n'est pas avec nous !* Telle est leur devise ; tel est leur cri de ralliement.

Là, plus de Grands-Orients, plus de Grands-Mâîtres, mais une unité effrayante, réalisée par un gouvernement occulte, aussi simple que savamment organisé. « Souvenez-vous, disait récemment le scélérat Mazzini, souvenez-vous qu'une *association d'hommes libres et égaux* (toujours la même formule !), qui veulent changer la face d'un pays (il aurait pu dire : de tous les pays), doit

avoir une organisation simple, claire et populaire¹. »

A la tête de toute cette armée ténébreuse, il y a un chef unique et inconnu, qui reste dans l'ombre et qui tient tous les *Ateliers* et toutes les Loges dans sa main ; chef mystérieux et terrible, auquel sont liés, par un serment d'obéissance aveugle, tous les Maçons de tous les rites et de tous les grades, qui ne connaissent même pas son nom, et qui, pour la plupart, ne veulent pas croire à son existence. Cet homme diabolique est plus puissant qu'aucun roi de ce monde. Au dernier siècle, ce fut pendant de longues années un Allemand obscur, nommé Weishaupt.

Le patriarche des sociétés secrètes n'est connu que de quatre ou cinq adeptes choisis, qui le mettent en rapport chacun avec une *section* ou *vente* ou Loge (le nom importe peu), et les adeptes de cette section ignorent le rôle que le lieutenant du grand chef remplit parmi eux. Chacun des Maçons de la section la représente à son tour dans une section ou Vente inférieure, toujours à l'insu des adeptes réunis là ; et ainsi de suite, jusqu'aux Loges les plus insignifiantes de la Maçonnerie extérieure, jusqu'aux assemblées maçonniques en apparence les plus étrangères aux complots des sociétés secrètes.

Dans cette hiérarchie *sous-maçonnique*, chacun est conduit sans savoir par qui, et exécute des ordres dont il ignore et l'origine et le but réel. C'est la vraie société secrète, pour ceux-là même qui en font partie. Il y a

¹ Manifeste d'avril 1834.

une quarantaine d'années, la police romaine fut sur le point d'atteindre le chef même de la grande conspiration : le cardinal Bernetti, secrétaire d'État de Léon XII, parvint à saisir une partie de la correspondance intime des chefs de la *Vente suprême*, c'est-à-dire de cette première Loge maçonnique que dirige immédiatement le grand chef. Un de ces scélérats était attaché à la personne du prince de Metternich, premier ministre de l'empereur d'Autriche, qui avait en lui toute confiance. Son nom de guerre était *Nubius*. Un autre était un juif qui avait pris pour nom de guerre le nom de *Petit-Tigre*. La correspondance d'un troisième dénotait un riche propriétaire italien. A cette époque, le centre du grand complot était en Italie.

Pour distinguer la Franc-Maçonnerie occulte, on l'appela *Charbonnerie*. Comme la Franc-Maçonnerie, la Charbonnerie est une et universelle ; elle est « la partie militante de la Franc-Maçonnerie ». On ignore le nombre de ses adeptes.

Le Fr.^{re} Louis Blanc admire, en la constatant officiellement, l'organisation de la Charbonnerie ; c'est, dit-il, « quelque chose de puissant et de merveilleux... » Il fut convenu qu'autour d'une association-mère (Quelle mère, grand Dieu !), appelée la *Haute-Vente*, on formerait, sous le nom de *Ventes centrales*, d'autres associations, au-dessous desquelles agiraient des *Ventes particulières* (le mot *Vente* veut dire réunion). On fixa le nombre des membres à vingt par association, pour échapper au Code pénal. La *Haute-Vente* se recrutait elle-même.

« Pour former les *Ventes centrales*, on adopta le mode suivant : Deux membres de la *Haute-Vente* s'adjoignaient un tiers sans lui faire confidence de leur qualité, et ils le nommaient *Président* de la *Vente* future en y prenant eux-mêmes l'un le titre de *Député*, l'autre celui de *Censeur*. La mission du *Député* étant de correspondre avec l'association supérieure, et celle du *Censeur* de contrôler la marche de l'association secondaire; la *Haute-Vente* devenait par ce moyen comme le cerveau de chacune des *Ventes* qu'elle créait, tout en restant vis-à-vis d'elles maîtresse de son secret et de ses actes... Il y avait dans cette combinaison une admirable élasticité (celle du serpent). Bientôt les *Ventes* se multiplièrent à l'infini. »

Le Fr.^s Louis Blanc ajoute, avec la naïveté d'un enfant terrible : « On avait prévu l'impossibilité de déjouer complètement les efforts de la police¹ : pour en diminuer l'importance, on convint que les *Ventes* agiraient en commun, sans cependant se connaître les unes les autres, et de manière que la police ne pût qu'en pénétrant dans la *Haute-Vente* saisir tout l'ensemble de l'organisation. Il fut conséquemment interdit à tout *charbonnier* appartenant à une *Vente* de chercher à s'intro-

¹ Pour y mieux réussir, et pour attirer les militaires, la secte avait joint à l'organisation commune des *Ventes* une organisation militaire, ou plutôt des dénominations militaires : *Légions, Cohortes, Centuries, Manipules*; et, selon les besoins du moment, elle présentait tantôt une face, tantôt l'autre.

duire dans une autre. *Cette interdiction était sanctionnée par la peine de mort.*

« Les devoirs du *Charbonnier* étaient d'avoir un fusil et cinquante cartouches (précaution éminemment philanthropique), d'être prêt à *se dévouer* (on sait ce que cela veut dire), d'obéir *aveuglément* aux ordres des chefs inconnus'. » — Cette organisation redoutable, éventée par le Fr. Louis Blanc, avait été combinée dans la *Loge des Amis de la vérité*.

Ainsi, derrière la Loge est l'arrière-Loge ; derrière le Franc-Maçon Apprenti, Compagnon, Maître, et même derrière les Francs-Maçons des hauts grades se cache le Franc-Maçon *Charbonnier*, l'homme de la société secrète et des *Ventes*. Les loges que la Franc-Maçonnerie affirme cachent à tous les regards les arrière-Loges, les grades cachent les arrière-grades ; la doctrine avouée cache la doctrine mystérieuse ; les rites et les cérémonies grotesques cachent les trames occultes ; les secrets ridicules n'ont été imaginés que pour mieux cacher le vrai secret ; en un mot, la Maçonnerie publique cache la Maçonnerie secrète.

Il y a union intime, mais occulte, entre la Franc-Maçonnerie et la Charbonnerie : l'une est le corps, l'autre est l'âme ; l'une est l'armée des soldats, l'autre l'armée des chefs ; l'une est menée, l'autre mène.

Telle est l'innocente Franc-Maçonnerie, qui se prétend calomniée par l'Église.

¹ *Histoire de dix ans*, tome I^{er}.

XVI.

**A quels affreux excès
se portent les Maçons des arrière-Loges.**

Bon nombre de ces sectaires ne reculent ni devant le sacrilège, ni devant l'assassinat. A Rome, durant les troubles de 1848, on découvrit plusieurs réunions nocturnes, une entre autres, au faubourg du *Transtevere*, où les adeptes, hommes et femmes, se réunissaient pour célébrer ce qu'ils appelaient « la messe du diable ». Sur un autel orné de six cierges noirs, on déposait un ciboire ; chacun, après avoir craché sur le crucifix et l'avoir foulé aux pieds, apportait et mettait dans le ciboire une hostie consacrée, qu'il avait été recevoir le matin dans quelque église ou bien qu'il avait achetée de quelque méchante vieille pauvre à prix d'argent, comme Judas. Puis commençait je ne sais quelle cérémonie diabolique, qui se terminait par un ordre donné à tous de tirer le poignard, de monter à l'autel et de frapper le Saint-Sacrement à coups redoublés. La messe finie, on éteignait toutes les lumières...

D'Italie, ces pratiques sacrilèges se sont infiltrées chez nous ; et tout récemment on a découvert l'existence d'une sorte de sous-Franc-Maçonnerie, déjà tout organisée, dans le but exclusif de s'entendre sur les moyens de détruire la foi plus efficacement et plus sûrement. La secte est divisée en petites sections, de douze à quinze membres

chacune, pas davantage, de peur d'éveiller l'attention. Elle se recrute parmi les gens lettrés, ou du moins parmi les personnes qui, par leur position, leurs talents ou leur fortune, exercent autour d'elles quelque influence. Les chefs de section ne résident point aux lieux des réunions, mais à Paris, qui est leur centre d'action. Chose horrible ! chaque adepte, pour être agrégé, doit apporter le jour de son initiation le Très-Saint-Sacrement de l'autel et le fouler aux pieds, en présence des Frères. On m'a assuré que cette secte infernale existe déjà dans la plupart des grandes villes de France. On m'a nommé, comme renseignement absolument certain, Paris, Marseille, Aix, Avignon, Lyon, Châlons-sur-Marne, Laval.

On m'a également affirmé, comme le tenant d'un témoin auriculaire, prêtre vénérable on ne peut plus digne de foi, la réalité du fait suivant, qui n'est du reste que la répétition de crimes de même nature, accomplis fréquemment en Italie depuis une vingtaine d'années.

Un jeune homme s'était fait initier à la Franc-Maçonnerie. Il paraît qu'il fut bientôt trouvé *mûr* pour les grandes choses. De la Loge il passa à l'arrière-Loge, et un beau jour il fut désigné pour faire disparaître une victime de la secte. Il fut obligé de la poursuivre partout, et ne put l'atteindre qu'en Amérique. Il revint en France bourrelé de remords, à moitié décidé à ne plus prendre part aux *travaux* de la Maçonnerie secrète. Mais bientôt un nouvel ordre lui fut intimé : il fallait un second meurtre, une seconde vengeance. Cette fois son

cœur se révolta, et il résolut d'échapper par la fuite à cette tyrannie du poignard.

Il quitta donc furtivement Paris pour se rendre *incognito* en Algérie. A peine arrivé à Marseille, il reçoit à l'hôtel où il était descendu un billet *fraternel* ainsi conçu : « Nous savons ton projet : tu ne nous échapperas point. L'obéissance ou la mort. » Épouvanté, il rebrousse chemin et s'arrête à Lyon, dans une auberge obscure. Une demi-heure après, un inconnu apporte pour lui un billet à peu près conçu dans les mêmes termes : « Tu obéiras, ou tu mourras ! »

Il quitte aussitôt l'auberge et la ville, et, l'âme pénétrée de repentir non moins que de terreur, il va par des chemins détournés chercher un abri au monastère de la Trappe des Dombes, près Belley. Le lendemain de son arrivée, même avertissement, même menace : « Nous te suivons ; en vain tu cherches à nous échapper. »

Enfin, éperdu, hors de lui-même, et sachant par expérience que la secte ne pardonne jamais, il alla, d'après le conseil d'un des Pères de la Trappe, consulter le prêtre qui a raconté tout ceci, et qui a trouvé moyen, en le confiant à d'intrépides missionnaires, de dépister les terribles limiers attachés à sa poursuite ¹.

¹ Tout récemment, la fille d'un Franc-Maçon confirmait, par une innocente indiscretion, la réalité de ces procédés inexorables. Cette enfant, âgée de douze ans, avait souvent entendu son père parler de la Franc-Maçonnerie et déclarer qu'il en faisait partie. Grâce à l'influence de sa bonne mère, elle fut mise en pension dans une maison

Ce fait effrayant n'est que la réalisation littérale des instructions précises qui régissent aujourd'hui la secte. Voici quelques-uns des articles de cette constitution occulte, rédigée par Mazzini :

« Art. XXX. Ceux qui n'obéiront point aux ordres de la société secrète ou qui en dévoileraient les mystères seront poignardés sans rémission. Même châtiment pour les traîtres.

« Art. XXXI. Le tribunal secret prononcera la sentence et désignera un ou deux affiliés pour son exécution immédiate.

« Art. XXXII. Quiconque refusera d'exécuter l'arrêt sera censé parjure, et, comme tel, tué sur-le-champ.

« Art. XXXIII. Si le coupable s'échappe, il sera poursuivi sans relâche, en tout lieu ; et il devra être frappé par une main invisible, fût-il sur le sein de sa mère ou dans le tabernacle du Christ ! »

Après cela, allez donc vous faire Franc-Maçon !

d'éducation religieuse ; et il lui est arrivé plus d'une fois de répéter devant ses compagnes, comme devant les Religieuses et l'aumônier de l'établissement, ces paroles recueillies de la bouche même de son père : « Si quelqu'un de nous vient à trahir le secret qui lui est confié dans la Franc-Maçonnerie, on le poursuivra jusqu'au bout du monde, et on le fera disparaître, sans que ni la police ni qui que ce soit puisse savoir ce qu'il est devenu. »

XVII.

**Ce que les Frères des arrière-Loges pensent,
disent et comptent faire
de leurs chers Frères du dehors.**

Apprenons-le d'eux-mêmes : « Les Loges, dit le fameux Petit-Tigre, peuvent bien aujourd'hui procréer des gourmands, elles n'enfanteront jamais des *citoyens*. On dîne trop chez les T. : C. : et les T. : R. : Fr. : de tous les Orients : mais c'est un *lieu de dépôt, une espèce de haras, un centre par lequel il faut passer avant d'arriver à nous...* Cela est trop pastoral et trop gastronomique, mais cela a un *but qu'il faut encourager sans cesse*. En lui apprenant à porter arme avec son verre, on s'empare de la volonté, de l'intelligence et de la liberté de l'homme (et « les hommes libres, les *Francs-Maçons* ! » que deviennent-ils donc ?). On en dispose, on le tourne, on l'étudie. On devine ses penchants, ses affections et ses tendances ; *quand il est mûr pour nous*, on le dirige vers la société secrète, dont la Franc-Maçonnerie ne peut plus être que l'antichambre assez mal éclairée ¹. » On n'est trahi que par les siens.

Un Franc-Maçon qui répudie de bonne foi toute idée d'affiliation aux sociétés secrètes est donc tout simplement un Maçon naïf qui n'est pas mûr. C'est une espèce

¹ Lettre à la Vente piémontaise, 18 janvier 1822.

d'honnête homme « qu'on tourne » pour le faire cuire au feu sacré. Il est sans doute fort honorable pour lui de ne pas pouvoir mûrir, mais il n'en est pas moins au pouvoir des arrière-Loges, et bon gré mal gré, au premier signal, il faudra qu'il marche ou qu'il meure.

Entrez donc au dépôt ! Choisissez votre place au haras ! Allez apprendre à porter arme avec votre verre ! Pauvres dupes, voilà les sanglants abîmes sur la pente desquels on vous fait chanter et manger !

En 1863, un maréchal des logis de dragons avait été introduit comme aspirant dans une Loge de Paris. Il était là depuis quelques mois, assistant de temps à autre aux réunions. On n'y faisait rien de bien extraordinaire, paraît-il ; il y avait bien les simagrées du Rituel ; mais après tout cela ressemblait plutôt à une réunion de fumeurs et de farceurs, rehaussée par-ci par-là de quelques collectes de bienfaisance.

« Un jour cependant, racontait-il depuis à un de mes amis de qui je tiens le fait, un jour, un Frère me prit à part, et après quelques belles phrases, me dit : « Tu m'as l'air d'un bon garçon (car tout le monde se tutoie dans ce pays-là ; genre antique) ; pourquoi ne demandes-tu pas à avancer en grade ? — Je ne demande pas mieux, répondis-je ; que faut-il faire pour cela ? — C'est bien simple : je te présenterai ; on te fera des questions ; tu y répondras, et tu seras reçu. — Soit ! » Et nous prenons jour.

« Au jour fixé, heure militaire, je me présente. Après les simagrées d'usage, on m'introduit dans une chambre

et je me trouve devant cinq individus, dont la figure m'était absolument inconnue, que je n'avais jamais vus dans nos réunions, et qui étaient assis devant une grande table recouverte d'un tapis. Sur ce tapis, je remarquai aussitôt des signes bizarres, entre autres une espèce de soleil, des étoiles, des triangles, etc.

« Celui qui paraissait être le Président me dit de mettre ma main droite sur le tapis, comme lorsqu'on prête serment. Et puis, il se mit à me demander mon nom, mes prénoms, mon âge, le lieu de ma naissance, les noms et prénoms de mon père, de ma mère, l'église où j'avais été baptisé, le nom du curé qui m'avait baptisé, qui m'avait fait le catéchisme, qui m'avait fait faire ma première Communion ; si bien que je me disais en moi-même : « Sont-ils donc pieux, tous ces gens-là ! »

« Mais voilà que ça change bientôt. « Frère, me dit alors le Président, veux-tu renoncer à ton baptême ? » Je retire vivement ma main de dessus le tapis. « Moi, renoncer à mon baptême ? m'écriai-je ; ah bien oui ! ma pauvre bonne femme de mère en mourrait de chagrin, si elle venait à l'apprendre. Renoncer à mon baptême ? Jamais ! — Allons, c'est bien, me dit froidement le Président. Nous voyons, Frère, que tu as du caractère. Si tu avais renoncé à ton baptême, tu n'aurais pas été digne d'entrer chez nous. » Et ils me congédièrent. »

« Et, dites-moi, demanda mon ami au maréchal des logis, vous a-t-on depuis reparlé d'avancer, de monter en grade ? — Non ; ç'a été fini ; et quelque temps après je suis sorti de là ; je n'y trouvais plus de goût. »

Inutile de commenter ce récit, que je rapporte textuellement. L'arrière-Loge, hypocrite, scélérate, impie, sacrilège, s'y montre derrière la Loge niaise et aveugle. L'apostasie : voilà le fin mot de la Franc-Maçonnerie. On est « mûr » dès qu'on est capable de renier sa foi.

XVIII

**Comment les Maçons des arrière-Loges
exploitent les Princes et les nobles
qui entrent dans la Maçonnerie.**

Laissons-leur encore la parole et, une fois de plus, comprenons l'union fatale qui existe entre la Maçonnerie extérieure et la Maçonnerie occulte.

Voici comment s'exprime, au sujet des Princes Francs-Maçons, une des notes secrètes saisies par la police romaine sous Léon XII. « Le bourgeois a du bon, mais le Prince encore davantage. La Haute-Vente désire que, sous un prétexte ou sous un autre, on introduise dans les Loges maçonniques le plus de Princes et de riches que l'on pourra. Il n'en manque pas, en Italie et ailleurs, qui aspirent aux honneurs assez modestes du tablier et de la truelle symboliques. Flattez tous ces ambitieux de popularité ; accaparez-les pour la Franc-Maçonnerie ; la Haute-Vente verra plus tard ce qu'elle pourra en faire pour la cause du progrès. Un Prince qui n'a pas de royaume à attendre est une bonne fortune pour nous. Il

y en a beaucoup dans ce cas-là ! Faites-en des Francs-Maçons ; *ils serviront de glu aux imbéciles, aux intriguants, aux citadins et aux besoigneux*. Ces pauvres Princes feront nôtre affaire en croyant ne travailler qu'à la leur. *C'est une magnifique enseigne ! »*

C'est plus qu'une enseigne : c'est une protection très-efficace. Les Maçons eux-mêmes nous le disent : « L'entrée des Souverains dans l'Ordre est de très-bon augure, dit le Fr. . Jeder, dans son *Histoire de la Franc-Maçonnerie* (p. 149). Quoiqu'ils ne puissent contribuer à la construction du temple maçonnique, quoiqu'il nous faille subir le spectacle des brillants insignes attachés à leur boutonnière, *ils sont très-précieux pour l'Ordre, soit à cause de leurs richesses, soit à cause de leur immense influence*. Quelque libres qu'elles puissent paraître, les associations secrètes sont encore trop dépendantes des dispositions de la classe supérieure ; elles ne peuvent se développer qu'aux rayons du soleil, au milieu d'un ciel sans nuages. Là où le Prince boude, il y a mauvaise grâce à vouloir trop s'élever, *tandis qu'on peut cingler à pleines voiles dès qu'une brise favorable s'élève de la cour*. Puissent nos augustes hôtes continuer à rester muets et inactifs comme la poupée de Martin ! »

Impossible de se moquer du monde plus librement.

Les « pauvres Princes, » les grands personnages, les riches s'y sont laissé prendre.

Grâce au mécanisme habile de l'institution, la Franc-

¹ Lettre à la Vente piémontaise.

Maçonnerie trouva dans les Princes et les nobles moins d'ennemis que de protecteurs. Il plut à des Souverains, au grand Frédéric, par exemple, de prendre la truelle et de ceindre le tablier. Pourquoi non ? *L'existence des hauts grades leur étant soigneusement dérobée, ils savaient seulement de la Franc-Maçonnerie ce qu'on en pouvait montrer sans péril.* Ils n'avaient point à s'en occuper, retenus qu'ils étaient dans les grades inférieurs, où ils ne voyaient qu'une occasion de divertissement, que des banquets joyeux, que des principes laissés et repris au seuil des Loges, que des formules sans application à la vie ordinaire ; en un mot, qu'une comédie de l'égalité. Mais en ces matières la comédie touche au drame ; et les Princes et les nobles furent amenés à *couvrir de leur nom, à servir aveuglément de leur influence les entreprises latentes dirigées contre eux-mêmes* ». C'est encore un Maçon qui constate le fait ¹.

Nous trouvons du reste dans le Rituel écossais la formule du serment par lequel les Maîtres s'engagent à taire, même à leurs Grands-Orient, ce que ceux-ci ne doivent point savoir : « Je jure et promets de ne jamais dévoiler à personne la moindre chose de nos mystères, *pas même au Maître de tout l'Ordre*, dès que je ne le verrai pas reconnu dans une Haute-Loge. »

Il va sans dire que (sauf Philippe-Égalité) aucun Souverain, aucun personnage officiel entrant dans la Franc-

¹ Le F. . Louis Blanc *Histoire de la Révolution française*, t. II, p. 82 et 83.

Maçonnerie n'a été, n'est et ne sera « reconnu par les Hautes-Loges ». Dans la liste des Grands-Maitres ou des protecteurs de l'Ordre, on voit figurer Louis de Bourbon, prince du sang (en 1743) ; le marquis de Laroche-foucauld (en 1777), le duc de Luxembourg (en 1784), Joseph Bonaparte, roi d'Espagne (en 1805) ; le prince de Cambacérès (en 1807) ; le duc de Choiseul (en 1827) ; le duc Decazes, le roi Louis-Philippe, lord Palmerston, Léopold I^{er}, roi des Belges, le prince Lucien Murat, le comte de Cavour, etc. ; l'*Annuaire maçonnique* indique parmi les Grands-Maitres actuels Georges V, roi de Hanovre, le roi de Suède, le grand-duc de Hesse-Darmstadt, le prince Frédéric des Pays-Bas, et l'électeur, de Hesse. Le roi de Prusse est le protecteur de toute la Franc-Maçonnerie allemande.

Ces « augustes hôtes » de la Maçonnerie la connaissent donc moins que qui que ce soit. C'est à eux qu'on en cache le plus soigneusement le but et l'esprit véritables. Ils en connaissent les statuts ; mais ces statuts ne sont faits que pour tromper les dupes qui se croient initiés, et surtout pour endormir l'autorité publique. En protégeant la Maçonnerie, les Princes-Maçons croient évidemment protéger une bonne chose, et plus encore se protéger eux-mêmes.

Quelquefois cependant le soupçon monte jusqu'à eux, et ils menacent de supprimer l'Ordre ; mais on calme aisément leurs inquiétudes. « Il est quelquefois arrivé, dit le Fr. Ragon, que des délégués, se présentant un jour de *tenue* ou de fête maçonnique, pour interdire, au nom

du Souverain, la Maçonnerie dans ses États, les Officiers de la Loge les accueillaien et disaient avec candeur : « Venez, entendez et jugez. » Les initiait-on à un grade d'Élu, ou de *Kadosch* ou de *Rose-Croix*? *On s'en gardait bien!*... On les recevait au grade d'*Apprenti*; ils fraternisaient avec les Maçons, et, *sur leur rapport, l'interdiction était rapportée* ¹. »

En réalité, voici le sort que la Maçonnerie, la vraie Maçonnerie, réserve aux princes et aux nobles, le jour où elle sera la plus forte : « Les princes, les bigots et la noblesse, ces ennemis implacables du genre humain, *doivent être anéantis* (rien que cela), et leurs biens assignés à ceux qui, par leurs talents, leur science et leur vertu (c'est-à-dire à nous Maçons), *ont seuls le droit et le pouvoir de gouverner les autres*. (Et l'égalité et la liberté?) Contre ces ennemis du genre humain, *on a tous les droits et tous les devoirs. Oui, tout est permis pour les anéantir : la violence et la ruse, le feu et le fer, le poison et le poignard : la fin sanctifie le moyen* ².

Donc, la Franc-Maçonnerie aime les princes et les nobles et les riches, comme le loup aime les moutons. Donc, les princes et les nobles et les riches affiliés à la Maçonnerie, loin de voir dans les arrière-Loges, ne voient pas même dans les Loges; on les y voit, et surtout on les y fait voir; on les met sur la devanture, comme de

¹ *Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes*, p. 44.

² Le Fr. Fichte, de la Maçonnerie allemande et universelle; *Avertissement supplémentaire*, p. 45.

« magnifiques enseignes », pour attirer les chalands. S'ils écoutaient l'Église, ils ne tomberaient pas dans le piège.

XIX.

De l'organisation publique de la Franc-Maçonnerie extérieure.

Cette organisation n'a aucun rapport avec celle de la Maçonnerie occulte. La Charbonnerie ou Franc-Maçonnerie secrète est essentiellement une et universelle; elle n'a qu'un chef, et ce chef elle ne le connaît pas. La Franc-Maçonnerie extérieure n'est une et universelle que par le fond : dans sa forme, elle est multiple.

Pour ne parler que du Gr. : Or. : de France, nous dirons que le Grand-Maitre a sous son obédience les Loges et Ateliers de tous les Maçons qui ne reconnaissent pas le rite écossais ni le rite Misraïm. Il est assisté d'un nombreux Conseil presque entièrement composé de personnages connus et importants. Les Loges et Ateliers sont divisés par provinces ou Orients. Les décrets du Grand-Orient arrivent ainsi à tous les Frères par voie hiérarchique.

Mais, qu'on le remarque bien, ce n'est là que la Franc-Maçonnerie extérieure, qui n'a pas le caractère conspirateur de l'autre. Ajoutons que si, parmi les grands dignitaires de l'Ordre, quelques-uns sont initiés aux odieux mystères de la Charbonnerie, c'est à l'insu de l'autorité.

Les Loges ont pour la plupart des noms incroyables.

Dans l'*Annuaire universel de la Maçonnerie française et étrangère* qui s'imprime à Châlons-sur-Marne et se publie à Paris, chez le Fr. . Pinon, on trouve énumérés tout au long tous ces Ateliers, toutes ces Loges, avec les noms et adresses des Vénérables, des dignitaires, grands et petits : Fr. . Premiers-Surveillants, Fr. . Introduceurs, Fr. . Maîtres des Cérémonies, Fr. . Sacrificateurs, F. . Orateurs, F. . Maîtres des banquets, etc. On y voit aussi les noms et adresses des Chevaliers-Kadosch, de Rose-Croix, de Saint-André, du Soleil, etc., sauf pourtant quelques-uns que la prudence a laissés dans l'ombre, entre autres celui de Renan.

A Paris et dans la banlieue, il y a *soixante et onze* Loges groupées en quatre sections, et se réunissant presque toutes une fois le mois à des jours fixes indiqués dans l'*Annuaire*.

C'est dans ces réunions qu'ont lieu les fameuses agapes, les banquets fraternels des deux solstices (juin et décembre), qui pour le vulgaire constituent toute la Franc-Maçonnerie. Là se font aussi les quêtes destinées aux membres indigents. La Franc-Maçonnerie vante beaucoup sa philanthropie, pâle caricature de la vraie charité. Il n'y a que l'Église qui sache bien aimer les pauvres.

Dans les départements, il y a *deux cent cinq* Loges ; dans l'Algérie et dans les Colonies, *vingt-huit*. En tout *trois cent quatre* Loges qui travaillent sous cette seule Obédience, à la gloire du Grand Architecte et au salut des âmes ! Le Gr. . Or. . de France dirige, en outre, *trente-quatre* Loges en pays étranger.

Voici les noms de Loges qu'on lit avec le plus de satisfaction : la loge des *Admirateurs de l'Univers*, des *Zélés Philanthropes*, de *Saint-Antoine du Parfait Contentement*, des *Amis Triomphants*, de la *Clément Amitié Cosmopolite*, des *Disciples de Memphis*, de la *Rose du Parfait silence*, de la *Ruche Philosophique*, des *Trinosophes de Bercy*, etc. La province n'est pas moins délicatement partagée, et l'on y voit fleurir les Loges de la *Candeur*, du *Val d'Amour*, de *Simplicité-Constance*, de l'*École de la Vertu*, des *Vertus Réunies*, etc.

Les rites écossais et Misraïm baptisent leurs Loges de noms un peu moins ridicules. Le rite écossais comptait en 1866 *quatre-vingt-dix-huit* Loges : *trente-quatre* à Paris, *quarante-trois* dans les départements, *vingt et une* en Algérie et à l'étranger. Le rite Misraïm paraît moins prospère, du moins d'après l'*Annuaire* que nous avons sous les yeux.

Tous les rites de la Maçonnerie extérieure ne forment, je le répète, qu'une seule Maçonnerie, et dans l'*Annuaire* nous voyons la liste des députés de toutes ces obédiences auprès du Conseil suprême du Grand-Orient de France, auprès de celui du rite écossais ; et il est évident que les Francs-Maçonneries de tout l'univers correspondent ainsi directement les unes avec les autres. C'est un immense tissu de fils entre-croisés, bien que distincts et parfois ennemis.

« Quoique dispersés sur toute la surface de la terre, dit le Rituel, nos Frères ne forment cependant qu'une seule communauté. Tous ils sont initiés aux mêmes

secrets, suivent la même voie, sont formés d'après la même règle, enfin sont animés du même esprit¹... De quelque rite reconnu que soit un Maçon, il est F. : de tous les Maçons du globe.² »

XX

**Si la Maçonnerie aime les pauvres
comme elle veut le faire croire.**

Nous venons de parler de quêtes et de bienfaisance : la Maçonnerie est en effet parvenue à se faire passer partout pour une institution charitable, bonne, éminemment bienfaisante et philanthropique ! L'Église se dit la Mère des pauvres : c'est moi qui le suis, s'écrie à tout propos la Franc-Maçonnerie. — Dit-elle vrai ?

Elle n'est pas plus *franche* en cela que dans tout le reste ; et quand elle parle à cœur ouvert, elle lâche au sujet des pauvres des aveux révoltants.

Le Fr. : Ragon, qui nous donne la fine fleur de l'esprit maçonnique, appelle les Maçons pauvres « cette *lèpre hideuse* de la Maçonnerie en France³ », et il recommande chaudement à toutes les Loges la règle de charité donnée par le Fr. : Beurnonville : « Ne présentez ja-

¹ Grade d'Ancien.

² Règlements généraux de la Maçonnerie écossaise, art. 2.

³ *Cours philosophique et interprétatif des Initiations anciennes et modernes*, p. 368.

mais dans l'Ordre que des hommes qui peuvent vous présenter la main et non vous la tendre. »

Un autre Frère, fort compétent aussi, le F. . Bazot, parle des indigents avec une sensibilité non moins évangélique. « Le Maçon mendiant, dit-il, est sans cesse chez vous, sur vos pas, dans vos Loges; c'est *un génie malfaisant* qui vous obsède partout et à toute heure. Rien ne peut vous soustraire à son importunité, et son insolence ne connaît ni bornes ni obstacles. Il est à votre lever, au moment de vos affaires, à votre repas, à votre sortie. Mieux vaudrait rencontrer sa main armée d'un poignard; vous pourriez du moins opposer le courage au glaive assassin. Armé seulement de son titre de Maçon, il vous dit : Je suis Maçon; donnez-moi, car je suis votre Frère, et votre loi vous ordonne de faire la charité. Donnez, ou je publierai partout que vous êtes un méchant et mauvais Frère.

« Donnez, Maçons! poursuit le *bon* Frère, mais apprêtez-vous à donner sans relâche : le *guet-apens* est permanent. (Le *guet-apens*! quelle parole! et quel cynisme!)

« La faute en est aux Loges. Si les Loges ne recevaient dans l'association fraternelle (!!) que des hommes honorables (ainsi, pour être *honorable* il faut être riche), ayant une position indépendante par leur fortune ou leur travail, elles n'auraient à soulager, elle et tous les Maçons, que des infortunes passagères¹. »

¹ *Code des Francs-Maçons*, p. 176 et 177.

Voilà ce qui s'appelle aimer cordialement les pauvres; voilà de la vraie, de la bonne fraternité. Pauvre philanthropie! tu as beau prescrire des quêtes et donner de l'argent : tu n'es même pas l'ombre de la charité : tu n'as pas de cœur!

XXI

Que la Franc-Maçonnerie est une puissance redoutable.

Son organisation occulte et publique suffit seule à le prouver jusqu'à l'évidence. Ses œuvres le prouvent également : elle se vante, par la plume indiscreète de ses adeptes les plus fervents, d'avoir été depuis plus d'un siècle la cause ignorée, mais réelle, des grandes perturbations religieuses qui ont épouvanté le monde entier, et particulièrement l'Europe.

Elle se vante, les preuves en main, d'avoir enfanté le philosophisme révolutionnaire du dernier siècle, et d'avoir eu pour organes Voltaire, Helvétius¹, Rousseau,

¹ A la mort du matérialiste et athée Helvétius, sa veuve renvoya les insignes à la *Loge des Neuf-Sœurs*, à laquelle il avait appartenu. On offrit à Voltaire le *tablier* d'Helvétius; et Voltaire, le grand Voltaire, avant de le ceindre, le baisa *religieusement* comme une relique. Voltaire, qui se surnommait lui-même *Christ-Moque*, ne se contenta point d'avoir été reçu Franc-Maçon en Angleterre : sa conscience et sa piété ne furent satisfaites que lorsqu'il se vit initié à la Maçonnerie française. Il y fut admis le 7 avril 1778, sept semaines avant sa mort, sans doute par manière de préparation prochaine. Il

Diderot, d'Alembert, Condorcet, Mirabeau, Sieyès, la Fayette, Camille Desmoulins, Danton, Robespierre, Marat, Santerre, Pétion, etc. Elle se vante d'avoir frappé à mort la monarchie chrétienne en la personne de l'infortuné Louis XVI et de la reine Marie-Antoinette; elle se vante d'avoir fait en France la sanglante révolution de 89 et de 93. « Lorsque, *du fond des Loges*, disait le Fr. Brémond à l'Or. de Marseille, lorsque *du fond des Loges* sortirent ces trois mots : LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ, la révolution était faite. » Et un autre Maçon, initié dès sa jeunesse aux plus hauts grades de la secte, en Prusse, le comte de Taugwitz, faisait en 1822 la déclaration suivante : « J'ai acquis la ferme conviction que le drame commencé en 1788 et 1789, le régicide avec toutes ses horreurs non-seulement *avaient été résolus dans les Loges*, mais encore *étaient le résultat des associations et des serments*. » Enfin, le Grand-Chapter des Maçons allemands, se réjouissant de voir les ravages de l'incrédulité et de la révolte, qui de la France s'étaient répandus déjà dans toute l'Europe et jusque dans l'Amérique, s'écriait triomphalement en 1794 : « Notre Ordre a révolutionné les peuples de l'Europe pour de longues générations. »

La plupart des révolutionnaires si profondément impies de 1830 étaient des Francs-Maçons. Il en fut de même en 1848; seulement par tactique, le côté anti-

fut acclamé comme parfait Maçon du premier coup et dispensé des *épreuves*, car, dirent les Frères, « soixante années consacrées A LA VERTU et au génie l'avaient suffisamment fait connaître ».

chrétien fut beaucoup plus dissimulé que dans les bouleversements précédents.

Presque tous les coryphées de l'impiété contemporaine sont des Francs-Maçons : Mazzini, Garibaldi, Kossuth, Juarez, etc. Aussi la Franc-Maçonnerie déclare hautement que c'est elle qui prépare et qui détermine dans l'ombre la destruction du catholicisme en Italie, en Allemagne, en Autriche, en Belgique, en Espagne, en Portugal, au Mexique. Elle occupe partout les postes les plus importants : elle pénètre dans toutes les armées et dans les grands corps de l'État ; elle dirige la plupart des journaux. Elle donne l'impulsion qu'elle veut à la plupart des gouvernements, et son mot d'ordre universel est : « A bas l'Église ! A bas l'autorité ! Plus de prêtres ! Plus de Christ ! Plus de Dieu ! » Qu'on le sache bien, c'est là ce qu'elle entend par ce mot magique de *liberté* qu'elle fait miroiter aux yeux séduits de tous les peuples, comme jadis le Serpent de l'Éden montrait à Ève l'éclat du fruit défendu.

La Maçonnerie se déclare elle-même en voie de progrès et en pleine prospérité. Elle disait tout récemment par l'organe d'une de ses feuilles périodiques : « Des symptômes qui ne sauraient nous tromper prouvent que nous touchons au jour d'un développement considérable de la puissance et de l'influence de la Maçonnerie sur le monde. La Maçonnerie comprend chaque jour davantage l'importance de sa mission ; elle rejette les langes dont les nécessités d'un autre temps l'avaient enveloppée. Elle sait ce que signifie sa devise ; et bientôt, se dépouil-

lant des derniers voiles d'un vague mysticisme, elle proclamera comme principe et base de l'Institution *la complète indépendance de la conscience...* Réjouissons-nous du succès des efforts de nos Frères : partout apparaît le signe lumineux de l'éternel Jéhovah ' ! »

Quel est cet « éternel Jéhovah » dont le signe apparaît partout, grâce aux Francs-Maçons ? Nous allons le voir.

XXII

Que la Franc-Maçonnerie est, quoi qu'elle en dise, essentiellement impie, antichrétienne et athée.

Qu'on ne s'y méprenne pas : le Dieu qu'elle affecte de vénérer sous le nom bizarre de Grand Architecte de tous les mondes, n'est pas le DIEU vivant, seul vrai DIEU, Père, Fils et Saint-Esprit, que nous adorons ; ce n'est pas notre Créateur, Seigneur et Sauveur JÉSUS-CHRIST, DIEU fait homme, seul vrai DIEU : c'est le Dieu de Voltaire, l'Être suprême de Rousseau, de la Convention et de Robespierre ; c'est le Dieu des théophilanthropes, le Dieu des bonnes gens chanté par Béranger, le Dieu de Renan et de Garibaldi, le Dieu de la religion de l'honnête homme. C'est le Dieu qui n'existe pas. Aussi affectent-ils de ne tenir aucun compte de la révélation ni de l'avènement du Christ : ils rejettent

¹ *Monde maçonnique*, août 1866 et février 1867.

l'ère chrétienne, et dans toutes leurs publications ils comptent les années à partir de la création ; selon l'ère chrétienne, nous sommes (au moment où j'écris) en 1867 ; selon l'ère maçonnique, en 5867. Cette négation du christianisme serait puérile si elle n'était impie.

La Franc-Maçonnerie ne parle de Dieu que pour ne pas effaroucher les masses. Dans ce même but, elle revêt perfidement les apparences d'une religion : elle a tout un ensemble de cérémonies et de rites ; elle confère un baptême à sa façon, elle a un mariage maçonnique, un cérémonial pour les enterrements, etc. ; tout cela avec des invocations, des bénédictions, des encensements, des consécérations¹ ; en un mot, une apparence de culte. Voilà pour les masses.

Mais pour les Maçons pur-sang, pour les vrais Maçons, ils n'y regardent pas de si près : ils nient ouvertement le christianisme. Les autres, ceux qui ne sont pas *mûrs*, retiennent souvent, avec le nom de Dieu, ce vague sentiment religieux qui ne gêne en rien la conscience, et qui fait pitié aux premiers. Chacun sait qu'en pratique le déisme ressemble en tout à l'athéisme : c'est un athéisme respectueux et latent. Or la Franc-Maçonnerie est déiste en ce sens-là, quand elle n'est pas franchement athée. Aussi les Loges allemandes faisaient-elles tout dernièrement la déclaration suivante : « Les Francs-Maçons déistes sont *au-dessus* des divisions reli-

¹ Voir le *Rituel maçonnique*.

gieuses. Il ne faut pas seulement nous placer au-dessus des différentes religions, mais bien *au-dessus de toute croyance en un Dieu quelconque*¹. »

En France ils parlent comme en Allemagne. C'est le cri du cœur. *Le Monde maçonnique* disait en discutant le premier article des statuts de la Maçonnerie, où il est question de l'existence de Dieu et de l'immortalité de l'âme : « Eh quoi! dira-t-on, n'y a-t-il donc rien à exiger d'un homme pour qu'il soit digne d'être Maçon? — Rien, si ce n'est qu'il soit honnête homme. — Il rejette l'idée de Dieu? — Présentez-lui celle qui doit satisfaire sa raison. — Il doute de la vie future? — Prouvez-lui que le néant est contradictoire. — Il méconnaît les bases de la morale? — *Qu'importe!* s'il vit et agit comme s'il les admettait². »

La Franc-Maçonnerie, déiste ou athée, est donc la négation absolue de la Religion. Ce n'est pas moi qui le dis; c'est Proudhon, le frère Proudhon : « La Franc-Maçonnerie, écrivait-il, est *la négation même de l'élément religieux*. » Elle ne veut plus de Dieu ni de la Religion; elle veut l'exclure de l'éducation, des mœurs privées et publiques, de la vie humaine et de la mort. Ses écrivains les plus sérieux, surtout les modernes, sont à la tête du mouvement hideux d'athéisme et de matérialisme qui se remarque depuis quelques années; ils acclament avec bonheur les productions antichrétiennes les plus auda-

¹ *Gazette des Francs-Maçons*, 15 décembre 1866.

² Septembre 1866.

cieuses, telles que les journaux : *la Morale indépendante, la Libre-Pensée, la Libre-Conscience, la Solidarité*. « Nous souhaitons la bienvenue, disait naguère un journal franc-maçon, à tous nos nouveaux confrères, dont plusieurs rédacteurs sont d'anciens amis, et sommes heureux de constater que tous ces journaux, sans exception, sont dirigés par des Maçons, et que ceux-ci sont en majorité parmi les rédacteurs ¹. »

En Belgique et partout, c'est la Franc-Maçonnerie qui produit cette affreuse secte des *solidaires*, ainsi nommée parce qu'ils s'engagent vis-à-vis les uns des autres, par un pacte formel, à vivre sans religion et à mourir sans prêtre, comme des chiens.

Que tel ou tel Franc-Maçon ne tombe pas dans cet excès d'irréligion, nous l'accorderons sans peine ; mais, pour ce qui est de la Franc-Maçonnerie en elle même, elle dira tout ce qu'elle voudra, elle est une institution essentiellement impie, antichrétienne et athée.

XXIII

**Comme quoi la Maçonnerie se console de ses peines
dans le culte du soleil.**

Oui, du soleil, de la lune et des étoiles.

C'est au nom de la science et du progrès des lumières, dont elle a toujours la bouche pleine, que la Maçonnerie

¹ *Monde Maçonnique*, novembre 1866.

prétend que « DIEU n'est ni démontré ni démontrable ; » que la morale chrétienne, qui s'appuie sur la crainte et sur l'amour de DIEU, est puérile, inutile et immorale ; que Notre-Seigneur, ou bien n'a pas existé, ou bien n'a été qu'un homme comme les autres ; que le temps est venu d'en finir avec l'Église, avec le Pape, avec les prêtres. Et chose curieuse ! elle arrive, par les sentiers de sa soi-disant science et par le progrès de ses soi-disant lumières, à un excès de stupidité qu'on ne pourrait pas croire s'il n'était attesté par ses propres adeptes : savez-vous quel est, au fond, le Dieu vers lequel elle tourne ses regards ? C'est le soleil ! Oui, encore une fois, le soleil ; comme ces brutes à face humaine que l'on rencontre parfois dans les bas-fonds de notre société déchristianisée. Écoutez plutôt.

Dans l'initiation au grade de Maître, qui est le troisième de la Maçonnerie, voici ce que le Très-Respectable (!) dit en toutes lettres au nouvel élu : « L'Adoniram de la Franc-Maçonnerie, le même qu'Osiris, que Mithra, que Bacchus, que tous les dieux célébrés dans les mystères anciens, *est une des mille personnifications du soleil.* Adoniram, en effet, signifie en hébreu vie élevée, ce qui désigne bien la position du soleil par rapport à la terre... Dans toutes les cérémonies qui s'accomplissent en Loge, *vous reconnaîtrez constamment la même pensée.* Ainsi, notre association s'est mise sous l'invocation de saint Jean, *c'est-à-dire de Janus, le soleil des solstices.* Aussi est-ce aux deux solstices de l'année (21 juin et 21 décembre) que nous célébrons *la fête de notre patron*, avec un céré-

monial tout (g) astronomique. La table à laquelle nous prenons place a la forme d'un fer à cheval et figure la moitié du cercle du zodiaque : et dans les *travaux de table* (sic) nous offrons sept libations en l'honneur des sept planètes. »

Le F. . Rebold dit qu'on doit expliquer les miracles et les faits de la vie de Jésus par « des apparences solaires ». Le Fr. . Grand-Chancelier Renan déclare, dans la *Revue des Deux Mondes* (15 octobre 1863) que « le culte du soleil est le seul culte raisonnable et scientifique, » et que « le soleil est le Dieu particulier de notre planète !! » C'est textuel.

Le culte du soleil ! voilà donc le dernier mot de ces fortes têtes qui ne parlent que de progrès, que de lumière, que de science, et qui s'intitulent modestement « les sublimes Princes de la vérité ! » Voilà la signification *pieuse* de cet évangile de saint Jean que nous avons vu placer devant les yeux du profane, au début des épreuves de l'Apprenti ! Voilà la fameuse « lumière, » voilà « les flammes purificatoires » que le Vénérable donne généreusement à l'Apprenti ! Voilà le sens de « l'étoile flamboyante » et du cordon bleu passé en sautoir ! Le culte du soleil, le culte dégradant de la matière, le Dieu-Nature, ou pour mieux dire un athéisme d'autant plus honteux qu'il se couvre du voile de la morale et de la bienfaisance, et n'est pas seulement impie, mais de plus hypocrite : quelle punition pour l'orgueil de ces esprits forts !

Et la Franc-Maçonnerie ose se dire « l'origine et la source de toutes les vertus sociales » ; ce sont les paroles du

F. : Ragon); et encore « la philosophie la plus pure, l'origine des fables de tous les cultes (*sic*), le puits où la vérité semble s'être réfugiée!!! » Quelle impude nce!

C'est de ce puits ténébreux que sortent depuis près de deux siècles les flots de blasphèmes, d'impiétés, de négations audacieuses, de mensonges, de calomnies contre l'Église, de révoltes, de destructions, d'institutions sourdement athées, qui menacent la civilisation chrétienne d'une ruine totale! C'est de ce puits en particulier que sont sortis dans ces dernières années les blasphèmes de Renan et de Proudhon, blasphèmes sataniques, que les Loges ont fait passer dans toutes les langues. C'est de là que sortent chaque jour les puissances de toutes espèces qui se ruent contre Rome, qui ébranlent les assises de la Papauté, et qui voudraient découronner le Christ et son Vicaire.

Au fond, la doctrine des Francs-Maçons, c'est le matérialisme.

XXIV

De la presse maçonnique.

La Maçonnerie est d'une activité fiévreuse dans sa propagande : la paix dans le zèle est le caractère de la vérité; l'agitation est le caractère de l'erreur. La Maçonnerie s'agite prodigieusement. Ses moyens d'action sont variés et puissants; elle fait feu sur nous de tous côtés. Montrons-le, en nous bornant à la France.

Sa première arme, c'est la *presse*. Nous avons déjà vu qu'elle dirige indirectement la plupart des journaux. Elle a, en outre, des publications à elle, plus ou moins perverses, selon leur plus ou moins de franchise. Elle a d'abord le *Franc-Maçon*, revue mensuelle, anodine, fondée en 1847, à la veille de la révolution de février, et destinée à *éclairer* l'esprit et à réjouir le cœur de tous les Fr. Prudhommes. Elle est *respectueuse* pour la Religion, du moins dans la forme ; c'est le journal orthodoxe et mystique de la Maçonnerie. Les purs Maçons du progrès l'appellent impitoyablement « jésuite ».

Elle a ensuite le *Journal des initiés*, revue mensuelle aussi, publiée en deux cahiers semblables, dont le second s'appelle la *Renaissance*. Dans celui-là, on ne prononce pas le nom de Franc-Maçon ni de Franc-Maçonnerie ; c'est le « cahier de la propagande ; il *propage* l'œuvre de la Maçonnerie sans la nommer, afin d'écarter les préventions ¹. » O bonne foi ! ô candeur !

Elle a le *Monde maçonnique*, publication beaucoup plus avancée, par conséquent beaucoup plus *franche* et plus *maçonne*. Nous l'avons citée plusieurs fois déjà. Il fait la guerre aux deux autres, et les accuse d'être des arriérés, des formalistes ; pour lui, il est carrément libre-penseur, indépendant, bien au-dessus de toute idée religieuse. C'est le camp libéral, qui veut réformer la Maçonnerie extérieure et arriver à la suppression officielle du nom même « du Grand Architecte de l'Univers ». Ce parti fait

¹ Numéro de janvier 1867.

de grands progrès, quoiqu'il n'ait pu encore faire prédominer son sentiment. Bien que la plupart des Maçons-jésuites ne regardent cette formule traditionnelle que comme une pure formalité, qui laisse à tous les Frères la pleine liberté de l'athéisme, néanmoins les Maçons-libéraux tiennent à la suppression : cette vieillerie sent trop la Religion et peut avoir des dangers.

La Maçonnerie revendique encore comme siennes les feuilles abominables que nous citons tout à l'heure : *la Morale indépendante, la Libre-Pensée, la Libre-Conscience, la Solidarité*; et l'on ne voit pas ce qui empêcherait de compter parmi ses productions les plus pures, ou du moins parmi ses plus dévoués auxiliaires, un bon nombre de grands et petits journaux, tels que *le Siècle, l'Opinion nationale, l'Avenir national, le Temps, la Liberté, le Journal des Débats*. Ces feuilles, cependant, ne sentent pas le besoin de dater leurs numéros de l'année 5867. Elles laissent également dans une ombre discrète le jargon des Frères et amis, ainsi que le fameux signe sacramentel (.'.).

La Revue des Deux Mondes est, au même titre, au service de la Franc-Maçonnerie et de son œuvre sacrilège. Presque tous ses rédacteurs sont des rationalistes connus, ou des hérétiques; quelques-uns sont des athées, tels que Renan, Taine, Littré, etc.

Ainsi, en France, la presse est en grande partie maçonnique, c'est-à-dire anticatholique et antichrétienne. Quel danger pour la foi du peuple !

XXV

**Que la Franc-Maçonnerie commence à s'emparer de l'enfance
au moyen de l'enseignement et de l'éducation.**

Cette seconde arme est peut-être plus dangereuse encore que la première. La Maçonnerie semblait l'avoir un peu négligée : elle s'en aperçoit, et forme les projets que nous allons voir.

Par le Baptême, par le catéchisme et par la première Communion, l'Église fait les chrétiens et pose la base de leur vie religieuse. La Franc-Maçonnerie, qui est l'*anti*-Église, ne veut plus de tout cela ou, pour mieux dire, elle veut substituer à cette base chrétienne une base maçonnique, absolument étrangère au christianisme. Elle tâche d'abord de mettre le sceau maçonnique sur les tout petits enfants. Elle a une cérémonie d'adoption qui s'accomplit « sous l'éclat de la Lumière maçonnique, » et elle dit au pauvre enfant qu'elle adopte : « Que la Lumière maçonnique brille à tes yeux, comme plus tard nous la ferons briller à ton esprit¹. » De même que l'enfant baptisé devient chrétien et membre de l'Église, de même l'enfant *adopté* devient *Louveteau* ou *Louveton*, si c'est un garçon ; *Louvetonne*, si c'est une fille, et membre de la Franc-Maçonnerie. Ces Louveteaux, s'ils sont pauvres, ont droit aux secours des Frères.

¹ Le Fr. Ragon, *Rituel d'adoption des jeunes Louveteaux*.

Dans un hospice d'Avignon, une pauvre femme présentait naguère aux bonnes Sœurs un petit enfant de onze mois, en déclarant à la Supérieure qu'elle était de passage dans la ville, et en demandant quelques remèdes pour son enfant. La Religieuse, en caressant le petit malade, aperçut une médaille singulière suspendue à son cou. « Quelle est cette médaille? » demanda-t-elle à la mère. « C'est la médaille des Francs-Maçons, » lui répond la pauvre femme, et comme la Sœur lui en faisait des reproches, lui représentant que les Francs-Maçons étaient excommuniés, la malheureuse répondit sans détour : « En me présentant avec cette médaille devant le chef d'une Loge, j'en obtiendrai aussitôt un secours d'argent pour m'aider à continuer mon voyage. »

Il paraît que dans certains faubourgs de Paris le nombre des Louveteaux est très-considérable parmi les enfants de la classe ouvrière. Pauvres petits !

Mais c'est surtout par les écoles que la Franc-Maçonnerie veut accaparer les enfants. « Il faut préparer le monde profane à recevoir *nos principes*, disait le *Monde maçonnique* (octobre 5866). Je considère l'instruction primaire comme la pierre angulaire de notre édifice... L'instruction religieuse doit-elle être retranchée du programme?... Le principe d'autorité surnaturelle (c'est-à-dire la foi), *qui enlève à l'homme sa dignité, est inutile pour discipliner les enfants* (quelle absence de sens pratique!) *et susceptible de les conduire à l'abandon de toute morale* (quelle absence de sens moral!) *donc il est urgent d'y renoncer*. Nous enseignerons les droits et les devoirs au

nom de la liberté, de la conscience, de la raison et encore au nom de la solidarité. (Que voilà bien le *bagout* révolutionnaire, creux et sonore, qui avec ses grands mots ne sait pas ce qu'il dit!) La Maçonnerie doit être le moule de la société moderne; elle doit former des hommes *libres*. (Nous connaissons cette liberté.) Créer des écoles, surtout des écoles d'adultes, des orphelinats, *c'est le meilleur moyen de vulgariser la Franc-Maçonnerie.* »

Ces vœux, adoptés par un grand nombre de Loges, ont été sanctionnés et réalisés par un décret du Grand-Orient de France (en janvier 1867, ou pour parler chrétien, 1867). Ce décret porte « qu'il a été décidé en Conseil que le G. . Or. . se mettrait à la tête d'une œuvre ayant pour objet d'encourager et de propager l'instruction primaire, en décernant chaque année des récompenses, soit aux instituteurs et institutrices, soit aux élèves, et en créant, lorsque les circonstances le permettront, des écoles primaires et des classes d'adultes. » Puis la circulaire expose l'organisation de l'œuvre, que dirigeront les Loges ou des Comités nommés par elle, le mode des souscriptions et la nécessité de déployer du zèle, stipulant que les récompenses et les livres de caisses d'épargne seront accompagnés d'une médaille avec l'inscription suivante : « Grand-Orient de France. Encouragement à l'instruction primaire donné au nom des Maçons de l'Orient de... »

L'année suivante, on décida que quarante écoles primaires maçonniques seraient fondées dans les vingt arrondissements de Paris; deux dans chaque arrondisse-

ment; l'une, pour les petits garçons; l'autre, pour les petites filles.

La propagande des écoles protestantes est certes bien dangereuse; mais celle-ci, si je ne me trompe, le sera bien autrement.

Pour compléter la chose, le *Monde maçonnique* (janvier 1867) nous annonce « la rédaction d'un *Catéchisme de morale* à l'usage et à la portée des enfants; un catéchisme qui leur apprendra à écouter leur conscience plutôt que la tradition (c'est-à-dire plutôt que la Religion et l'Église), à être vertueux par principe (comme si les chrétiens n'étaient pas vertueux par principe!), avec conviction (comme si la foi n'était pas la plus sérieuse de toutes les convictions et même la seule sérieuse!) et avec désintéressement (comme si l'espérance du ciel et la crainte de l'enfer nous empêchaient de servir et d'aimer Dieu purement!) » Au mois de juin 1867, un prix de *cinq cents francs* a dû être décerné à cet effet.

Enfin, en novembre 1866, a été inaugurée par les Maçons d'Alsace une *ligue de l'enseignement* pour la France, à l'imitation de celle qui fonctionne en Belgique depuis 1864. Cette ligue a pour principe fondamental « de ne servir les intérêts particuliers d'*aucune opinion religieuse*, » en d'autres termes de proscrire absolument la foi dans l'enseignement et dans l'éducation. Le Fr. Macé, promoteur de cette ligue impie, avait recueilli au bout d'un mois des souscriptions nombreuses, et le *Monde maçonnique* déclarait (février 1867) que « les Maçons doivent adhérer en masse à cette ligue bienfaisante et que les Loges doi-

vent étudier dans la paix de leurs Temples (*sic*) les meilleurs moyens de la rendre efficace ».

Et il y a en France seize cent mille Maçons : qu'on juge si le péril est chimérique ! Avis non-seulement aux pasteurs des âmes, mais encore aux pères de famille qui conservent en leur cœur la moindre étincelle de foi !

XXVI

Comment la Franc-Maçonnerie étend son action sur les jeunes filles.

Avant de parler de la Franc-Maçonnerie féminine, signalons rapidement une nouvelle institution maçonnique, très-dangereuse : *les écoles professionnelles* pour les jeunes filles.

L'école professionnelle a pour but de développer l'instruction primaire, et de préparer les jeunes filles de la classe ouvrière aisée ou du petit commerce aux diverses professions particulières où elles pourront honorablement gagner leur vie. Rien de meilleur en soi ; rien de plus utile. Les Francs-Maçons, comprenant l'importance du rôle de la femme dans le monde, viennent de fonder à Paris des écoles professionnelles. Ils ont, dit-on, de vastes projets à cet égard. Déjà plusieurs grandes écoles sont ouvertes et fonctionnent sous la protection des Loges. Elles sont dirigées par des dames et institutrices qui jouissent de leur confiance.

Nous n'avons rien à dire sur le côté matériel de ces établissements : l'intelligence et le dévouement peuvent, à eux seuls, vaincre de grandes difficultés et obtenir des résultats sérieux. Mais ce que nous devons à la fois signaler et déplorer ici, c'est le principe d'athéisme pratique, le principe fondamental de la Maçonnerie, qui inspire l'institution de ces écoles ; c'est un système positif d'indifférence religieuse ; c'est l'exclusion de toute idée de DIEU, posée comme base de l'éducation. Dans ces écoles, il est expressément interdit d'émettre une idée de religion, même vague et générale, et l'on ne plaisante point sur ce point ; tout dernièrement une maîtresse, à qui le nom de DIEU avait échappé par mégarde, fut immédiatement et impitoyablement éconduite. On reconnaît là la célèbre *tolérance* des libres-penseurs.

Ces écoles sont, pour les filles, avant tout une école de « morale indépendante ». Elles sont une pépinière de femmes libres. *Le Monde maçonnique* admire et exalte cette éducation. « Quant à la morale, dit-il dans un compte rendu (septembre 1866), elle n'est pas plus juive que protestante ; elle est *la morale*, cette morale universelle que toute femme et tout homme portent en ce monde ; » mais qui, obscurcie malheureusement par le péché originel, a tellement besoin de la Religion, que sans Religion il ne peut y avoir et il n'y a pas de morale. D'ailleurs, la morale, qu'est-ce, sinon l'accomplissement du devoir ? Et l'homme n'a-t-il pas pour *premier devoir* sur la terre de connaître son DIEU, de l'aimer et de le servir ? C'est ce que réalise la Religion : et c'est ce que

rejette la Franc-Maçonnerie, dont la prétendue morale est ainsi essentiellement antimorale.

Il y a déjà plus de *trois cents* jeunes filles dans les écoles professionnelles maçonniques de Paris. Là-dessus le même journal s'écrie : « Que font donc les départements ? Comment ! après un tel exemple parti de Paris, il ne se trouvera pas dans les principales villes de France quelques *femmes à l'esprit indépendant* et assez libres pour imiter ce beau dévouement ? »

Ces écoles sont d'autant plus dangereuses que leur caractère antichrétien est tout à fait négatif. Quelles femmes, quelles mères de famille cela nous prépare !

XXVII

De la Franc-Maçonnerie d'ADOPTION ou Franc-Maçonnerie des Dames.

Il y a des *Franches-Maçonnnes*, comme il y a des Francs-Maçons. Au premier abord, cela étonne ; car il s'agit avant tout de garder des secrets. Mais les Francs-Maçons, paraît-il, ont confiance dans « les femmes qu'ils estiment le plus, » et auxquelles ils adjugent la paire de gants que leur donne officiellement le Vénérable.

Cette Maçonnerie féminine paraît avoir commencé vers le milieu du dernier siècle. Louis-Philippe-Égalité, alors duc d'Orléans et Grand-Maître de l'Ordre, offrit sa paire de gants à M^{me} de Genlis et donna une impulsion extraordinaire à la Maçonnerie androgène (androgyné

veut dire homme et femme). La curiosité, l'attrait du plaisir et plus encore l'attrait de l'inconnu, l'esprit d'irréligion, et la puissance magique du fruit défendu, firent affluer vers la Franc-Maçonnerie toutes les Dames qui brûlaient d'être *libres*; et dans leur nombre on put compter malheureusement les noms les plus brillants. On le voit par une lettre de l'infortunée reine Marie-Antoinette à sa sœur la reine Marie-Christine, en date du 26 février 1781 : « Je crois que vous vous frappez beaucoup trop de la Franc-Maçonnerie..., écrivait-elle. Ici tout le monde en est... Ces jours derniers la Princesse de Lamballe a été nommée Grande-Maîtresse dans une Loge; elle m'a raconté toutes les jolies choses qu'on lui a dites. » Hélas! pauvres femmes! on leur préparait dès lors le traitement destiné par la secte « aux Princes, aux bigots et à la noblesse¹ ».

Là, comme dans la Maçonnerie masculine, on ne laissait voir les choses qu'autant qu'on le voulait bien, et l'autorité abusée n'attachait aucune importance à une association qui passait partout pour n'être qu'une société de bienfaisance et de plaisir. Mais derrière les réunions joyeuses, il y avait d'infâmes mystères : ce n'était plus, comme dans l'autre Maçonnerie, le culte de la vengeance; c'était le culte de la volupté, d'autant plus dangereux qu'il était voilé de rites mystérieux, assaisonné par le secret, et favorisé par l'esprit d'irréligion si fort à la mode dans le siècle de Voltaire.

¹ Voir au chapitre XVIII.

La Loge de ces Maçonnes ne s'appelait plus Loge, mais bien *Temple de l'Amour*. C'était d'un pastoral tout à fait touchant. La porte du *Temple de l'Amour* s'appelait (sans doute par antiphrase) la porte de la *Vertu* (c'est par là qu'elle s'en allait, si elle n'était partie déjà). Le Fr. : Maçon qui introduisait les postulants s'appelait F. : *Sentiment* (c'est en toutes lettres dans le Rituel), et la Sœur Maçonne qui introduisait les aspirantes et les soupirantes s'appelait Sœur *Discrétion*. Le Grand-Maître demandait à la récipiendaire : « Quel âge avez-vous ? » La réponse était aussi naïve mais plus tendre que celle du Maçon : « J'ai sept ans ; » ici la colombe aspirante roucoulait précieusement : « J'ai l'âge de plaire et d'aimer. » C'était du dernier tendre.

Les Maçons de ce rite étaient les *Chevaliers de la Rose*, et les Maçonnes étaient les *Nymphes de la Rose*. Ces *Chevaliers* et ces *Nymphes* allaient toujours deux à deux dans tous leurs *travaux* maçonniques. Le Temple était tout fleuri et tout charmant ; les *tenues* étaient présidées par un Grand-Maître et une Grande-Maitresse. Il n'y avait plus là d'épées nues, ni de cadres de papier, ni de caverne, ni de sombres mascarades. C'étaient des voyages sentimentaux, des serments prêtés par l'aspirante de la manière la plus galante du monde : elle s'asseyait à la place du Grand-Maître, et celui-ci, comme un grand nigaud, était agenouillé à ses pieds. Mais ce qu'il y avait de plus touchant, c'était un certain voyage à l'*île de la félicité*, où se terminait l'initiation : là, on enlevait le bandeau qui couvrait les beaux yeux de la *Nymphe* ;

elle se trouvait devant un autel (ô piété!), devant l'autel et les statues, ou plutôt les idoles de Vénus et de Cupidon, et elle offrait un *pur* encens au patron et à la patronne du Temple.

Assurément madame de Lamballe et les Dames bien élevées ne voyaient dans ces fadaises que des amusements et des galanteries sans conséquence; mais pour le grand nombre, ces réunions étaient loin d'être innocentes; et les hommes pervers qui dirigeaient secrètement cette branche de l'Ordre maçonnique s'en servaient pour corrompre à la fois et les esprits et les cœurs, pour détacher de plus en plus les femmes de la Religion, de la famille, du respect de l'autorité et du respect des traditions.

La révolution française noya dans le sang et les *Chevaliers* et les *Nymphes de la Rose*.

Sous l'empire, la Franc-Maçonnerie féminine reprit un nouvel essor : presque tous les officiers étaient Maçons, et ils contribuèrent beaucoup à relever et à répandre dans toute l'Europe une institution qui favorisait si merveilleusement leurs penchants irréguliers et libertins. En 1830, nouvelle floraison de Franches-Maçonnnes. La Franc-Maçonnerie fonde de grandes espérances sur le concours des femmes. « Quand voudra-t-on comprendre, s'écrie sentimentalement le Fr. Ragon, que pour rendre à l'Ordre son attrait irrésistible et son antique splendeur; *aux mœurs publiques, leur pureté (!!!), leur vérité purgée d'hypocrisie (!)*, à l'éducation domestique, pleine encore de préjugés, son rayonnement humanitaire,

il s'agira d'admettre aux travaux maçonniques les femmes qui, par leurs vertus (les *vertus* de la femme libre !) honorent leur sexe et leur patrie ? Leur présence rendra les séances *plus intéressantes* ; leurs discours (les *discours* de la femme libre) exciteront l'émulation ; les Ateliers *s'épuront*, comme la nature printanière s'épure aux rayons vivifiants d'un soleil nouveau'. » Pour le coup, ce sera tout de bon le culte du Soleil.

Dans la Maçonnerie des femmes il y a, comme du côté des hommes, des Apprenties, des Compagnonnes et des Maîtresses-Maçons. Il y a aussi des élevés, grades, des *Maîtresses-Parfaites*, des *Sublimes-Écossaises*, des *Élues*, des *Chevalières de la Colombe*, des *Chevalières de la joie*, des Rose-Croix ou *Chevalières de la Bienfaisance*, des *Princesses de la Couronne* ou *Souveraines-Maçons*. Malheureusement l'*Annuaire* du F. : Pinon garde discrètement le silence sur cette branche colombine de la Maçonnerie.

Il y a des rites et tout un cérémonial, comme dans la Maçonnerie masculine. Sur le seuil de la « Porte de la Vertu, » est placée l'image de madame de Genlis, que la Maçonnerie a surnommée, « *la mère de l'Église !* » Cette chaste Mère a été canonisée, dit-on, par Philippe-Égalité.

Ce qu'il y a de curieux, c'est l'apostrophe dure, mais très-sensée, que le Grand-Maitre, majestueusement assis aux côtés de la Grande-Maitresse, adresse à l'aspirante Apprentie, dès le début des épreuves. « Il lui fait observer

¹ Le Fr. : Ragon, *Manuel complet de la Maçonnerie d'adoption*, p. 140 et 141.

la haute imprudence qu'elle a commise en s'exposant ainsi, seule et sans appui, dans une société dont elle ignore la composition et les mœurs, et où sa pudeur pouvait être en danger¹. »

Les Maçonnes sont affublées, comme les Maçons, du fameux tablier. Le signe *général* auquel elles se reconnaissent est très-simple : « Les deux mains l'une sur l'autre, la droite couvrant la gauche et tombant sur le tablier. » Elles se reconnaissent pour Apprenties « en avançant réciproquement la main droite ouverte, les doigts rapprochés, et en plaçant les mains l'une sur l'autre par l'intérieur ; pour compagnonnes « en se prenant mutuellement la main droite, de sorte que les deux pouces soient croisés, et le doigt du milieu étendu sur le poignet ; » pour Maîtresses, « en se présentant mutuellement l'index et le doigt du milieu de la main droite, en les portant les uns sur les autres en longueur, de manière à se toucher par l'intérieur ; ensuite, en appuyant tour à tour le pouce droit sur les jointures des deux doigts près de l'ongle. » Elles ont encore d'autres signes qui exigent des doigts de sorcières ; par exemple : « Se prendre (mutuellement?) l'oreille gauche avec le pouce et le petit doigt de la main droite, le reste de la main allongé sur la joue » (jusqu'à l'autre oreille) ; « se prendre (toujours mutuellement?) le bout du nez avec le pouce et l'index de la main droite, le reste de la main couvrant les *deux* yeux » (un vrai tour de force) ; « placer

¹ Le Fr. Ragon, *Manuel complet de la Maçonnerie d'adoption*, p. 25 et 26.

la main gauche sur le visage, le petit doigt sur la bouche, l'annulaire sous le nez, le doigt du milieu et l'index sur l'œil, et le pouce sur l'oreille gauche. » Les deux mots de passe que les Maçonnes paraissent affectionner le plus sont *Eva* et *Babel* ; sans doute, par dévotion au fruit défendu, et par une horreur bien légitime pour la confusion des *langues*. C'est le grave F. : Ragon, l'auteur sacré et officiel, qui nous donne ces précieux détails.

Cette Maçonnerie est plus répandue qu'on ne le pense, car elle compte beaucoup de rites ou obédiences : le rite de *Cagliostro*, le rite des *Dames écossaises de la colline de Mont-Thabor*, l'*Ordre du Palladium* ou *Souverain Conseil de la Sagesse*, l'*Ordre de la Félicité*, l'*Ordre des Chevaliers et Chevalières de l'Ancre*, l'*Ordre de la Persévérance*, et d'autres encore.

Il y aurait mille choses à dire et des choses fort curieuses sur la Franc-Maçonnerie des Dames. Nous en citerons un seul exemple, toujours puisé à la même source officielle. C'est le récit du cérémonial d'un banquet de Sœurs-Maçonnes.

XXVIII

Un banquet de Sœurs-Maçonnes.

Nous avons déjà vu que dans cet Ordre-là on mange et on boit beaucoup. Du côté des Dames, c'est comme du côté des hommes : le banquet sacré, le banque

fraternel, le libre banquet est un des *travaux* les plus sérieux de la Maçonnerie du dehors. D'après les statuts que ces femmes fortes observent religieusement, « les Dames ne s'assemblent jamais seules ; elles sont toujours aidées dans leurs *travaux* par des Maçons ». Dans le *travail* de la table, les Maçons et les Maçonnes sont donc côte à côte. La « séance est bien plus intéressante ». Voici ce qu'en dit le Rituel de l'éternel F. : Ragon :

D'abord le banquet s'appelle *Loge de table*. « Il y a cinq santés d'obligations. (En sortant de là, la Sœur-Maçonne doit souvent tourner à la Sœur grise, et la femme libre à la femme ivre.) Première santé. La Grande-Maitresse-frappe un coup : toute mastication cesse (*sic*) ; chacun se met à l'*ordre de table*, c'est-à-dire qu'il pose les quatre doigts unis de la main droite sur la table, le pouce écarté le long du bord et formant l'équerre. Elle dit : « Chères SS. : *Inspectrice et Dépositaire*, faites aligner et garnir « les *lampes* pour une santé que le Gr. : M. : « et moi avons à vous proposer ! » Les lampes de ces femmes libres, ce sont les verres, les verres à boire : c'est là qu'elles puisent la lumière, la force et la liberté. *Garnir la lampe* veut dire remplir le verre.

« L'annonce étant portée et exécutée, la S. : Inspectrice dit après avoir frappé (et bu ?) un coup : « Grande-Maitresse, les lampes sont alignées « et garnies ».

« La Gr. : M. : frappe un coup et dit : « Debout et à « l'ordre ! glaive en main ! » et elles prennent toutes le couteau de la main gauche. « Ch. : FF. : et TT. :

Ch. : SS. : , la santé que nous avons la faveur et l'honneur de porter est celle des Rois-Maçons ; c'est pour des santéssi chères à nos cœurs que nous devons nous joindre pour *souffler nos lampes* à leur gloire ! »

« Les annonces faites, la Gr. : M. : commande *l'exercice* : Main droite aux lampes ! — Haut les lampes ! — Soufflez les lampes d'un seul trait ! » (La Maçonne se montre ici femme de plus en plus forte : elle souffle sa lampe comme une allumette et boit comme un trou. Quels dragons ! S'il y a *Nymphes de la Rose*, il y a aussi *Nymphes de la Lampe* !)

Mais l'exercice n'est pas fini, et la Gr. : M. : reprend : « Lampe en avant ! (c'est-à-dire, comme l'explique le fidèle Fr. : Ragon : cinq fois sur le cœur et revenir en avant). — Posez les lampes ! (ce qui doit se faire en cinq temps, ajoute le Rituel). Enfin, on dit cinq fois Eva ¹. »

Telle est la première santé, le premier exercice de ce belliqueux banquet. Au cinquième exercice, à force de souffler les lampes, la pauvre Sœur doit branler au manche et décrire des courbes en allant la vingt-quatrième et la vingt-cinquième fois « du cœur en avant ». Pour retourner au logis, elle doit avoir besoin du bras fraternel de son maçonnique compère.

¹ *Manuel complet de la Maçonnerie d'adoption*, p. 35.

XXIX

**Si la Maçonnerie féminine se borne aux banquets
et aux amusements.**

Le poignard maçonnique, sacrilège et impie, est caché sous les amusements plus ou moins inconvenants de cette Maçonnerie androgyne ; et les sociétés secrètes entendent tirer un parti très-sérieux de ces sottes créatures que l'incrédulité, l'orgueil, la vanité, l'amour du plaisir et surtout la curiosité poussent dans les grades extérieurs. Comme celle des hommes, la Maçonnerie publique des femmes n'est qu'un vivier où la Maçonnerie occulte engraisse ses carpes pour les pêcher quand le moment semble venu. Ce moment, c'est l'initiation de la Maîtresse-Maçonne au grade *secret* de *Parfaite-Maîtresse*.

Avant tout, on exige d'elle le serment terrible qui l'enchaîne à la secte pour toute la vie. « Je jure, dit-elle, je promets de tenir fidèlement dans mon cœur les *secrets des Francs-Maçons et de la Franc-Maçonnerie. Je m'y oblige sous peine d'être coupée en pièces par le glaive de l'Ange exterminateur.* »

Le G. . M. . la proclame aussitôt *Parfaite-Maîtresse* et lui adresse ces paroles : « Ma chère, maintenant que nous vous avons initiée aux arcanes symboliques de la Maçonnerie, maintenant que la lumière de la vérité a rayonné sur vos pupilles, les erreurs, les superstitions et

les préjugés (c'est-à-dire la foi et la crainte de Dieu) que vous conserviez peut-être encore dans quelque recoin de votre cerveau sont dissipés. Une tâche ardue , mais sublime , *vous est dorénavant imposée* (nous y voilà , écoutons). *La première de vos obligations sera d'aigrir le peuple contre les prêtres et contre les rois. Au café, au théâtre, dans les soirées, partout, travaillez dans cette intention SACRO-SAINTE.*

« Il ne me reste plus qu'un secret à vous révéler, et nous en parlerons à voix basse. » Et il lui déclare que le complément final de la mission sacrée de la Maçonnerie « est l'anéantissement de toute autorité religieuse et monarchique ».

Il y a donc quelque chose de fort sérieux, non-seulement au point de vue des mœurs, mais encore au point de vue de la foi et de l'avenir de l'Église, dans cette ridicule initiation des femmes à la Franc-Maçonnerie. Les sectaires savent tout le profit qu'on peut tirer des femmes; ils savent que la femme, une fois lancée dans les voies de l'impiété et de la vengeance, est plus féroce, plus tenace que lui. Faut-il s'étonner s'ils voient avec bonheur les femmes s'affilier à leur Ordre, et s'ils déclarent hautement que « fonder des Loges de Dames, ce serait faire un pas de géant dans la voie du progrès humanitaire » ? Ces paroles sont du *Monde maçonnique* (octobre 1866). On sait que leur « progrès humanitaire », c'est tout simplement l'antichristianisme.

XXX

**Que l'Église a très-justement frappé d'anathème
la Franc-Maçonnerie tout entière ,
sans aucune restriction.**

La Franc-Maçonnerie se dit innocente, calomniée, injustement condamnée par l'Église.

Nous en savons assez pour apprécier et cette prétendue innocence et cette prétendue injustice.

La Maçonnerie croit-elle à l'autorité divine du Souverain-Pontife de l'Église catholique ? Se soumet-elle au Pape en toutes choses, comme DIEU l'ordonne ? Non, mille fois non. Croit-elle en la divinité de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ? Non. Croit-elle en DIEU, Père, Fils et Saint-Esprit, tel qu'il est, tel qu'il s'est révélé au monde, tel qu'il veut être adoré ? Non. Donc elle est, au premier chef, coupable de révolte, d'impiété, d'hérésie, de blasphème ; donc elle est anticatholique, antichrétienne, athée. Donc elle est condamnable, et lorsqu'elle a été condamnée par le Saint-Siège, elle a été justement et très-justement condamnée.

A un autre point de vue, moins exclusivement chrétien, la Franc-Maçonnerie, non-seulement celle qui est occulte et que tous les honnêtes gens réprouvent, mais encore celle qui est publique et extérieure, celle dont les règlements sont connus et presque livrés au public, est une institution dangereuse, perverse, immorale, con-

traire aux lois les plus élémentaires de la justice humaine et du bon ordre des sociétés. Je n'en veux qu'une seule preuve : c'est le serment maçonnique et la peine de mort qui en punit la violation.

La Franc-Maçonnerie ne peut le nier : au premier pas de l'initiation, à l'entrée même des Loges par le grade d'Apprenti, au moment où tombe le bandeau qui a couvert jusque-là les yeux du postulant, celui-ci voit toutes les épées nues des assistants dirigées contre sa poitrine, et il entend tous les Frères s'écrier : « Que Dieu punisse le traître ! » Et le Vénérable ajoute, après l'avoir rassuré : « *Si vous veniez à trahir la Franc-Maçonnerie, aucun lieu de la terre ne vous offrirait un abri contre ses armes vengeresses.* » Ceci est-il vrai, oui ou non ? — Est-il vrai, oui ou non, que pour être Franc-Maçon, pour être reçu à ce premier grade d'Apprenti, il faut prêter le serment exécrable que nous avons rapporté tout au long, et qui est textuellement tiré du Rituel de l'ordre maçonnique¹ ?

Il est impossible de nier ces deux faits. Or, je le demande à tout honnête homme, à tout magistrat, qu'est-ce qu'une société particulière, qui, en dehors de la société civile, menace de mort, froidement et officiellement, tous ceux de ses membres qui ne seraient pas fidèles à ses lois ? Qu'est-ce qu'une société particulière qui ose dire : Si vous m'êtes infidèles, *aucun lieu de la terre ne vous offrira un abri contre mes armes vengeresses* ? Qu'est-ce que cette menace, sinon la menace du meurtre et de l'as-

¹ Voir au ch. VIII.

sassinat? Or, c'est là un crime qui tombe sous le coup de la loi dans tous les pays civilisés.

Qu'est-ce, je le demande encore, que cet ignoble amas d'imprécations qui accompagnent, ou plutôt qui constituent le serment maçonnique? Un chrétien, un homme de bien, un honnête homme peut-il, en conscience, se donner ainsi, corps et âme, sous peine de mort, à une société quelconque, en dehors de la sainte Église? La société qui impose à tous ses membres sans exception, et qui reçoit un pareil serment; une société particulière qui, au mépris de toutes les lois divines et humaines, s'arroe des droits aussi exorbitants et en particulier le droit de vie et de mort sur les millions d'hommes qui la composent, est une société profondément, essentiellement immorale, et le glaive de l'Église la frappe justement toutes les fois qu'il la frappe.

Ainsi, condamnable au double point de vue de la raison et de la foi, la Franc-Maçonnerie a été justement condamnée par le Saint-Siège, qui, en cette circonstance comme en tant d'autres, a rempli courageusement la mission salutaire que Dieu lui a confiée. Chargée d'enseigner tous les peuples, de proclamer et de défendre la vérité, de juger, de démasquer, de condamner et de poursuivre l'erreur et le mal, la sainte Église a solennellement frappé de ses anathèmes la Franc-Maçonnerie, à tous ses degrés et sous toutes ses formes. Elle a *excommunié*, c'est-à-dire retranché de son sein, tous les chrétiens, *quels qu'ils soient*, qui oseraient s'y affilier, malgré sa défense formelle.

Tout Franc-Maçon est donc excommunié, et justement excommunié; les simples Apprentis comme les Grands-Orients et les Grands-Maîtres, les grands personages comme les petits, les Maçonnes comme les Maçons, les affiliés des Loges comme les adeptes des arrière-Loges.

XXXI

Des condamnations formelles portées par les Souverains-Pontifes contre la Franc-Maçonnerie.

Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a dit dans l'Évangile : « *Si quelqu'un n'écoute pas l'Église, qu'il soit pour vous comme un païen.* » Or l'Église, par la grande voix des Papes, a solennellement et formellement condamné la Franc-Maçonnerie.

Dès la première moitié du dernier siècle, lorsque la Maçonnerie s'organisa plus ouvertement en Europe, le Pape Clément XII la condamna par une Bulle datée du 27 avril 1738. « Réfléchissant, dit le Pape, sur les grands maux que ces sociétés clandestines nous donnent lieu de craindre, soit pour la tranquillité des États, soit pour le salut des âmes, après avoir pris conseil de Nos vénérables Frères les Cardinaux, de Notre propre mouvement et de la plénitude de la puissance Apostolique, Nous avons statué et décrété que les dites sociétés, assemblées ou réunions de *Francs-Maçons*, quelque nom

qu'ils prennent, doivent être condamnées et proscrites, ainsi que Nous les condamnons et proscrivons par la présente Constitution, dont l'effet doit durer à perpétuité. »

« A ces fins, ajoute-t-il, en vertu de la sainte obéissance, Nous défendons à tous les fidèles chrétiens et à chacun d'eux en particulier, de quelque état, dignité ou condition qu'ils soient, clercs ou laïques, séculiers ou réguliers, d'établir, de propager, de favoriser la société dite des Francs-Maçons, de la recevoir dans leurs maisons, de s'y agréger et d'assister à ses réunions, *sous peine d'excommunication à encourir par le seul fait sans nouvelle déclaration*, et spécialement réservée à Nous et à Nos successeurs, en sorte que personne ne puisse en absoudre sans Notre autorisation, excepté à l'article de la mort. »

Du temps du Pape Benoît XIV, quelques personnes cherchaient à faire croire que la Constitution de Clément XII n'était plus en vigueur, et que ceux qui alors s'agrégeaient à la société des Francs-Maçons n'encourraient pas la peine d'excommunication. Après avoir sérieusement examiné la question, cet illustre Pontife s'empressa de les détromper, et par sa Bulle du 18 mai 1751 il confirma la Constitution de son prédécesseur dans toutes ses dispositions. « Afin que personne ne puisse Nous accuser, dit-il, d'avoir manqué à ce que la prudence exige de Nous, Nous avons résolu de renouveler la Constitution de Notre prédécesseur, en l'insérant mot à mot dans les présentes Lettres; ainsi, agissant de science cer-

taine et en vertu de la plénitude de la puissance Apostolique, Nous la confirmons, Nous la renouvelons, et Nous voulons et décrétons qu'elle soit dès aujourd'hui mise en vigueur comme si elle était publiée pour la première fois. »

La société dite des Carbonari, qui, au commencement de ce siècle, envahit toute l'Europe et surtout l'Italie, n'était, comme nous l'avons vu, qu'une ramification de la Franc-Maçonnerie. Dans sa Bulle du 13 septembre 1821, le Pape Pie VII en expose les principaux caractères; il montre sa connexion intime avec l'Ordre maçonnique; il indique tous les maux qu'elle donne lieu de craindre à la religion et à la société chrétienne; et ces maux ne se sont que trop réalisés depuis lors jusqu'à nos jours. Par cette Constitution, le vénérable Pie VII porte la même peine d'excommunication, spécialement réservée au Siège Apostolique, contre tous ceux qui s'y agrégeraient ou qui la favoriseraient d'une manière quelconque.

En 1825, le Pape Léon XII, considérant toutes les sociétés secrètes dans leur ensemble, envisageait avec frayeur tous les maux que la Religion et l'État avaient à en redouter; il voyait avec une profonde douleur qu'on y prêchait l'indifférence religieuse, qu'on y affiliait des hommes de toute religion et de toute croyance, qu'on s'attribuait le droit de vie et de mort sur ceux qui violaient les secrets des Loges et sur ceux qui refusaient d'exécuter les ordres criminels qui leur étaient intimés; il était effrayé du profond mépris qu'on y professait pour toute autorité. En conséquence, par sa Bulle du 13 mars

1825, il renouvela d'une manière très-expresse les Constitutions publiées contre les sociétés secrètes et en particulier contre les Francs-Maçons par ses prédécesseurs Clément XII, Benoît XIV et Pie VII, et défendit, comme eux, à tous les fidèles de s'y associer et d'en faire partie à un titre quelconque, sous peine d'excommunication à encourir de fait et spécialement réservée au Saint-Siège, en sorte que le Pape seul pût en absoudre excepté en cas de mort.

Enfin, dans son Allocution du 25 septembre 1865, N. S. P. le Pape Pie IX déplore, comme ses prédécesseurs, tous les maux causés à la religion catholique et à la civilisation chrétienne par les sociétés secrètes en général et par celle des Francs-Maçons en particulier. Il renouvelle toutes les dispositions contenues dans les Constitutions Apostoliques des Papes Clément XII, Benoît XIV, Pie VII et Léon XII, et spécialement la peine d'excommunication qui s'y trouve portée contre tous ceux qui y sont affiliés ou qui les favorisent d'une manière quelconque. Il exhorte les fidèles qui auraient eu le malheur de s'y agréger, à les abandonner sans délai pour mettre leur salut en sûreté, et en même temps il exhorte vivement ceux qui ont eu le bonheur de s'en tenir éloignés jusqu'ici de ne jamais se laisser entraîner dans ce dangereux abîme.

Donc plus de doute possible : tous ceux qui s'affilient à la société des Francs-Maçons encourent, par le fait même de cette affiliation, les peines portées contre eux par Clément XII, en 1738, par Benoît XIV en 1751, par Pie VII en 1821, par Léon XII en 1825 et par le Pape

Pie IX le 25 septembre 1865. Ils sont formellement excommuniés ; ils n'ont plus part aux prières de l'Église ; ils ne doivent plus assister au saint sacrifice de la Messe, ni aux autres Offices publics, ni recevoir les sacrements. S'ils meurent en cet état, ils n'ont plus droit à la sépulture ecclésiastique, parce que l'Église ne les compte plus au nombre de ses enfants.

Ou catholique, ou Franc-Maçon ; il n'y a pas de milieu. « On ne peut être en même temps Franc-Maçon et catholique¹. »

XXXII

Ce que nous devons faire en face de la grande conspiration antichrétienne.

L'Église est si puissamment constituée, qu'elle n'a qu'à être elle-même pour déjouer *tous* les complots de *tous* ses ennemis. Tous tant que nous sommes, soyons de vrais chrétiens, de sérieux catholiques, et cela suffira.

L'union fait la force. Nos ennemis le comprennent ; leur force est dans leur union, et leur union est dans leur obéissance. Soyons unis plus qu'eux, et pour cela obéissons mieux qu'eux. Toute l'Église catholique se résume en deux paroles : OBÉISSANCE et AMOUR. Obéissons en aimant ; aimons en obéissant.

D'abord et par-dessus tout, obéissons *en toutes choses*

¹ *Le Monde maçonnique*, mai 1866, p. 6.

au Chef de la sainte Église, à N. S. P. le Pape, Vicaire de JÉSUS-CHRIST, Pasteur et Docteur infaillible de tous les chrétiens.

Pour être sûr d'obéir au Pape, obéissons à notre Évêque, à notre curé, à notre confesseur. En leur obéissant, nous n'obéissons pas à des hommes, mais à DIEU même, qui par eux nous enseigne, nous conduit, nous pardonne et nous fait marcher dans la droite voie. Autant l'obéissance maçonnique est aveugle, folle, absurde, coupable, sacrilège ; autant l'obéissance catholique est raisonnée, raisonnable, légitime, noble, sainte et méritoire. Quoi de plus beau que d'obéir à DIEU ?

A l'obéissance joignons l'amour. L'âme de l'union, c'est l'amour. Aimons-nous les uns les autres, chrétiennement, efficacement ; si nous sommes riches, aimons les pauvres : ce sont nos frères, et c'est JÉSUS-CHRIST que nous aimons, que nous assistons en leur personne. Aimons nos prêtres, et entourons-les de toutes sortes de respects ; aimons notre Évêque, qui est le père et le pasteur de nos âmes ; et plus encore, aimons le Pape. Voilà *la vraie fraternité*, dont la fraternité des Maçons est le travestissement impie, comme leur liberté et leur égalité sont le travestissement de la vraie liberté chrétienne et de la vraie égalité. Les hommes ne sont réellement égaux que devant DIEU ; ils ne sont réellement libres qu'en devenant les enfants de DIEU.

La Franc-Maçonnerie nous attaque par la presse : tenons-nous sur nos gardes ; ne lisons jamais les mauvais journaux ; instruisons-nous à fond des vérités de la foi ;

si nous le pouvons, répandons autour de nous les bons livres catholiques. Un bon livre est un petit missionnaire, qui bien souvent convertit celui qui le porte.

La Franc-Maçonnerie veut nous ravir les âmes de nos enfants ; réagissons énergiquement, et du mal faisons sortir le bien. Redoublons de zèle pour sauver et sanctifier les enfants, pour les instruire, pour préparer à l'Église de vaillants soldats. Pères et mères, n'oubliez pas que vous avez charge d'âmes, et qu'une éducation qui n'est pas foncièrement chrétienne serait aujourd'hui plus que jamais un immense danger pour vos enfants.

Enfin, ranimons autour de nous l'esprit de famille, auquel les sectes maçonniques veulent substituer je ne sais quelle chimère soi-disant patriotique, qui n'est bonne qu'à exalter l'imagination et à faire perdre la tête. Soyons-en bien convaincus : le remède de tout le venin maçonnique consiste uniquement à être des chrétiens véritables, à substituer à l'orgueil l'humilité, l'obéissance et la foi, à aimer véritablement Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST de tout notre cœur, de toute notre âme et de toutes nos forces.

Si nous ne faisons point cela, nous avons tout à craindre ; oui, tout à craindre, et dans ce monde et dans l'autre. Si, au contraire, nous demeurons fidèles à DIEU et à son Église, nous n'avons rien à redouter : l'avenir est à nous.

De deux choses l'une : ou la lutte qui se prépare est la lutte suprême de l'Église, ou bien elle ne l'est pas. Dans le premier cas, l'Église, ainsi qu'il est prédit, succombera momentanément, comme le Christ au Calvaire ;

et nous succomberons avec elle ; mais, comme au Calvaire, Satan sera vaincu, et toute sa troupe ira brûler avec lui **en enfer**, les Francs-Maçons tout comme les autres ; nous au contraire, ressuscitant pour toujours dans la gloire, nous irons au ciel pour y régner éternellement avec Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Dans le second cas, nous devons envisager la lutte avec une confiance plus joyeuse encore ; car l'ennemi qui nous barre le chemin peut bien avoir quelques triomphes partiels, mais bientôt la tempête passera comme ont passé tant d'autres, et dès ce monde nous jouirons nous-mêmes, avec la sainte Église, de la victoire et de la paix.

Dans l'un et l'autre cas, nos devoirs sont les mêmes : union, obéissance, foi vive, charité fraternelle, zèle pour le salut des âmes et pour la sainte cause de l'Église.

Tous, combattons le bon combat, sous la glorieuse bannière de la Vierge Immaculée et de saint Pierre.

LA FOI

DEVANT

LA SCIENCE MODERNE

Ce petit traité, composé en 1867 pour les étudiants, a été revu et corrigé d'après les observations de plusieurs savants professeurs. Il est malheureusement toujours une actualité, grâce à l'entêtement vraiment stupide des chefs de la libre-pensée contemporaine, lesquels n'apprennent rien, n'écoutent rien, ne comprennent rien, et répètent toujours la même chose, comme des serinettes. En cinq années, il a eu cinq éditions représentant près de vingt mille exemplaires.

AVANT-PROPOS.

Cet opuscule n'est pas une œuvre de science : c'est du simple bon sens. J'ose le présenter, à titre de préservatif, à tous les jeunes gens, à tous ceux qui s'occupent, directement ou indirectement, de science : ils y trouveront, je l'espère, le résumé et la solution d'un certain nombre de questions intéressantes, où les découvertes de la science sont ordinairement présentées comme opposées à la foi. Ils verront qu'il n'en est rien.

Ce petit traité n'a d'autre mérite que de grouper ensemble, et sous une forme familière, les principaux problèmes que l'on trouve çà et là dans les livres spéciaux, et d'en donner une solution facile à comprendre. Tout le monde sait à peu près ces choses ; mais on ne les sait qu'à peu près, et ce vague peut avoir, dans certains cas, des dangers sérieux pour la foi.

Je ne demande au lecteur que de la bonne foi, de la droiture et un esprit sincère. Je ne veux pas l'empêcher d'étudier ni d'admirer la science : je voudrais seulement le prévenir contre la fausse science et l'affermir ainsi dans sa foi.

8 septembre 1867,

Fête de la Nativité de la Sainte-Vierge.

Ayant eu l'honneur de déposer aux pieds de N. T. S. P. le Pape **PIE IX** le présent opuscule, j'ai eu la joie de recevoir de Sa Sainteté les précieux encouragements contenus dans le Bref Apostolique dont voici la traduction :

« Cher Fils, Salut et Bénédiction Apostolique!

« Nous sommes charmé de voir le zèle avec lequel vous ne cessez de défendre la cause de la Religion et de combattre spécialement les erreurs qui, revêtant insolemment le manteau de la science, s'insinuent plus aisément dans les esprits et se répandent sur une plus vaste échelle.

« Ces petits livres, qui sont à la portée de toutes les intelligences et qui peuvent être mis si facilement dans toutes les mains, démasquent les embûches des ennemis de l'Église ou réfutent leurs sophismes. Ils sont d'autant plus opportuns dans ces temps-ci que, d'une part, les folles erreurs des impies sont inculquées au peuple avec plus d'ardeur et d'insistance, et que, de l'autre, notre siècle est plus léger et moins capable de supporter la lecture d'ouvrages plus considérables. Aussi présageons-nous à vos travaux des fruits abondants; et, en attendant, comme gage de la bénédiction divine, comme témoignage de Notre gratitude et de Notre bienveillance toute particulière, Nous vous donnons avec grand amour la Bénédiction Apostolique.

« Donné à Saint-Pierre de Rome, le 5 février 1868, en la vingt-deuxième année de Notre pontificat.

« **PIUS PP. IX.** »

LA FOI

DEVANT

LA SCIENCE MODERNE

I

De l'abus qu'on fait aujourd'hui du mot SCIENCE.

Un homme qui passe pour avoir de l'esprit a osé affirmer que devant les *découvertes de la science moderne* la foi devenait tout à fait impossible ; qu'un homme raisonnable et quelque peu instruit ne pouvait plus croire ; que bon gré malgré il fallait en passer par là, dussent tous les prêtres s'indigner et crier au blasphème, dussent toutes les femmes gémir et pleurer toutes les larmes de leurs yeux. Un nouveau monde commence ; la religion de l'a-

venir apparaît; le règne du vrai DIEU, qui est l'homme, va succéder au règne de l'ancien DIEU, qui est le *Christ*, la foi va passer au rang des contes de fées; c'est le progrès des lumières, la civilisation, etc., etc.

Ces assertions étranges, filles du rationalisme et de la franc-maçonnerie, ne reposent sur rien. La science n'a rien découvert qui soit le moins du monde contraire à la foi. Tous ces prétendus savants qui exaltent la science aux dépens de la Religion ne sont que des ballons gonflés, vides d'air respirable, en apparence forts et redoutables, en réalité faits de simple baudruche et totalement creux. Ils ont toujours à la bouche le mot *science* : s'ils attaquent l'existence de DIEU, c'est au nom de *la science*; ce n'est pas eux, c'est *la science* qui repousse la divinité du Christ, qui rejette le miracle et le surnaturel; c'est *la science* qui démontre que nous n'avons point d'âme, etc., etc.

Au siècle dernier, c'était *la Nature* qui faisait tout cela. *La Nature* était la divinité, la dame des encyclopédistes. Qu'est-ce que c'était que la nature? où était-elle? Joseph de Maistre cherchait quelqu'un qui voulût bien le présenter à cette dame-là. Mais on ne savait pas où la prendre. Quand on la rencontrait, ou bien elle ne disait pas ce qu'on voulait lui faire dire, ou bien elle disait précisément ce qu'on ne voulait pas qu'elle dît. L'embarras devint insoutenable, et les incrédules n'osèrent plus parjurer *la nature*.

A la place de *la nature*, les successeurs des encyclopédistes ont inventé *la science*. Mais dame *Science* n'étant

pour eux que dame *Nature* vêtue à la moderne, la question importune du comte de Maistre se dresse toujours : Qu'est-elle ? d'où vient-elle ? montrez-nous ses papiers. Un monsieur ou quelques messieurs s'avancent, il est vrai, sur le bord de la rampe et affirment doctoralement qu'elle est là derrière eux dans la coulisse, prête à se montrer, que c'est elle qui de sa bouche infailible leur a dit ceci et cela ; mais l'être mystérieux qu'ils annoncent toujours comme devant mettre fin à la vieille superstition chrétienne ne paraît jamais.

C'est que ce qu'ils osent appeler la science n'est pas la science. Si la science pouvait être discréditée, ils la discréditeraient. Heureusement, elle est au-dessus de leurs falsifications et de leurs calomnies ; l'Église en est la fidèle gardienne, car en éclairant sa marche et en l'empêchant de s'égarer, elle la préserve du suicide, en même temps qu'elle l'empêche de lever la main sur sa sœur aînée, qui est la foi.

Qu'est-ce donc en réalité que *la science* ?

II.

Ce que c'est que la science.

Sur cent incrédules qui se targuent de science, je suis sûr qu'on n'en trouverait pas deux qui sussent bien nettement ce que c'est que *la science*. Chose curieuse ! c'est

nous chrétiens, esprits arriérés, obscurantistes, qui devons faire la leçon à ces prétendus maîtres. En général, quand on veut savoir ce qu'est l'art militaire, on recourt aux militaires; quand on veut avoir des notions plus précises sur une spécialité quelconque, on s'adresse aux hommes spéciaux. Ici, ce n'est plus cela : les hommes spéciaux de ce qu'on appelle les sciences modernes ne peuvent pas nous dire ce que c'est que la science; c'est une notion perdue pour eux. Leurs définitions sont en complète divergence, comme les fusées d'un bouquet d'artifice : cela s'en va de tous les côtés; cela fait du tapage et cela brille; mais ce n'est qu'un feu d'artifice, un éclat éphémère qui, loin de dissiper les ténèbres, les fait apparaître plus épaisses. La vraie science vient de Dieu, comme la vraie foi : ce sont les deux yeux de l'homme parfait, c'est-à-dire du chrétien; et comme l'accord des deux yeux produit l'optique, ainsi l'union de la foi et de la raison donne à l'homme la vérité, la vue et la connaissance de ce qui est.

*La science, dit saint Thomas, est la connaissance des choses par leurs causes*¹. Ce n'est pas simplement la connaissance des choses, c'est la connaissance des causes des choses; c'est la philosophie de toutes les connaissances humaines. Voilà ce que c'est que *la science* en général.

Ainsi, l'astronomie n'est pas seulement la découverte des astres; la constatation de leur position respective et de leurs mouvements; elle est la connaissance des lois

¹ *Scientia est cognitio rerum per causas.* Sum. Theol.

supérieures qui régissent le monde des astres, autant du moins que l'homme peut les pénétrer en cette vie. Il y a là en effet de profonds mystères, auxquels l'ordre surnaturel est loin d'être étranger. Plus un astronome approfondira ces lois, plus il sera *savant*. S'il ne les connaît pas ou s'il les connaît de travers, c'est un demi-savant, un savant de contrebande, un comédien de science.

Ainsi encore, la médecine n'est pas seulement une longue série d'expériences, de faits constatés, ni la simple connaissance des remèdes qui guérissent le mieux telle ou telle maladie ; c'est en outre la connaissance très-difficile et très-mystérieuse de la santé et des maladies, de la cause intime des maladies. Un médecin qui ne remonte pas jusque-là peut être un empirique habile et très-utile ; il n'est pas et il ne sera jamais un *savant*.

Ainsi encore, l'histoire n'est pas la simple connaissance des faits, ni l'enregistrement chronologique de tout ce qui s'est passé sur la terre depuis le commencement du monde ; elle est de plus la pénétration des causes secrètes de tous les événements, de toutes les luttes qui tour à tour ont fait triompher le bien sur le mal, le mal sur le bien. La connaissance de ces causes (ou, pour mieux dire, de cette cause, car il n'y en a qu'une : la lutte de Satan et du monde contre le Christ et son Église), constitue la science de l'histoire, de l'historien, du *savant*, du philosophe.

On pourrait en dire autant de toutes les autres sciences : la physique, la géologie, etc. Toutes les connaissances qui n'exigent que de la mémoire, de l'analyse, de la

patience, de l'observation, ne sont point des *sciences*. Les hommes spéciaux qui s'en occupent, quel que soit leur savoir, ne sont jamais que des gens instruits : il manque à leurs études le caractère essentiel de la science : la connaissance philosophique des causes de tous les phénomènes, qu'ils constatent.

Cette seule observation enlève sans rémission le bonnet de *savant* à une quantité d'hommes plus ou moins instruits, qui s'en font modestement honneur de nos jours. Ainsi, la chirurgien n'est pas et ne peut pas être une science; c'est un art. Il en est de même de la plupart des applications pratiques : de la physique, de la chimie et même des mathématiques. Les travaux qui appellent continuellement des applications matérielles ne peuvent être rangés au nombre des sciences. Toute science est essentiellement philosophique, c'est-à-dire qu'elle réside, avant tout, dans l'intelligence, et qu'elle doit pouvoir s'y soutenir sans l'ombre d'une application pratique.

Qu'on veuille bien réfléchir sérieusement à cela, et l'on verra combien fausse et orgueilleuse est la prétention d'une foule d'hommes instruits de notre temps, à qui les abstractions mathématiques ont faussé le jugement et fait perdre la foi. La fausse science enfle et aveugle, tandis que la vraie science élève et éclaire.

L'étiquette de *savant* ne suffit pas : pour être *savant*, il faut être homme de science et non pas seulement homme de savoir. Nous recommandons aux méditations du lecteur l'admirable définition de la science donnée par saint Thomas. Bien comprise, elle éclaire pleinement la

question, va jusqu'au fond et montre la science sous son vrai jour. Rien de plus simple, rien de plus profond : *La science est la connaissance des choses par leurs causes.*

III

**Que les découvertes de la science moderne
ne contredisent aucunement les vérités de la foi.**

Il y a malheureusement peu de vrais savants, et c'est une ruse de l'ennemi de nos âmes que cette profusion de faux savants qui pullulent aujourd'hui de toutes parts, se moquant de l'Église et de la foi, et proclamant à tout propos des découvertes qui prouvent comme deux et deux font quatre qu'il n'y a pas de Dieu créateur ; que la sainte Écriture, et par conséquent l'Église, se trompe grossièrement ; que les chrétiens n'ont pas le sens commun ; et autres assertions non moins impudentes.

Il est curieux, au milieu de toutes ces affirmations impies de la fausse science, d'approfondir un peu ces grandes découvertes. A mesure qu'on s'en approche, on les voit disparaître, s'évanouir comme des monceaux de neige qui fondent au soleil. Elles disparaissent au double point de vue de la quantité et de la qualité ; elles se réduisent à treize ou quatorze articles, et ces treize ou quatorze articles se réduisent à rien. Le père du mensonge et ses fils aînés, les faux savants, nous font la guerre, comme on dit que la font les Chinois. Pour faire peur à leurs

ennemis, ils dressent devant eux de grandes figures de dragons, de monstres terribles : tout cela n'est effrayant que de loin ; de près, c'est du bois et du carton. Approchons-nous de nos Chinois.

Ils s'appellent au dix-neuvième siècle Saint-Simon, Broussais, Cousin, Fourier, Pierre Leroux, Enfantin, Considérant, Cabet, Guérault, Bory Saint-Vincent, Lamark, Quinet, Michelet, Reynaud, Michel Chevalier, Comte, Proudhon, Taine, Littré, Renan, Vacherot, et quantité d'autres en France et à l'étranger.

Ils parlent tous de découvertes scientifiques incompatibles avec la foi. Tous, ils se trompent ; car de deux choses l'une : ou bien ces découvertes sont sérieuses, ou bien ce sont des hypothèses chimériques et sans preuve. Dans le premier cas, qui nous occupe ici, il est facile de leur montrer que la foi chrétienne n'est nullement en contradiction avec ce qu'ils ont découvert. Dans le second, nous ne prenons pas même la peine de leur répondre, et nous leur demandons fort raisonnablement la permission de ne pas croire sans preuves à leur infailibilité. Franchement, est-ce trop demander ?

Les faux savants aiment beaucoup ce dernier système, qui n'exige que de l'audace et de l'imagination. Ils partent d'une supposition qui n'a d'actualité que dans leurs cervelles fiévreuses ; de là ils tirent des conséquences à n'en plus finir : et quand on perd de vue l'inanité absolue de leur point de départ, on les prend pour des hommes sérieux, pour de profonds penseurs, pour des philosophes, pour des savants. Qu'on y regarde de près, et l'on

verra ce péché originel, irrémissible, à la base de tous les systèmes de la science incrédule. Rousseau, Saint-Simon, Fourier, Cousin, Proudhon, Renan, n'ont pas d'autres *ficelles* que celles-là pour attraper le public, surtout le public des Écoles.

Laissons de côté les hypothèses pures et simples; mais examinons sérieusement les découvertes scientifiques qui semblent avoir en elles-mêmes quelque valeur et qu'on voudrait opposer à l'enseignement catholique. Ne craignons rien : une vérité ne peut en contredire une autre, et les vérités de la science viennent *toutes*, directement ou indirectement, rendre hommage à la vérité révélée.

IV

PREMIÈRE OBJECTION.

**Avec le système de Laplace,
il n'y a plus besoin d'un DIEU créateur
pour expliquer la formation de la terre.**

Le géomètre, astronome et physicien Laplace formula à la fin du dernier siècle une théorie ingénieuse de la formation de notre système planétaire. Il la présenta à Napoléon I^{er}, lui disant qu'avec cela on pouvait désormais se passer de Dieu.

Notre système solaire (c'est-à-dire la réunion du soleil et des planètes) a dû former dans l'origine, disait Laplace, une immense nébuleuse, et la condensation de la

plus grande masse de cette nébuleuse a formé le soleil, qui a continué, comme faisait originairement la nébuleuse entière, à tourner sur lui-même. Tout n'était pas condensé, et les simples lois de la mécanique ont exigé la formation autour du soleil d'anneaux semblables à celui que l'astronomie constate encore autour de la planète Saturne. Ces anneaux venant à se condenser ont pris la forme sphérique et ont produit les planètes. Le même phénomène appliqué aux planètes a produit leurs satellites ; ce que semble confirmer un fait remarquable, à savoir que toutes les planètes tournent dans le même sens, à peu près dans le même plan, ainsi que leurs satellites, et de plus qu'elles tournent sur elles-mêmes dans le même sens. Tout cela semble être une conséquence mécanique nécessaire de l'hypothèse première. — Voilà, en résumé, le système de Laplace, tel qu'on le trouve dans l'*Exposition du système du monde*.

Observons d'abord que ce système n'est et ne peut être qu'une hypothèse, c'est-à-dire une simple supposition touchant un fait essentiellement inconnu ; et qu'en bonne logique une hypothèse, quelque ingénieuse, quelque plausible qu'elle puisse être, ne peut jamais servir de base à des conclusions absolues. Une hypothèse enfante tout au plus des probabilités. — Ce n'est pas à dire que ce genre de recherches soit défendu, ni même inutile ; pas plus que l'étude physiologique des différentes phases que traverse l'embryon animal pour arriver peu à peu à son complet développement. L'animal n'est point conçu primitivement tel que nous le voyons naî-

tre : il part d'un premier principe dans lequel aucun organe n'est encore visible, mais qui contient tout en germe; et ce n'est qu'en passant par une mystérieuse série de transformations qu'il atteint la plénitude de son organisme. Cette lente formation, loin d'exclure l'acte et le mystère de la génération, le présuppose tout au contraire. Or il n'en est point autrement de l'acte et du mystère de la création pour le monde entier.

En second lieu, remarquons que le système de Laplace, dont l'école matérialiste a prétendu s'appuyer pour nier le mystère de la création et même l'existence de DIEU, ne prouve pas du tout ce que prétendent les impies. En effet, que suppose Laplace ? Qu'à l'origine notre système solaire (et non pas les autres étoiles, qui ont pu, chacune pour leur compte, être soumises à des lois analogues, mais dont il n'est pas question ici) se composait d'une grande nébuleuse primitive tournant sur elle-même. En quoi, je vous prie, cela exclut-il la création et les lois du Créateur ? La nébuleuse primitive, qui l'a faite ? S'est-elle faite toute seule ? Si une montre ne peut se faire toute seule, et s'il est contre le bon sens de supposer une horloge sans horloger, un livre sans imprimeur, un tableau sans peintre, à combien plus forte raison une création aussi puissante, aussi immense que cette nébuleuse, ne peut-elle pas se concevoir sans Créateur ?

Il en est des lois que Laplace supposé dans la nébuleuse primitive comme de sa substance elle-même ; elles présupposent nécessairement une cause première créa-

trice. La nébuleuse s'est condensée assurément d'après une loi, la loi de la condensation ; mais cette loi qui l'a posée ? qui l'a faite assez puissante pour que la nébuleuse y ait été absolument soumise ?

Il n'y a point d'effet sans cause. Les lois de la mécanique qui ont produit ces mouvements successifs de rotation, ces anneaux gazeux tournant tous dans le même sens et dans le même plan, tout cet ensemble de lois et de phénomènes, qui en est l'auteur ? Une fois notre terre condensée en forme sphérique, qui en a refroidi et solidifié la surface ? Qui a fait le calorique ? Qui a posé la loi du refroidissement, de la transformation successive des fluides et des solides ? Qui a fait la lumière ? Qui a fait l'hydrogène, ce fameux hydrogène auquel nos savants modernes nous renvoient toujours ? En un mot, qui a fait le ciel et la terre, avec leurs prodigieuses lois, avec l'unité merveilleuse et la non moins merveilleuse multiplicité des lois dont le produit forme l'univers ?

L'incrédule qui veut tirer de l'hypothèse de Laplace des conclusions athées et matérialistes est un aveugle : il ne voit pas qu'il ne fait que reculer la question et qu'il ne prouve rien du tout.

Même en acceptant, comme le font plusieurs savants chrétiens fort distingués, cette théorie de la formation du monde, nous constatons jusqu'à l'évidence qu'elle laisse subsister la nécessité absolue et le mystère fondamental d'une cause première, d'une puissance éternelle, préexistante, absolue, incréée, infinie, qui a tout fait de rien et qui n'a point été faite, créatrice de toutes les

substances, de toutes leurs lois et de tous leurs phénomènes, d'un Être qui est par lui-même et sans lequel rien n'existe.

Cette puissance créatrice est nécessairement intelligente et libre; car sans l'intelligence et la liberté, nulle puissance ne peut agir : c'est elle que l'humanité entière proclame et adore; c'est elle que nous adorons sous le nom de DIEU, mot dérivé du latin, puis antérieurement du grec, et enfin de l'hébreu. En hébreu, l'Être éternel et créateur s'est appelé lui-même JEHOVAH, c'est-à-dire *Celui qui est*.

DIEU, c'est donc Celui qui est, Celui qui est par lui-même, et par qui existe *tout* ce qui existe. Il est *tout* entier partout, un et indivisible; il est *tout* entier à la fois; il est éternel, supérieur aux *successions* du temps, non moins qu'aux *divisions* de l'espace; il est esprit pur, et nulle créature ne peut par sa lumière naturelle voir sa divine *essence* : mais lui, l'Infini et le Tout-Puissant, il voit tout, il sait tout, il peut tout.

Nous pouvons le connaître, bien que nous ne puissions pas le comprendre. Nous connaissons son existence et ses attributs généraux, par la contemplation de ses œuvres; comme nous connaissons l'existence, l'intelligence, l'habileté, la patience de l'horloger par l'examen de son travail et de l'admirable mécanisme sorti de ses mains. Rien donc de plus ridicule, rien de plus effronté que l'assertion de je ne sais quel franc-maçon contemporain, qui déclarait naguère que « DIEU n'est ni démontré ni démontrable. »

Si notre jugement lui paraît suspect, qu'il écoute du moins celui d'un Frère, d'un maître en franc-maçonnerie et en incrédulité, qu'il en croie Voltaire : « Il me paraît *absurde*, disait Voltaire, de faire dépendre l'existence de DIEU d' $A + B$ divisé par Z . Où en serait le genre humains'il fallait étudier la dynamique et l'astronomie pour connaître l'Être suprême ? Il ne faut que des yeux, et point d'algèbre, pour voir le jour ¹.

« Je méditais cette nuit, disait-il encore; j'étais absorbé dans la contemplation de la nature, j'admirais l'immensité, le cours, le rapport de ces globes infinis : j'admirais encore plus l'intelligence qui préside à ces vastes ressorts. Je me disais : il faut être *aveugle* pour n'être pas ébloui de ce spectacle, il faut être *stupide* pour n'en pas reconnaître l'auteur, il faut être *fou* pour ne pas l'adorer². »

Pour en revenir à la nébuleuse du marquis de Laplace, disons donc qu'on est libre de l'adopter ou de ne l'adopter point : la foi catholique n'y est intéressée en rien.

¹ *Corres. gén.*, 1753, t. iv, p. 463.

² *Diction. philos.*, art. *Religion*.

V

DEUXIÈME OBJECTION.

**Aux yeux de la science moderne ,
il est démontré que la Bible se trompe
quand elle nous dit que la création est l'œuvre de six jours.**

La première découverte positive que les incrédules ont voulu opposer aux données de la foi, concerne l'œuvre des six jours.

La Genèse nous rapporte que le Seigneur DIEU, tout-puissant et éternel, voulant créer le monde, l'a fait en *six jours* ; qu'au premier jour il a créé la lumière ; au second, l'air et les eaux ; au troisième, la terre ferme avec le règne végétal ; au quatrième, le soleil, la lune et les étoiles ; au cinquième, les êtres animés dans l'eau et dans l'air ; au sixième enfin, tous les animaux de la terre, et comme couronnement, aux confins du sixième et du septième jours l'homme, le fils adoptif et l'image de DIEU au milieu de la création.

Les géologues sont venus nous dire : Ce récit n'est pas vrai ; nous en avons la preuve matérielle. Par l'examen des différentes couches superposées qui forment la croûte de la terre, nous constatons *qu'il a fallu* des siècles et des siècles pour que la terre arrivât à son état actuel. Il est vrai, nous constatons, autant que la chose se peut faire, que le récit de l'Écriture est conforme à l'or-

dre de superposition que nous remarquons dans les débris fossiles qu'elles contiennent; mais nous n'admettons point, nous ne pouvons scientifiquement admettre que ce soit là l'œuvre de *six jours*.

Soit, vous répond l'Église, j'admets comme certaines vos observations; elles n'ont rien de contraire à *la foi* proprement dite. L'Apôtre saint Pierre n'a-t-il pas dit en effet « : *Sachez-le bien; pour le Seigneur un jour c'est mille ans, et mille ans sont un jour*¹ ? » La parole hébraïque, que la Genèse a traduite par le mot jour, peut parfaitement s'entendre d'une époque indéterminée, et les paroles *soir* et *matin*, dont elle use en ce passage, s'interprètent également dans le sens de *commencement* et de *fin*. Saint Augustin dit expressément que les jours de la Genèse peuvent être des périodes plus ou moins longues.

Donc, même en admettant sans restriction votre hypothèse et la certitude des données de votre science, mon enseignement demeure intact devant vos assertions.

Nous pourrions ajouter ici quelques observations fort sérieuses qui ébranleraient peut-être la certitude de l'hypothèse de ces incommensurables périodes; celle-ci entre autres : on ne peut dire ce que furent, sous l'action *incalculable* du feu central de la terre, et le travail des éléments, et la rapidité de la végétation, et la vigueur des plantes et des arbres, le développement, la rapidité et la puissance de la vie animale. En bonne logique, peut-on conclure de

¹ Ép. II, chap. III v. 8.

l'état actuel des choses à un autre état qui n'est plus et dont on n'a pas même l'idée? Pourquoi, par exemple, sous une action mille fois, dix mille fois plus puissante, tel ou tel phénomène géologique qui exige, dans l'état actuel des choses, un siècle pour s'accomplir, n'aurait-il pas pu se parfaire en un jour, ou même en quelques heures? Si le principe de la pousse d'un arbre était mille fois plus actif alors qu'il ne l'est aujourd'hui, pourquoi cet arbre qui n'atteint maintenant sa pleine croissance qu'en cinquante ans, n'y serait-il point parvenu primitivement en dix-huit ou vingt jours, c'est-à-dire en la millième partie des cinquante ans? Même raisonnement pour la formation et la vie des animaux. Il n'y a là évidemment aucune *impossibilité* scientifique.

Une seconde observation, tirée celle-là de l'ordre surnaturel, qui nous montre les esprits ou anges comme les forces motrices de la matière : tous les éléments qui formèrent l'œuvre des six jours étaient, par suite de l'action et de la réaction des bons et des mauvais anges qui les régissaient, dans un état *surnaturel* et dans une lutte gigantesque, qui modifiaient profondément leurs lois naturelles, les seules que puisse constater la science ; et ainsi, des formations, des efflorescences impossibles dans l'état naturel, devenaient fort possibles sous cette action extraordinaire. — Je ne dis pas que les choses se soient passées ainsi ; je dis seulement que les choses ont pu ainsi se passer, et que dès lors les *impossibilités*, constatées par la géologie, ne sont plus que relatives.

Mais ces observations, tout intéressantes qu'elles

peuvent être en elles-mêmes, sont inutiles pour répondre victorieusement à la fausse science qui cherche à nous confondre. La première réponse suffit amplement : quelle que soit la durée des jours du récit de la Genèse, la science géologique n'est pas ici en désaccord avec la foi.

J'ajouterai, quant à moi, que jusqu'à preuve *absolue* du contraire, je croirai et je dirai : que les jours de la Genèse sont des périodes beaucoup moins étendues que ne le réclament les observations d'une science qui fait abstraction du surnaturel et du miracle; d'abord parce que cette *opinion* se rapproche davantage de la lettre même de la parole sainte, lettre dont il n'est permis de s'écarter que lorsque l'*évidence* nous en fait une loi; et puis, parce que le Saint-Esprit, en nous racontant par la bouche du grand Moïse les mystères de la création, semble nous y montrer le miracle, non-seulement par l'action toute-puissante de Dieu faisant tout de rien, mais encore par la forme surnaturelle et la rapidité de cette grande œuvre.

Quoi qu'il en soit, la foi n'est intéressée *en rien* dans la question que nous venons de résumer.

VI

TROISIÈME OBJECTION.

**D'anciens monuments découverts en Égypte et dans l'Orient
renversent totalement la chronologie de la Bible
en assignant au monde habité
une antiquité infiniment plus grande.**

Ils ne renversent rien, parce qu'ils n'assignent rien. La demi-science a triomphé un moment en croyant avoir trouvé dans ces monuments la preuve authentique d'une antiquité fabuleuse du monde habité, absolument contredite par les Livres saints; mais la vraie science est venue, et la lumière s'est bientôt faite.

Nous ne ferons ici qu'indiquer cette objection, parce que c'est une question pour ainsi dire vidée par la science.

L'Écriture sainte nous donne soigneusement le nombre des années qu'ont vécu les premiers Patriarches, depuis Adam jusqu'au déluge, et depuis le déluge jusqu'à Abraham et jusqu'à Moïse. Elle joint à ce comput plusieurs dates très-nettes et très-précises, entre autres la date du déluge et celle de plusieurs autres grands événements. D'après ces chiffres et ces dates, elle nous donne un peu plus de 4,000 ans avant l'ère chrétienne, pour la durée totale de l'existence de l'humanité depuis la création du premier homme. Je dis environ, car les

années lunaires de l'antiquité ne sont pas tout à fait semblables aux années solaires dont on se sert universellement depuis plusieurs siècles.

Or, les archéologues ont cru découvrir, surtout en Égypte, dans l'Inde et dans la Chine, des monuments qui attesteraient, s'ils étaient authentiques, une antiquité infiniment supérieure à celle que l'Écriture assigne au monde habité. On parlait de 20,000 ans, de 30,000 et même de 40,000 avant l'ère chrétienne et depuis le déluge. A Denderah, dans la haute Égypte, on avait découvert un certain zodiaque qui devait remonter, d'après plusieurs indications, à plus de 20,000 ans avant JÉSUS-CHRIST. Volney et Dupuis, athées de profession, absurdes s'il en fut, avaient échafaudé, au dernier siècle, tout un système soi-disant historique contre la parole de l'Écriture, système qui réduisait en poussière la Bible, la foi et l'Église. Rien que cela.

Malheureusement, ce géant avait des pieds d'argile, et vers 1830, des savants sérieux examinèrent le terrible zodiaque, et il fut démontré, clair comme le jour, qu'il remontait tout au plus au temps des Ptolémées, c'est-à-dire deux siècles avant l'ère chrétienne et, plus probablement encore, au temps de l'empereur Aurélien, c'est-à-dire au troisième siècle de l'ère chrétienne. Maintenant personne n'ose plus parler du zodiaque de Denderah.

Mais l'idée, ou plutôt l'impiété de Volney, de Dupuis et des encyclopédistes se retrouve encore par ci, par là, revêtant diverses formes et s'abritant dans l'obscurité propice des « langues sémitiques. » Les langues sémi-

tiques apprennent donc à ces profonds savants que la Perse, l'Inde, la Chine se glorifient de dynasties royales, s'enchaînant les unes aux autres, et remontant sinon à 40,000 ans, du moins à une antiquité beaucoup plus considérable que ne l'enseigne la Bible. Donc la Bible est fausse.

Malheureusement encore pour la cause des impies, rien de tout cela n'est prouvé. Les savants sérieux lèvent les épaules devant les affirmations de Voltaire et de ses compères, de Michelet, de Quinet, de Renan. Ceux des documents sémitiques et égyptiens qui allèguent ces centaines de dynasties interminables ne sont revêtus d'aucun caractère d'authenticité; un examen attentif y découvre souvent le sceau d'une grossière imposture, et il n'y en a pas un seul que l'on puisse raisonnablement faire remonter au delà du neuvième ou dixième siècle avant l'ère chrétienne. Il est prouvé que les Védas, livres sacrés des Hindous, attribués à Brahma, datent du quatrième siècle environ avant Jésus-Christ; que le Zend-Avesta, livre sacré des Persans, attribué à Zoroastre, date à peine du sixième; que les Kings, livres sacrés des Chinois, rédigés par Confucius, datent à peu près de l'an 500 avant Notre-Seigneur; enfin que les hiéroglyphes égyptiens, où l'on croyait trouver un argument contre la foi chrétienne, ne contiennent rien qui vaille la peine d'être discuté: la fausse science y a pris des noms de rois pour des dynasties, et, bien que les Pharaons d'Égypte soient en effet bien antérieurs à toutes les dynasties européennes et même aux dynasties asiatiques, aucun

monument ne leur assigne et ne peut leur assigner une antiquité qui contredise les données des Livres saints.

Que reste-t-il de tout ce tapage et de cette accumulation de siècles imaginaires? Rien qu'une honteuse déception pour les ignorants qui attaquaient la foi en usurpant les dehors de la science, et une démonstration nouvelle de l'immuable solidité de la vérité révélée.

Combien les Livres saints, si certainement authentiques, brillent et resplendent au milieu de ces traditions insignifiantes des peuples égarés loin du vrai Dieu! Qui pense aujourd'hui à nier, au nom de la science, l'authenticité des livres de Moïse, de David, des Prophètes? Plus on examine de près la vérité, et plus elle éclate; plus on examine de près l'erreur, plus elle s'évanouit. — Donc la prétendue antiquité du monde habité, que l'on a voulu opposer aux enseignements de l'Église, est une chimère et laisse intact l'édifice de la foi.

VII.

QUATRIÈME OBJECTION.

**Le phénomène de la génération spontanée,
constaté par la science moderne,
explique parfaitement l'existence de l'homme,
sans qu'il soit besoin de remonter au Créateur.**

Chacun sait que dans l'eau croupie et surtout dans le vinaigre, naissent, sans qu'on sache d'où ils viennent,

une quantité d'animalcules, s'avamment nommés *infusoires*. Ces petites bêtes naissent toutes seules, ont dit certains observateurs; donc l'existence de tous les animaux et même de l'homme peut s'expliquer par une puissance occulte de la matière, par une certaine force génératrice de la terre, de l'eau, de l'air, etc. Donc la création des êtres organisés, surtout la création de l'homme, n'est pas un acte libre de la volonté de Dieu, mais bien un développement fatal de la matière, laquelle contient en elle-même la puissance génératrice.

Cette théorie ne nie pas directement l'existence de Dieu; mais elle attaque ouvertement l'œuvre des six jours, le récit de l'Écriture, et par conséquent la révélation chrétienne tout entière.

Elle pêche par la base, et suppose incontestable le fait de cette génération spontanée des animalcules. Or, ce fait est non-seulement contestable et contesté, mais des expériences récentes faites par plusieurs chimistes, entre autres par les illustres professeurs Chevreul et Pasteur, ont absolument démoli le système.

Ces expériences ont démontré que les animalcules nés dans le vinaigre ou dans l'eau croupie ne sont pas plus le résultat d'une génération spontanée que le premier de nos poulets ou de nos canards. Ces petites bêtes naissent de germes imperceptibles, d'espèces d'œufs en suspension dans l'air et se développant dans les milieux qui leur sont favorables. La preuve de ce fait est des plus simples : la chimie organique a acquis la certitude (pour le coup, c'est une vraie certitude) que la vie animale est absolu-

ment impossible dans une atmosphère dont la température dépasse 80°. Sous deux cloches de verre, on a exposé deux bassins contenant du vinaigre : la première cloche renfermait de l'air ordinaire ; la seconde, privée d'air par le piston d'une machine pneumatique, avait été ensuite remplie par de l'air qui avait passé à travers un tube embrasé. Sous la première cloche, les animalcules apparurent, et le prétendu phénomène de la génération spontanée eut lieu, comme d'habitude ; sous la seconde, pas la moindre petite bête ne vint troubler la limpidité du vinaigre. En passant par l'atmosphère ardente, les germes avaient été brûlés, et l'albumine qui constitue en grande partie toute substance animale s'était desséchée totalement. La même expérience, répétée nombre de fois, donna invariablement le même résultat, soit sur l'eau croupie, soit sur le vinaigre, soit sur le lait, ou tout autre liquide contenant en dissolution des matières animales.

Enfin, pour compléter la certitude de l'expérience, on employa le froid comme on avait employé la chaleur, l'expérience ayant également donné la certitude qu'une certaine intensité de froid étant donnée, la vie animale n'est pas plus possible qu'à une certaine intensité de chaleur. Le résultat fut le même : les petits germes se congelèrent et moururent d'un côté, tandis que de l'autre ils produisirent leur effet naturel, et donnèrent des infusoires.

Donc il n'y a pas de génération spontanée ; donc les animaux et l'homme n'ont pu naître tout seuls de la terre, comme le disaient triomphalement les doctes chercheurs de nos petites bêtes, fort innocentes de leurs sys-

tèmes impies. Donc, rien ne *prouve* scientifiquement que la création des poissons, des oiseaux, des animaux et ensuite de l'homme, ne se soit point passée comme le rapporte l'Écriture et n'ait pas été un acte libre de la volonté du *Créateur*.

Bon gré mal gré il faut toujours remonter à une première poule faisant un œuf ou à un premier œuf faisant une poule; or, il faut une puissance infinie pour faire la moindre poule et même le moindre œuf. C'est cruel à constater; mais c'est comme cela. Cette puissance infinie s'appelle le bon DIEU, et la Genèse raconte comment de rien *Elle* a créé tout ce qui existe, et comment *Elle* a formé divers ordres de créatures, échelonnées depuis la dernière jusqu'à la première, qui est l'homme.

VIII

CINQUIÈME OBJECTION.

L'homme n'est qu'un singe perfectionné.

On a eu l'air de le dire sérieusement, et certains étudiants en médecine mal vivants donnent leur parole d'honneur que c'est vrai. « Il est évident, disent-ils, après les encyclopédistes et à la suite d'un certain Lamark, d'un certain Palchal Grousset, d'un certain Darwin, il est *évident* que les êtres vont en se perfectionnant physique-

ment; ils imitent en cela la foi morale, qui est le progrès humanitaire continu. Le polype est devenu huître; l'huître est devenue pieuvre; la pieuvre est devenue anguille de mer; l'anguille est devenue poisson; le poisson, phoque; le phoque, castor; le castor, sarigue; le sarigue est devenu le singe de deuxième classe; le singe de deuxième classe est devenu l'orang-outang; enfin, à force de temps, d'efforts de la *nature*, à force de progrès et de vertus, l'orang-outang perdit sa queue, est devenu nègre; le nègre, Chinois; le Chinois, homme tout de bon, homme blanc, parlant français et lisant *le Siècle*. »

Oui, cela a été dit, et qui mieux est, cela a été cru et acclamé. J'ai vu quelques hommes qui affirmaient sans sourciller cette généalogie, et qui se proclamaient purement et simplement des bêtes (ce qu'ils étaient beaucoup plus qu'ils ne le pensaient.)

Des voyageurs anglais allèrent jusqu'à dire qu'il existait encore en Abyssinie des hommes à queue (a beau mentir qui vient de là), appelés Niams-Niams, tenant le milieu entre le simple nègre et le simple singe. Cette découverte était importante. Le savant M. Mariette, de l'Institut, alla au fond de cette question étrange, et découvrit que ces nègres à queue étaient tout bonnement des nègres revêtus de la peau de bêtes qu'ils avaient tuées et dont la queue pendait par derrière. Et ainsi la vraie science a fait une fois de plus *la queue* à la fausse.

Les naturalistes sérieux constatent, au point de vue purement physique, entre le singe le plus humain et l'homme le plus bête, non des nuances, mais des diffé-

rences *essentielles* ; entre autres cette fameuse queue que nos libres penseurs voudraient bien retrouver ; puis la forme des mains, sans compter la tête et certains autres détails qu'il serait puéril d'énumérer.

Nôn, la science n'a rien découvert contre la grandeur divine de l'intelligence et de la vocation de l'homme. Elle s'accorde avec le bon sens, avec la conscience et avec la foi, pour découvrir dans l'homme ce qui ne se trouve que chez lui : je veux dire une âme, pur esprit, capable de connaître DIEU, d'aimer DIEU, de servir DIEU, de le posséder ici-bas par la grâce, là-haut dans la gloire, de vivre de sa vie sainte et éternelle. A cause de cela, il y a plus de différence entre le moins instruit des Cafres ou des Hottentots et le singe ou le chien le plus intelligent, le plus développé, qu'entre ce dernier et l'huître, et la plante, et même le minéral. Qu'est-ce après tout que cette vie organique de l'animal ; qui finit avec lui, parce que dans le dessein du *Créateur* elle n'a pas d'autre objet que des appétits, des instincts et tout un ensemble de fonctions qui se bornent à la terre ? Quant à l'homme, roi du monde, il est fait pour l'éternité, et son but dans la vie, c'est la vérité, le bien, l'amour, la sainteté.

Encore un mot sur cette prétendue perfectibilité des animaux. C'est une affreuse plaisanterie, démentie par l'expérience, par l'évidence. Chaque animal, chaque poisson, chaque oiseau, chaque serpent, chaque moucheron naît dans un état dont il ne sort pas, parce qu'il n'en peut pas sortir : état physique, constitution organique ;

état instinctif, constitution passionnelle, comme ils disent (non pas les animaux, mais leurs apôtres), tout chez l'animal reste invariable, et chaque génération se meut nécessairement dans la même orbite que la génération précédente. Les rossignols d'aujourd'hui chantent comme les rossignols du temps d'Abraham et de Mathusalem ; les chiens aboient après les voleurs, au dix-neuvième siècle après l'ère chrétienne, comme mille, deux mille et trois mille ans avant ; les castors bâtissent leurs maisons avec la même perfection depuis le déluge et même auparavant ; il en est de même des fourmis, des abeilles, des araignées, des chats, des chevaux, des chameaux. Les pères et mères de ces honorables bêtes ne leur ont rien appris ; et elles-mêmes, malgré les encouragements de leurs savants amis, n'apprendront rien à leur progéniture. Jusqu'à la fin du monde, les petits oiseaux feront leur nid avec *la même* perfection ; les chiens s'attacheront à l'homme avec *la même fidélité* ; les chats, à la souris avec le même amour ; et les ânes, au râtelier avec la même perspicacité.

Je serais curieux de savoir jusqu'à quel point l'homme peut arriver à *croire* qu'il n'est qu'un singe. — J'espère que tous ceux qui le disent ressemblent à ce professeur du muséum de Turin, M. de Filippi, qui avait enseigné publiquement le plus hideux matérialisme et avait même consacré plusieurs séances de ses cours à *démontrer* que l'homme descendait du singe en droite ligne. Il vient de mourir en chrétien repentant, détestant ses folles impiétés et recevant avec bonheur, à deux reprises, en via-

tique , le Corps adorable de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST.
— Devant la mort ,

Le masque tombe, l'homme reste
Et... le singe s'évanouit.

IX

SIXIÈME OBJECTION.

**La physiologie a découvert
que la pensée n'est qu'une sécrétion du cerveau.**

Ils le disent aussi ; on désirerait presque qu'ils le crussent, comme punition.

Un certain M. Taine, qui s'improvise physiologiste, pose cette théorie, et avec lui plusieurs professeurs de l'École de médecine, accompagnés d'une foule de carabins et de mauvais sujets.

C'est l'enveloppe du cerveau , disent-ils , c'est la *pie-mère* , qui sécrète plus ou moins de phosphore, selon qu'elle est plus ou moins ébranlée par tel ou tel lobe du cerveau , lequel est influencé (*sic*) à son tour par les fils électriques qu'on appelle les nerfs. Chaque sensation est une secousse portée par les dits nerfs aux dits lobes, et par les dits lobes à la dite *pie-mère* ; le phosphore se dégage plus ou moins activement dans toutes les directions : en avant , c'est une pensée majestueuse , philosophique , scientifique, métaphysique, ontologique, c'est la *pensivité* qui jaillit ; par en haut , c'est la piété, la *mer-*

veillosité ; à gauche, c'est l'envie de tromper , de voler et de se battre, l'*acquisivité* et la *combattivité* ; par derrière, c'est la bonté, la tendresse, le dévouement, le besoin d'aimer, l'*amativité*. Bon Dieu , quel admirable phosphore ! Bien assurément ces ignorants de chrétiens s'y brûleront les doigts ! Voyons un peu.

Personne ne nie que les nerfs ne portent très-mystérieusement les sensations extérieures jusqu'à certains lobes du cerveau, et que la pie-mère ne contienne ou ne sécrète du phosphore ; mais à qui persuadera-t-on que les hautes conceptions du génie, les splendeurs de l'éloquence, la profondeur des conceptions philosophiques, le dévouement de la charité et de la tendresse, sont du phosphore ? Charlemagne, saint Louis, Bayard, Condé, Napoléon étaient de grands capitaines : le phosphore ! Saint Augustin, saint Ambroise, saint Bernard, saint Vincent Ferrier, Bossuet, le P. Lacordaire, étaient de grands orateurs : le phosphore, le phosphore ! Raphaël était un grand peintre ; Pérugin, Titien, Nicolas Poussin, Rubens, van Dyk, Horace Vernet, Ingres, Flandrin : c'était le phosphore, tout simplement le phosphore. Origène, saint Thomas d'Aquin, saint Bonaventure, Albert le Grand, Suarez, Pascal, Leibniz, de Maistre, étaient de profonds penseurs : le phosphore ! Saint Vincent de Paul était charitable ; saint François de Sales, doux et innocent ; saint Charles Borromée, énergique et austère ; saint Ignace, prudent ; saint Louis de Gonzague et saint Stanislas Kotzka étaient chastes : c'était tout bonnement du phosphore !

Également, Mandrin et Cartouche, Cromwell et Robespierre, Marat et Lacenaire étaient fort indéliçats; Mes-saline, la Brinvilliers, la Dubarry étaient d'affreuses co-
quines; Juarez, Mazzini, Garibaldi, sont de francs scélé-
rats : le phosphore, l'éternel phosphore ! Le phosphore
explique tout : c'est la clef de l'histoire.

Je crains que, pour les braves gens qui lui font jouer
un si grand rôle, ce phosphore ne soit tout simplement
la clef de Charenton : leur phosphore, déjà en révolution
évidente, finira par s'épancher si abondamment, qu'ils en
seront tout noyés et qu'ils perdront la tête à force d'avoir,
non de l'esprit, mais du phosphore. La preuve de cela
est bien claire : les fous ne disent-ils pas toujours qu'ils ont
la tête en feu ?

C'est le sens commun, le simple gros bon sens uni-
versel qui seul peut répondre à ces prodigieuses inepties.
La science n'a rien à faire ici, le raisonnement non plus :
il ne peut descendre jusqu'à des bas-fonds pareils ; et
devant l'homme qui oublie sa dignité à ce point, on n'a
qu'à lever les épaules et à se détourner avec dégoût.
L'homme, le baptisé, qui ose dire à un public civilisé et
chrétien que « le vice et la vertu sont simplement des
produits, comme le sucre et le vitriol, » devrait être con-
damné comme un malfaiteur public, renfermé comme
un fou, attaché au milieu de vrais fous, certes moins fous
que lui.

Ces infâmes doctrines n'ont pour unique soutien, pour
unique aliment et pour unique résultat que les passions
abjectes. Elles ont pour père l'orgueil et pour mère l'im-

pureté, pour filles les révolutions. Elles viennent de l'enfer, elles y retournent, emportant avec elles les grossières créatures qui ne rougissent pas de les prêcher ou de les accepter.

Combien les médecins honnêtes, et surtout les médecins chrétiens, doivent rougir de compter dans leurs rangs des hommes qui galvaudent de la sorte leur savoir et quelquefois même leurs talents, et qui veulent rendre l'anatomie, la chirurgie et la médecine responsables de leurs criminelles aberrations !

X

SEPTIÈME OBJECTION

Pour la science moderne il n'y a plus de vices, ni de vertus, mais simplement des bosses et des tempéraments.

Certains rêveurs, assez observateurs, du reste, et ne manquant ni de savoir ni de finesse, imaginèrent, il y a environ un demi-siècle, un autre système non moins ingénieux : c'est le système des bosses. On l'habilla en grec, suivant l'usage de la docte Faculté, qui depuis longtemps tâche de suppléer par l'inintelligibilité de la formule à l'inanité du fond : on appela donc ce système la *phrénologie*, c'est-à-dire la science du cerveau. L'inventeur fut le docteur Gall, fort brave homme d'ailleurs, et qui disait un jour les larmes aux yeux à un grand seigneur russe auquel il avait beaucoup d'obligations : « Ah ! mon cher

comte, vous ne sauriez croire combien je vous aime ! Aussi, si vous mourez avant moi, j'aurai votre crâne dans ma collection, dussé-je aller moi-même le chercher en Russie ! »

Le cerveau et le crâne, disent donc les phrénologues, ont des bosses : les ultramontains ne peuvent le nier ; la science l'affirme. Ces bosses, c'est un monde nouveau, c'est une révolution dans la morale. On avait cru jusqu'ici, ô ignorance du moyen âge ! que c'était l'âme qui donnait à l'homme ses facultés bonnes ou mauvaises, son intelligence, sa mémoire, les qualités de son esprit et de son cœur, son caractère, ses penchants, ses vertus, ses vices ; on avait cru qu'on était libre de diriger sa vie comme on le voulait, d'être religieux ou de ne point l'être, d'être doux, d'être colère, d'être bon ou d'être méchant, de travailler ou d'être paresseux, d'être chaste ou d'être impudique : chimère que tout cela ! ce sont les bosses qui décident de tout !

Tout à l'heure c'était le phosphore ; maintenant ce sont les bosses. Vous avez de l'esprit ? c'est que vous avez la bosse de l'esprit ; elle est placée au-dessus du nez. Vous êtes un saint ? regardez au-dessus de votre tête la bosse de la *religiosité*. Vous avez beaucoup de mémoire ? regardez (si vous le pouvez) au fond de vos yeux, et vous y trouverez la bosse de la mémoire. Vous êtes un fripon, un fourbe ? tâtez derrière l'oreille, vous avez la bosse de l'*appropriété*. Vous avez bon cœur, vous aimez vos enfants, vous êtes dévoué et miséricordieux ? tâtez par derrière (à la tête), vous sentirez la tendre bosse de l'amour. Ainsi de suite, pour toutes les facultés, tous les penchants,

toutes les passions. J'ai chez moi un crâne, classifié par Gall lui-même, avec plus de quarante petites étiquettes se rapportant toutes à des spécialités de bosses. C'est incomparable !

Il résulte de là que l'homme n'est pas libre ; que nous n'avons que des instincts qui nous entraînent fatalement comme les animaux ; que les mauvais penchants nous viennent, comme les bons, de la nature, c'est-à-dire de Dieu, et pour arriver à la conséquence logique, quoique non immédiate, que nous n'avons point d'âme spirituelle, raisonnable et libre ; que la loi de Dieu, et même toute loi, est une absurdité ; que s'il y a un Dieu, il n'existe guère.

Tout cela est une grossière confusion de l'instrument et de l'ouvrier. Que diriez-vous, je vous prie, si je prétendais que c'est votre plume qui écrit, et non pas vous ? Le fait me semblerait cependant facile à établir *scientifiquement*. Voyez plutôt. N'est-il pas évident que lorsque vous tenez votre plume et que vous la trempez dans l'encre, vous pouvez écrire aussitôt ? que vous écrirez bien avec une bonne plume, mal avec une mauvaise ? N'est-il pas également évident que si je viens à vous arracher votre plume, vous ne pouvez plus écrire du tout ? Que si je viens à vous retirer l'encre, vous êtes également dans l'impuissance d'écrire ? et même, chose remarquable ! si je coupe seulement un des deux becs de votre plume, vous pourrez à peine tracer quelques lignes informes ? De ce double fait, je conclus *scientifiquement* : Donc, ce n'est pas vous qui écrivez, c'est votre plume ; oui, votre plume dans de certaines conditions ; enlevez-les-lui, elle ne peut plus

écrire, ou bien elle écrit d'une manière tout à fait incomplète. Jusqu'ici, vous vous imaginiez que c'était vous qui écriviez ; illusion ! Au nom de la science moderne, je viens vous apporter la lumière.

Le cerveau, c'est la plume ; l'âme, c'est l'écrivain, c'est l'intelligence, c'est la volonté libre. Enlevez la tête à un homme, enlevez-lui la plume : il cesse immédiatement de penser ; l'écrivain ne peut plus écrire. Lésez telle ou telle partie de l'organe de sa pensée, qui est le cerveau, et aussitôt, l'*instrument* n'étant plus dans son état normal, l'âme ne peut plus opérer régulièrement. Elle ressemble alors à un musicien qui n'aurait plus pour exprimer ses compositions mélodieuses qu'un instrument détraqué, résonnant faux ou ne résonnant pas du tout. Ce désordre prouve-t-il, dites-moi, que le musicien n'existe pas ou bien qu'il ne sait pas la musique ?

Tel est le raisonnement matérialiste et grossièrement absurde de certains phrénologues qui, armés de leurs bosses, attaquent sinon l'existence, du moins la spiritualité et la liberté de l'âme. Le plus humble chrétien en sait plus long qu'eux. Il sait que Dieu nous a créés à l'image de son Fils unique, Notre-Seigneur Jésus-Christ, et que pour cette raison il a donné à chacun de nous une âme et un corps ; une âme spirituelle, intelligente et libre qui a pour double mission sur la terre d'adorer, d'aimer, de louer et de servir son Dieu, et d'animer le corps qui lui est uni. Il sait que le corps n'a par lui-même aucune vie, aucune puissance, aucune qualité, aucune propriété, et que tout ce qu'il a lui vient de l'âme qui l'anime, le meut

et le fait vivre. Il sait que l'âme pense par le cerveau, voit par les yeux, parle par la bouche, entend par les oreilles, aime par le cœur, respire par les poumons, digère par l'estomac, sent par les nerfs; l'âme et le corps, c'est l'ouvrier et l'instrument nécessaire de son travail; c'est le peintre et son crayon ou son pinceau; c'est le trompette et sa trompette. C'est l'âme qui pense, qui veut, qui aime, qui agit; mais Dieu l'ayant ainsi réglé, elle ne fait tout cela que par les organes de son corps.

Ce qu'il y a de vrai dans le système des bosses, c'est que la perfection ou l'imperfection du cerveau, organe principal de la vie, donne plus ou moins de puissance naturelle aux hommes, pour concevoir, pour travailler, pour faire le bien et pour faire le mal; mais ces dispositions ne font qu'incliner la liberté humaine, sans la forcer; la grâce de Dieu est donnée à chacun en proportion de ses besoins, et ainsi, tous, sans exception, nous pouvons et nous devons faire le bien, éviter le mal; ceux qui auront eu davantage à combattre seront récompensés davantage. Les pauvres gens qui ont de mauvaises bosses ne sont donc pas, en définitive, plus maltraités que ceux qui en ont de bonnes, et la justice infinie de Dieu rendra à chacun selon ses œuvres.

Ne l'oublions jamais, seules, les substances spirituelles sont actives et principes de mouvement : la matière, quelle qu'elle soit, est inerte de sa nature, absolument passive, et sa vocation est d'être régie, mue, animée, vivifiée par l'esprit.

Ce que nous disons ici des bosses peut se dire égale-

ment des tempéraments et des influences climatériques. Un tempérament sanguin et bilieux prédispose à la colère, mais il ne fait qu'y prédisposer : il n'est pas la vraie cause de la colère. Un tempérament lymphatique prédispose à la mollesse, à la paresse, à la négligence, aux sensualités, mais il ne fait qu'y prédisposer. Un tempérament ardent et passionné porte à la luxure ; mais ce n'est qu'une impulsion, à laquelle la volonté peut toujours et doit toujours résister. Les vices et les vertus ne sont pas des défauts naturels et des qualités naturelles, que l'on apporte en naissant et qui viennent du tempérament ; non : ce sont des états spirituels, des habitudes de l'âme contractées librement, et par conséquent coupables ou méritoires. Saint François de Sales, si doux, si merveilleusement pacifique, était par tempérament porté à la violence. Saint François d'Assise, si humble, si pénitent, si pauvre, était par tempérament porté aux plaisirs et aux joies mondaines. Saint Bernard, saint Augustin, saint Jérôme, saint Ignace, saint Dominique et tant d'autres qui brillèrent comme des lis par leur angélique chasteté, passèrent leur vie à triompher de leurs penchants et à dominer par la force de l'âme un tempérament incliné aux plus violentes passions.

Les influences climatériques ne sont pas davantage une excuse pour l'intempérance, la paresse, la volupté, la vengeance : elles peuvent développer en nous de bons ou de mauvais instincts ; mais ce ne sont jamais que des instincts, des dispositions que nous devons énergiquement combattre avec la grâce de notre divin Sauveur.

XI

HUITIÈME OBJECTION.

Quoi qu'en dise la Genèse, le déluge n'a pas été universel.

Commençons par distinguer : Si par un déluge non universel on entend un déluge qui a détruit *toute* la race humaine existant alors sur la terre, sauf Noé et les habitants de l'arche, il n'y a rien là qui soit contraire à la foi. Si, au contraire, on entend un déluge qui aurait laissé subsister un seul homme en dehors de l'arche, ce serait tout autre chose.

L'Écriture nous dit que ce châtiment épouvantable s'étendit à toute la terre, « *in universa terrâ*, » que ce fut là, non un phénomène naturel, mais un acte libre de la volonté et de la justice de DIEU punissant les pécheurs; que les eaux du déluge furent des eaux surnaturelles, non quant à leur essence, mais quant à leur quantité et à leur chute, et tout système qui donnerait au déluge un autre caractère serait certainement contraire à l'enseignement de l'Église.

Le fait du déluge est acquis à la science, non moins qu'à la révélation; on en a mille preuves matérielles : des terrains tout particuliers déposés par les eaux, que l'on trouve partout et que les géologues désignent sous le nom même de *diluvium*, terrains du déluge; des palmiers fossiles et d'autres débris végétaux ou animaux

des zones équatoriales, trouvés dans nos terrains et jusque dans les glaces des pôles; des coquillages, soit d'eau douce, soit d'eau salée, incrustés en grand nombre dans les flancs des montagnes et sur des plateaux fort élevés; des poissons également fossiles trouvés sur le sommet des plus hautes montagnes; des ossements fossiles d'ours, de cerfs, de loups, de chevaux, etc., trouvés pêle-mêle dans les cavernes à de grandes hauteurs; poursuivis par les eaux, ces animaux éperdus auront cherché ensemble contre les eaux toujours montantes un impuissant asile. On a découvert récemment dans les environs d'Abbeville, au milieu du *diluvium*, des débris fossiles d'ossements humains : on a reconnu plusieurs squelettes. Tous ces antiques débris sont, aux yeux de la science non moins qu'aux yeux de la foi, des témoins irrécusables du grand fait du déluge.

Dans les découvertes géologiques relatives au déluge, il n'y a donc rien qui infirme de près ou de loin les enseignements de l'Écriture sainte ni de l'Église : au contraire.

XII

NEUVIÈME OBJECTION.

**Le soleil ne tourne pas autour de la terre;
cela détruit par la base le miracle de Josué
et tout le système chrétien.**

L'Écriture parle aux hommes le langage des hommes. Elle dit qu'à la voix de Josué, « le soleil s'arrêta, »

comme nous disons nous-mêmes à chaque instant que « le soleil se lève et qu'il se couche ». — Les illusions des sens, répétées chaque jour, finissent par entrer dans les idées et dans la langue. Un astronome qui voudrait parler autrement serait souverainement ridicule ; et bien que l'Esprit-Saint ait eu toutes sortes de droits d'exprimer toutes sortes de vérités en toutes sortes de langages, il a voulu parler aux hommes comme parlent les hommes, et il a dit : Le soleil s'arrêta. Cette difficulté, soulevée par l'école de Voltaire, est aujourd'hui tombée à plat, comme tant d'autres. Nous n'en parlerions même pas ici, si elle ne se rattachait à la fameuse question de Galilée, ni aisement ravivée dans ces derniers temps par l'impiété d'un poète franc-maçon et révolutionnaire. Les *savants* de l'*Opinion nationale* et du *Siècle*, suivant les doctes traces de leurs *savants* confrères de la *Revue des Deux Mondes*, du *Journal des Débats* et de l'*Almanach* de Matthieu Laensberg, attachent une grande importance à la *découverte scientifique* du système, non de Galilée, mais de Copernic. Ils croient que c'est là un argument sans réplique contre la religion chrétienne, contre le mystère de l'Incarnation. « Comment en effet supposer, disent-ils, que le Fils de DIEU ait choisi pour s'incarner une petite planète non centrale, qui gravite comme une humble servante autour du soleil, en compagnie de six ou sept autres ? A la bonne heure, dans l'ancien système ! dans le système *chrétien*, où la terre était regardée comme le centre de tout ; mais nous avons changé tout cela, et la foi s'est en allée avec son système. »

Consolons ces excellentes gens, et disons-leur bien vite qu'ils se trompent du tout au tout ; qu'il n'y a pas de système planétaire *chrétien* ; que le système de Copernic et de Galilée n'est pas plus contraire à la foi que le système de Ptolémée et que les autres systèmes admis autrefois par les savants de l'Égypte, de l'Asie et de la Grèce, et qu'ainsi ils peuvent admettre tant qu'ils voudront l'hypothèse scientifique de Copernic, sans cesser d'être orthodoxes.

« Mais la raison de convenance indiquée tout à l'heure ? » Cette raison de convenance n'est nullement péremptoire. Elle est contre-balancée par une autre raison de convenance non moins plausible, à savoir que le soleil, étant sans contredit, dans le symbolisme de l'Écriture et de la Tradition catholique, l'image céleste, la représentation visible de la très-sainte humanité du Christ, Roi des cieux, et cette humanité adorable étant pour toutes les créatures la source de vie, le centre de grâce et le *sacrement* de la divinité, il est tout simple que la terre, qui porte tous les serviteurs du Christ, gravite autour du soleil, et non que le soleil gravite autour de la terre.

Une raison de convenance du même genre se rencontre dans le rapport de la lune et de la terre : d'après le symbolisme chrétien, la lune est l'image de l'Église. Comme la lune, qui reçoit toute sa lumière du soleil et qui ne nous éclaire qu'en le reflétant, l'Église reçoit toute sa vérité, toute sa puissance divine et toute sa beauté de son céleste Roi, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ; elle ne nous éclaire, elle ne nous vivifie, elle ne nous

commande qu'au nom de JÉSUS-CHRIST et par la puissance que JÉSUS-CHRIST lui communique; l'Église n'est pour nous ici-bas que la manifestation et le reflet de JÉSUS-CHRIST. Or, l'Église est pour le monde; le Pape, son Chef visible, est le serviteur des serviteurs de DIEU; il en est de même de tous les Évêques et de tous les prêtres. Il est donc tout naturel que la lune, destinée à symboliser l'Église, tourne autour de la terre.

Je sais que ces raisons de convenance ne sont pas absolues, mais elles sont plus que suffisantes pour répondre à une raison contraire de convenance.

Ajoutons en terminant deux observations : la première, que la certitude physique semble acquise aujourd'hui à l'hypothèse, ou plutôt au système planétaire de Copernic; des observations multipliées paraissent l'avoir définitivement établi, et les lois de la mécanique ne permettent plus guère un doute raisonné à cet égard. Ce n'est pas que Ptolémée et les anciens savants d'Égypte, de Perse, de Chaldée et de Grèce fussent des hommes sans valeur scientifique; mais le talent, le génie même ne suffisent pas quand il s'agit de constater les faits de ce genre : il faut de plus des lunettes, il faut des instruments de précision. Sans cela, point d'exactes mesures, et partant, point de données numériques. Or, les lunettes ne datent que du temps de Copernic et de Galilée; et les admirables instruments dont se servent aujourd'hui nos astronomes sont le fruit de ce progrès industriel qui, depuis un siècle surtout, surexcite à un si haut degré tous les esprits.

Il faut le reconnaître néanmoins, il y a des degrés dans la certitude physique, comme il y a des degrés dans la splendeur de la lumière ; or il me semble évident que pour étudier le monde des astres, même avec les meilleurs télescopes, nous ne sommes pas dans des conditions aussi favorables que pour étudier le monde matériel qui nous entoure. Il me semble qu'il y a une nuance, une nuance marquée, entre l'assurance que nous pouvons avoir de la vérité des observations astronomiques modernes, et la vérité des faits que nous touchons de nos mains et que nous constatons immédiatement à l'aide de nos sens. Je me méfie instinctivement, non du système de Copernic, qui, je le répète, est tout à fait indifférent aux dogmes de la foi, mais de ce penchant, si général aujourd'hui, à conférer l'infailibilité à toutes sortes de découvertes scientifiques, et à les prendre pour des bases absolues, pour des points de départ auxquels l'enseignement de l'Église doit s'accommoder de gré ou de force. Il y a au fond de cette tendance une sorte de matérialisme grossier, mille fois indigne d'intelligences éclairées par le soleil du christianisme et par lui élevées à des hauteurs que la raison humaine ne saurait atteindre par ses seules forces. Devant les prétentions souvent hasardées de la science, nous ne sommes pas assez fiers de la vérité absolue de notre foi.

La deuxième observation, que je ne fais qu'indiquer ici, c'est que la fameuse condamnation de Galilée au commencement du dix-septième siècle portait bien plus sur la forme que sur le fond ; que ce Galilée, qui était un

mauvais coucheur, avait voulu faire le théologien en même temps que l'astronome, et que le tribunal de l'Inquisition, chargé des intérêts de la foi, a dû empêcher Galilée de dogmatiser. L'Église connaissait depuis longtemps le système de Copernic, antérieur de plus d'un demi-siècle aux affaires de Galilée; elle le laissait passer comme toutes les autres données des sciences humaines, sans l'approuver, sans le condamner. Dans l'antiquité d'ailleurs, ce même système avait été enseigné à diverses reprises, ainsi qu'en font foi les anciens livres où les Juifs recueillent les traditions de leurs docteurs.

Dans la théorie de la rotation de la terre autour du soleil, il n'y a donc rien qui soit contraire à l'enseignement catholique.

Josué n'a pas arrêté le soleil; il n'a pas même arrêté la terre: il a obtenu du Seigneur que la lumière du jour continuât miraculeusement autant qu'il lui fût nécessaire pour mettre en fuite les ennemis du peuple de DIEU. C'est un miracle très-grand sans doute, mais qui ne présente rien de contradictoire ni d'impossible.

XIII

DIXIÈME OBJECTION.

Le fait très-probable de la pluralité des mondes habités ne se concilie guère avec le mystère de l'Incarnation.

C'est encore là une hypothèse, et une hypothèse beaucoup moins démontrée que la précédente, mais assez sé-

rieuse pour fixer l'attention. Je connais un jeune homme très-intelligent, qu'elle a arrêté pendant plus d'une année dans son retour à la foi. Au fond, nous allons le voir, elle n'a aucune portée.

Cette hypothèse de la pluralité des mondes habités, si elle est vraie, quelques-uns la regardent comme inconciliable avec le mystère de l'Incarnation et de la Rédemption. Examinons de près cette difficulté.

Remarquons d'abord que l'habitation des sphères célestes par des créatures intelligentes, capables comme nous d'aimer, de connaître, de servir Dieu et d'aller au ciel, est loin d'être certaine. Je dirai même qu'elle est peu probable, et ce sentiment me semble raisonné. En effet, rien n'est logique comme de conclure du connu à l'inconnu, du certain au douteux. Or, c'est maintenant un fait acquis à la science que la lune n'est pas habitée. Elle n'a point d'atmosphère, cela est certain; et par conséquent aucun être organisé, soit animal soit végétal, ne peut y exister. L'air et l'eau sont absolument nécessaires à la vie d'un être organique quelconque; et de plus c'est l'atmosphère ambiante, ainsi que l'attraction centripète, qui nous empêchent d'être broyés, anéantis, dispersés, dans l'espace.

Le fait de l'absence d'atmosphère pour la lune est une vérité démontrée. Malgré les 96,000 lieues qui la séparent de la terre, nos télescopes nous font voir la lune à une distance de 16 lieues seulement, comme, de Genève, on voit le mont Blanc. Un savant astronome, de l'Institut, depuis vingt ans appliqué à cette étude, me disait

naguère que s'il y avait des villes ou seulement des groupes de maisons dans la lune, on pourrait les distinguer. On n'y aperçoit que des volcans éteints, des vallées nues, et quelques montagnes. La lune n'est donc point habitée.

N'est-ce pas déjà une probabilité très-sérieuse en faveur de la non-habitation des autres sphères célestes? Si elles sont habitées, pourquoi la lune ne le serait-elle point également, et absolument pour la même raison?

En outre, la physique et l'astronomie calculent que les planètes de notre système qui se trouvent plus rapprochées que nous du soleil, sont exposées à une intensité de chaleur dont nous ne pouvons même nous faire une idée : ce sont des milliers et des milliers de degrés de calorique, qui rendent absolument impossible la vie d'un être organisé quelconque. Et, au contraire, les planètes qui sont plus éloignées que nous du soleil se trouvent, selon les calculs de la science, dans une intensité de froid non moins incalculable. Là non plus la vie organique n'est pas possible.

Ces observations, faciles à saisir, me semblent concluantes en faveur de la non-probabilité de l'existence d'êtres organiques vivant dans les autres planètes. Les plantes même n'y sont pas possibles.

Cependant, n'exagérons rien : l'habitation des autres sphères célestes par des créatures composées comme nous d'esprit et de matière n'est pas en elle-même contraire à la foi, si on l'entend bien. Voici ce qui est de foi, à ce sujet :

D'abord, il est de foi que tous les *hommes* descendent

d'Adam et d'Ève, et qu'il n'y a point d'autres *hommes* que nous. Si les sphères célestes sont habitées, elles ne le sont point par des hommes. Elles ne peuvent l'être non plus par de purs esprits, par des âmes, parce que des esprits n'ont pas besoin d'habitations matérielles. Ensuite, il est de foi que le Fils éternel de Dieu s'est fait *homme*, et que nulle créature, soit au ciel, soit sur la terre, n'est sauvée et sanctifiée que par lui. L'Écriture est formelle sur ce point. Si les mondes sont habités, à l'instar de la terre, les créatures qui y vivent sont obligées comme nous, pour aller au ciel, de croire à la divinité du Verbe fait chair, d'adorer l'HOMME-DIEU, de l'aimer et de le servir.

« Mais, direz-vous, comment peuvent-ils le connaître ? » Allez le leur demander. Ce que nous pouvons dire, c'est que la *révélation* du mystère de l'Incarnation et de la Rédemption a pu se faire dans des milliers de mondes soit par le ministère des Anges, soit par toute autre voie connue de Dieu seul.

Plusieurs, qui partagent ce sentiment, expliquent gracieusement dans ce sens la parabole du Bon Pasteur qui laisse dans la paix et dans la sécurité du bercail les quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles, pour s'abaisser jusqu'à la brebis perdue, se fatiguer et se meurtrir à sa poursuite, et la rapporter en triomphe au bercail où il a laissé les autres. Cette pauvre petite brebis infidèle, ce serait l'humanité pécheresse égarée loin de Dieu sur la terre ; les quatre-vingt-dix-neuf brebis fidèles seraient la multitude des créatures organiques, peuplant tous les mondes.

Quant à moi, je dois dire que, jusqu'à preuve bien positive du contraire, je ne regarde point comme sérieuse l'hypothèse moins probable, quoique possible et même grandiose, de l'habitation des sphères célestes. Adorant avec un humble amour et une foi certaine mon Seigneur, mon Rédempteur et mon Dieu JÉSUS-CHRIST, je m'occupe de ce que je sais, et je ne veux pas me lancer dans l'inconnu, risquant de perdre à ce sublime métier et la foi et la tête.

Un mot encore cependant. A ceux qui demanderaient pourquoi cette infinité d'astres, de soleils, de planètes, etc., s'ils ne sont point habités, nous répondons d'une part, qu'il n'en coûte pas plus à la toute-puissance de Dieu de créer des millions de mondes qu'un tout petit grain de sable ; et de l'autre, qu'il est parfaitement digne de son infinie sagesse de nous donner, par cette immensité merveilleuse, une idée de sa grandeur et aussi de l'ineffable magnificence du véritable ciel, que sa miséricorde nous prépare pour l'éternité.

Le ciel des astres n'est certes pas trop beau pour servir de dôme à la terre, où habitent les enfants de Dieu et où réside corporellement, dans le sacrement de l'Amour, ce Seigneur JÉSUS adorable et adoré, vrai Dieu avec le Père et le Saint-Esprit, qui a tout fait de rien et qui soutient par sa toute-puissance toutes les créatures de la terre et des cieux.

XIV

ONZIÈME OBJECTION.

La science ne trouve nulle part la place du ciel, de l'enfer et du purgatoire.

Je le crois bien : ce n'est pas à la science, mais à la foi qu'il est donné de les découvrir. La science ne peut pas plus découvrir les choses surnaturelles, que la foi ne peut découvrir les choses naturelles. Le domaine de la science, c'est la nature : or le ciel, l'enfer et le purgatoire n'appartiennent point à l'ordre de la nature.

La foi, qui est la science divine, nous apprend qu'après la mort, l'âme, complètement pure ou purifiée, entre immédiatement en possession de Dieu, pour vivre éternellement de sa vie ineffable et bienheureuse ; et c'est ce qu'on appelle *le ciel*. Elle nous apprend que l'âme en péché mortel entre immédiatement dans l'éternité malheureuse, dans la séparation totale de Dieu, dans la perte irréparable du bonheur et dans la souffrance du feu, punition redoutable du péché ; et c'est ce qu'on appelle *l'enfer*. Elle nous apprend enfin que l'âme en état de grâce, mais dont les fautes n'ont pas été suffisamment expiées, passe dans le feu et dans les souffrances de l'enfer, pour un temps plus ou moins long, proportionné aux exigences de la justice et de la sainteté divines, avant d'entrer dans la béatitude céleste : et c'est ce qu'on appelle le *purgatoire*.

Le ciel, l'enfer et le purgatoire appartiennent à cet ordre de réalités qu'on nomme spirituelles, par opposition aux réalités corporelles et visibles. Ils appartiennent aux grandes réalités *surnaturelles*, que l'œil n'a point le droit de voir ici-bas, que l'oreille n'a point le droit d'entendre, que l'homme peut connaître et connaît sur la terre, mais qu'il ne peut comprendre ; et il ne peut les comprendre pour la raison très-simple qu'étant *surnaturelles*, elles dépassent la compréhension de sa raison naturelle. Ces grandes réalités ne sont point de l'ordre *terrestre*, qui se voit, qui se touche, qui se découvre sous le scalpel, au bout du microscope ou du télescope : les chercher par ces moyens grossiers, c'est folie et stupidité.

Le ciel, l'enfer et le purgatoire sont avant tout des *états*, des états spirituels et surnaturels, où la créature se trouve placée par la volonté libre et positive de Dieu. Tout homme venant en ce monde, toute créature raisonnable, est appelée, qu'elle le veuille ou non, à vivre ici-bas de la vie de Dieu qui est la grâce : si elle correspond à sa vocation, elle est sur la terre dans l'état *surnaturel* de la grâce, germe de l'état surnaturel de la gloire ; elle est dans la voie du ciel et elle entrera dans le ciel, c'est-à-dire dans l'état surnaturel de la béatitude, de la sainteté et de la joie éternelles. Si elle n'y correspond pas, ou si elle y correspond imparfaitement, elle est ici-bas dans l'état surnaturel aussi de péché mortel, ou bien d'alternative entre le péché et la grâce, entre la mort surnaturelle et la vie surnaturelle ; et, comme conséquence nécessaire, elle entre, au moment de la mort, dans l'état

surnaturel de punition douloureuse, éternelle ou temporaire, qu'on appelle l'enfer ou le purgatoire.

Le ciel, l'enfer et le purgatoire sont donc avant tout *un état*. Ils sont aussi un *lieu*, mais un lieu d'une nature et d'une expansion absolument autres que ce que, sur la terre, nous appelons un *lieu*. Le ciel est un lieu indivisible, à la fois supérieur et intérieur, qui est absolument *au-dessus* de la création visible (laquelle est *finie*), et en même temps à la portée du chrétien, près de l'âme fidèle. C'est comme l'âme et le corps : l'âme est bien *au-dessus* du corps; elle est dans le corps; répandue dans tout le corps, qui la limite et la *localise*, elle n'y occupe cependant aucun *lieu* spécial; elle y est partout tout entière, bien que partout elle n'y remplisse pas les mêmes fonctions. On peut dire en toute vérité que le corps est le *lieu* de l'âme; et avec autant de vérité, que l'âme, en sa qualité de pur esprit, n'occupe point de lieu. Il y a une union, une intimité incompréhensible entre l'âme et le corps, et tout à la fois il y a un abîme infranchissable entre la substance du corps, qui est matérielle, et la substance de l'âme, qui est spirituelle. Ainsi est le ciel par rapport à la terre.

Les âmes pures et chrétiennes atteignent donc, intérieurement, par la grâce, le ciel, et le Roi du ciel; elles entrent dans un état surnaturel, qui est céleste dès ce monde, et qui s'épanouira dans l'éternité d'une manière absolue : « *Le royaume des cieux est AU DEDANS de vous*, » nous dit l'Évangile. Il est également au-dessus de nous et au-dessus de toute la nature.

Ce que nous disons du ciel, il le faut dire de l'enfer et du purgatoire : ce sont des lieux à la fois *inférieurs* et *intérieurs*; des lieux bas où descendent les âmes abaissées par le péché, les créatures *infériorisées*. Le pécheur trouve en lui-même, en sa méchante âme, le germe de l'enfer; s'il n'y souffre pas encore la peine du feu, il y souffre déjà, presque toujours, la peine du remords, de la crainte et de la honte.

Le feu de l'enfer et du purgatoire est un terrible mystère; nous savons par l'Évangile, par toute la révélation de l'Ancien et du Nouveau Testament, et par la tradition unanime de tous les peuples, l'existence de ce feu; nous savons, par la foi divine, non par la science humaine, que ce feu est réel, véritable, éternel, ténébreux, horrible; qu'il dévore, sans les consumer, les esprits aussi bien que les corps. Mais quel est-il? DIEU ne nous l'a point fait connaître. Malheur à qui le connaîtra par expérience ¹!

Ce feu de l'enfer est, selon toute apparence, le même que celui du purgatoire; seulement, dans le purgatoire, il est transitoire et temporaire. C'est un passage et non plus un état immuable.

Quant aux *corps* des Saints et des Bienheureux, ils ne jouiront du bonheur céleste qu'après la résurrection; de

¹ Le P. Ventura, dans son bel ouvrage de *la Raison catholique et la raison philosophique*, a consacré deux conférences admirables à l'examen raisonné du dogme de l'enfer. J'y renvoie le lecteur désireux d'approfondir cette grave question. — Voir également les *Études philosophiques* de M. Nicolas.

même les corps des réprouvés ne partageront la peine de leurs âmes qu'après cette même résurrection. Dans l'éternité, bienheureuse ou malheureuse, les corps ne seront plus dans l'état où nous les connaissons maintenant; la théologie nous apprend que, sans devenir esprits, ils participeront au mode d'exister des substances spirituelles, qu'ils ne seront plus sujets à la loi terrestre du temps, ni du lieu ni de l'espace : « *ils seront*, nous dit Notre-Seigneur, *comme les Anges de Dieu*. » Ils ne seront point des esprits, mais ils seront comme les esprits. « Notre corps ressuscitera *spirituel*, » ajoute saint Paul. Les élus seront comme les saints Anges; les réprouvés, comme les démons. Saint Thomas dit là-dessus des choses admirables, dans la troisième partie de la *Somme*.

Dans l'ordre des choses sensibles, le ciel, le royaume de là-haut, est représenté par le ciel matériel, incommensurable, magnifique, qui domine la terre; et le purgatoire et l'enfer sont représentés et comme localisés dans les profonds abîmes de la terre, que nous savons dévorés par un feu matériel inconcevable, et par des ténèbres éternelles. Ces brûlants abîmes sont à l'enfer et au purgatoire ce que le corps est à l'âme; c'est leur *lieu*, bien que cette manière de parler soit très-inexacte. Le ciel est là où est le Christ. Sur la terre, le ciel est là où est le Saint-Sacrement, là où le Christ agit et opère, là où est l'âme juste et fidèle.

Tout cela appartenant, je le répète, à un autre ordre que celui de la nature, seul domaine de la science, il est tout *naturel* et même nécessaire que la science humaine,

laissée à ses seules forces, ne puisse ni les découvrir, ni les atteindre. Il n'est donc pas étonnant qu'elle ne sache pas où est le ciel, où est l'enfer, où est le purgatoire. Nous autres chrétiens, nous *savons* d'une manière certaine qu'ils existent; et si les données de la théologie n'écarterent pas toutes les obscurités sur le *comment* de ces grandes et redoutables réalités, nous comprenons facilement que nous ne pouvons pas tout comprendre, et même que nous ne devons pas tout comprendre. Ici-bas, nous croyons ce que nous verrons là-haut; et là-haut, nous verrons ce que nous aurons cru ici-bas. Les savants incrédules et les impies verront de près l'enfer, parce qu'ils n'y auront pas cru : il ne sera plus temps d'y croire.

XV

DOUZIÈME OBJECTION.

**Le christianisme
n'est qu'un dérivé et un perfectionnement
des antiques religions sémitiques.**

« Dans les anciennes religions de l'Égypte, de la Perse, de l'Inde, on retrouve, disent certains philologues et certains archéologues, des traits généraux qui indiquent une sorte d'identité. C'est évidemment une même idée qui s'est défigurée, altérée dans ses détails en passant d'un peuple à un autre, et en traversant les siècles. On y voit, par exemple, les linéaments généraux de l'unité de Dieu et de la Trinité des chrétiens, une déchéance

originelle où la femme et le serpent jouent un rôle, un libérateur promis, attendu, puis apparaissant sur la terre et adoré comme un Dieu; on y voit une Vierge, mère de ce libérateur. Des peines et des flammes éternelles y apparaissent comme punition des méchants; des délices éternelles, comme récompense des bons. On y voit des demi-dieux, bons ou mauvais, protecteurs ou ennemis des hommes, présidant aux éléments matériels. On y trouve un culte, des sacrifices, une hiérarchie sacerdotale; en un mot, la base des dogmes chrétiens. Il est donc plus que probable que le fondateur du christianisme n'a fait que reprendre en sous-œuvre, en les épurant toutes, ces données primitives, et que le christianisme n'est que le dérivé et le perfectionnement des vieilles religions sémitiques. » Voilà ce qu'ils disent.

Le christianisme n'est pas plus le dérivé ou le perfectionnement des vieilles religions sémitiques, que la monnaie véritable n'est le dérivé ou le perfectionnement de la fausse. Rien de plus vrai que ce fond de croyances communes qui se retrouve à la base de toutes les religions fausses : les anciens mystères d'Osiris et d'Isis en Égypte, de Brahma et de Wishnou, et des autres divinités de l'Inde, ceux de Mithra en Perse, des druides dans les Gaules, d'Odin en Scandinavie; et même les mystères de la mythologie grecque et romaine; tout annonce une sorte d'unité dans ces fables aussi grossières qu'impures.

Cette conformité, naturellement inexplicable, la foi chrétienne en rend admirablement raison : elle nous enseigne, en effet, qu'à l'origine même du genre humain,

DIEU se *révéla* lui-même surnaturellement à l'homme, ajoutant ainsi aux lumières et aux connaissances de la raison naturelle d'Adam d'autres lumières, d'autres connaissances d'un ordre supérieur ; il lui révéla, lui enjoignant de le croire, qu'en l'unité de son essence divine, éternelle, il y avait trois personnes distinctes : le Père, le Verbe, et le Saint-Esprit ; que le Verbe devait s'incarner et se faire homme au milieu des temps pour être le Seigneur, le Roi et le Pontife visible de la création ; que toute créature, pour être sauvée, devrait croire à cette révélation et au Christ à venir, lui rester fidèle, le servir et l'aimer ; que le feu éternel de l'enfer serait la punition des prévaricateurs, et la béatitude divine du Paradis, la récompense des fidèles ; il ordonna à l'homme de rendre à son DIEU un culte intérieur et extérieur ; d'autres vérités encore dont l'ensemble forma la religion patriarcale. Cette religion était la même que celle de Moïse, la même que la nôtre, quant à la substance : elle était chrétienne, en ce qu'elle se rapportait tout entière au Christ ; elle était catholique, en ce qu'elle était universelle et faite pour tous les hommes, sans exception.

Noé, dépositaire de cette religion sainte, et second père du genre humain, la transmet à ses fils : à Sem, son fils aîné, dont les descendants la portèrent dans l'Asie ; à Japhet, qui la porta dans notre Europe ; à Cham, le fils maudit, qui la porta ou ne la porta guère en Afrique, patrie de la race déchue. L'Amérique fut peuplée selon toute probabilité par les descendants de Sem.

Mais l'orgueil de l'esprit, uni à la corruption des mœurs,

altéra peu à peu dans la plupart des peuples les vérités primitives de la Religion du vrai Dieu; chaque peuple, sous l'influence de son climat et de ses goûts particuliers, les altéra insensiblement; et ainsi l'erreur naquit ou sortit pour ainsi dire de la vérité, conservant les traces évidentes de l'origine commune, au milieu de la dépravation des formes et des détails. Là est l'explication, seule scientifique, de l'étrange ressemblance que l'on constate dans les fondements de toutes les religions, aussi bien que de toutes les langues. C'est l'altération de la religion primitive, l'altération de la langue primitive.

Abraham, puis Moïse, furent choisis de Dieu pour conserver intact au milieu de la dépravation universelle le dépôt de la révélation et de la vérité chrétiennes; car la vraie religion a toujours été *chrétienne*, le Christ étant le centre lumineux auquel tout se rapportait. Le peuple hébreu demeura seul fidèle au Seigneur, et mérita, pour cette raison, d'être appelé *le peuple de Dieu*. Il accomplit fidèlement sa mission jusqu'à l'avènement du *Christ-Rédempteur*, lequel confia ce même dépôt, enrichi de nouvelles lumières et de nouvelles grâces, au sacerdoce catholique et principalement aux Pontifes romains, successeurs de Pierre, jusqu'à la fin des temps. Depuis Adam jusqu'au Christ, et depuis le Christ jusqu'au dernier Pape, jusqu'au dernier chrétien, la révélation nous apparaît ainsi dans une unité splendide et inaltérable.

Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST n'a rien pris à ces vieilles sectes qu'il trouva répandues sur la face du monde. Il révéla plus explicitement au monde ce qu'en qualité de

Verbe, de Parole de DIEU, il avait daigné révéler déjà à Adam, aux Patriarches, à Moïse et aux Prophètes. Le christianisme est le parachèvement de la révélation première, le développement, non des fables païennes, mais des vérités religieuses conservées chez les Hébreux, héritiers des Patriarches. Il dérive du ciel et non de la terre, et les prétendus savants sémitiques qui vont pêcher dans l'eau, plus que trouble, d'une antiquité qu'ils ne connaissent pas, d'un sanscrit qu'ils ne connaissent guère, d'un hébreu qu'ils connaissent mal, sont d'impudents personnages dont l'impiété fait le seul mérite.

Donc, les traits de ressemblance qui se manifestent très-réellement dans les anciennes sectes religieuses de l'Asie (car on ne devrait pas décorer cela du nom incommunicable de RELIGION), loin de prouver la thèse de nos modernes rationalistes, attestent au contraire la réalité d'une révélation primitive et la sainteté divine du christianisme qui fait briller d'un éclat incomparable tout ce qu'il y avait de vrai, de pur et de divin dans ces religions altérées.

XVI

TREIZIÈME OBJECTION.

Selon les calculs de la science,
le monde doit finir par le froid
dans soixante-dix ou soixante-douze mille ans.

Cette science-là compte sans son hôte. Il est possible que, suivant certains calculs plus ou moins aventurés,

des géologues arrivent à cette conclusion réfrigérante; mais, outre que leurs conclusions sont loin d'être certaines, ces braves gens, tout absorbés dans l'observation de la nature, oublient qu'ici comme en tout le reste, la nature n'est pas seule en jeu, et qu'il y a deux chevaux pour tirer le carrosse : le cheval de droite, le principal, c'est l'ordre de la grâce, c'est l'ensemble du mystère du Christ et de la révélation chrétienne; le second cheval, celui de gauche, qui tire aussi, mais dont les forces sont subordonnées à l'autre, c'est l'ordre de la nature, auquel la science humaine borne ses observations. Et, de même que l'optique est la résultante de la vue des deux yeux réunis, de même la science totale, la science complète, est la résultante des lumières de la science surnaturelle qui est la raison. Encore cette comparaison cloche-t-elle en ce qui concerne l'union de la foi et de la science humaines; car les deux yeux sont ordinairement de même force ou à peu de chose près, et l'un vaut l'autre; tandis qu'ici la foi prime tout naturellement la raison, sa lumière étant à la fois supérieure et revêtue d'un caractère de certitude absolue. Cela ne veut pas dire qu'une vérité scientifique est détruite par une vérité de foi : elle n'est pas détruite, elle est complétée. Si c'est une simple hypothèse, comme il arrive dans la plupart des cas, la lumière divine de la foi en fait voir clairement les côtés defectueux, ou au contraire les côtés véritables, quelquefois l'entière fausseté.

Ainsi en est-il de la question de la fin du monde. La foi nous montre comme absolument fausse l'hypothèse,

ou la conclusion scientifique de la fin du monde par la congélation. Elle nous apprend que le monde sera, non pas *anéanti*, mais transformé et purifié par le feu. Saint Pierre le dit en toutes lettres dans sa seconde Épître : « *Les cieux et la terre qui sont maintenant, ont été reconstitués (après le déluge) par le Verbe divin et réservés pour le feu au jour du jugement.* » Ce feu sera surnaturel dans son intensité et dans son expansion, comme le furent jadis les eaux du déluge, pour la punition de l'ancien monde. Saint Paul nous dit que cet embrasement suprême aura lieu en « *un clin d'œil, in ictu oculi* ». Le monde ne finira donc ni *naturellement*, ni par le froid ; il finira surnaturellement et par le feu. Ce n'est pas tout à fait la même chose.

Quant aux soixante-dix mille ans, laissons-les dormir en paix, avec ceux qui les supputent si gravement. Personne ne sait, et, d'après l'Évangile, personne ne saura d'une manière précise l'époque du second avènement de Jésus-Christ, qui précédera immédiatement le feu redoutable.

Il est très-permis cependant de faire à ce sujet des conjectures, mais de simples conjectures ; Notre-Seigneur nous les commande même, lorsque, prédisant les signes avant-coureurs de la venue de l'Antéchrist et de la fin du monde, il dit expressément : « *Prenez garde de vous laisser séduire... Quant à vous, soyez attentifs : voici que je vous ai prédit tout ce qui arrivera... Observez bien, veillez et priez ; car vous ne savez pas quand viendra le temps...* » Enfin il ajoute, en terminant le récit prophé-

tique des dernières épreuves : « *Et vous autres, lorsque vous verrez arriver toutes ces choses, sachez que le Christ est proche, et qu'il est à vos portes ; quand ces choses commenceront, regardez, et levez la tête parce que votre rédemption approche.* » Pour ce qui regarde les signes précurseurs, le divin Maître les énumère tout au long, au vingt-quatrième chapitre de saint Matthieu, au vingt et unième de saint Luc et au treizième de saint Marc. Il faut lire et relire ces importants passages.

Les Apôtres parlent sans cesse dans leurs Épîtres de cette fin des temps, comme d'un événement relativement peu éloigné ; et saint Paul dit, entre autres, que le commencement de la fin n'arrivera qu'après « *l'apostasie des nations* ».

Or cette apostasie, que saint Thomas d'Aquin déclarait être déjà commencée de son temps, semble sur le point de se consommer par le triomphe des doctrines révolutionnaires qui envahissent de plus en plus le monde et ont fait apostasier presque toutes les sociétés, en tant que sociétés. Il ne reste pour ainsi dire plus de puissance catholique dans le sens rigoureux du mot : il y a des rois et des pays catholiques, au point de vue des individus ; mais il n'y a plus ou presque plus de rois catholiques en tant que rois, de nations catholiques en tant que formant un corps de nation, un État, un gouvernement.

Un autre signe que nous donne le Sauveur dans l'Évangile, et qui semble également près de se réaliser, c'est, d'une part, l'affaissement universel de la foi, et, de l'autre, la prédication de l'Évangile à tous les pays de la terre.

« Cet évangile du règne (de DIEU) sera prêché dans tout l'univers en témoignage à tous les peuples, et ALORS arrivera la fin. » Or, la foi n'a-t-elle pas été prêchée dans presque tout l'univers? Toute l'Océanie avec ses îles innombrables, les deux Amériques ont entendu la prédication de nos missionnaires; le plateau central de la haute Asie et le milieu de l'Afrique restaient seuls privés de la nouvelle du salut: depuis quinze ou vingt ans, les voici entamés l'un et l'autre par les apôtres de la sainte Église; et un demi-siècle ne se passera certainement pas sans que tous ces peuples aient reçu le témoignage du Christ et de son Église.

Je ne suis pas prophète et ne veux point faire le prophète; mais j'affirme, et pour peu qu'on ait la foi on sera de mon avis, qu'entre deux probabilités, celle de la proximité relative des derniers temps est d'un sentiment plus conforme aux oracles infaillibles de l'Écriture. Ce qui est certain, c'est que le monde ne finira pas d'une manière naturelle ni par le froid.

XVII

**La science moderne n'admet point le miracle :
le miracle est physiquement
et scientifiquement impossible.**

Pourquoi donc ?

Le miracle est très-possible du moment qu'il y a un

DIEU créateur et souverain Maître du monde. La science qui nie la possibilité du miracle est celle qui nie l'existence de DIEU. Il est bien certain que s'il n'y avait pas de DIEU, ou, ce qui revient au même, si DIEU ne s'occupait pas de ses créatures, le miracle serait physiquement impossible. Dans ce système (qui est celui de M. Renan et de toute l'école rationaliste moderne), la nature entière étant DIEU, les lois de la nature seraient des lois immuables, qu'aucune volonté supérieure ne pourrait arrêter. Celui-là seul en effet qui a posé les lois du monde a le pouvoir de les interrompre. Comme on le voit, ce système croule par la base : il suppose qu'il n'y a pas de DIEU ; il suppose l'absurde.

Un miracle est un fait *évidemment* divin, évidemment supérieur aux lois connues de la nature. Pour qu'il y ait miracle, il faut cette évidence. Le miracle est l'intervention extraordinaire et évidente de la bonté ou de la justice de DIEU, dans les affaires de ce monde.

Le miracle est *un fait*, un fait extérieur, que les sens peuvent constater avec certitude, un fait d'où il résulte d'une manière absolument certaine que le doigt de DIEU est là. Par exemple, la résurrection d'un mort. Voici un homme certainement mort : la mort a été constatée ; la putréfaction commence. D'autre part, voici qu'à la simple parole et sur l'ordre d'un autre homme, sans qu'aucun moyen secret ait pu être employé, ce mort redevient tout à coup vivant, se lève, marche, se met à parler, à manger, à faire ce que nous faisons tous. Le double fait de la mort véritable et de la résurrection véritable étant

constaté, il y a évidemment miracle : DIEU seul, en effet, Maître de la vie et de la mort, peut ressusciter un mort. Si l'homme qui a ressuscité ce mort l'a fait au nom de DIEU, il est évidemment l'envoyé de DIEU, et il le faut croire; c'est ce qui a eu lieu pour les miracles des Saints et des Apôtres. S'il a agi en son propre nom et par sa propre puissance, il faut évidemment reconnaître que cet homme est DIEU lui-même, revêtu d'une forme humaine. C'est ce qui a eu lieu par rapport à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST.

Une fois reconnue l'existence d'un DIEU personnel et vivant, le miracle, loin d'être physiquement et scientifiquement impossible, me semble être, au contraire, une chose fort simple. N'est-il pas tout simple que dans des cas extraordinaires DIEU se manifeste extraordinairement? qu'il console extraordinairement ceux qui l'aiment et le servent avec un amour et une fidélité extraordinaires? qu'il frappe extraordinairement ceux qui violent avec une malice extraordinaire les lois saintes qu'il a données au monde? DIEU agit en cela comme tous les pères de famille et comme tous les Supérieurs justes, bons et vigilants.

Il a posé telle loi pour le bien des hommes; pour un bien supérieur dont il est seul juge, il l'interrompt parfois. Qu'y a-t-il là de si étrange, surtout qu'y a-t-il là d'impossible? La science prétend n'admettre que ce qu'elle peut constater : soit. Est-ce qu'elle ne peut pas constater un miracle? est-ce qu'elle ne peut pas constater le fait de la mort d'un homme? de Lazare, par exem-

ple ! Est-ce qu'elle ne peut pas constater ensuite le fait de la vie de cet homme qui a été réellement mort ? Enfin, est-ce qu'elle ne peut pas constater avec le simple bon sens et la droite raison, qu'un mort en putréfaction ne peut pas ressusciter naturellement, et qu'il y a dans l'union de ces deux faits, pleinement constatés, l'intervention évidente d'une puissance infinie, supérieure à la nature et à toutes ses lois ? La science ne peut exiger davantage, et voilà un miracle de premier ordre *physiquement* et *scientifiquement* constaté.

Les miracles de l'Évangile, ceux des Apôtres et plusieurs autres miracles célèbres de l'histoire de l'Église ont eu ce caractère d'authenticité absolue. Ils ont été physiquement, évidemment, absolument, scientifiquement et parfaitement constatés. Leurs témoins ont été pleinement *convaincus* ; ils n'ont pas toujours été *convertis*, parce que plusieurs étaient orgueilleux et de mauvaise foi, mais là n'est point la question. « Cet homme fait des miracles, disaient de Notre-Seigneur Caïphe et les Pharisiens après la résurrection de Lazare, et tout le monde court après lui ! Il faut le faire mourir, sans cela les Romains vont venir et nous maltraiteront. » — « Ces hommes font des miracles, disaient les mêmes impies en voyant le cul-de-jatte de naissance que saint Pierre et saint Jean venaient de guérir, au nom de JÉSUS-CHRIST, à la porte du Temple ; ces hommes font des miracles, et nous ne pouvons le nier. Que leur ferons-nous ? » Voilà bien, si je ne me trompe, l'entière conviction, l'évidence de l'esprit, mais en même temps voilà la révolte de la volonté. C'est le se-

cret de l'incrédulité obstinée de la plupart des impies : ils ne veulent point croire. Cette révolte va quelquefois jusqu'au délire. « Si tout Paris, disait Diderot, venait m'affirmer avoir vu ressusciter un mort, j'aimerais mieux croire que tout Paris est devenu fou. » Renan et son école en sont là ! Ils sont fous d'orgueil.

Je disais que le miracle est un fait *extraordinaire*. Il diffère en cela de tous les mystères dont se composent les phénomènes de la nature ; mystères incompréhensibles, mais *ordinaires*, c'est-à-dire se renouvelant tous les jours. Il faut cinquante ans pour qu'un gland devienne un grand chêne : cette végétation est un mystère incompréhensible, mais c'est une loi ordinaire de l'ordre végétal ; ce n'est donc pas un miracle. Mais, si en une heure, si en une minute, au nom de DIEU, je faisais d'un petit gland sortir un grand chêne, il y aurait évidemment miracle. *L'extraordinaire* est un caractère essentiel du miracle. Le miracle est à la loi qu'il interrompt ce que l'exception est à la règle.

« Mais, dira l'incrédule, je n'en ai jamais vu. Si je voyais un miracle, je croirais ; montrez-m'en un, un seul. » Grande illusion que de s'imaginer qu'il suffit de voir un miracle pour croire et se convertir ! L'exemple des Juifs rappelé tout à l'heure le démontre jusqu'à l'évidence ; et Notre-Seigneur le déclare en toutes lettres dans la parabole du mauvais riche et de Lazare : « *S'ils ne veulent pas croire Moïse et les Prophètes, dit-il, ils ne croiraient pas davantage lors même qu'ils verraient ressusciter un mort.* »

De plus, si DIEU, condescendant aux caprices des

hommes, faisait chaque jour des miracles, l'exception deviendrait la règle ; il n'y aurait plus que des miracles dans le monde. Les lois qui régissent la nature seraient sans cesse et capricieusement bouleversées, et les forces qui régissent la matière, présentées par vous comme immuables, obéiraient au caprice, à la fantaisie du premier-venu.

Vous dites qu'il n'y a plus de miracles ? Vous vous trompez très-fort ; allez à Rome, consultez les dossiers, les procédures de la canonisation des Saints, et vous verrez qu'il y a encore des miracles, beaucoup de miracles, des miracles certains, des miracles parfaitement constatés. En outre, vous vous convaincrez que l'Église est vingt fois plus difficile que toutes les académies et que tous les Instituts du monde pour décerner à un fait juridiquement constaté le titre divin de miracle. L'examen loyal d'un seul dossier de béatification a suffi pour convertir un illustre protestant au dernier siècle, sous le pontificat de Benoît XIV. Il avait trouvé pleinement démontrés plusieurs miracles que Rome avait néanmoins écartés comme ne présentant pas toutes les garanties voulues.

Oui, il y a eu des miracles, il y a encore des miracles dans l'Église, parce que Dieu est Dieu, et parce que, malgré les ridicules négations de la fausse science, le Christ, souverain Maître du ciel et de la terre, ne peut abdiquer son droit royal de paraître, quand il lui plaît, au milieu de son empire, et d'anticiper le jour de l'éternité, pour manifester sa gloire, pour venger l'honneur de son Église, pour glorifier et consoler ses serviteurs.

La vraie science admet les miracles, parce qu'elle re-

connait Dieu et sa providence ; elle les constate avec l'Église, aussi parfaitement et scientifiquement que possible.

XVIII

De la prétention de la science moderne à n'admettre que ce qu'elle comprend.

« La science exclut la foi, et la foi exclut la science. »
Telle est la formule de l'étrange prétention des demi-savants à n'admettre que ce qu'ils comprennent. C'est une énorme aberration, que l'ignorance et l'irréflexion peuvent seules excuser un peu.

Au nom de la science, vous n'admettez, dites-vous, que ce que vous comprenez ? Cela n'est pas vrai ; vous passez votre vie à admettre, avec une certitude complète, une succession continue de faits que vous ne comprenez pas, de phénomènes que vous constatez, que vous croyez sans les comprendre, même sans pouvoir les comprendre. C'est là *de la foi* au premier chef : la foi, en effet, consiste à admettre une vérité que l'on connaît, que l'on constate, mais que l'on ne comprend pas en elle-même.

Vous passez votre vie à faire des actes de foi naturelle ; plus que cela, vous vivez de foi et dans la foi. Croyez-vous, oui ou non, à la vie de votre corps ? Est-il pour vous rien de plus certain et de plus constaté que ce fait ? Le comprenez-vous, dites-moi ? Comprenez-vous *comment* votre âme est unie à votre corps ? Comprenez-vous le fait de l'action vitale de chacun de vos organes ? Comprenez-vous *comment* vos cheveux poussent ? *comment* votre

sang circule ? *comment* vous digérez votre déjeuner et votre dîner, vous assimilant si bien la substance des corps étrangers que vous avez fait entrer dans votre estomac, que le pain, le vin, les légumes, les fruits, etc., se transsubstantient en quelques heures en votre chair, en vos os, en votre sang, en vos nerfs, en vous-même ? Comprenez-vous ce *mystère* ?

Comprenez-vous en lui-même le phénomène de la vue ? le phénomène de l'acoustique ? Je ne dis pas le mécanisme, la fonction de vos organes : je dis le *comment* du phénomène lui-même ; le fait que vous ne songez même pas à mettre en doute ; le fait *que vous croyez* et que vous ne comprenez pas.

Comprenez-vous *comment* naissent, grandissent, meurent les animaux ? *Comment* poussent et meurent les plantes ? Comprenez-vous *comment* d'un gland sort un chêne, et comprenez-vous *comment* il meurt ?

La mort est un fait aussi mystérieux que la vie ; et, comme la vie, la mort est un phénomène qu'il faut croire, bien qu'il soit totalement incompréhensible.

Cherchez bien et vous verrez avec stupéfaction que toutes les œuvres de Dieu, quelles qu'elles soient, petites et grandes, sont incompréhensibles en elles-mêmes ; ce sont des mystères, des mystères proprement dits. Le savant diffère de l'ignorant uniquement en ce qu'il pénètre *un peu* plus avant dans le mécanisme organique des êtres. Nous sommes tous myopes ; seulement quelques-uns le sont un peu moins que les autres ; voilà tout. Il n'y a pas de quoi être si fier.

Je le répète : la substance de toutes les créatures, de tous les fluides, de tous les gaz, de tous les minéraux, de tous les végétaux, de tous les animaux est un *mystère* impénétrable à l'esprit humain. Le *mystère*, c'est-à-dire la vérité incompréhensible en elle-même, est le cachet de tout ce qui est sorti des mains de DIEU. L'homme comprend tout ce que fait l'homme, mais il est obligé d'admettre sans le comprendre tout ce que fait DIEU.

La foi naturelle est le fondement de la vie humaine, comme la foi surnaturelle est le fondement de la vie chrétienne. L'une et l'autre sont souverainement raisonnées et raisonnables. Les mystères de la foi sont comme les mystères de la nature : des vérités, des faits absolument certains, qu'il faut croire et que l'on ne peut comprendre. On peut les connaître avec une certitude raisonnée et complète ; on les constate, mais on ne les comprend pas.

Dans l'ordre de la nature, celui qui ne voudrait point admettre le fait constaté, le mystère connu, s'appellerait un fou ; dans l'ordre de la religion, celui qui ne veut point admettre le mystère révélé, connu, certain, s'appelle un incrédule. L'incrédule est un fou dans l'ordre spirituel ; c'est de plus un grand coupable ou un grand ignorant. Il est coupable, si c'est par orgueil et rébellion qu'il refuse de soumettre son esprit ; il est un misérable ignorant et un pauvre aveugle, si son manque de foi vient de ce qu'il ne sait pas ce qu'il devrait savoir.

On raconte que le P. Lacordaire dînant à côté d'un

étudiant qui avait posé fièrement le fameux principe de la science moderne : « J'ai ma raison, et je n'admets que ce que je comprends, » se contenta de lui demander s'il admettait les omelettes. On en servait une à ce moment. « Les omelettes ? » répliqua le jeune homme étonné. — Oui, les omelettes. — Sans doute, j'admets les omelettes. — Pourriez-vous me dire, monsieur, comment le même feu qui fait fondre le plomb, fait durcir les œufs et vous prépare ainsi votre omelette ? — Ma foi, non, répondit l'étudiant, qui s'en administrait une large portion. — Je vois avec plaisir, répliqua finement le P. Lacordaire, que cela ne vous empêche pas de croire aux omelettes. »

La prétention de la demi-science à n'admettre que ce qu'elle comprend est tout simplement un certificat d'irréflexion et de faiblesse d'esprit. L'incrédule, savant ou non, est un esprit débile qui n'a pas la force de porter le poids divin de la vérité : c'est un œil malade qui se ferme à la splendeur de la lumière ; c'est un poltron qui se sauve devant Dieu, et qui tout en se sauvant fait le brave. Il se met sur le dos, en guise de bouclier, quelques lambeaux du manteau royal de la science, espérant par là faire illusion à son vainqueur.

Pour croire, il faut de l'énergie, de l'intelligence et du cœur. L'acte de foi catholique est un acte de vertu, c'est-à-dire un acte de force, un triomphe sur l'orgueil de l'esprit propre et sur les passions du cœur.

La science, elle aussi, est une force ; elle est donnée à l'homme pour le faire monter plus puissamment vers son

DIEU. Voilà pourquoi la science, la vraie science, est modeste et instinctivement religieuse, expérimentant de plus en plus, à mesure qu'elle grandit, la vérité de la célèbre parole de Bacon : « *La demi-science éloigne de la religion, mais la vraie science en rapproche.* »

La prétention, soi-disant scientifique, de n'admettre que ce que l'on comprend, est donc rationnellement insoutenable.

XIX

**Que la connaissance des causes secondes ne suffit pas
pour constituer un vrai savant.**

La connaissance des causes secondes est de la demi-science, s'il en fut : elle éloigne de la foi plutôt qu'elle n'en rapproche.

On appelle *cause seconde*, par opposition à la *cause première*, ce qui produit, plus ou moins immédiatement, un phénomène naturel quelconque. Ainsi la cause seconde de la foudre, sa cause immédiate, c'est le dégagement de l'électricité latente des nuages ; la cause seconde d'une épidémie, c'est tel ou tel courant méphitique, tels ou tels animalcules microscopiques qui infectent l'air ; la cause seconde d'une révolution, c'est l'ensemble des événements qui l'ont préparée, etc.

La science, ou plutôt le savoir de la plupart de nos savants modernes, s'arrête aux causes secondes. Il faut avouer que, depuis un siècle, on a fait sous ce rapport des progrès merveilleux : grâce au perfectionnement des

instruments dont se servent les savants, principalement en astronomie, en physique et en chimie, on a découvert mille et mille causes secondes extrêmement intéressantes. Quelques savants ont même remonté très-haut dans la pénétration des causes secondes, et nous les entendons avec autant de plaisir que d'admiration nous expliquer le pourquoi et le comment *immédiat* d'une quantité de phénomènes naturels. Ils expliquent la pluie, l'orage, le tonnerre, la grêle, les phénomènes de la lumière et de l'acoustique, le cours des astres, leurs révolutions et leurs lois spéciales; ils expliquent des phénomènes anatomiques et physiologiques; ils pénètrent dans l'intime de beaucoup de choses naturelles inconnues ou peu connues jusqu'ici. C'est du savoir, du vrai savoir, et l'Église est la première à leur rendre hommage.

Mais, pour avoir soulevé le voile qui couvre les causes secondes, est-on véritablement savant? Cette connaissance est-elle vraiment de la science? Oui et non. Oui, si par science on entend simplement une forte dose de savoir et une quantité d'observations intelligentes, bien faites, groupées ensemble comme un beau bouquet. Non, si par science on entend la pénétration, la connaissance des choses jusqu'à leur cause première. La science imparfaite des causes secondes est à la science vivante et proprement dite, ce qu'est un bouquet de fleurs détachées de leurs tiges, aux belles plantes elles-mêmes sur lesquelles on a pris ces fleurs. Le bouquet, tout charmant qu'il est, n'a plus de vie; la plante, au contraire, est avec ses fleurs, ses feuilles, ses tiges, sa sève, sa ra-

cine, l'œuvre complète, l'œuvre vivante du Créateur.

Il y a trois catégories de savants ou d'hommes réputés tels : les matérialistes, les déistes et les chrétiens. Les matérialistes peuvent avoir de la science; mais ils n'ont jamais la science, la science entière qui atteint le fond des choses, qui s'élève jusqu'à la cause première. Les déistes, qui arrivent jusqu'à Dieu, jusqu'à l'Être suprême et nécessaire, ont une science sans vie, une science essentiellement imparfaite, parce que le *dieu* qu'ils reconnaissent n'est point le Dieu vivant, le seul vrai Dieu, Créateur et Seigneur du monde : leur *dieu* est le dieu philosophique, ou, si l'on veut, c'est le vrai Dieu, mais uniquement connu par l'extérieur, d'une manière tout à fait insuffisante.

Les chrétiens seuls peuvent être savants, dans toute l'acception du mot, parce que seuls ils atteignent le Dieu vivant, qui est JÉSUS-CHRIST. Le monde de la nature qui est le domaine de la science, existe par JÉSUS-CHRIST et pour JÉSUS-CHRIST; la foi vient compléter la science, en lui faisant connaître pleinement l'Auteur de la nature, qui est en même temps l'Auteur de la grâce. Dans cette union de la science et de la foi, la distinction du domaine naturel et du domaine surnaturel demeure entière : il n'y a ni confusion ni division; mais distinction dans l'union, et union dans la distinction.

Sans la foi, nous ne saurions trop le répéter, la science humaine ne peut atteindre la cause première de rien. Sans la foi, elle demeure superficielle, même quand elle semble profonde; elle reste terre à terre et ne s'élève ja-

mais bien haut. La foi seule révèle à l'intelligence humaine la cause première de tout. Cette cause, qu'il faut retrouver sous peine de demeurer étranger à la science complète et vivante, c'est d'abord le mystère universel du Christ, type fondamental de toutes les œuvres extérieures de Dieu; puis, plus profondément, ou, si l'on veut, plus haut encore, c'est le mystère de l'unité de Dieu dans la Trinité du Père, du Fils et du Saint-Esprit.

Toute connaissance qui n'aboutit point au mystère de JÉSUS-CHRIST et au mystère de la vie de Dieu dans l'adorable Trinité, n'est point la science proprement dite.

Quelle supériorité la foi donne aux savants sur ceux qui ne l'ont point! Elle leur donne la clef de la science, en leur donnant JÉSUS-CHRIST. *Cette clef ouvre, dit l'Écriture, et personne ne peut fermer; elle ferme et personne ne peut ouvrir.* » Il est beau de voir que, pour garder sa couronne, la science humaine est obligée d'incliner son front devant celui qui a dit : « *Je suis le Principe et la Fin* ¹; » et que pour pénétrer les mystères de la nature, le génie de l'homme a besoin de la foi. Dieu merci, le nombre des savants chrétiens augmente de jour en jour : ce sera le salut de la science, et c'est son avenir.

¹ Apoc., chap. xx.

XX

**Que trop souvent,
en matière de religion,
les savants sont des prodiges d'ignorance.**

Il se rencontre assez souvent des savants sérieux, qui ne sont pas chrétiens. Quelques-uns même sont franchement incrédules. Cette incrédulité, nous sommes les premiers à le reconnaître, ne détruit point leur savoir; mais est-elle, comme plusieurs se l'imaginent, un argument valable contre la foi?

Pas le moins du monde. Pour que la parole d'un savant fasse autorité, il faut que ce savant parle de ce qu'il sait; n'est-ce pas évident? Quelle autorité ont les assertions d'un chimiste, en matière d'histoire? d'un mathématicien, en matière de médecine? d'un astronome, en matière d'histoire naturelle? Raphaël est le roi de la peinture : en fait de dessin, de coloris, de goût, son autorité primerait toutes les autres; mais, si Raphaël venait nous parler de médecine ou d'astronomie, ou de quelque autre connaissance absolument étrangère à son art, son témoignage n'aurait plus, on le comprend, qu'un poids très-ordinaire. Il en est ainsi; je ne dis pas de *la plupart*, mais de *tous* les savants incrédules. Que l'on soit bien convaincu qu'un savant sérieux qui attaque la Religion ne la connaît pas, ou, ce qui est pis encore, ne la connaît que sous un faux jour. Dès lors,

son témoignage n'est plus celui d'un savant, c'est celui d'un ignorant.

Combien, hélas ! n'y a-t-il pas de savants qui ont pâli pendant toute leur vie sur leurs livres, sur leurs instruments, sur leurs cornues ; qui ont appliqué avec une patiente ténacité leur belle intelligence aux problèmes des sciences exactes, de la physique, de l'astronomie, même de la philosophie, et qui n'ont jamais su un mot de catéchisme ! On se rappelle la naïve mais très-profonde parole du bon curé d'Ars, répondant à un homme fort instruit qui lui disait : « J'ai le malheur de n'avoir point la foi. — Vous n'avez pas la foi ? voilà qui est singulier, lui dit le saint homme ; je croyais être bien ignorant, mais je vois que vous êtes encore plus ignorant que moi. Au moins, moi je sais ce qu'il faut croire et ce qu'il faut faire. »

Que de savants en sont là par rapport à leur curé ! Nés et élevés dans des époques malheureuses, ils n'ont point été initiés à la connaissance de Dieu et de sa religion ; et depuis, emportés par le tourbillon du monde et par la passion de la science, ils ont été absorbés tout entiers. Le monde surnaturel, le monde chrétien est pour eux un monde inconnu ; ou, s'ils le connaissent, ce n'est que par les dédains et les railleries des gens au milieu desquels ils vivent presque toujours. J'en connais plusieurs de la sorte, aussi profondément ignorants des choses divines que savants des choses terrestres.

Quant à *l'impiété* proprement dite, elle est inexcusable chez les savants, plus encore que chez les autres ;

en général, un savant est un esprit supérieur, et DIEU demandera certainement un compte plus rigoureux de ses pensées et de ses jugements à un esprit élevé qu'à un esprit vulgaire.

Si le nombre des savants chrétiens augmente notablement, nous devons également constater que le nombre des savants impies diminue de plus en plus. Nous ne voyons plus guère de ces furieux qui attaquent la Religion à tort et à travers, dans les chaires, dans les écoles, dans les livres, comme il y en eut plusieurs dans les trente ou quarante premières années de ce siècle. Cette rage est passée comme une vieille épidémie causée par les miasmes révolutionnaires de 93. Depuis quelques années cependant il y a une espèce de recrudescence d'audace de la part de certains professeurs matérialistes et de la part aussi de certains écrivains : il est vrai qu'il n'y a peut-être point parmi eux un seul savant digne de ce beau titre.

Mais, ce qui tend à prévaloir aujourd'hui et ce qui est peut-être plus dangereux encore que l'audacieuse brutalité de nos anciens professeurs d'athéisme, c'est le rationalisme douceâtre, aux formes modérées, déférent pour le christianisme, soi-disant respectueux pour la Religion. C'est le serpent qui succède à l'ours, plus habile, plus fin, plus dangereux, plus civilisé. Le *Journal des Débats* est le journal de ce monde-là, et MM. Cousin, Taine, Littré, Renan, etc., sont des types de cette dangereuse espèce de docteurs. On ne saurait dire les ravages que fait cette méthode d'incrédulité hypocrite ! Le torrent

est redoutable sans doute, mais « il n'est pire eau que l'eau qui dort ». Que les souriceaux de nos Écoles prennent bien garde aux chats de la science moderne!

Non, l'absence de la foi ne prouve rien contre la foi, même lorsqu'elle se présente escortée de la science. Elle prouve seulement qu'on peut être très-savant sous un rapport, et très-ignorant sous un autre.

J'appelle sur cette observation l'attention des jeunes gens qui ont le malheur d'avoir pour maîtres des hommes de mérite sans religion. Qu'ils prennent garde de confondre ce qui est essentiellement distinct, le savoir naturel et le savoir surnaturel, la science humaine et la science divine, le savant et le chrétien. Honorons la science du savant, rien de plus légitime; mais plaignons, comme elle le mérite, son ignorance religieuse, et, s'il a le malheur d'être impie, détestons son impiété parce qu'elle est détestable.

Quelle responsabilité devant Dieu et devant les familles que celle d'un maître d'erreurs qui n'use de la science, ce don sublime de Dieu, que pour éloigner de Dieu une jeunesse trop confiante!

XXI

**Pourquoi les sciences exactes
faussent souvent le jugement et éloignent de la foi.**

On appelle sciences exactes toutes les connaissances qui sont susceptibles d'une démonstration mathématique.

que. Toutes les branches des mathématiques sont des sciences exactes; je ne vois même pas qu'en dehors des mathématiques il y ait d'autres sciences exactes.

Mais, pas de jeux de mots. Toute science vraie est *exacte*, parce que exactitude et vérité sont une seule et même chose. Toute vérité clairement établie, de quelque ordre qu'elle soit, est une connaissance *exacte*. Les hommes se contentent bien souvent de formules et de paroles : rien que cette dénomination de *sciences exactes*, de *vérités absolues*, appliquée aux seules connaissances mathématiques, induit une foule d'esprits superficiels à croire que les mathématiques ont un privilège de vérité que n'ont point les autres sciences; que pour être absolument vraie, une connaissance doit se démontrer mathématiquement; que les mathématiciens sont par excellence les hommes de la vérité, supérieurs aux autres. Les mathématiciens eux-mêmes en sont trop souvent convaincus; trop souvent ils sont roides, absolus, tranchants, et posent en infaillibles. Tout cela est souverainement ridicule et absolument faux. Il n'est pas difficile de le comprendre :

L'intelligence humaine est *une*; elle perçoit la vérité au moyen de cette lumière absolue, souveraine, supérieure à toute preuve, que l'on appelle l'*évidence*. Quand une vérité est réellement *évidente*, l'intelligence doit l'admettre, sous peine de folie. Tout homme, savant ou non, qui ne voudrait point admettre une vérité évidente, serait purement et simplement un fou. Ce qui est évident est absolument certain; l'évidence est, comme disent les

philosophes, le *criterium* de la certitude. Tout le monde admet cela.

Mais voici par où pèchent bon nombre de mathématiciens. Habités à ne se nourrir l'esprit que d'abstractions et de démonstrations mathématiques, ils se rendent peu à peu incapables de comprendre et de respecter les autres branches des connaissances humaines. Ce sont des sens qui finissent par s'atrophier en eux.

Nourris de safran, ils deviennent tout jaunes ; ils ne comprennent plus que le jaune ; ils n'estiment plus que le jaune ; tout ce qui n'est pas jaune n'est rien pour eux. C'est, du reste, l'écueil intellectuel de presque tous les hommes spéciaux : rien de plus naturel.

Pour les mathématiciens perdus dans la sublimité apparente de leurs abstractions et de leurs conceptions à *perte* de vue, où l'on ne peut guère les suivre, il y a en outre le danger si redoutable de l'orgueil. Ils se croient facilement des intelligences puissantes, parce qu'en effet, il faut une certaine force de conception et de mémoire pour suivre des séries de démonstrations abstraites ; ils se croient supérieurs aux autres hommes, parce qu'ils ont une certaine supériorité qui n'empêche nullement une parfaite infériorité sous d'autres rapports beaucoup plus importants. Cet orgueil, joint à l'écueil inhérent à la nature même de leurs études, est la vraie raison pour laquelle les mathématiciens perdent, plus souvent que d'autres, la foi et le bon sens.

Chez les jeunes gens, il y a un motif de plus qu'il est facile de deviner : ces féroces mathématiques, mal-

gré toute leur sublimité, laissent néanmoins toute liberté aux passions. C'est une religion commode que celle des chiffres et des figures, du calcul infinitésimal, de l'algèbre et de l'analyse.

L'évidence mathématique produit la *certitude mathématique*; personne ne pense à nier la réalité de cette certitude. Il est absolument certain que deux et deux font quatre; que les trois angles d'un triangle sont égaux à deux droits; que ce qui est démontré mathématiquement est vrai. Mais à côté de cette forme de la certitude et de l'évidence, il y en a beaucoup d'autres, tout aussi importantes, tout aussi réelles; et c'est ce qu'on oublie souvent dans le pays des mathématiques. Par exemple : il y a l'évidence et la *certitude des sens*. Quand vous venez à moi, que nous nous parlons, que nous nous voyons, que nous nous serrons la main, je suis aussi absolument certain de ce fait, de cette vérité, que je suis absolument certain que deux et deux font quatre. C'est *évident*; c'est au-dessus de toute démonstration; c'est une *vérité absolue*. Et cependant cette vérité est d'un tout autre ordre que la vérité mathématique.

Il en est de même de la *certitude historique* : il est absolument certain, il est évident qu'au commencement de ce siècle l'empereur Napoléon I^{er} a existé, a fait telle et telle campagne, a gagné telle et telle victoire; que Louis XIV, Henri IV, saint Louis, Charlemagne ont existé, ont été de puissants souverains, ont accompli telles ou telles actions qui ont illustré leur règne; qu'il y a eu un grand Docteur d'Afrique nommé saint Augustin au quatrième siècle,

un autre grand Évêque à Milan, saint Ambroise, contemporain de saint Augustin; que la Religion a été prêchée dans le monde par saint Paul, saint Jean, saint Pierre et les Apôtres; que César, Platon, Socrate, Alexandre, ont fait ce que raconte l'histoire, etc. Ce sont là des faits certains, donc des vérités; et aucun homme de bon sens ne pensera à les nier. Lorsqu'un fait historique quelconque est revêtu de certains caractères, sa réalité devient certaine, évidente. Un fait historique certain est aussi absolument certain que deux et deux font quatre, n'en déplaise à messieurs les mathématiciens. *Une vérité historique est une vérité démontrée.*

Après la certitude historique, se présente à nous la *certitude de conscience*. Elle comprend tous les phénomènes intimes de l'esprit, ou du cœur, ou de la volonté. Qui pourra jamais au monde me persuader que je ne pense pas à telle ou telle chose, quand je sens que j'y pense? que je ne veux pas telle chose, quand je sens que je la veux? que je n'aime pas telle personne, quand je sens que je l'aime? C'est encore là de l'évidence, s'il en fut. Ce sont des faits absolument certains; et je suis à leur égard dans une certitude aussi complète qu'à l'égard des autres vérités que nous venons de dire.

Il en est de même de la *certitude morale*. Qui jamais pourra me persuader qu'il n'y a pas de différence entre le bien et le mal? que ce n'est point mal d'assassiner ou de voler? que l'impure courtisane est aussi pure que la Sœur de Charité? que saint François de Sales et saint Vincent de Paul ne valaient pas mieux que Cartouche et Mandrin?

Disons la même chose de la *certitude du témoignage*, toujours, bien entendu, quand il est revêtu de certaines conditions exigées par le bon sens et par la saine philosophie. — N'êtes-vous pas absolument certain qu'il existe dans le monde tel ou tel pays que vous n'avez jamais vu et que vous ne verrez jamais ? qu'il y a un empereur de Chine ? que tel Pape gouverne actuellement l'Église ? qu'on voit à Rome la magnifique basilique de saint Pierre, le Capitole, le Colisée, les ruines du Forum ? Qu'on essaye de vous démontrer que cela n'est pas vrai ; pour toute réponse, vous leveriez les épaules ou bien vous penseriez qu'on se moque de vous, et vous auriez mille fois raison. Donc, ici encore, évidence et par conséquent certitude absolue.

La *certitude métaphysique* ou philosophique se présente à nous avec le même caractère d'autorité souveraine. S'il est évident pour ma raison que deux et deux font quatre, il n'est pas moins évident pour cette même raison qu'il n'y a point d'effet sans cause ; que deux idées contradictoires ne peuvent être également vraies ; et ainsi de toutes les vérités philosophiques.

On pourrait peut-être trouver encore d'autres formes de l'évidence et de la certitude. Celles-ci sont les principales. Leur ensemble forme les connaissances de l'esprit humain ; elles sont toutes aussi vraies, aussi utiles et aussi respectables les unes que les autres ; elles aboutissent toutes, comme les rayons d'un même cercle, à ce point central et unique qu'on appelle la raison et qui fait que l'homme est un homme. La raison, éclairée par toutes ces formes de

l'évidence et de la certitude, peut être comparée à un revolver à plusieurs coups. Le revolver n'a qu'une seule poignée et une seule détente, et néanmoins il tire cinq, six, sept coups de feu ; chacun des canons a la même puissance, la même portée que l'autre. Le mathématicien, habitué à ne se servir que d'un seul de ces canons, dédaigne les autres, et s'en sert si peu, que le mécanisme se rouille et que les six autres canons, tout chargés qu'ils sont, ne peuvent plus tirer.

On pourrait encore comparer le phénomène intellectuel de la certitude à la lumière et au prisme : à travers le prisme, la lumière, qui est une, revêt différentes nuances qui forment le spectre solaire. L'œil qui perçoit une des nuances du spectre solaire perçoit la lumière, mais ce n'est pas la lumière tout entière ; de même, l'homme spécial qui perçoit un ordre de vérités, perçoit bien la vérité, mais il ne la perçoit pas tout entière. S'il en vient à nier les vérités d'un autre ordre, il ressemble à un homme qui nierait la réalité du bleu, du rouge, du violet, du vert, etc., parce qu'il ne regarde que la couleur jaune.

Il faut que la raison et le bon sens dominant tout, même la science ; sans cela, la science elle-même devient un écueil ; et, au lieu d'éclairer, elle aveugle.

C'est le danger de nos grandes Écoles spéciales ; de l'École polytechnique, avant toutes les autres ; de l'École centrale, de l'École normale, de l'École de médecine, etc.

XXII

**De l'abus que l'on fait aujourd'hui
des études scientifiques, mathématiques, et autres.**

Tout le monde est d'accord pour rendre hommage à la science, et les plaisanteries que peuvent s'attirer les savants n'empêchent pas qu'on ne les estime. Mais il y a deux grands dangers dans l'étude des sciences : c'est d'abord de les apprendre basement, ce qui mène à les posséder orgueilleusement ; puis, c'est d'en prendre trop, c'est d'en prendre tellement, qu'il ne reste plus de place pour rien, pas même pour le bon Dieu.

Ce double abus est à l'ordre du jour depuis plus d'un siècle. Il est né de l'incroyance et des aberrations soi-disant philosophiques de l'école voltairienne, laquelle a voulu remplir par la science le vide immense produit dans les âmes par l'exclusion de la foi. On a imaginé un nouveau système d'éducation diamétralement opposé à celui de l'Église : l'Église, mettant toutes les vérités à leur place, les surbordonnait avec une sagesse et une logique merveilleses ; la science divine, la foi et la théologie dominaient, comme il est juste, toutes les sciences purement humaines. Le philosophisme mit de côté et l'Église et la foi, et il inventa, contre l'Église et contre la foi, tout un système d'éducation et d'enseignement révolutionnaires, qu'on pourrait appeler l'éducation scientifique.

Ceux qui, au dernier siècle, ont adopté ce système, se

sont cruellement trompés. Ils se sont imaginé que l'éducation scientifique était l'éducation, tandis qu'elle n'en est que la partie, sans comparaison, la moins importante, puisqu'elle n'a de prix qu'autant qu'elle repose sur l'éducation morale. On a tourné tous les esprits vers la science, et l'on a fait de la morale une espèce de hors-d'œuvre, un remplissage de pure convenance. Cette éducation scientifique et antichrétienne a produit en moins de trente ans les épouvantables ruines de 89, de 93 et de la Terreur.

Elle a surexcité et porté à son comble la passion qui dévore aujourd'hui notre société, à savoir la fièvre des jouissances, l'aspiration au bien-être matériel et au luxe.

Elle tend à changer le monde en un peuple d'industriels, d'ouvriers habiles à faire des machines, des ponts, des chemins de fer, des tissus, des cotons, des draps. Mais est-ce là tout l'homme ? L'homme est-il une machine, un outil destiné à gagner le plus de salaire, à produire le plus de résultats matériels possibles dans un temps donné ? L'homme n'a-t-il qu'une fin matérielle, industrielle, terrestre ? Quelle aberration !

C'est que la morale est nécessaire pour arrêter l'action dangereuse et très-dangereuse de la science dès qu'elle marche seule. Qu'est-ce, en effet, que la morale, sinon la haute direction de la vie ? Et qu'est-ce que cette direction, sinon la connaissance et le service de Dieu, ou, en d'autres termes, la connaissance et la pratique de la Religion ? La Religion seule nous fait vivre de la vie réelle,

laquelle se résume en ces trois points fondamentaux : le service de DIEU, les devoirs d'état, les devoirs de famille. L'éducation scientifique, telle que l'entend le monde moderne, n'est pas seulement impuissante à atteindre ce triple but ; elle l'ignore et le méconnaît ; elle l'ignore et se glorifie de l'ignorer. Elle jette l'enfant, et par conséquent l'homme, et par conséquent la société dans un moule faux ; elle le fait vivre en dehors de la vie réelle, et c'est là un désordre immense.

Elle apprend à notre intelligente jeunesse ce qu'au fond un parfait homme de bien peut impunément ignorer. Combien une araignée a de pattes, combien pèse la lune ou le soleil ; à combien de millions et de millions de lieues se trouve de nous telle ou telle étoile ; quels sont les organes où se forme le venin de la vipère ; comment se fait le travail de la digestion dans l'estomac du ver ; de combien d'éléments se compose la patte d'un canard, ou la feuille d'un arbre, ou la peau d'une grenouille ; quelles sont les mœurs des hannetons, etc. ; nos jeunes *savants* le savent. Comment leur âme se souille et se régénère ; ce que DIEU nous a révélé, ce qui est la base de la vie, le secret du devoir et du bonheur : ils ne le savent pas. Si l'homme a une âme immortelle, ils ne s'en occupent pas ; souvent ils en doutent ou même ils le nient. Leur intelligence et leur cœur grandissent en dehors de Celui qui est la Lumière, et la Vie et l'Amour ; ils vivent sans DIEU, étrangers à JÉSUS-CHRIST et à l'Église. On les a si bien remplis de l'accessoire, qu'il n'y a plus de place pour le principal. Rien de mieux que d'apprendre l'accessoire,

mais à la condition qu'on sache d'abord, qu'on sache solidement le principal, l'unique nécessaire. Chez nous, depuis près d'un siècle, c'est tout l'opposé qui a lieu.

Dans notre France, l'Université repose tout entière sur cette base essentiellement fausse : l'éducation scientifique et rationaliste est de plus en plus son système; qu'elle le veuille ou non, l'Université est l'ennemie intime de l'Église, la mère nourrice et la congrégation enseignante de la société révolutionnaire; elle est la puissante machine pneumatique qui enlève à nos jeunes générations, sinon la foi, du moins l'esprit chrétien, l'esprit catholique, l'esprit de la foi. Malgré les vertus privées et le savoir incontestable de beaucoup de ses membres, l'Université est, par son essence même, le ver rongeur de la France catholique : elle est un principe délétère posé à la racine même de cette noble plante.

De l'éducation scientifique et sans foi nous est venu ce débordement de doctrines insolentes qui jugent Dieu sans façon et lui demandent compte de ses décrets; de là aussi, cette phalange si nombreuse qu'on appelle trop facilement les savants, lesquels ont usurpé une influence sans bornes. Souvent l'éducation scientifique les a si bien dévoyés, qu'ils n'admettent plus même la possibilité de leur erreur : ce sont des infailibles. Les sciences mathématiques surtout sont devenues pour eux une sorte de religion; ils ont de la dévotion aux mathématiques, et, punis par où ils pèchent, ils tirent, de connaissances essentiellement vraies, non-seulement un

orgueil qui les aveugle, mais même des erreurs, de graves erreurs, qui les font tomber dans des abîmes.

Sous prétexte que les mathématiques apprennent à l'homme à raisonner sûrement sur les rapports des grandeurs et fournissent un merveilleux instrument de solution pour toutes les questions dont on connaît et dont on peut mesurer tous les éléments; sous prétexte que, dans tout un ordre d'idées, les mathématiques résolvent, avec une certitude rigoureuse, toutes sortes de problèmes, on veut tout résoudre à l'aide des mathématiques; on veut traiter par leur secours une foule de questions d'un tout autre ordre et dont on ne possède pas tous les éléments.

Or, les mathématiques, qui rendent les plus grands services quand on les applique bien, égarent complètement quand on les applique mal; et elles égarent d'autant plus, que n'ayant pas vu la fausseté de son point de départ, le mathématicien se croit à couvert sous la rigueur incontestable de ses déductions. Il fait, en matière de science, ce qu'a fait Rousseau en matière de théories sociales : partant d'un principe faux, le grand sophiste, père de la Révolution, tirait à perte de vue les conséquences logiques dont l'ensemble forme l'Évangile ou pour mieux dire le Coran de ce qu'on appelle la société moderne.

C'est ce qu'ont fait aussi et avec plus d'éclat les Saint-Simoniens, les Fourieristes et tant d'autres idéologues, à la fois très-savants et très-absurdes, parmi lesquels on voyait un grand nombre de mathématiciens distingués.

C'étaient des utopistes, des esprits faussés, des têtes à ∞ , des gens impossibles, souvent droits et sincères dans leurs erreurs, mais privés de sens commun.

C'est encore, au fond, l'erreur d'une quantité de polytechniciens, de savants et d'ingénieurs, à qui l'on reproche avec raison un incroyable absolutisme. Il est vrai, ce ne sont ni les mathématiques ni les sciences qui sont responsables de ces aberrations; c'est l'éducation rationaliste où l'étude de ces sciences a été déréglée; voilà la grande coupable.

C'est elle qui fait sortir l'homme, et par conséquent la société, des voies, seules vraies, seules fécondes, de la vie réelle; c'est elle qui bat en brèche et la foi, et la raison publique, et la vraie science, et le bon sens; c'est elle qui rend inhabile aux affaires et aux grandes entreprises vraiment civilisatrices; elle rend l'homme disputeur, entêté de ses propres opinions, novateur par essence, contempteur de l'autorité et des saines traditions. Elle enfante l'affreuse race des demi-savants, esprits faux, orgueilleux, révolutionnaires, dégoûtés de ce qu'ils ont, idolâtres des goûts et des idées étrangères, toujours prêts à renverser ce qu'ils méprisent, c'est-à-dire tout. Ils ont l'orgueil de la science sans en avoir la substance.

Contre ce déplorable système d'éducation, il nous faut tous réagir énergiquement et suivant la mesure de notre influence. Il faut, à tout prix, remettre l'enseignement et l'éducation sur leur vraie base : l'enseignement religieux, la morale chrétienne. Il faut, par la foi

et par la pratique de la foi, contre-balancer d'abord, puis, s'il se peut, réformer totalement l'œuvre absurde et impie des idéologues du siècle dernier. Plus que dans aucun autre temps, il faut à nos jeunes générations, surtout à celles qui s'appliquent aux sciences exactes et mathématiques, le contre-poison d'une piété éclairée, très-solide, très-pratique. L'habitude de la prière, qui élève l'âme; la confession fréquente, qui l'humilie, la purifie et la redresse; la fréquente communion, qui lui apporte la force et la lumière, avec la suavité vivifiante de l'amour de JÉSUS-CHRIST; les œuvres de miséricorde et de charité : voilà ce qu'il leur faut plus que jamais, pour les faire rentrer à tout instant dans la vie réelle, c'est-à-dire dans la vie de l'esprit, de l'intelligence, du cœur et de tout ce qui fait l'homme et le chrétien. Si, à une piété vive, ils peuvent joindre la vie de famille, ils échappent en grande partie aux dangers du fétichisme moderne des sciences.

On ne saurait trop le répéter : l'éducation rationaliste et scientifique est le fléau le plus redoutable peut-être, et de l'Église, et de la France, et de l'Europe, en ce temps-ci.

Un mot maintenant sur le second abus que nous avons signalé plus haut, sur l'excès de ces études.

XXIII

**D'un autre abus de l'éducation scientifique moderne,
qui est l'excès et le trop-plein.**

Il ne faut pas seulement étudier chrétiennement; il faut en outre étudier sagement. Et ici nous trouvons encore un vice radical dans le système moderne de l'éducation scientifique. Ce vice, c'est l'excès insensé, c'est le trop-plein. On ne nourrit pas la jeunesse : on la bourre; on ne charge pas le canon : on le remplit jusqu'à la gueule.

D'abord on pousse tout le monde aux sciences; puis à ceux-là même qui doivent y être poussés, on leur en donne tant, qu'ils en ont une indigestion.

On pousse tout le monde aux études scientifiques, mathématiques et autres; on veut couler tout le monde dans le même moule; on veut apprendre tout à tous. C'est là de l'idéologie au premier chef. C'est la destruction de la société, laquelle est l'ensemble harmonieux d'une quantité d'organes, essentiellement unis les uns aux autres, mais essentiellement différents les uns des autres. La vie de la société est, comme la vie du corps humain, une résultante de mille fonctions diverses, toutes excellentes en leur genre, les unes très-modestes, les autres très-relevées, mais toutes nécessaires, toutes subordonnées et se complétant par une mutuelle assistance. Le système moderne suppose qu'il est bien plus

parfait que tous les membres se transforment en autant de têtes et qu'il n'y ait plus dans le corps ni pieds, ni jambes, ni bras, ni aucun autre membre, victime de l'orgueilleux privilège du cerveau. Il faut que chacun sache tout, puisse parvenir à tout, aspire légitimement à tout. C'est absolument l'égalité révolutionnaire, appliquée à l'éducation.

Qu'en résulte-t-il? qu'en résultera-t-il de plus en plus? Une société de bacheliers, de gens déclassés, ambitieux et médiocres, vaniteux et inutiles, qui meurent de faim, qui assiègent tous les emplois, qui méprisent l'agriculture et le vrai travail, qui n'ayant rien à perdre, ourdissent et font des révolutions. Tous ces gens-là, parfaitement ignorants en matière de religion, n'ont que du mépris pour l'Église, qu'on leur a représentée comme une ennemie du progrès et des lumières.

Qu'on pousse aux sciences et aux études spéciales tous ceux qui en sont capables et dont la vocation requiert ce genre d'études : c'est tout naturel. Mais qu'on y pousse indistinctement tout le monde, c'est de la folie. Quel besoin de savoir la chimie pour être bon militaire? les mathématiques et l'algèbre, pour être avocat? la physique, l'astronomie, l'histoire naturelle, pour être magistrat? le grec, pour être ingénieur? Qu'un jeune homme ait de la figure, de l'adresse, un nom, du courage et de l'honneur, mais nulle disposition pour les sciences, faut-il que toutes les carrières lui soient fermées parce qu'il n'entend ni la littérature grecque, ni l'algèbre? Ce n'est pas ainsi que l'Église traitait les hommes. Le plus grand

service que l'on pourrait rendre à notre pauvre société serait de faire main basse sur ce tas extravagant de sciences accumulées par un système qui n'a pas su ou n'a pas voulu distinguer les connaissances utiles à tout le monde, de ces sciences spéciales qui ne sont nécessaires qu'à certaines professions.

Quant au nombre essentiellement restreint de ceux que leurs aptitudes dirigent plus spécialement vers l'étude des sciences, l'éducation scientifique moderne les surmène et finit par les épuiser. Pour toutes les grandes écoles spéciales, qui seules ouvrent les carrières, il faut un bagage de connaissances impossibles. Le jeune homme qui arrive aux examens est obligé, à lui tout seul, de tenir tête à huit ou dix hommes spéciaux qui ne plaisantent pas; et cet infortuné doit être ferré sur tout, sur la littérature, sur le latin, sur le grec, sur l'histoire, sur la géographie, sur l'arithmétique, sur la géométrie, sur l'algèbre, sur la physique, sur la chimie, sur l'histoire naturelle, sur la géologie, sur la cosmographie, sur l'astronomie!!! Il n'y a pas de méthode plus sûre pour dégoûter à jamais de la science une malheureuse jeunesse, dont la tête se trouve embarrassée et, pour ainsi dire, obstruée par cet amas de connaissances indigestes.

C'est surtout dans l'étude des sciences mathématiques que cet abus est plus palpable, parce que ce sont des études plus abstraites et qui exigent une tension d'esprit plus continuelle. La plupart des pauvres jeunes gens que, pendant trois, quatre, cinq années de suite, on

nourrit ainsi exclusivement d'abstractions, font peine à voir : leur jeunesse s'étiole ; leur intelligence s'atrophie, épuisée qu'elle est par ce piston mortel. Leur santé s'altère non moins que leur esprit ; et usés par le travail forcé, comme d'autres le sont par la débauche, on en voit qui meurent à la fleur de l'âge. Dans l'argot des écoles, on les appelle les *abrutis*.

L'étude rationaliste et exagérée des sciences, telle qu'on la pratique aujourd'hui, est donc un abus criant, contre lequel réclament ensemble et la foi et le bon sens. Elle abaisse le niveau des âmes ; elle courbe l'homme vers la terre, et le détourne de ses éternelles destinées. Les Anges de la montagne des Oliviers disaient aux Apôtres et aux cinq cents disciples qui venaient de voir Notre-Seigneur monter corporellement au ciel : « *Pourquoi restez-vous ainsi les regards fixés vers le ciel ?* » Aux hommes de notre temps on doit dire tout le contraire : « Qu'avez-vous donc ainsi à regarder toujours la terre, à ne penser qu'à la terre ? Regardez en haut ; vivez là où est votre véritable vie. »

XXIV

**Comment la certitude de la foi est absolue,
raisonnée et profondément scientifique.**

Il en est de la certitude de la foi comme de toute autre certitude : elle est raisonnée et par conséquent raisonnable ; elle est scientifique, c'est-à-dire démontrée

aux yeux de la raison; elle est absolue, comme toute vérité est absolue. Voyez en effet :

L'édifice entier de la foi chrétienne et catholique repose sur des faits. « *Ce n'est pas en suivant de savantes théories*, disait aux premiers chrétiens l'Apôtre saint Pierre, *que nous vous avons annoncé l'avènement de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST; c'est à titre de témoins oculaires de ses grandeurs* ¹. » Et saint Jean proclamait également ce caractère essentiellement historique de la prédication évangélique : « *Ce que nous avons entendu, ce que nous avons vu de nos yeux, ce dont nous avons pu nous convaincre par nous-mêmes, ce que nous avons touché de nos mains au sujet du Verbe de vie (c'est-à-dire du Christ), voilà ce que nous vous attestons et ce que nous vous annonçons* ². » Et comme si ce n'était pas assez formel, l'Apôtre répète : « *Oui, ce que nous avons vu, ce que nous avons ENTENDU, c'est là ce que nous prêchons, afin que vous y ayez tous part avec nous.* » Les Apôtres, premiers prédicateurs de la foi, ont été des témoins, et rien de plus.

Le christianisme repose donc sur des faits, sur les faits du Christ dans l'Évangile, et secondairement sur ceux des Apôtres.

Or, rien de plus simple et à la fois de plus rationnel, de plus scientifique et de plus absolu que la certitude d'un fait. C'est la certitude historique dont nous parlions tout à l'heure. La certitude des faits évangéliques est tel-

¹ II^e Épître, chap. 1, v. 16.

² I^{re} Épître, chap. 1, v. 1.

lement lumineuse, et ces faits sont entourés de telles garanties de certitude que, dès qu'on veut les combattre, il faut immédiatement sortir de toutes les règles connues de la logique, de la droite raison et du bon sens. Ceux qui les nient sont obligés de poser des règles de critique si évidemment absurdes ou de se réfugier dans des suppositions si évidemment impossibles, que la réfutation de leurs impiétés est plutôt l'affaire du ridicule que de la critique sérieuse.

Les efforts de l'incrédulité contemporaine contre la véracité des faits et des miracles de l'Évangile en sont la preuve frappante. Strauss, Salvador, Renan, ne sont certes pas des ignorants; ils savent beaucoup et ont travaillé de longues années; ils ont sué sang et eau pour aboutir à leurs fameux livres; et ces livres, que sont-ils? Un ramassis d'allégations sans preuves, de négations impudentes, d'incroyables puérilités; la mauvaise foi y perce à chaque alinéa, toujours escortée du blasphème. Les contradictions abondent, et, de plus, se combattent victorieusement les unes les autres, ainsi que l'a spirituellement fait voir le P. Lacordaire, dans trois conférences auxquelles nous renvoyons le lecteur ¹.

« Les faits de Socrate et de César, dont personne ne doute, disait Rousseau, sont moins attestés que ceux

¹ Voir également plusieurs chapitres d'une logique merveilleuse consacrés à cet important sujet par M. Nicolas dans son livre *de la Divinité de Jésus-Christ*.

de JÉSUS-CHRIST. » On serait absurde si l'on voulait douter des faits, au moins des faits principaux, de la vie de Socrate et de César. On serait *absurde* si l'on voulait douter de ces grands faits évangéliques qui ont eu pour témoin un peuple entier, composé d'ennemis encore plus que d'amis ; des faits dont les témoins se sont fait tuer pour attester à toute la terre la vérité de leur témoignage, et sur lesquels repose en définitive notre foi raisonnée en la divinité du Seigneur JÉSUS. Il est impossible qu'un homme sensé, étudiant avec droiture la résurrection de Lazare, par exemple, ou bien la multiplication des pains dans le désert, ou la guérison de l'aveugle-né, ne soit pas convaincu de la réalité historique de ces faits.

Je défie qui que soit, pour peu qu'il ait de la conscience, d'étudier impunément le grand fait de la résurrection du Christ et le fait non moins divin de son ascension visible au ciel, en présence de plus de cinq cents témoins. Son cœur pourra ne pas être converti, parce que la conversion n'est pas un phénomène purement intellectuel, comme la simple conviction scientifique ; mais il sera convaincu et n'aura rien de sérieux à objecter à la réalité matérielle des faits.

Ni autrefois, ni aujourd'hui, les ennemis du christianisme n'ont pu rien trouver de plausible, de rationnel à opposer à la certitude des faits évangéliques, et par conséquent à la certitude raisonnée de notre foi. Les dents du serpent n'ont jamais pu entamer l'acier redoutable de cette lime, et la lime a régulièrement usé et brisé ses dents venimeuses. Le dernier coup de dent, celui de Re-

nan, a eu le sort de tous les autres, et déjà les dents brisées du serpent jonchent la terre sous nos pas. Cet impie disait en parlant de Notre-Seigneur : « Pour le coup, il est mort et enterré. » Et c'est lui-même, le pauvre esprit, qui s'est trouvé presque aussitôt enterré sous le ridicule, et écrasé sous le mépris de la vraie science.

Mais la certitude de la foi ne repose pas seulement sur la certitude historique; elle repose en outre sur la certitude morale et sur la certitude de conscience : celles-ci nous font sentir la sainteté de l'Évangile; elles nous donnent l'évidence du cœur, pendant que l'autre nous donne l'évidence de l'esprit; elles nous font sentir ce que l'autre nous fait connaître.

Je disais tout à l'heure qu'on peut être convaincu sans croire. Rien n'est plus vrai. La foi en effet est, avant tout, une grâce de Dieu. Mais quand on est droit et sincère devant Dieu, quand on a le cœur pur et quand on aime généreusement la vérité, le bon Dieu ne refuse jamais le don de sa grâce, et la lumière surnaturelle de la foi vient se joindre à la conviction naturelle que l'esprit s'est formée par une étude consciencieuse. Au travail de l'homme vient se joindre celui de Jésus-Christ; à la lumière naturelle s'unit la lumière surnaturelle; et la raison, éclairée de Dieu, se voit couronnée et déifiée par la foi.

C'est une erreur profonde et malheureusement trop répandue, de croire que la foi et la science ne peuvent s'accorder. Rien n'est plus faux : la foi est une lumière surnaturelle qui se marie merveilleusement avec la

science naturelle. C'est le télescope qui vient se surajouter à l'œil nu. La lumière de la foi reste tout à fait distincte de la lumière de la science, bien qu'elle lui soit intimement unie ; et le fruit de cette union, c'est le chrétien, le savant chrétien.

Rien de raisonnable comme un savant chrétien, rien de raisonné comme sa foi. Rien de sublime comme la théologie, qui est le travail de la raison sur les lumières divines de la foi. Rien de puissant comme la raison d'un philosophe chrétien ; rien de logique et de splendide comme la science d'un vrai théologien.

D'autre part, rien de plus illogique, et partant rien de plus faible et de moins respectable que la fausse science qui, se parant du manteau sacré de la véritable, marche de contradictions en contradictions, d'erreurs en erreurs, et n'est pas moins contraire à la science qu'à la foi.

Notons en terminant que notre raison étant une et indivisible, ainsi que nous l'avons dit, *elle doit*, sous peine de se suicider, admettre les vérités certaines sur lesquelles repose la certitude raisonnée de la foi, au même titre qu'elle doit admettre les vérités mathématiques ou les vérités du témoignage des sens. Cela est bien évident. Et ainsi notre raison est aussi certaine des vérités de la foi que de toute autre vérité. Il est aussi absolument certain que JÉSUS-CHRIST est DIEU ; que le Pape est son Vicaire ; que l'Eucharistie est son Corps ; qu'il y a un Enfer éternel et un Paradis éternel, qu'il est certain que deux et deux font quatre, que Louis XIV a existé, qu'il y a une ville appelée Rome, etc. La même certitude absolue est pro-

duite par la même évidence, et c'est la même raison qui reçoit, bon gré mal gré, cette évidence et cette certitude.

Pour se refuser à cette conséquence logique, il faut s'abonner à tomber dans le scepticisme absolu, à douter absolument de *tout*, à mettre sa raison dans sa poche, c'est-à-dire à devenir totalement fou. A défaut de cette folie, qui n'est pas possible, il y a la mauvaise foi, qui est très-possible et très-fréquente; on détourne les yeux de vérités gênantes, qu'on ne veut pas voir. On les nie, parce qu'on en a peur; et on en a peur, parce qu'on sait qu'elles existent.

Donc la certitude de la foi n'est pas le moins du monde arbitraire ni superstitieuse; elle est au contraire pleinement raisonnée et souverainement raisonnable; elle a le caractère logique qui doit présider à toutes les opérations de la raison et de la vraie science; elle est absolue, parce qu'elle est LA VÉRITÉ.

XXV

Qu'au dix-neuvième siècle,
l'Église n'exclut pas plus la science
que dans les temps passés.

Les rationalistes modernes admettent volontiers que dans les temps passés, jusqu'à Voltaire, jusqu'à 89, l'Église a éclairé l'humanité et lui a fait du bien. Ils daignent l'avouer: le christianisme l'a tirée de la barbarie, a civilisé les mœurs, et préparé les temps modernes;

l'Église a enfanté les Bénédictins, les Docteurs, les savants du moyen âge. Saint Augustin, saint Bernard, Albert le Grand, saint Thomas d'Aquin sont certainement de grands noms qui ont honoré l'humanité, non moins que la Religion. Mais, ajoutent-ils, nous autres hommes du progrès moderne, nous sommes bien au-dessus de ce passé relativement glorieux. Nous avons saisi la couronne de la science que l'Église a trop longtemps possédée, et nous ne la lâcherons point. Désormais c'est nous qui sommes la lumière, la science, le progrès, la civilisation, l'affranchissement de l'esprit. L'Église, bonne pour nos pères, n'est plus bonne pour nous ; elle a fait son temps ; qu'elle nous laisse la place libre, à nous enfants de l'avenir, hommes du progrès indéfini !

Tout cela est bel et bon ; mais c'est de la poésie révolutionnaire, et rien de plus. La question n'est pas là ; elle est tout entière en ces trois points fondamentaux : 1° Y a-t-il un DIEU vivant et personnel, Créateur et Providence du monde ? 2° JÉSUS-CHRIST a-t-il fait des miracles pour prouver qu'il était DIEU incarné ? Est-il ressuscité ? est-il DIEU ? 3° L'Église catholique est-elle la dépositaire de la loi de DIEU et de son Christ ? Le Pape et ses Évêques, successeurs de saint Pierre et des Apôtres, sont-ils les envoyés de JÉSUS CHRIST, chargés d'enseigner l'humanité, de nous apprendre à tous les vérités qu'il faut croire et les devoirs qu'il faut pratiquer pour atteindre sûrement notre destinée éternelle ?

Voilà la question, très-simple et très-positive. Nos bavards, avec les plis et les replis de leurs grands mots,

font tout ce qu'ils peuvent pour s'y soustraire ; mais nous, hommes logiques et sérieux, nous ne nous payons point de belles paroles et nous exigeons qu'ils nous accompagnent au fond des choses. Si l'Église est de DIEU, qu'est-ce, dites-moi, que cet ensemble confus de demi-vérités, d'hypothèses douteuses, d'affirmations mal prouvées, de découvertes incohérentes qui, sous le nom pompeux de sciences modernes, s'insurgent contre l'Église et lui déclarent la guerre ? Si l'Église est de DIEU, comment est-il possible qu'elle exclue la science, la vraie science, qui est aussi de DIEU ? Or l'Église est de DIEU ; donc, *a priori*, il est impossible que l'Église exclue la science.

L'Église a été dans tous les temps la mère, la protectrice et la gardienne de la science. Elle l'est encore aujourd'hui, elle le sera toujours. Elle éclaire les pas de la science, et l'empêche de s'égarer ; ce qui a fait dire au célèbre Bacon : « La religion est l'arome qui empêche les sciences de se corrompre. » La science, en effet, n'a pour se guider que le flambeau vacillant d'une raison faillible, tandis que l'Église tient en main la lumière infaillible de DIEU même. « *Je suis, la Lumière du monde*, a dit le Roi de l'Église ; *celui qui me suit ne marche point dans les ténèbres.* »

Il est vrai, depuis un siècle, beaucoup d'hommes ignorants ou pervers ont voulu, comme l'enfant prodigue, emporter la science par manière de bagage, et lui faire désertier avec eux la maison paternelle ; mais la science, fille de DIEU, ne s'est pas laissé enlever par ces coupables

imprudents. Les enfants prodiges qui prétendent l'avoir avec eux et lui faire partager leurs criminels désordres, se trompent grossièrement : ils ont enlevé une méchante servante, traîtreusement revêtue des habits royaux de la fille de la maison ; et leur maîtresse n'est pas plus la science, que l'erreur n'est la vérité. Punis par où ils ont péché, les savants incrédules sont perdus par leur science même : elle les aveugle, elle les enivre, elle les empoisonne, elle les corrompt, elle les tue.

Mais pourquoi donc tant de personnes s'imaginent-elles que l'Église est l'ennemie de la science ? Pour plusieurs raisons très-faciles à comprendre :

D'abord, parce que les gens du monde confondent aisément la science avec les apparences de la science. Comme l'Église redoute souverainement la demi-science, dont nous signalions tout à l'heure le danger ; comme elle condamne énergiquement la fausse science, source de mille erreurs, les esprits superficiels jettent les hauts cris, nous accusent d'obscurantisme et déclarent carrément que nous sommes ennemis de la science. Répétons-le pour la centième fois : nous sommes ennemis de la fausse science, non de la vraie.

En second lieu, on confond souvent la science avec les savants : ce n'est pas la même chose. Voici un savant, un grand savant, mais c'est un impie, un hérétique, un révolutionnaire, un homme qui se sert de son savoir pour attaquer la Religion : avons-nous tort de le traiter en ennemi ? Et, pour cela, repoussons-nous la science ?

En troisième lieu, ce qui nous donne l'air parfois de

ne pas aimer la science, ce sont les craintes légitimes que nous manifestons au sujet des abus multipliés qu'on en fait. Beaucoup de belles découvertes, indifférentes en elles-mêmes, profitent au mal beaucoup plus qu'au bien, vu la perversité humaine ; telles sont, entre autres, l'imprimerie et la vapeur. Assurément, la faute n'en est point à ces découvertes, ni aux savants qui les ont faites, encore moins à la science qui en est la source ; et néanmoins, à cause du résultat final, qui est généralement mauvais au point de vue des âmes, l'Église n'envisage qu'avec une certaine appréhension ces conquêtes de l'industrie, à qui elle ne refuse pas d'ailleurs une juste admiration.

Enfin, il ne faut pas oublier les calomnies gratuites, incessantes, des hérétiques et des impies, qui, depuis deux ou trois siècles, ourdissent contre l'Église la redoutable conspiration du mensonge. « Mentons, mentons hardiment, écrivait Voltaire ; il en restera toujours quelque chose. » On nous croit ennemis de la science, parce qu'on l'a dit, parce qu'on l'a répété, parce que tous les échos de la presse impie ne cessent de le répéter. — Et voilà d'où vient l'absurde préjugé que l'Église repousse la science.

D'ailleurs les faits sont là. Est-ce que Bacon, Copernic, Leibnitz, Newton, Pascal, Képler, Descartes, ne croyaient pas en Dieu, n'adoraient pas Jésus-Christ ? Certes, c'étaient là des savants, et des savants de premier ordre.

Et, dans ce siècle même, la foi chrétienne ne compte-

t-elle point parmi ses enfants mille noms que la science a illustrés ? Cauchy, Ampère, les deux Champollion, Biot, Marcel de Serres, Élie de Beaumont, Cuvier, Blainville, Le Verrier, le docteur Sepp, le célèbre archéologue de Rossi, Caumont, etc. ; et dans les rangs mêmes du clergé, les savants Cardinaux Maï, Mezzofante, Pitra ; le P. Secchi, le P. Patrizi, le P. Joubert, l'abbé Moigno, l'abbé Gorini, et tant d'autres. — Bien loin d'exclure la science, l'Église la cultive donc elle-même et l'honore, maintenant comme toujours.

L'Église n'exclut pas plus la science que la science n'exclut l'Église : c'est la mère et la fille ; c'est la grâce et la nature ; c'est la foi et la raison ; Dieu veut qu'elles soient unies, bien que subordonnées. L'Église doit toujours marcher la première parce qu'elle est du ciel et qu'elle mène au ciel, tandis que la science est de la terre ; mais ce que Dieu a uni, personne n'a le droit de le séparer. Prétendre que l'Église et la science sont deux ennemies, c'est blasphémer ; c'est faire preuve ou d'ignorance ou de mauvaise foi.

La foi est devant la science comme la lumière de Dieu devant la lumière de l'homme : toutes deux sont lumières. Loin de craindre la science, la foi l'appelle et l'honore ; et de son côté la science, la vraie science, loin de craindre la foi, lui rend hommage et s'agenouille avec elle devant Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, que l'Écriture appelle « le Dieu des sciences ».

Je crois rendre service au lecteur désireux d'approfondir ces questions si importantes et si actuelles, en lui indiquant quelques sources auxquelles il pourra puiser avec fruit. J'ose donc lui recommander, entre autres :

Les conférences sur *la Raison catholique et la raison philosophique* du savant P. Ventura; 3 vol. in-8°.

Le *Cours de philosophie chrétienne* du même auteur; 3 vol. in-8°.

Les Études philosophiques sur le christianisme, de M. Auguste Nicolas, et tout spécialement le 4^e volume; 4 vol. in-8° et in-12.

L'Art de croire, du même auteur; 2 vol. in-8° et in-12.

L'Art d'arriver au vrai, par Balmès; 1 vol. in-12.

Les magnifiques *Conférences de Notre-Dame*, du P. Lacordaire; 6 vol. in-8°.

Les conférences de Notre-Dame, du P. Félix; 8 vol. in-8°.

Les Discours du cardinal Wiseman sur les rapports entre la science et la Religion révélée; 1 vol. in-12.

L'Histoire des sciences, de Blainville.

Discours sur les révolutions du globe, de Cuvier.

Les ouvrages géologiques de Marcel de Serres.

Le Traité de la connaissance de Dieu, du P. Gratry; 2 vol. in-8°.

Les *Sources*, du même auteur; 1 vol. in-8°.

Les *Œuvres de M^{or} Pie, Évêque de Poitiers*, 6 vol. in-8°; en particulier les trois célèbres *Instructions synodales* sur les erreurs du temps.

Le beau *Traité du Saint-Esprit*, par M^{or} Gaume; 2 vol. in-8°.

Les Livres saints vengés, de M. l'abbé Glaire; 2 vol. in-8°.

La Divinité de Jésus-Christ démontrée par les attaques de l'incrédulité contemporaine, de M. Auguste Nicolas; 1 vol. in-8° et in-12.

La Vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par M. Louis Veuillot; 1 vol. in-8°.

Les Saints Évangiles de M. Wallon, de l'Institut; 2 vol. in-8°.

Les quatre Évangiles, par M. Crampon; 1 vol. in-8°.

Le *Traité du composé humain*, par le P. Liberatore.

Le *Traité d'anthropologie*, du docteur Frédault.

La grande *Histoire de l'Église* de M. l'abbé Darras, bien qu'elle ne soit pas encore terminée.

Le beau livre de M. l'abbé Gorini sur les erreurs historiques de MM. Guizot, Augustin Thierry, etc.; 2 vol. in-12.

L'Histoire de l'Infaillibilité, par M. l'abbé Constant; 2 vol. in-8°.

Enfin, dans l'ouvrage si remarquable et si calomnié de M. L. Veuillot, *les Odeurs de Paris*, je signalerai le chapitre intitulé *la Science*, véritable chef-d'œuvre de bon sens, de profondeur et de finesse.

Il y aurait certes encore beaucoup d'excellents ouvrages à recommander au lecteur sérieux; mais ce que j'ose lui demander par-dessus tout, ce qu'aucun livre ne peut remplacer, c'est d'aller en toute franchise et simplicité, comme il convient à un esprit droit, exposer ses difficultés, s'il lui en reste, à quelque prêtre, à quelque Religieux docte et pieux. Rien n'est plus efficace pour arriver à la vérité quand on la cherche de bonne foi.

Je ne dis pas seulement un prêtre, un bon prêtre; je dis un prêtre docte et versé dans ces matières. Tous ne le sont pas en effet, et tous ne peuvent l'être, absorbés qu'ils sont pour la plupart par les travaux de leur ministère apostolique. Quelques conversations intimes avec un de ces vénérables prêtres que je viens de dire sont le moyen le plus simple et à la fois le plus puissant pour dissiper toutes les obscurités, pour discerner le vrai du faux et pour acquérir tout ensemble le double trésor de la conviction de l'esprit et de la conversion du cœur.

Je prie Notre-Seigneur de daigner bénir tous les lecteurs de ce petit écrit et de leur accorder la grâce d'une foi profonde. Je le supplie de leur faire éviter l'écueil mortel de la fausse science, celui non moins dangereux de la science orgueilleuse, et cette espèce de culte dont la science humaine est aujourd'hui l'objet.

L'adoration de la science n'est après tout que l'adoration de la matière perfidement combinée avec l'adoration de notre propre

esprit. Cette idolâtrie subtile est encore plus dangereuse que l'ancienne idolâtrie ; elle est une des manifestations les plus frappantes de l'abaissement de la foi et de la raison produit par la prétendue Renaissance, par le protestantisme, par la franc-maçonnerie, par le Césarisme et la Révolution, en un mot par ce que l'on appelle l'*esprit moderne*.

Que Notre-Seigneur daigne, par sa sainte grâce, nous préserver de la contagion, et nous faire croître chaque jour dans la science de la vérité, qui est avant tout la science de la foi !

LA LIBERTÉ

Ce travail a paru dans un mauvais moment, quelques mois à peine avant l'ouverture du grand Concile du Vatican, au milieu des agitations religieuses qui préparaient la scandaleuse campagne contre l'infaillibilité pontificale et le Concile œcuménique. A cause de cela, et plus encore peut-être, à cause des passions et des aigreurs libérales, il n'a pas eu la diffusion que méritait l'importance du sujet. Il renferme quantité de documents précieux, et présente au lecteur de bonne foi un ensemble d'arguments que le libéralisme ne réfutera certainement jamais. Il a fait une impression profonde sur beaucoup d'esprits honnêtes, entachés de la grande erreur de ce temps-ci : le libéralisme soi-disant catholique.

Depuis son apparition, la question a été singulièrement éclairée par les terribles leçons que la Providence a infligées à la France. Elle ne tardera sans doute pas à être résolue définitivement par une autorité supérieure à celle des événements et d'une manière plus explicite encore.

La Liberté a été traduite en Italie et en Espagne, où la question du libéralisme, moins usée que chez nous, est absolument à l'ordre du jour.

AU LECTEUR.

Je dédie cet opusculé à tous les esprits honnêtes qui aiment la vérité et qui la cherchent sincèrement. Je ne l'ai point fait pour les gens passionnés, pour les hommes de partis. Il s'adresse uniquement aux chrétiens dévoués de cœur à l'Église et qu'une étude un peu approfondie de ces difficiles matières préservera plus efficacement des erreurs qui ont cours aujourd'hui.

Cet opusculé est un petit préservatif, tonique et fortifiant, contre l'épidémie qui atteint tant d'esprits, d'ailleurs honnêtes. C'est une exposition de doctrine très-simple, et, si je ne m'abuse, tout à fait conforme à la saine théologie et à l'esprit de l'Église. Comme la question de la liberté touche à tout, et comme notre temps a vu naître à son sujet une foule de théories non moins erronées que dangereuses, il me semble très-important d'avoir sur ce point de doctrine de solides principes et des lumières précises. C'est là ce que j'ai tâché de résumer en ces quelques pages. Elles auraient pu être écrites il y a trente ou quarante ans; mais comme la vérité est de tous les temps, la vérité sur la liberté est bonne à dire aujourd'hui comme hier, comme avant-hier; au dix-neuvième siècle comme au moyen âge.

Tout le monde croit connaître la question de la *liberté*; au moins, tout le monde en parle. Est-ce parce qu'on l'a étudiée ?

Hélas ! on n'en parle que parce que tout le monde en parle, et parce que, de nos jours surtout, on ne peut guère n'en pas parler. De longues études, des discussions très-sérieuses, m'ont convaincu que parmi ceux-là même qui en parlent le plus il y en a bien peu qui se donnent la peine d'approfondir ce grave sujet. Pour moi, sans me flatter d'avoir levé toutes les difficultés, je puis du moins me rendre le témoignage d'avoir cherché la vérité avec grand amour et sans parti pris, et d'apporter ici aux difficultés qui se présentent ordinairement une solution capable de satisfaire et la foi et la raison.

Je demande au lecteur sa bienveillance et son attention la plus sérieuse ; et au bon DIEU sa meilleure bénédiction pour le cher lecteur et pour le pauvre auteur.

LA LIBERTÉ

I

**Sur quel terrain il est nécessaire de porter
et de maintenir notre discussion.**

Avant tout, il faut bien s'entendre. Nulle part, peut-être, il ne se rencontre autant de malentendus que dans les discussions relatives à la liberté.

Parlons-nous de la liberté à des rationalistes, à des libres-penseurs ? ou bien, est-ce entre chrétiens, entre catholiques que se traite la question ? La discussion devra être tout autre ; car chez le libre-penseur le mot de liberté n'a pas du tout le même sens que chez le catholique. Dès lors point de base commune ; impossible de raisonner.

Le libre-penseur porte et maintient la discussion sur le terrain de la simple raison et de l'ordre naturel ; et

franchement on ne peut lui demander autre chose. Le catholique, au contraire, unit nécessairement la lumière de la foi à celle de la raison, l'ordre surnaturel à l'ordre naturel; or, ni la foi ni l'ordre surnaturel ne font autorité pour son adversaire. Il n'y a pas moyen de s'entendre, et c'est ce qui arrive dans les débats publics auxquels nous assistons depuis bientôt un siècle.

Qu'on le sache bien : la grande question de la liberté, telle du moins qu'elle est posée dans le monde moderne, est une question essentiellement relative, qui ne peut se résoudre directement et par elle-même. Pourquoi cela ? Parce qu'elle est subordonnée à la solution d'un autre problème encore plus fondamental, à savoir la connaissance certaine de la vraie destinée de l'homme et de la société. Avant tout il faut examiner et résoudre cette question-là ; sans quoi on bâtit sur le sable, on attelle la charrue devant les bœufs, on tente l'impossible.

Or, personne ne le contestera, la religion chrétienne apporte au monde sur le problème de la destinée de l'homme et de la société une solution très-précise, très-catégorique et très-absolue; solution telle que si elle est vraie, elle est seule vraie.

Donc, avant de discuter sur la liberté avec qui que ce soit, il faut s'enquérir si celui à qui l'on parle est catholique ou non. S'il l'est, la discussion peut commencer à coup sûr; et si de part et d'autre on est sincère, on pourra bientôt s'entendre. S'il ne l'est pas, il faudra, si l'on ne veut perdre son temps et sa peine, lui prou-

ver préalablement les trois grandes vérités qui portent l'homme et le monde : l'existence d'un Dieu personnel, Créateur et Providence ; le fait divin de la révélation, et principalement la divinité de JÉSUS-CHRIST ; la mission divine de l'Église catholique et l'autorité doctrinale du Souverain-Pontife, Vicaire du Christ et Chef de l'Église. Tant que vous n'aurez point amené votre contradicteur sur le terrain de la vérité catholique, vous n'aurez rien fait, et toute discussion logique, sérieuse et fructueuse sur la liberté, demeure impossible. Le seul succès que vous pourrez avoir auprès de lui sera un succès d'estime ; vous pourrez facilement, s'il est loyal, lui faire avouer que vous êtes parfaitement logique, et que vos conclusions sont non-seulement raisonnables, mais vraies et seules pratiques si (ce qu'il n'admet pas) l'Église catholique est vraiment l'Envoyée de Dieu au milieu des hommes. Mais ce succès ne touche en rien le fond même de la discussion.

Dans ce petit travail, c'est donc sur le terrain catholique que nous nous plaçons. Nous parlons entre chrétiens, et nous supposons absolument démontrées comme vérité évidente, comme point de départ indiscutable, l'autorité enseignante du Saint-Siège et l'obéissance pleine et entière due à tous les enseignements de l'Église.

Que si le lecteur ne veut point dès l'abord accepter cette base, je lui demande de fermer un livre qui ne s'adresse point à lui et dont il ne peut encore porter la doctrine. S'il est de bonne foi, s'il cherche sincèrement la vérité

sur la liberté, qu'il aille trouver d'abord quelque prêtre distingué, quelque docte théologien ; qu'il lui demande, avec droiture et simplicité, les preuves si lumineuses des trois grandes vérités que nous venons de dire ¹ ; à cette enquête et à ce travail de son esprit qu'il joigne la prière pour obtenir la grâce de la foi ; et quand il sera devenu catholique, qu'il vienne à nous, qu'il prenne, qu'il lise et qu'il conclue. Rien de plus raisonnable, ce nous semble ; rien de plus logique.

II

**Des divers sens du mot LIBERTÉ ; et d'abord
du LIBRE ARBITRE.**

Afin de prévenir toute confusion, distinguons d'abord les divers sens que l'on peut donner à cette grande parole : *la liberté*.

Il y en a trois, très-distincts. La liberté, c'est d'abord la puissance radicale de choisir ; puis c'est l'exercice de cette puissance, l'acte de l'être intelligent et libre qui choisit ; enfin, c'est l'état où il se trouve lorsque ceux qui l'entourent lui facilitent l'exercice de sa volonté, ou du moins lorsqu'ils n'y apportent point d'entraves.

Dans le premier sens, la liberté s'appelle plus directement *le libre arbitre*. Toute créature intelligente est douée du libre arbitre, et c'est par là que les Anges

¹ J'oserais lui recommander en particulier la lecture réfléchie de *l'Art de croire et des Études philosophiques sur le christianisme*, par M. Auguste Nicolas.

et les hommes se distinguent des bêtes et des machines¹; c'est le libre arbitre qui les rend capables de mériter et de démeriter, de faire le bien et de faire le mal. Nier le libre arbitre, c'est nier tout l'ordre moral; c'est tomber dans le fatalisme ou dans le matérialisme.

La plupart des hérésies ont attaqué le libre arbitre; Luther, entre autres, a composé un traité spécial, intitulé *De servo arbitrio*, pour démontrer à sa façon que la grâce divine nous enlevait le libre arbitre. Il fut suivi dans cette voie insensée par Calvin et par l'école janséniste. Nos panthéistes modernes en sont tous là, du moins en théorie. Le sens commun, la conscience et la foi s'unissent pour les confondre.

Nulle créature au monde ne peut nous enlever le libre arbitre. Nous pouvons le perdre : oui, sans doute; mais alors nous ne sommes plus des hommes, des êtres raisonnables et responsables. Tels sont, entre autres, les pauvres fous, les idiots, les imbéciles. La terreur peut jusqu'à un certain point paralyser momentanément notre libre arbitre. Les passions et l'ignorance peuvent le diminuer, l'altérer, l'émousser, sans toutefois le détruire tout à fait.

En ce monde, à cause de l'état d'épreuve, qui est un

¹ Les bêtes *choisissent*, il est vrai; mais elles ne sont pas guidées dans leur choix par l'intelligence; elles ne font que suivre tout un ensemble d'instincts, c'est-à-dire d'impulsions involontaires, non raisonnées, que le bon DIEU met en elles pour leur faire accomplir leur destinée et pourvoir à leur conservation, à leur reproduction et à leur bien-être.

état d'imperfection, notre libre arbitre est essentiellement, imparfait; et de cette imperfection découle la possibilité de faillir et de pécher. Dans le ciel, notre libre arbitre sera plein et parfait : notre intelligence sera si totalement éclairée, notre volonté si complètement fixée dans le bien et dans l'amour, que, tout en choisissant volontairement le vrai et le bien, nous serons, comme les Anges et les Saints, dans l'heureuse impossibilité de faillir. Durant leur vie mortelle. JÉSUS et MARIE avaient la plénitude de leur libre arbitre, bien qu'ils fussent impeccables, l'un par nature, l'autre par grâce; ils n'étaient pas en effet, comme nous, dans un état *d'épreuve*, mais simplement *in via*, en voyage sur le chemin du ciel. Ils ne pouvaient pécher; ils choisissaient volontairement et librement le bien et même le plus parfait, sans y être nécessités par rien ni par personne, uniquement parce qu'ils le voulaient.

Notre libre arbitre, à nous autres enfants d'Adam pécheur, n'a pas et ne peut avoir cette perfection. Dans l'état d'innocence, le libre arbitre de notre premier père était beaucoup plus parfait que le nôtre; car Adam n'était pas comme nous, « *vulneratus in naturalibus*, blessé dans ses facultés naturelles, » selon la belle expression du Concile de Trente; tout incliné au bien, il pouvait cependant faillir. Et chacun sait comment il a failli.

Tel est le résumé de la doctrine de l'Église touchant la liberté contemplée dans sa racine, qui est le libre arbitre.

III

**De la liberté contemplée dans son second sens,
c'est-à-dire dans l'exercice intérieur du libre arbitre.**

Dans le second sens, la liberté est le libre arbitre, non plus seulement en puissance, mais en acte; ce n'est plus seulement l'arbre, c'est le fruit; ce n'est plus seulement la faculté de choisir, c'est le choix effectué.

Selon que ce choix a ou n'a pas d'effets extérieurs, selon qu'il reste au fond de la volonté ou qu'il se manifeste au dehors par un acte sensible, la liberté est *intérieure* ou *extérieure*. Ainsi, les bonnes et les mauvaises pensées, les bons et les mauvais désirs, les projets que l'on médite, etc., sont des actes de liberté purement intérieure; au contraire, les paroles qu'on profère, les projets qu'on exprime ou que l'on exécute, toutes les bonnes actions, toutes les mauvaises appartiennent à la liberté extérieure. Le libre arbitre est la racine de l'une et de l'autre.

Les hommes ne peuvent rien sur l'essence de notre libre arbitre : personne ne peut m'empêcher de préférer intérieurement le bien au mal, le mal au bien; de croire ou de ne pas croire à l'enseignement de l'Église; d'aimer mon prochain ou de le haïr; en un mot, de penser et de vouloir à ma guise. L'Église elle-même n'étend point sa juridiction jusqu'au for intérieur; » de *internis non judicat*, » comme dit l'axiome du droit.

Ce n'est pas que nous puissions indifféremment et im-

punément choisir ainsi au fond du cœur le mal, au lieu du bien : non certes. Notre-Seigneur est le souverain Juge de notre âme, comme de toutes choses ; et sa loi, promulguée par son Église, oblige la conscience, atteint la volonté jusque dans ce qu'elles ont de plus intime. Mais cette obligation toute spirituelle ne lèse en rien la puissance radicale de choisir ; et devant la vérité et le bien que DIEU nous propose, notre libre arbitre demeure toujours maître de son choix.

La vérité et le bien nous sont à la fois *proposés* et *imposés* : *proposés*, dans le sens que nous venons de dire ; *imposés* en ce sens que si nous avons le *pouvoir* de les repousser, nous n'en avons pas le *droit*. Tout en *pouvant* faire le mal, nous *devons* faire le bien. Quand nous choisissons le mal, nous *abusons* du libre arbitre ; quand nous choisissons le bien, nous en *usons* légitimement, et notre liberté, unie à la sainte volonté de DIEU, demeure dans l'ordre, et « *pratique la vérité* » selon la profonde parole de l'Évangile : *facientes veritatem*.

La grâce du bon DIEU aide, élève, surnaturalise, sanctifie notre liberté, c'est-à-dire l'exercice de notre libre arbitre ; bien loin de la détruire, elle l'éclaire, elle la dirige et la fortifie divinement ; comme la foi, qui, bien loin d'étouffer ou de paralyser la raison, l'illumine de merveilleuses splendeurs en étendant son horizon jusque dans les cieux. Et, dans le sens opposé, les tentations du démon, les séductions du monde et les suggestions des concupiscences ne peuvent pas davantage détruire notre liberté intérieure : elles attaquent la liberté de notre cons-

cience, sans pouvoir jamais l'entamer malgré nous. Elles peuvent la fatiguer, l'opprimer et même l'altérer dans une mesure ; mais l'anéantir, jamais. Pour le mal comme pour le bien, nous demeurons toujours maîtres de l'acte intérieur de notre volonté. S'il en était autrement, notre acte ne serait plus un acte moral ; nous cesserions d'être responsables.

Donc, prise dans ce second sens, la liberté est un phénomène purement intérieur, un phénomène de conscience, un acte de pure volonté qu'aucune puissance ne peut entraver ; Dieu lui-même, en nous créant intelligents et libres, se contredirait si ses miséricordieuses influences lésaient en nous cette puissance.

Quant à l'exercice extérieur de notre liberté, qui a ou jours lieu au milieu des mille et une créatures qui nous entourent, il nous constitue dans un *état* de liberté qui peut varier à l'infini ; et c'est le troisième sens du mot *liberté*. Exposons-le brièvement.

IV

De la liberté contemplée dans les conditions extérieures et accidentelles de son développement.

Prise dans ce sens, essentiellement relatif, la liberté est le pouvoir de développer extérieurement l'exercice du libre arbitre, relativement à ce qui nous entoure. Ce n'est plus la liberté considérée dans sa racine et dans son essence ; c'est la liberté contemplée par le dehors et dans

les conditions extérieures où les sympathies ou les oppositions des créatures viennent modifier son développement légitime. C'est plutôt la condition extérieure et accidentelle de la liberté que la liberté elle-même.

Ainsi, plus je trouve au dehors de facilités à faire ce que je veux, plus je suis *libre*; plus ma liberté personnelle rencontre d'obstacles au dehors, moins je suis *libre*.

Ces obstacles viennent d'abord des concessions mutuelles qu'exigent nécessairement mes rapports avec tous ceux qui m'entourent; puis de la puissance et de la malice du démon, des pécheurs et du monde. Sur la terre, ma liberté extérieure, plus encore que ma liberté intérieure, est ainsi toujours plus ou moins restreinte, et par conséquent plus ou moins imparfaite : extérieurement, je ne serai dans un état de liberté parfaite que dans le ciel.

Notre divin Sauveur lui-même s'est soumis à cette oppression extérieure de sa liberté si sainte, si bien-faisante : dans l'exercice de son bon vouloir à l'égard de ses créatures, il a été constamment combattu et par le démon, son ennemi mortel, et par toutes les mauvaises passions, par les ignorances, par les folies de ces pauvres pécheurs pour lesquels il venait se sacrifier; ils l'ont persécuté, ils l'ont obligé de fuir; ils ont fini par le lier et par le crucifier. Et son Église, qui est sa continuation à travers les siècles, partage le même sort. Comme Jésus, elle ne peut être forcée dans sa liberté intérieure, mais elle peut l'être, elle l'a toujours été, elle l'est terri-

blement et le sera toujours dans l'exercice extérieur de ses œuvres de salut et de sanctification. Tant qu'elle sera militante, l'Église sera combattue au dehors dans sa liberté; comme Jésus et avec Jésus, son Chef adorable, elle n'aura la plénitude de sa liberté extérieure que lorsqu'elle triomphera avec lui pour toujours.

Tels sont les trois sens, fort distincts quoique unis, du mot *liberté* : la puissance radicale de choisir; l'exercice de cette puissance, considéré en lui-même; l'exercice de cette puissance considéré dans les conditions extérieures et accidentelles de son développement.

Ces notions préliminaires sont un peu métaphysiques; mais elles me semblent indispensables pour bien comprendre le beau et grand sujet qui va faire ici l'objet de notre étude.

V

En quoi la licence diffère de la liberté.

Considérée sous les trois aspects que nous venons d'indiquer, la liberté est bonne en elle-même; comme la parole, comme la force, comme toutes les puissances que le bon Dieu nous a départies. L'abus que nous pouvons en faire ne saurait leur enlever leur caractère intrinsèque de bonté. Ici, l'abus s'appelle licence; à l'usage, à l'usage légitime doit seul être donné le beau nom de liberté.

Mais qui dira avec certitude où finit l'usage, où com-

mence l'abus ? En d'autres termes, comment distinguer la *licence* de la *liberté*, l'abus de l'usage ?

Saint Thomas, témoin et organe de la Tradition catholique non moins que de la saine philosophie, nous donne le secret de cette importante distinction. Il nous dit que c'est *la fin dernière* d'un être raisonnable, individuel ou collectif, qui détermine, en fait de liberté, et l'usage légitime et l'abus toujours coupable. Et comme, selon l'enseignement infaillible de l'Église, la fin de l'homme, de la famille, de la société civile ou religieuse, et en général de toutes les créatures, est l'accomplissement de la volonté de DIEU, le grand Docteur nous donne les éléments certains de la vraie notion de la liberté, intérieure et extérieure, individuelle et sociale, domestique, civile, religieuse.

La liberté, la vraie, la seule vraie liberté, c'est la puissance que possède un être raisonnable de réaliser sa fin dernière, de faire ce qu'il doit faire, d'accomplir sa destinée ; ou, pour parler plus clairement encore, d'accomplir pleinement et en toutes choses la très-sainte volonté de DIEU.

Voilà ce que c'est que la liberté ! La liberté intérieure et spirituelle est la puissance que DIEU nous donne de le connaître, de l'aimer, de le servir ici-bas, d'accomplir aussi parfaitement que possible ses volontés adorables, d'observer fidèlement sa loi, d'éviter le mal, et, par ce moyen, d'arriver à la vie, à la liberté éternelle. Auteur de la nature, il nous donne le libre arbitre, la raison, la volonté et tout ce qu'il faut pour choisir le bien, de préférence au mal ; auteur de la grâce, il joint à la lumière de la raison les lumières mille fois plus splendides de la foi, à la

force de la volonté la force véritablement divine de l'espérance et de l'amour surnaturels. Outre cela, il daigne nous donner incessamment ses secours, que la théologie appelle *grâces actuelles* ; et, ainsi armés de pied en cap, nous pouvons et nous devons combattre le bon combat, vivre saintement, mériter et gagner le ciel.

La liberté extérieure est l'état où DIEU veut que nous soyons, quant à l'exercice extérieur de notre vraie liberté, c'est-à-dire de l'accomplissement de sa très-sainte volonté ; et par conséquent c'est l'état où doivent nous mettre ou nous maintenir toutes les créatures, et surtout celles qui sont revêtues de l'autorité. Toute créature, quelle qu'elle soit, par cela seul qu'elle est créature de DIEU, doit respecter une puissance qui s'exerce pour la gloire de DIEU et pour l'accomplissement de sa loi. Attenter à la liberté d'un être quelconque, c'est commettre une sorte de sacrilège ; c'est s'opposer à DIEU, c'est se révolter contre la loi de DIEU, contre la volonté de DIEU.

On voit dès lors ce que c'est que la *licence*. Dans l'ordre spirituel et personnel, la licence c'est le péché : c'est l'abus détestable, plus ou moins coupable selon les circonstances, de la puissance que DIEU nous donne d'être nous-mêmes les artisans de notre sainteté et de notre bonheur, et de réaliser par nous-mêmes notre destinée magnifique, avec la dignité et la souveraineté qui conviennent à des êtres raisonnables, à des enfants de DIEU, à des chrétiens.

Dans l'ordre extérieur et public, la licence est la violation non moins détestable de la volonté de DIEU, qui or-

donne que le bien soit favorisé, protégé, encouragé par tous et en toutes choses ; qui ordonne que le mal soit prévenu, réprimé et poursuivi, aussi parfaitement que le comporte l'infirmité de la vie présente.

Dans l'ordre spirituel et personnel, la licence, c'est le mal préféré au bien, par un acte volontaire ; dans l'ordre public et extérieur, la licence, c'est la tolérance du mal, qu'on peut empêcher ; c'est la sympathie et la protection accordées au mal, contre la volonté divine.

La liberté, c'est donc l'ordre, la vérité, le bien, la paix, le bonheur ; et la licence est le désordre, l'illusion, le mensonge, le mal, la ruine. La liberté est absolument et essentiellement sainte : elle vient de DIEU, elle est pour DIEU, elle mène à DIEU ; la licence est absolument et essentiellement mauvaise : elle vient du démon, père du péché ; elle détourne de DIEU ; elle déshonore et perd ceux qui s'y abandonnent. Chez Satan la licence a été purement et simplement le péché, c'est-à-dire l'abus volontaire et coupable du libre arbitre ; chez nous elle est en outre l'effet de la séduction qu'exerce sur nous le tentateur, soit par lui-même, soit par le monde, soit par nos concupiscences.

La licence est à la liberté ce que les ténèbres sont à la lumière, ce que le mal est au bien, ce que la mort est à la vie, ce qu'est Satan à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Aussi la licence est-elle l'ennemie mortelle de la liberté. Incompatible avec liberté, le mensonge est incompatible avec l'obéissance, la licence tue la liberté et nous fait passer du pur et noble *service* de DIEU à l'ignoble et impur esclavage du démon.

Autant nous devons aimer la liberté, autant nous devons détester la licence. Demandons à Notre-Seigneur de nous accorder cette double grâce dans toute sa plénitude.

On peut étudier la liberté au point de vue de la sanctification chrétienne et personnelle, ou bien au point de vue de la polémique et de la défense de la foi : nous n'allons ici nous occuper que du second, renvoyant le lecteur, en ce qui concerne le premier, à un petit traité où cet important sujet est exposé fort en détail ¹.

Je ferai remarquer, en outre, que dans le présent travail il sera question, non pas exclusivement, mais principalement, de la liberté extérieure, de l'état de liberté dont nous avons parlé au chapitre précédent. Cette observation ne me paraît pas inutile dans un débat où l'on est habitué à tout confondre.

VI

Pourquoi la possibilité de faire le mal n'entre pour rien dans la notion ESSENTIELLE de la liberté parfaite.

Beaucoup de gens s'imaginent aujourd'hui qu'il est de l'essence de la liberté de pouvoir faire le bien ou le mal. C'est là une erreur fondamentale. « Le pouvoir de faire le mal n'est ni la liberté, ni une partie de la liberté ², » dit saint Anselme. Ce qui est de l'essence de la liberté, c'est,

¹ Nos *grandeurs en Jésus*, III^e partie, chap. II.

² In dialog. De liber. arbitr., I.

ajoute saint Thomas, le pouvoir d'agir ou de ne pas agir ; mais laisser le bien pour faire le mal n'est nullement de l'essence de la liberté : c'en est au contraire la défaillance, *defectus libertatis* ¹.

Cette conclusion ressort de la définition même de la liberté.

A priori, nous en sommes certains ; car la foi nous apprend que dans le ciel nous serons pleinement, parfaitement libres : or, il est également de foi que dans le ciel nous n'aurons plus la triste possibilité de faire le mal.

« Soit, dira-t-on peut-être ; mais sur la terre, dans l'état d'épreuve, en est-il de même ? » — Sur la terre, il est vrai, la possibilité de faire le mal est inhérente à notre état et à notre liberté ; mais elle n'est point de l'essence de la liberté. L'imperfection d'une puissance a-t-elle jamais fait partie de l'essence de cette puissance ? La possibilité de faire le mal est accidentelle et non essentielle dans notre liberté, même ici-bas.

Pourquoi cela ? D'abord, parce que la liberté, même imparfaite, est une puissance, une force ; et ensuite, parce qu'elle est donnée, et à l'individu et à la société, uniquement pour réaliser sa fin dernière.

I. « La liberté, dit S. Thomas, est une puissance, *potestas*. » Le mal, sous toutes ses formes, est au contraire une faiblesse, une défaillance, une négation. Il use, ou plutôt il abuse des forces, spirituelles ou matérielles, qui constituent notre vie ; mais, en lui-même, le mal n'est

¹Sum. Theol., I^a. q. LXXII, a. 8, ad 3.

qu'une négation : « *nihil quod factum est* » ; c'est ainsi que le définit S. Augustin¹. La liberté est une puissance, un don de Dieu, donc l'idée du mal n'entre pour rien dans son essence ; et si, dans l'état présent, la possibilité de faire le mal lui est inhérente, elle ne lui est pas plus essentielle que la possibilité de mourir n'est essentielle à la vie.

II. En second lieu, la liberté est essentiellement « la puissance donnée à l'individu ou à la société de réaliser

¹ Dans ses admirables commentaires sur l'Évangile de saint Jean, le grand Docteur explique fort au long cette notion profondément philosophique du mal et du péché. Glosant la phrase de saint Jean : « *Sine ipso factum est nihil quod factum est. In ipso vita erat, etc.*, » il montre comment, outre le sens généralement reçu, elle en présente un autre, également vrai, suivant qu'on met le point d'arrêt après *nihil*, ou bien après *factum est* ; on sait en effet que les anciens manuscrits ne portaient pas de ponctuation, non plus que d'alinéas ; c'était le sens et non les mots qui indiquaient au lecteur le commencement, la fin et les nuances de chaque phrase.

La première ponctuation donne le beau sens que nous rapportons ici : sans le Verbe, qui est Dieu, a été fait le rien, *factum est nihil* ; c'est-à-dire a été commis le péché, a été fait le mal. Le mal n'est en effet qu'un rapport faussé entre l'agent et l'objet de son acte ; c'est une réalité, mais non pas une entité, une créature. C'est un *defectus* qui vient altérer l'acte, le fausser, le corrompre et le mettre en opposition avec la loi de Dieu, qui est toujours vérité et justice. Aussi l'Évangile dit-il, en parlant de celui qui le premier a fait le mal, du démon : « *In veritate non stetit.* » Et ainsi, malgré sa triste réalité, le mal peut et doit être appelé : « le rien, le néant qui a été fait, *factum est nihil.* » Au contraire, le bien, c'est ce qui est, c'est ce qui vient de Dieu, source éternelle et vivante de tout bien : « *Quod factum est in ipso vita erat,* » ce qui a été fait, c'est-à-dire toute créature de Dieu était vie en lui, avait sa vie dans le Verbe, dans l'idéal parfait, éternel, infini, où Dieu contemple éternellement toutes ses œuvres. — Telle est, en abrégé, l'explication profonde que saint Augustin donne au texte de saint Jean ; et dans ses écrits il revient souvent sur cette essence négative du mal.

sa fin. » La fin, la fin dernière : voilà la raison d'être de la liberté. Pour avoir droit à ce don divin, il faut avant tout être destiné de Dieu à une fin, toujours bonne et sainte, puisqu'elle vient de Dieu.

Or, le mal, toléré de Dieu uniquement comme conséquence possible de notre imperfection durant l'épreuve, n'a point de fin dernière; non-seulement il n'est point voulu de Dieu, mais il est repoussé de lui, détesté, condamné, comme chacun sait. Quelle fin dernière, dites-moi, quelle fin légitime peut-on assigner au péché, à l'erreur, à l'hérésie, au mal sous toutes ses formes? Je ne parle pas de la joie criminelle que l'on peut trouver dans le fruit défendu; je ne parle ici du mal qu'en tant qu'il est le mal. Or, au point de vue de la fin dernière, aussi bien qu'au point de vue de la puissance, le mal ne vient point de Dieu. Le mal n'a point de fin dernière; donc le mal reste complètement en dehors de la pure et sainte notion de la liberté parfaite. Le mal, c'est la mort; c'est la négation pratique du bien, de la vérité, de l'ordre, de la vie; en un mot, de tout ce qui est de Dieu. Loin d'être une puissance, le mal n'est qu'une défaillance, et loin d'être partie essentielle de la liberté, il en est l'ennemi, et même le seul ennemi. Plus un être, individuel ou social, est étranger au mal, plus il est libre, plus il jouit de la puissance d'atteindre sa fin, d'accomplir la volonté de Dieu.

La possibilité de faire le mal, de sortir de la vérité, n'entre ni directement ni indirectement dans la notion essentielle de la liberté parfaite. La liberté est le pouvoir

de faire le bien, comme l'entendement est la faculté de connaître le vrai. La possibilité de faire le mal n'est pas plus de l'essence de la liberté, que la possibilité de se tromper n'est de l'essence de l'entendement, que la possibilité d'être malade n'est de l'essence de la santé. Il est vrai, je le répète : dans l'état d'épreuve, tout cela est inhérent à notre pauvre nature, à cause de l'imperfection même de cet état ; mais cela ne fait point partie de l'essence de notre entendement, de notre volonté, de notre santé. L'impeccabilité est la perfection de la liberté, comme l'infailibilité est la perfection de l'entendement ; comme l'impossibilité d'être malade est la perfection de la santé¹.

La liberté est comme la lumière, comme la beauté, comme la vie, auxquelles les ténèbres, la laideur, la mort, sont non-seulement étrangères, mais diamétralement opposées. Quelle pure et sainte chose que la liberté ! et sur ce point, comme sur tous les autres, combien la doctrine catholique est noble, grande, digne de l'homme, digne de Dieu !

VII

Si la liberté n'est que le respect des droits de chacun.

« La liberté, disent quelques-uns, est le respect des droits de chacun. » Non pas : le respect des droits de chacun est une condition indispensable pour que chacun soit

¹ Voy. le *Traité du Saint-Esprit*, par M^{gr} Gaume, tome I, chap. xvii.
— On ne saurait assez recommander aux esprits sérieux la lecture et la méditation de ce savant travail.

effectivement libre, c'est-à-dire pour qu'il puisse, sans obstacles, tendre à sa fin ; mais ce n'est pas là l'essence de la liberté.

Dans nos rapports avec les autres, nous devons bien évidemment respecter les droits, les vrais droits de chacun. Mais avant tout, nous devons respecter le droit souverain et absolu de DIEU, qui déteste le mal, quel qu'il soit, qui ne le tolère dans le temps que parce qu'il le châtiera dans l'éternité, qui n'est patient avec ceux qui le commettent que pour leur laisser le temps de se convertir. Tout droit vient de DIEU, et le mal, qui ne vient pas de DIEU, n'a pas, ne peut pas avoir de droits. Les hommes qui le font peuvent avoir des droits en tant qu'ils sont hommes, mais non en tant qu'ils sont les hommes du mal : incrédules, impies, hérétiques, ennemis de l'Église, libertins, etc. Personne n'a le droit d'être incrédule : tous en ont le pouvoir, aucun n'en a le droit. Personne n'a le droit d'être hérétique, d'être schismatique, d'être impie, rationaliste. Personne, personne au monde n'a le droit de mettre au service de l'erreur ou du mal ce que DIEU donne uniquement pour le service de la vérité et du bien : la pensée, l'amour, la mémoire, la force, le pouvoir, la fortune, la science. Je l'ai déjà dit, nous en avons tous ici-bas le triste pouvoir, mais aucun de nous n'en a le droit. Seules, la vérité et la justice ont des droits, les droits que DIEU leur donne.

Toutes ces notions sont d'une extrême importance. Elles s'appliquent à tout : à la vie privée et à la vie publique, à la conscience, aux affections du cœur, à l'intel-

ligence , aux sciences , à l'éducation , à l'ordre religieux , à l'ordre civil , à l'ordre domestique. Oui , en toutes choses , pour tous et pour chacun , la liberté consiste à pouvoir accomplir la sainte volonté de DIEU.

Le droit est inséparable du devoir ; et en toutes choses le devoir consiste à faire ce que DIEU veut. Les chrétiens , qui aiment tant à parler de leurs droits et des droits des autres , glissent , sans s'en apercevoir , sur le terrain purement naturel , sortent de la vérité , oublient le *droit* souverain , imprescriptible , universel , de JÉSUS-CHRIST et de son Église ; et ainsi ils perdent de vue le premier de tous les devoirs de l'homme et de la société ici-bas , le devoir d'être catholiques , d'obéir à Notre-Seigneur , de se laisser guider par la sainte Église.

La vraie définition de la liberté est celle que donne saint Thomas et que domine la notion de la fin surnaturelle.

VIII

Pourquoi et comment la liberté du libre-penseur est tout l'opposé de la liberté telle que l'entend l'Église.

Nous comprendrons davantage encore l'importance de la notion chrétienne de la liberté si nous considérons ce qu'est logiquement la liberté en dehors des données de la foi.

Pour celui qui n'a point la foi il n'y a pas de fin dernière surnaturelle , n'est-il pas vrai ? Pour lui , JÉSUS-CHRIST , l'Église , le Pape n'ont aucun droit à enseigner et à diriger

soit l'homme, soit la société. L'homme et la société n'ont d'autre maître qu'eux-mêmes ; et, sauf l'impossibilité matérielle, ils ont le droit, je dirai presque le devoir de faire tout ce qu'ils veulent, de suivre tous leurs instincts naturels. Pour eux la liberté sera l'indépendance absolue, la puissance de faire tout ce qu'ils veulent. C'est la conséquence logique du système.

Observons d'abord que cette notion rationaliste de la liberté confond tout simplement l'homme avec Dieu. Seul en effet, le bon Dieu est absolument indépendant ; il n'a d'autre maître que lui-même ; sa volonté, c'est son droit ; il fait tout ce qu'il veut, comme il le veut et parce qu'il le veut. Mais la créature n'est point Dieu ; elle dépend nécessairement de son Créateur ; elle reçoit de lui et l'existence, et la loi, et la fin dernière qui doit dominer sa destinée ; elle a donc pour première règle de faire, en toutes choses, non ce qu'elle veut, mais ce que Dieu veut. En dehors de la foi, la liberté n'est que le cri de révolte du premier pécheur : « Je n'obéirai pas ! *non serviam !* » La notion rationaliste de la liberté n'est pas seulement fausse ; elle est impie et blasphématoire.

En second lieu, comme la nature humaine est déchue, quoique les libres-penseurs l'ignorent ou le nient, il en résulte que la liberté, telle qu'ils l'entendent, se met au service de la nature corrompue, c'est-à-dire de toutes les erreurs et de toutes les passions. La raison, telle que Dieu nous l'a donnée, est assurément excellente ; mais la raison déchue, altérée par l'ignorance et par les illusions, est bien loin d'être aussi excellente qu'ils le disent : il en

est de même de la volonté, de l'amour et de toutes les autres puissances de l'homme : tout cela est bon et très-bon en soi ; mais le venin du péché originel a non pas détruit, mais altéré tous ces dons naturels ; de sorte que maintenant prendre pour règle la nature et ses instincts, c'est s'assujettir à toutes les corruptions de l'esprit et du cœur ; c'est prendre pour règle l'orgueil, l'ignorance, les passions brutales, la cupidité, tous les vices et toutes les faiblesses. Voilà, au fond, la liberté du libre-penseur, la liberté en dehors de la foi.

Le plus souvent on n'a pas l'intention d'aller jusque-là : l'honnêteté naturelle et un petit reste de christianisme retiennent sur la pente ; et d'ailleurs ces gens éclairés ne soupçonnent pas l'abîme qui les attend. Mais la logique est là, et toujours les théories de la *pure nature* aboutiront aux excès des impures passions. Toujours 89 produira son 93. Dans notre monde moderne, qu'est-ce qui enfante ruines sur ruines, révolutions sur révolutions ? n'est-ce pas la fausse notion de la liberté ? Tant qu'on en vivra, on en mourra.

Enfin, notons encore l'antagonisme fondamental de la liberté, telle que l'entend le monde moderne, et de la liberté telle que l'entend l'Église : la liberté moderne est systématiquement indifférente à la vérité et à l'erreur, au bien et au mal ; elle ne se soucie ni de Dieu, dont elle fait abstraction, ni du Christ, en qui elle ne croit pas, ni de l'Église, qu'elle regarde nécessairement comme une puissance non-seulement étrangère, mais opposée à l'ordre et au bien publics. Si elle se contente de laisser

vivre l'Église à côté d'elle, et si parfois elle va même jusqu'à lui témoigner quelque bienveillance, c'est uniquement parce que les hommes sont moins mauvais que leurs principes et qu'ils ne tirent heureusement pas du mal et de l'erreur toutes les conséquences logiques. Quand ils sont logiques jusqu'au bout, les libres-penseurs pur sang avouent la haine profonde que leur inspirent JÉSUS-CHRIST et l'Église. Un de leurs journaux disait naguère : « Si les athées arrivaient au pouvoir, ils ne devraient accorder aucune tolérance, et ils devraient imposer leurs idées à la manière de la Commune de Paris en 1793. Tout le monde prêche la tolérance, mais personne ne l'exerce. Nous aimons mieux être francs, et dire que nous ne la demandons pas plus pour nous, que nous ne sommes prêts à la donner à nos ennemis. »

Oui, la liberté rationaliste est diamétralement l'opposé de la liberté chrétienne. C'est tout simple : elle est une erreur ; et l'erreur est toujours contraire à la vérité. La liberté, telle que l'Église l'enseigne et la pratique est pour l'individu, comme pour la société, la délivrance des ignorances et des illusions, des corruptions, des abus de tous genres qui nous arrêtent dans l'accomplissement de notre vraie destinée et dans l'acquisition de notre vrai bonheur ; l'autre, au contraire, est une force ennemie, qui nous arrache au bon DIEU et qui nous détourne des voies de la vérité, de la justice, de l'ordre, de la paix et du bonheur véritable, auquel DIEU nous appelle. Quel abîme entre ces deux conceptions ! C'est le jour et la nuit.

IX

Comment en cette matière on abuse perfidement des mots pour séduire les masses.

Avant d'aller plus loin, il nous faut protester, et protester énergiquement contre une perfidie de langage qui n'a pas peu contribué à brouiller les idées et à séduire les masses. Je veux parler du détournement calculé, systématique, des mots les plus chrétiens, au profit de l'erreur.

Signalons, en premier lieu, le mot même de *liberté*, si sympathique à tous les cœurs élevés. Il a été volé à l'Évangile et à la sainte Église par l'hérésie d'abord, puis par l'incrédulité et la Révolution. Le nom de *liberté*, aussi bien que la grande chose qu'il exprime, est du domaine du christianisme; car c'est l'Église, et l'Église seule (nous le verrons tout à l'heure) qui a rendu la liberté à l'humanité, asservie presque entièrement sous le joug avilissant du vice et des hommes du vice. Le mot *liberté* fait partie de la langue chrétienne. Dans le vocabulaire du protestantisme et de la Révolution, *liberté* ne signifie plus liberté; cela signifie *indépendance*, *révolte*, *licence*.

Il en est de même du mot *libéral*, belle et noble expression qui veut dire *généreux*, *grand*, *magnanime*; être libéral, c'est avoir l'âme élevée, largement ouverte à toutes les grandes aspirations. Rien n'est chrétien, et, ajoutons-le avec une fierté légitime, rien n'est français, comme le noble sentiment qu'exprime le mot *libéral*.

Eh bien, ils nous l'ont pris, ils nous l'ont pris, comme ils nous ont pris le mot de *liberté*; et le mettant au service de leurs préjugés anticatholiques, de leurs erreurs et de leurs blasphèmes, ils sont parvenus à rendre le mot *libéral* synonyme d'esprit-fort et de libre-penseur. Pour eux et chez eux, un esprit libéral n'est autre chose qu'un esprit dégagé des liens et des préjugés religieux, qui ne tient plus compte des décisions de l'Église, et qui, du haut de sa sagesse et de son impartialité, juge la foi et la révélation chrétienne, comme tout autre système, comme toute autre hypothèse. Et si l'on ne va pas jusque-là, être libéral, c'est au moins ne pas être aussi affirmatif que le sont les vrais catholiques, en ce qui concerne les décisions du Saint-Siège, les règles et les traditions de la doctrine.

Dans la langue moderne, le mot *libéral*, détourné de son véritable sens, exprime donc quelque chose de mauvais en soi : l'indépendance à l'égard de la foi et de l'Église, et un rationalisme plus ou moins modéré.

Aussi notre langue française, inexorable dans sa logique, a-t-elle créé, pour exprimer cette transformation, un mot nouveau, qui sonne mal, le *libéralisme*. Ce n'est plus la liberté, parole à double sens et trop chrétienne encore; c'est le libéralisme, c'est-à-dire la liberté nouvelle, la liberté moderne, révolutionnaire. Autant l'Église aime la liberté, autant elle repousse le libéralisme; autant elle est libérale dans le vrai et vieux sens, autant elle est antilibérale dans le sens nouveau.

Pour se mieux faire accepter, la Révolution s'est ainsi revêtue de nos beaux habits chrétiens : liberté, progrès,

lumière, civilisation etc. Nous revendiquons la propriété de ces trésors. Ils lui servent de passe-port ; grâce au charme secret des nobles idées qu'ils expriment , grand nombre d'honnêtes gens s'y sont laissé facilement prendre, et ils accueillent encore aujourd'hui les idées révolutionnaires à cause des noms sous lesquels on les leur présente. Attention au loup caché sous la peau de l'agneau !

X

Comment, par son Église, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST apporte au monde la vraie liberté.

Nous l'avons vu, pour être vraiment libre, il faut d'abord que nous connaissions notre fin dernière véritable, laquelle est surnaturelle ; il faut, en second lieu, que nous connaissions par quelle voie, par quels moyens nous pouvons y parvenir ; il faut, enfin, que nous ayons le pouvoir de prendre ces moyens et la force d'écarter tous les obstacles. Or, JÉSUS-CHRIST, notre Seigneur et notre Sauveur, nous donne et cette connaissance et ce pouvoir. Il nous les donne par le ministère de son Église ; et si nous venons à les perdre , il nous les rend avec une bonté inépuisable. Jésus est donc l'auteur et le sauveur de notre liberté, et sa sainte Église est l'instrument vivant de cette grande œuvre de salut.

Notre-Seigneur s'unit à son Église , et la constitue au milieu de l'humanité la grande libératrice des âmes et des peuples, la mère et la gardienne de la liberté. Par elle , avec elle et en elle , il est le Libérateur universel.

Depuis le péché originel, la vie de l'humanité a été pour ainsi dire une course de plus en plus folle dans les voies de l'esclavage. La pauvre humanité, prisonnière du démon se sentait emportée par lui là où elle ne voulait ni ne devait aller, aux abîmes de la honte, du péché et enfin de la damnation. Elle ressemblait à une reine qu'un puissant ravisseur aurait enfermée dans un carrosse attelé de chevaux fougueux et pris de vertige ; en tête le postillon, qui aurait dû servir d'éclaireur, et le cocher, qui sur son siège aurait dû conduire l'attelage, sont pris de vin et ne font plus leur office ; le postillon n'y voit plus clair, et le cocher, aussi fou que ses chevaux, frappe à tort et à travers, ne sait plus où il va : la voiture heurte les pierres, frise à chaque instant les précipices ; la catastrophe est imminente.

Ainsi allait le monde ; ainsi périssait l'humanité, lorsque le Fils de Dieu, arrêtant cette course fatale, sauva la vie de l'humanité et la délivra en mourant pour elle. Il la fit descendre du char de la servitude, et avec elle la raison, la conscience, l'autorité et la société, toutes meurtries et plus mortes que vives. Il confia ces chères délivrées aux bons soins de son Église ; et désormais, rassuré sur leur sort, le bon Samaritain put reprendre la route de Jérusalem : il remonta de la terre aux cieux.

L'Église a donc reçu du divin Libérateur la mission souveraine de délivrer le monde, d'appliquer à tous les hommes le bienfait de la délivrance consommée par Jésus sur le Calvaire. C'est ainsi qu'elle se présenta sous les traits des Apôtres, et c'est ainsi qu'elle continua à parler

et à agir en la personne de ses Pontifes, de ses Saints et de tous ses ministres. Comme JÉSUS, elle a délivré et elle délivre le monde à ses propres dépens; elle souffre et meurt chaque jour pour ressusciter le monde et pour l'arracher à la servitude du mal.

L'Église délivre le monde par sa doctrine, qui est tout lumière, vérité, justice, charité. Elle le délivre par ses institutions de tous genres, qui sont toutes destinées à faire entrer et à maintenir chaque chose à sa place, et à écarter les obstacles qui empêchent les individus et les sociétés d'atteindre paisiblement leur fin. Elle a rendu la liberté et par conséquent l'honneur, la dignité, le bonheur à la femme, qui, en punition du péché, avait été réduite à l'humiliante condition que chacun sait et que l'Église seule a la puissance de transformer; elle a rendu la liberté à l'enfant, au pauvre, à tous ceux qui souffrent.

Elle a rendu la liberté aux peuples, courbés partout, comme de vils troupeaux, sous la domination brutale de ceux qui s'appelaient leurs rois et qui n'étaient que leurs tyrans; elle les a relevés, elle leur a fait comprendre de magnifiques vérités sociales, ignorées jusque-là; elle a changé leur servitude honteuse en une sainte et volontaire obéissance; elle les a délivrés du joug de l'homme. Car en dehors de JÉSUS-CHRIST et de son Église il n'y a que la domination de l'homme sur l'homme; et à cause de la corruption originelle, cette domination dégénère fatalement en despotisme et en arbitraire.

Pendant que d'une main l'Église délivrait les peuples, de l'autre elle délivrait les Souverains eux-mêmes, en

leur apprenant ce qu'est réellement l'autorité, combien elle est sainte et à quoi elle oblige. A la place des tyrans et des Césars, elle a créé les rois chrétiens, pères de leurs peuples, serviteurs et défenseurs de la cause de JÉSUS-CHRIST, serviteurs des petits, protecteurs-nés de toutes les institutions bienfaisantes de la sainte Église; de telle sorte que tout prince, tout peuple qui veut écouter la voix de l'Église est assuré de jouir simultanément de deux biens inappréciables, presque disparus aujourd'hui de la face de la terre : une autorité ferme et paternelle, sage et bienfaisante; et une liberté aussi paisible qu'étendue, aussi joyeuse que respectueuse. Dans le sein de l'Église, l'autorité ne fait que le bien, la liberté ne fait que le bien. Quel merveilleux idéal les hommes pourraient réaliser, et bien facilement réaliser, s'ils avaient le sens commun! Mais, hélas! c'est là ce qui manque; c'est là ce qui manque de plus en plus, à mesure que l'on s'éloigne de la foi; et c'est ce que l'Église voudrait réaliser le moins imparfaitement possible de nos jours, comme elle l'a fait jadis au milieu des païens et des barbares.

Et ainsi l'Église, envoyée de DIEU, apporte au monde l'inappréciable trésor de la vraie liberté.

XI

Beau témoignage d'un de nos Evêques à ce sujet.

Le docte Evêque de Tulle, M^{sr} Berthaud, disait un jour : « Quand il consacre une église, le Pontife dit cette

grande parole : *Mon DIEU ! que les fidèles viennent ici apprendre la véritable liberté.* C'est fort à propos que l'Église dit cela, et ce n'est pas d'hier qu'elle le dit ; elle a dit cela dans toute la longueur des siècles, pour les besoins de tous les temps. Donc vous venez ici, dans nos églises, apprendre la vraie liberté ; oui, la vraie liberté, sous l'ampleur divine.

« DIEU est souverainement libre, parce qu'il est le plus ample, le plus riche d'éléments substantiels. Aucune lumière ne lui fait défaut, aucune limite ne le cerne. C'est pourquoi il est l'amplitude par excellence, il est le grand Libre.

« Eh bien, pour nous, comme pour tout être créé, la vraie liberté consiste à se rapprocher de ce grand Libre. C'est ici, dans l'Église, qu'on apprend la vraie liberté. Ce petit enfant qui vient au catéchisme vient prendre possession de la vraie liberté ; il vient apprendre à être libre. Ceux-là qui sont si fous de liberté, ne savent pas que l'Église fabrique des libres. Elle dit aux pères de famille : Amenez-moi vos enfants, afin que je leur enseigne la liberté ; je veux en faire des êtres très-beaux, qu'aucune ténèbre n'enveloppe, des êtres affranchis des chaînes de toute servitude ; amenez-moi tous ces enfants, je veux leur apprendre la liberté.

« C'est la liberté, cette grande liberté qu'on vient apprendre dans l'Église. Nous ne voulons pas des esprits qui nous ramènent aux abaissements du paganisme ; nous voulons la lumière, nous voulons le grand air. Il faut que l'homme soit constitué à l'état de liberté ; c'est

à-dire, il faut qu'il sache d'où il vient et où il va, et qu'il connaisse et puisse prendre encore le chemin qui conduit à la fin à laquelle il est appelé. Il faut enfin qu'il sache prendre le poste où il doit servir à sa fin.

« Il y a aussi les nations. Il faut que l'humanité, la grande famille des nations soit constituée à l'état de liberté, c'est-à-dire délivrée de toute ténèbre et affranchie de tout mal ¹. » Et l'éloquent Evêque montre comment l'Eglise est pour les sociétés, non moins que pour les individus, la mère, la seule mère de la liberté véritable : « Oui, chrétiens, vous êtes libres, s'écrit-il en terminant; vous êtes constitués libres; vous avez vos moyens pour gagner les rivages éternels. Allons! ne vous gênez pas; marchez fermement et le front haut. »

Qu'aucun de nous ne soit donc assez insensé, assez ennemi de lui-même pour redouter la main libératrice de la sainte Eglise! Si l'Eglise nous invite à entrer dans son sein, comme dans un asile de liberté, sachons bien qu'il ne s'agit point pour nous d'une prison, mais d'une citadelle de refuge. On peut adresser à chacun et à tous ce que disait autrefois si gracieusement saint Ambroise : « Ne crains point l'hameçon de saint Pierre, ô bon et cher poisson! Il ne tue pas; il sanctifie et il consacre. Ne crains point les filets de Pierre, à qui Jésus a commandé d'avancer en pleine mer et de jeter ses filets; il ne les jette pas à gauche, mais à droite, selon l'ordre du Christ. Ne crains point le giron de Pierre; car c'est à lui qu'il a été

¹ Sermon prêché à Paris, en 1864, à la fête de la Dédicace.

dit : « Désormais tu porteras la vie aux hommes¹. » Toujours vivant dans ses successeurs, saint Pierre, chef de l'Église, est le Vicaire du Libérateur éternel ; il condamne et veut briser toutes les servitudes, toutes sans exception ; et la barque de Pierre qui porte l'Église a seule le droit de porter d'une manière absolue cette glorieuse devise : LIBERTÉ.

Dans sa bouche, liberté veut dire salut, sainteté, bonheur ; sur les lèvres du monde moderne, liberté veut dire folle indépendance et révolte.

XII

**Des préjugés déplorables qui courent le monde
contre l'amour de l'Église pour la liberté.**

Par ses Papes, par ses Évêques et par tous ses disciples, le fils de Dieu répand dans le monde la vie et la liberté : par ses suppôts de tous genres, Satan contredit sans cesse et combat cette action bienfaisante ; et à force de calomnies, à force de mensonges, il est parvenu à faire croire à un nombre infini d'honnêtes gens que la Papauté, que l'Église est l'ennemie intime de la liberté ; que partout où elle règne, elle en fait litière ; qu'elle ne connaît, qu'elle ne prêche que l'autorité brutale, et que pour être bon catholique il faut mettre au sac toute liberté, intellectuelle, morale, politique. Depuis un siècle surtout, depuis les mensonges effrontés et permanents de la

¹ Hexæm, l. V, cap. vi.

secte voltairienne, ce préjugé s'est enraciné profondément dans les esprits. C'est là un odieux mensonge.

Parmi les hommes qui s'en vont aujourd'hui, cherchant en dehors de l'Église, et même contre l'Église, des solutions aux maux présents, combien de cœurs généreux, combien d'esprits sincères séduits par des préjugés, trompés par des chimères ! Dès leur enfance, on leur a présenté l'Église comme la cause de tous les malheurs sociaux. En leur enseignant l'histoire, on leur a présenté la Papauté comme l'ennemie des rois et des peuples, et toutes les institutions catholiques, les Ordres religieux, la plupart des Saints, les bons Souverains, tout ce qui était catholique, comme rétrograde, ami de l'ignorance, ennemi de la science, de la civilisation et du progrès ; au contraire, tous les hérésiarques et tous les sectaires, tous les ennemis de la Papauté et de la foi leur ont été montrés comme des esprits généreux, précurseurs des émancipateurs modernes, des gens d'intelligence et de cœur, amis des peuples, ennemis de la tyrannie et des ténèbres. Qu'on ose le nier ! n'est-ce point là la quintessence de l'histoire, telle que l'ont faite le protestantisme, le césarisme, la Révolution ; de l'histoire, telle qu'on l'enseigne encore aujourd'hui dans la plupart des chaires et des livres universitaires ? C'est une formidable conspiration contre la vérité.

Méconnaissant ainsi le véritable rôle de l'Église dans le monde, nos générations modernes se sont tout naturellement laissé prendre à ces allégations. Elles ont cru, elles continuent à croire que l'Église est, sinon la cause uni-

que, du moins la complice responsable des tyrannies et des abus de tous genres qu'elle-même n'a jamais cessé de combattre. La liberté est leur idéal : on leur a dit que l'Église était l'ennemie de toute liberté.

L'Église, ennemie de la liberté ! N'est-ce pas elle, elle seule qui dans tous les siècles a maintenu avec une inébranlable fermeté, enseigné avec l'inflexibilité du dogme, la grande doctrine de la liberté de l'homme, base et source nécessaire de toute liberté ? Les fausses religions, la plupart des hérétiques et presque tous les rationalistes sont plus ou moins fatalistes ; le matérialisme d'aujourd'hui est la négation radicale de la liberté. Cette observation tranche la question ; l'Église seule est *libérale*.

L'Église, ennemie de la liberté ! N'est-ce pas elle, elle seule qui l'a établie dans le monde ? N'est-ce pas elle qui l'a ramenée dans le cœur de l'homme en brisant les chaînes du péché et le joug de toutes les passions ? L'Église, ennemie de la liberté ! N'est-ce pas elle qui a rétabli la liberté de la famille, en renversant le triple despotisme du père, du mari et du maître ? N'est-ce pas elle qui a introduit la liberté dans l'État, en niant le pouvoir absolu de César, en lui disant en face qu'il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ?

N'est-ce pas la Papauté, n'est-ce pas l'Église catholique qui a formé, élevé, constitué ces nations chrétiennes qui possèdent incomparablement plus de liberté que toutes les civilisations antiques, si vantées par nos païens modernes ? L'Église ne leur a-t-elle pas donné, avec les principes oubliés de la justice, du droit et de la fraternité hu-

maine, le modèle de sa propre constitution ; merveilleuse hiérarchie, où tous les droits sont respectés, où tous les devoirs sont définis, et qui renferme tant de vraie liberté, qu'aucune constitution politique n'en pourrait supporter pareille dose ? Enfin, en luttant à la fois, comme elle le fait, contre le césarisme moderne et contre cette volonté populaire qui, depuis un siècle, veut s'ériger en maîtresse suprême, source de toutes les lois et de tous les droits, n'est-ce pas encore pour la liberté que l'Église combat, et ne la défend-elle pas, au péril de son existence, contre l'ennemi le plus terrible peut-être qui l'ait jamais menacée ?

Non-seulement l'Église n'est point l'ennemie de la liberté, mais elle en est la vraie mère, la plus fidèle gardienne, la seule protectrice efficace ; elle n'est l'ennemie que du mal. De grâce, qu'on la juge sur ses actes, sur ses actes véritables, et non sur ses actes supposés ou falsifiés. Au lieu de la haïr sans la connaître, qu'on l'étudie de bonne foi ; et l'on apprendra à la respecter, à l'aimer, à la servir.

XIII

De la vraie notion de l'autorité.

L'autorité, telle que Dieu la veut, telle que l'entend l'Église, telle que les hommes sensés la réclament, est une délégation divine et un don plus parfait encore que la liberté. On pourrait la définir « la puissance déléguée

par DIEU à certains hommes pour protéger, aider et activer la liberté des autres. »

L'autorité est une puissance déléguée par DIEU. En eff et « toute puissance vient de DIEU, » dit saint Paul : directement ou indirectement, peu importe ; mais elle vient toujours de DIEU et par conséquent du Christ, qui est DIEU incarné. La raison de cela est très-simple : JÉSUS-CHRIST est le Seigneur, le seul souverain Maître des hommes et du monde ; pour qu'un homme devienne légitimement seigneur et maître, il faut qu'il reçoive ce qu'il n'a point et ce que le Christ seul possède : l'autorité, le droit de commander et de diriger. Dans l'ordre religieux, dans l'ordre civil, dans l'ordre domestique, l'autorité est une délégation divine ; elle a le pouvoir d'obliger la conscience de ceux sur lesquels elle est appelée à s'étendre ; et elle-même est au premier chef, pour celui qui en est revêtu, une affaire de conscience extrêmement sérieuse, dont Notre-Seigneur demandera un compte rigoureux.

Le but de l'autorité est le règne du Christ et le bien public. La liberté est la puissance, donnée à chaque membre d'une société, d'atteindre sa fin et d'accomplir les volontés divines ; en d'autres termes, la puissance de faire le bien : l'autorité est la puissance, donnée aux chefs de cette société, de faire le bien ; ou, ce qui revient au même, de sauvegarder et de servir avec dévouement la liberté de chacun. L'autorité, soit religieuse, soit civile, soit domestique, est pour la liberté, et non la liberté pour l'autorité ; c'est un service public, un *ministère* sacré, qui fait

participer l'homme au caractère du divin Seigneur Jésus, lequel, tout Seigneur, Roi et souverain Maître qu'il était, aditsolennellement : « Je ne suis point venu pour être servi, mais pour servir. » Le Pape, l'Évêque, le prêtre, les *ministres* de l'Église, tout revêtus qu'ils sont de l'autorité divine de JÉSUS-CHRIST, n'en sont pas moins les serviteurs de DIEU et des âmes ; les rois et les magistrats, tels que les a faits le christianisme, sont les serviteurs des peuples, et ils savent que les peuples ne sont point faits pour eux, mais bien eux pour les peuples. Enfin, dans la famille chrétienne, telle que DIEU l'a constituée et reconstituée, le père n'exerce son autorité que pour le bien de la mère, des enfants et des serviteurs ; et la mère également, sous la direction du père. Le père et la mère sont pour la famille, et non la famille pour le père et la mère. On le voit : l'égoïsme, l'orgueil, l'arbitaire sont absolument étrangers à la notion chrétienne et véritable de l'autorité, force essentiellement bonne et sainte, qui conserve entre les mains de la créature son caractère divin de justice, de bonté, d'amour, de sacrifice.

L'autorité a une double mission, par rapport à la liberté des sujets : d'abord elle doit la respecter et la laisser se développer dans toute sa belle énergie ; l'étouffer serait un crime ; et si, pour remplir la mission qu'elle tient de DIEU, elle est obligée de donner des règles à l'exercice de la liberté, ces règles doivent toujours être inspirées par l'intérêt général et par le vrai bien de la société ; appréciation qui n'est point laissée aux caprices du chef, mais que règle l'enseignement infallible de la sainte

Église. L'Église est en effet au milieu des hommes la gardienne de toute justice et de toute vérité, même dans l'ordre naturel ; il est de foi qu'elle est l'infaillible interprète du droit naturel comme du droit surnaturel.

En second lieu, l'autorité a pour mission, et par conséquent pour devoir proprement dit de faire faire le bien ; elle ne doit pas se contenter d'empêcher le mal et de laisser les gens faire le bien s'ils le veulent ; elle *doit*, dans la mesure du possible et selon les circonstances, s'employer tout entière, avec un zèle infatigable, à aider, à fortifier, à exciter la volonté de chacun et de tous, afin que JÉsus-CHRIST règne le plus parfaitement possible, et dans l'ordre directement religieux, et dans l'ordre civil et politique, et dans l'ordre domestique et privé. Ce caractère actif de la mission de l'autorité est fort méconnu aujourd'hui ; il est cependant le plus brillant fleuron de sa couronne. C'est une si grande et si sainte chose que de faire faire le bien aux hommes !

XIV

**S'il est vrai que l'autorité est l'ennemie
de la liberté.**

L'Église, disions-nous plus haut, a pour devise : LIBERTÉ. Mais à côté de cette devise, elle en a une autre, qui la complète ; c'est la grande parole qui effarouche si fort tous nos libres-penseurs : AUTORITÉ.

Esprits peu éclairés, et confondant l'autorité avec la tyrannie, ils croient bonnement que l'autorité et la li-

berté sont ennemies l'une de l'autre, et que l'une exclut l'autre. C'est justement le contraire qui est la vérité : l'autorité, avons-nous dit, est la puissance divinement déléguée à certains hommes, afin d'aider les autres à conserver intacte la puissance que Dieu leur donne pour qu'ils atteignent leur fin, et pour qu'ils accomplissent sa sainte volonté. « Ce n'est pas s'opposer à un fleuve, dit Bossuet, ni bâtir une digue en son cours pour rompre le fil de ses eaux, que d'élever des quais sur ses rives, pour empêcher qu'il ne se déborde et ne perde ses eaux dans la campagne ; au contraire, c'est lui donner le moyen de couler plus doucement dans son lit, et de suivre plus certainement son cours naturel ¹. »

L'autorité est donc le quai dont la force protectrice empêche le débordement du fleuve de la liberté. Elle est le garde-fou, le parapet du pont : ce garde-fou n'empêche personne de passer ; il est seulement là pour empêcher les gens de tomber à l'eau.

La liberté est la vie ; l'autorité est l'ordre qui règle et protège la vie. Loin qu'il y ait antagonisme entre la vraie liberté et la vraie autorité, il existe entre elles, au contraire, une union intime, tellement intime, que l'une appelle l'autre.

Si la liberté est la puissance d'atteindre notre fin par les moyens qui conviennent, l'autorité est la puissance, également instituée de Dieu, destinée à nous faire atteindre cette fin, à nous aider à l'atteindre, à nous en faciliter

¹ Sermon pour la vêtue d'une Postulante bernardine.

les moyens ; en un mot, à aider, à protéger notre liberté. L'autorité est à la liberté ce qu'est la coquille d'un œuf au petit oiseau qu'elle renferme : elle ne le renferme pas pour l'étouffer, mais au contraire pour protéger sa faiblesse , pour le faire vivre, pour lui faire atteindre sans péril le jour de l'éclosion. Sans la coquille, pas d'oiseau : l'union des deux constitue l'œuf, et réalise ainsi la volonté de DIEU, créateur de ce petit oiseau.

Notre coquille en ce monde, la force protectrice qui nous permet d'arriver vivants au jour bienheureux de notre naissance à la vie éternelle, c'est JÉSUS-CHRIST, notre grand et doux Sauveur ; par lui-même ou par ses délégués et représentants, il nous apprend à connaître ce que DIEU veut de nous ; il nous donne les moyens et l'ordre de l'exécuter ; il nous fait faire le bien ; il nous fait atteindre notre fin par les moyens qui conviennent ; en d'autres termes, loin de détruire en nous la puissance de la liberté, il la protège, la développe et la conserve jusqu'au bout.

Cela doit s'entendre non-seulement de l'autorité directe de Notre-Seigneur, mais de l'autorité de tous ceux qu'il délègue pour nous faire faire le bien, pour nous empêcher de faire le mal, soit dans l'ordre religieux, soit dans l'ordre civil, soit dans l'ordre domestique et individuel. Le dépositaire, quel qu'il soit, de l'autorité du Seigneur, est toujours, comme dit saint Paul, « *le ministre de DIEU pour le bien, DEI minister in bonum* », et nous devons lui

¹ Ad Rom., XIII, 4.

obéir comme à DIEU même, avec respect et amour. Et ainsi, loin de gêner notre liberté, l'autorité en est la sauvegarde, la protectrice et le salut.

Oh! que nous devons donc, nous, enfants de la liberté véritable, aimer et vénérer la véritable autorité sous toutes ses formes! L'autorité, ou la loi, qui en est l'expression, ne nous lie que pour nous délier, dit gracieusement saint Augustin. L'autorité n'est pas moins digne d'amour que la liberté: l'une et l'autre viennent de DIEU par JÉSUS-CHRIST, et ont un seul et même but, souverainement bon, souverainement désirable, à savoir, de nous faire réaliser, le plus possible, notre destinée sur la terre.

XV

De la liberté de l'esprit humain dans la foi catholique.

Ici vient se poser tout naturellement la fameuse question de la *liberté de penser*. C'est la formule favorite de l'incrédulité moderne: « L'Église enlève à l'homme la première de ses libertés, la liberté de penser! »

L'Église n'enlève rien à l'homme. Qu'on applique à son autorité doctrinale et infaillible ce que nous venons de dire de l'autorité en général, et l'on verra immédiatement que, dans sa soumission à l'Église, la pensée humaine n'est ni détruite, ni gênée, mais simplement guidée dans la voie de la vérité, éclairée d'une lumière plus pure, et préservée des erreurs qui pourraient la déshonorer.

Par suite des négations impudentes qui, depuis trois siècles, et surtout depuis le siècle dernier ont été jetées à la face de l'Église, les intelligences se trouvent aujourd'hui tellement déchristianisées, que beaucoup d'esprits sérieux et sincères croient voir un antagonisme radical entre la liberté de l'esprit humain et la soumission de la foi catholique. Ils s'imaginent que pour croire il faut abdiquer sa raison, et qu'au point de vue de la science, de la philosophie et de la liberté intellectuelle, la foi est pour le catholique ce que la cage est pour l'oiseau : une prison. Ce préjugé est au fond de bien des têtes, et il importe d'en montrer la fausseté.

Avant tout voici un fait, brutal et inexorable, comme tous les faits : Vous avez entre les mains les écrits de nos grands hommes catholiques ; de saint Augustin, par exemple, de saint Thomas, de saint Bernard, de Suarez, de Bossuet, de Fénelon, de Pascal et de tant d'autres. Dites-moi, ces hommes-là étaient-ils, oui ou non, des hommes de génie ? Étaient-ce, comme on dit aujourd'hui, des *penseurs*, de profonds penseurs ? La foi a-t-elle gêné l'essor de leur magnifique intelligence ? Ces grands hommes dédaignaient-ils la science, la science humaine, la philosophie, les sciences naturelles ? Si, dans l'ordre de la pensée et du savoir, vous occupiez la place de l'un de ces beaux génies, vous croiriez-vous humilié ? Et la cage qui leur a permis de déployer ainsi leurs ailes pour voler si haut et pour dépasser tous les autres hommes, cette cage vous semble-t-elle une prison pour l'intelligence ?

Et sans remonter jusqu'à ces géants de la foi et de la

science réunies, trouvez-vous que nous autres, chrétiens d'aujourd'hui, nous ayons beaucoup moins d'esprit que vous, moins de vrai savoir, moins d'intelligence philosophique, moins d'amour pour la vraie science, pour les arts, pour les lettres? Trouvez-vous que vous ayez plus de bon sens que l'Église? Trouvez-vous que vos théories de gouvernement valent les siennes? que vos professeurs valent nos Docteurs?

Nous avons plus de vrai savoir que vous; nous aimons la vérité et la science plus que vous; nous connaissons mieux que vous les grands monuments du génie humain dans les siècles passés, et nous les admirons avec enthousiasme; nous puisons dans les lumières de la foi une force merveilleuse pour soutenir et pour éclairer les travaux de notre raison, pour discerner et démasquer vos erreurs; nous nous sentons libres, forts et joyeux dans l'atmosphère divine dont l'Église nous enveloppe. Que venez-vous donc nous dire: « La foi étouffe la raison? » Vous parlez de ce que vous ignorez.

L'immutabilité des vérités de la foi ne gêne pas plus la liberté de l'esprit humain, que l'immutabilité des axiomes de la géométrie ne gêne la liberté des raisonnements mathématiques. Bien plus, la fixité de ces axiomes est tout le secret de la force irrésistible du raisonnement qui les prend pour point d'appui. Notre foi aide notre raison, bien loin d'en paralyser l'essor; elle la délivre de l'ignorance et du doute, bien loin de l'asservir. La vérité *délivre* toujours.

L'expérience l'a démontré mille fois: en dehors des

lumières de la foi catholique, la science arrive promptement aux incertitudes, au doute, et va se perdre dans les abîmes du scepticisme. C'est l'état de la science allemande; c'est l'état où en sont réduits bon nombre de nos esprits forts, philosophes, médecins, astronomes, mathématiciens, chimistes. « Je ne crois plus à rien, » disait un jour amèrement l'un d'eux. A ce point de vue, le protestantisme et le voltairianisme ont tué la science.

Le préjugé que nous combattons ici est vraiment inexplicable. Depuis quand une plus grande lumière, ajoutée à une petite, a-t-elle empêché un homme d'y voir clair? La lumière naturelle de la raison, tout excellente qu'elle est, toute nécessaire que la proclame l'Église, est à la lumière surnaturelle de la foi, ce qu'est la lumière d'une lanterne à la lumière du soleil. J'ai ma lanterne à la main, aussi lumineuse, aussi brillante que vous voudrez la supposer; je marche à sa lumière; mais je ne vois pas loin devant moi, autour de moi, derrière moi, et, quel que soit son éclat, l'espace qu'elle éclaire est toujours bien restreint. Vienne le jour : à la lumière terrestre de ma lanterne, que la lumière du soleil n'éteint pas, j'ai le bonheur de voir se surajouter une lumière céleste, mille fois plus parfaite, mille fois plus claire; à une lumière inférieure est venue s'adjoindre une lumière supérieure; ma marche n'en est que plus assurée, car je vois bien plus clairement la voie que je dois suivre, les obstacles que je dois éviter; mon horizon s'est grandement élargi. Parce que je suis plus éclairé, je suis plus libre, plus fort, plus sûr de moi-même, plus heu-

reux. Tel est l'esprit humain quand il marche à la lumière de la foi : Il garde toute sa liberté, et même il la décuple.

« Mais, dira-t-on, si la science, et principalement la géologie, l'astronomie, la physique venaient à faire quelque découverte qui fût en contradiction avec les enseignements de la foi, est-ce que la foi ne nous empêcherait pas de l'admettre? Et cependant, dans l'hypothèse, cette découverte serait une vérité. La foi dès lors ne serait-elle pas manifestement l'ennemie de la vérité, l'ennemie de la science? » — En effet, si la science humaine faisait une découverte, une découverte absolument certaine, indubitable, évidente, qui fût *évidemment* opposée aux données de la foi, nous serions acculés dans une impasse, et nous verrions, chose absurde, une vérité contredisant une vérité. Mais de quel droit fait-on une semblable hypothèse? Supposer l'absurde est-ce raisonner? Une vérité astronomique a-t-elle jamais détruit une vérité géologique? Une vérité géologique a-t-elle jamais contredit une vérité historique, une vérité mathématique, etc.? N'ayez pas peur : il n'arrivera pas davantage qu'une vérité scientifique quelconque vienne jamais contredire une vérité révélée.

Depuis dix-huit siècles, la science profane fait le possible et l'impossible pour trouver en défaut la doctrine révélée et pour mettre en contradiction la Bible et les sciences naturelles, la foi et la raison, et elle n'aboutit qu'à des déceptions. Il n'y a pas de siècle où elle ne chante victoire trois ou quatre fois; dans le nôtre, ç'a été le système de la Place, le fameux zodiaque de Dendérah, la génération

spontanée, les hiéroglyphes de l'Égypte et de l'Inde, les fossiles, etc., etc.; pendant deux ans, trois ans, cinq ans, ils ont cru en avoir fini « avec le Galiléen; » ils ont dit avec Renan : « Pour le coup, il est enterré! » Et un rayon de vraie science a suffi pour mettre à néant ces prétendues découvertes, contraires à la parole de DIEU ¹.

Il est impossible que les sciences naturelles fassent des découvertes réelles, réellement opposées à la foi, parce que la nature et la foi viennent toutes deux du même auteur, du DIEU de vérité, du DIEU de lumière, du DIEU des sciences. Quoique inférieures par leur objet, les vérités naturelles n'en sont pas moins des vérités, filles de DIEU; et lorsque la VÉRITÉ incarnée est apparue au milieu du monde sous le nom adorable de JÉSUS, la raison comme la foi, la nature comme la grâce, ont eu à l'adorer comme leur principe unique et comme « la lumière véritable qui éclaire tout homme venant en ce monde ». La lumière naturelle est le rayonnement de JÉSUS-CHRIST, auteur de la nature; la lumière surnaturelle est le rayonnement de ce même Christ, auteur de la grâce : entre elles deux, il y a distinction mais union, union mais subordination; jamais de contradiction. Donc, *a priori*, l'hypothèse en question est impossible, absurde, chimérique, contradictoire dans

¹ Voir, pour de plus amples détails, un résumé de ces prétendues découvertes avec une courte réponse, dans le petit traité intitulé : *la Foi devant la science moderne*. — Voir encore le beau livre du cardinal Wiseman : *les Sciences naturelles dans leurs rapports avec la religion révélée*.

les termes, et c'est une des raisons pour lesquelles, *a posteriori*, elle ne s'est jamais réalisée, et risque fort de ne se réaliser jamais.

Terminons, en faisant remarquer que les enseignements de la foi nous venant directement de DIEU par l'Église, ne sont pas seulement plus clairs, plus lumineux que tous les autres, mais de plus qu'ils sont absolument certains et infaillibles. Nous pouvons, nous devons les prendre pour des points de départ immuables, de la vérité desquels nous sommes totalement sûrs; il n'y a là matière à aucune hésitation, à aucun doute. Aussi sommes-nous forts de la force même de la vérité dans notre logique chrétienne; et c'est précisément cette force qui donne à notre esprit une magnifique liberté. Pendant que les autres, à la lueur de leur lanterne géologique, astronomique, chimique, scientifique, tâtonnent et hésitent, nous autres au grand soleil du Christ qui brille au firmament de l'Église, nous avançons, fiers et joyeux, sans crainte et sans hésitation, comme de vrais enfants de la lumière et de la vérité.

Donc l'esprit humain est admirablement libre dans la foi catholique. Il n'est pas indépendant, mais il est libre.

XVI

Comment les prescriptions de l'Église, si astreignantes en apparence, ne font que garantir notre liberté.

Le joug des prescriptions de l'Église paraît lourd quelquefois. L'ignorance et la tiédeur murmurent en présence

de ces lois multipliées qui chaque semaine, presque chaque jour, viennent s'imposer à la volonté, gêner ses mouvements et lui dire, avec l'autorité même de Dieu : Tu feras ceci ; tu ne feras point cela. Tu vas faire maigre ; tu vas jeûner ; tu vas laisser là ton travail, parce que c'est aujourd'hui dimanche, parce que c'est aujourd'hui fête d'obligation ; tu vas aller à la messe et sanctifier ce jour. Voici Pâques qui approche : tu vas faire ton carême ; tu vas aller te confesser ; tu communieras au moins une fois l'an ; etc.

Ce n'est pas tout : l'Église entre bien plus avant dans le détail de notre vie de chaque jour. Semblable à une mère vigilante, bonne mais ferme, qui veille de près non-seulement à la nourriture de ses enfants, mais à leurs vêtements, à leurs jeux et à leurs récréations, à leurs lectures, à tout ce qui les touche, l'Église veille de même au salut et à la sanctification de ses enfants, et pour les préserver du mal, qu'elle connaît et qu'ils ne connaissent pas assez, elle leur défend tout ce qui pourrait nuire à leur foi, à leurs mœurs et à leur véritable bien. Elle leur défend de lire tels et tels livres, tels et tels journaux ; de se livrer à tels et tels plaisirs dangereux, auxquels les mondains s'abandonnent tout à leur aise. Elle leur ordonne de ne pas fréquenter cette compagnie, amusante mais corruptrice ; de ne pas lire ce roman, quoiqu'il soit fort à la mode ; de ne pas faire de la nuit le jour, et de ne pas s'exposer follement aux séductions du monde, comme un papillon à la flamme qui dévore. Elle lui impose une quantité de lois, soit positives, soit prohibitives ; et il faut reconnaître qu'il n'est pas toujours commode d'observer ces lois.

Est-ce là de la liberté? se demandera-t-on peut-être. Quelle vie! les mondains ne sont-ils pas bien plus libres, et partant bien plus heureux? Cette sujétion n'est-elle pas pénible, et même humiliante?

Pénible, cela se peut; mais humiliante, mais ennemie de la liberté, non.

L'obéissance catholique est pénible parfois, parce qu'elle est un combat opiniâtre, une lutte de tous les jours. L'Église, qui n'est pas une idéologue comme la Révolution, nous prend tels que nous sommes, et non pas tels que nous devrions être; elle nous prend avec nos concupiscences et nos passions, dont le Baptême ne détruit pas le germe et qui subsistent en nous ici-bas, comme punition de la déchéance originelle et comme épreuve de la vertu chrétienne; elle sait que ces concupiscences et ces passions, de connivence avec la perversité du monde, nous empêcheraient infailliblement d'atteindre notre fin dernière, et par conséquent le bonheur: elle vient donc à nous, avec sa grande et maternelle charité, avec le courage que donne l'amour, et nous impose tout un ensemble d'observances dont le but unique est de nous rappeler sans cesse à nous-mêmes, de nous empêcher d'oublier JÉSUS-CHRIST, l'éternité, le salut, les grandes réalités de la vie; de nous rappeler la nécessité de la pénitence, la nécessité de la prière, la nécessité de vivre d'une autre vie que de la vie de la terre; en un mot, de nous rappeler incessamment que nous sommes chrétiens et que nous avons une âme à sauver.

Minutieuses en apparence, ces observances catholiques

sont en réalité très-importantes et très-sensées. Elles ne sont pas seulement utiles, elles sont nécessaires : elles sont aux commandements de Dieu et aux vertus chrétiennes, ce que sont aux organes de notre corps les os du squelette. Les os ne sont que de la chaux, matière insipide et sans vie ; et cependant ne sont-ce pas les os qui soutiennent tout le corps ? Sans eux, nos organes les plus délicats, nos muscles, notre chair ne seraient plus qu'un amas informe. Le squelette, dur et inflexible, est comme le soutien de toute la vie organique et la raison d'être des formes, du mouvement et de la beauté du corps. Lui aussi, il impose une certaine contrainte à tous les organes qu'il soutient ; car il les maintient chacun à sa place.

Tel est le rôle bienfaisant des prescriptions de l'Église au milieu de l'organisme de la vie et des vertus chrétiennes. Prescriptions matérielles et tout extérieures, elles semblent aux esprits peu éclairés être non-seulement inutiles, mais fatigantes, mais nuisibles ; prescriptions intellectuelles et morales, elles semblent n'être que de la servitude : il n'en est rien. Elles n'entravent en réalité que les révoltes du vieil homme ; elles ne lient et n'empêchent que la licence ; elles ne retranchent que ce qui est mauvais ou du moins dangereux ; elles apportent à l'âme la liberté, bien loin de la courber sous un joug.

Aussi un vrai catholique, bien loin de rougir de son obéissance à l'Église, s'en fait-il gloire ; et presque toujours, il faut le dire, il n'en est que plus estimé des impies eux-mêmes. J'ai connu quatre ou cinq étudiants en

droit, chrétiens dans l'âme, qui, les jours maigres, allaient exprès prendre leurs repas dans les restaurants les plus fréquentés par leurs camarades ; ils y demandaient, haut et ferme, des aliments maigres et faisaient leurs beaux signes de croix avant et après le repas. « Jamais, me disait dernièrement l'un d'eux, jamais personne ne nous a rien dit ; au contraire, tous nous respectaient ; et comme nous n'étions pas précisément les plus bêtes, notre fermeté donnait du courage à beaucoup d'autres. »

Et puis, il en est, pour nous, de l'autorité de l'Église comme de l'autorité de Notre-Seigneur : par un effet de la grâce divine, nous l'aimons, nous la voulons, nous l'acceptons spontanément et librement, comme le plus grand bien qu'il nous soit donné de recevoir ici-bas ; nous la vénérons, parce qu'elle est divine ; et nous savons qu'elle ne nous commande jamais rien que de sage, de juste et de bon ; nous obéissons à l'Église, comme des enfants à leur mère. Aussi, ne voit-on jamais un bon et vrai chrétien murmurer contre les saintes prescriptions catholiques. Ceux-là seuls se plaignent et murmurent qui n'ont pas le courage de les observer ou qui ne veulent pas les comprendre. Pauvres esclaves du respect humain ou de l'ignorance !

XVII

**De la fausse autorité, qui est l'ennemie mortelle
de la liberté.**

Ce que nous venons de dire s'applique exclusivement à la vraie autorité, à l'autorité légitime, qui s'exerce légitimement et qui ne fait qu'accomplir les volontés toujours bienfaisantes de Celui de qui elle émane. Il en est tout autrement de la fausse autorité, qui n'est qu'une odieuse caricature de la véritable.

La vraie autorité vient de DIEU et mène l'homme à DIEU ; la fausse vient de l'homme et sacrifie l'homme à l'homme. La première est un mandat sacré, où le dépositaire de la puissance divine ne commande aux hommes que pour obéir lui-même à DIEU ; et ainsi tous obéissent ; tous, chefs et sujets, gouvernants et gouvernés, accomplissent la volonté du souverain Maître de tous : la seconde, l'autorité fausse, est, ou bien un mandat sans valeur donné par des gens qui n'ont pas le pouvoir de le donner, ou bien une usurpation plus ou moins brutale ; le possesseur du pouvoir commande pour dominer ; il courbe l'homme sous le joug arbitraire de l'homme ; il se constitue le maître, le supérieur de celui dont il n'est que l'égal ; et quand même il commande le bien, il n'a pas le droit de le commander. Rien ne règle l'exercice de sa puissance ; et le droit de la force remplace la force du droit. C'est l'homme qui règne sans DIEU ; et non plus DIEU qui règne, qui gouverne par l'homme. La fausse

liberté s'appelle la licence ; la fausse autorité s'appelle la tyrannie : elles sont abominables l'une et l'autre : mais entre les deux, la plus abominable sans contredit et la plus sacrilège, c'est la tyrannie. Dans le plan divin du gouvernement du monde, l'autorité est, en effet, une puissance plus sainte encore, s'il se peut, que la liberté : c'est un don supérieur ; la liberté n'est que la puissance de faire le bien, tandis que l'autorité est la puissance de le faire faire ; l'une réalise un bien individuel ; l'autre, un bien public et universel. L'autorité est une force ajoutée à une force, une grâce ajoutée à une grâce ; voilà pourquoi sa corruption est un mal plus grave.

Nous constatons plus haut qu'en dehors de la foi il ne pouvait point y avoir de liberté véritable, parce que seule la foi fournit à l'homme et à la société les éléments surnaturels qui constituent la vraie liberté. Il en est de même de l'autorité : en dehors de la foi l'autorité ne peut pas connaître la fin suprême pour laquelle elle est instituée au milieu des hommes ; elle ne peut pas connaître les moyens de réaliser cette fin, qui, après tout, est surnaturelle ; enfin, elle manque de la force nécessaire pour écarter les mille obstacles qui se dressent devant elle ; et, pour conduire les hommes, elle ne dispose que de la force brutale ou de la séduction.

Le monde moderne ne connaît pour ainsi dire plus l'autorité chrétienne ; par son fatal principe de la séparation de l'Eglise et de l'État, de la foi et de la raison, de la révélation et de la science, de l'ordre surnaturel et de l'ordre naturel, il est sorti des voies de Dieu, et a perdu

du même coup la vraie notion de l'autorité et la vraie notion de la liberté. L'axe de la société, telle qu'il la rêve, n'est plus en équilibre ; cet axe ne pose plus sur ses deux pivots nécessaires et providentiels, l'autorité et la liberté véritables ; et c'est pour cela que rien ne marche. Nous allons de Charybde en Scylla : d'un excès nous tombons dans un autre excès ; d'une erreur, dans une autre erreur ; l'anarchie, qui est la fausse liberté parfaite, nous rejette dans le despotisme, qui est la fausse autorité parfaite ; et du despotisme nous retombons dans l'anarchie. D'un côté comme de l'autre, nous sommes dans le faux , et le démon se moque de nos angoisses. Quand donc les révolutions nous ouvriront-elles les yeux ?

XVIII

De la fausse autorité, et des abus de pouvoir dans l'ordre religieux.

La fausse autorité pénètre partout, comme la fausse liberté : c'est la tête et la queue du vieux Serpent. Avant tout, elle cherche à bouleverser la société religieuse, la plus sainte et la plus importante de toutes. Dans l'ordre religieux, la fausse autorité, c'est l'homme imposant, sans mandat divin, à d'autres hommes des vérités à croire, des devoirs à pratiquer, des règles arbitraires de conscience.

En matière de religion, Notre-Seigneur est, plus directement encore que dans le reste, le seul Hiérarque et le

seul Seigneur, chargé par le Père céleste d'enseigner et de gouverner les hommes. Si le bon Pasteur communique son autorité sainte à certains hommes qu'il daigne choisir à cet effet entre tous, ce n'est point pour abdiquer, ni pour que ces hommes, faillibles et imparfaits, se substituent à lui ; sa volonté expresse est, au contraire, qu'ils s'identifient à lui par une obéissance pleine et entière, et que ce ne soit plus eux, mais lui, lui seul, qui enseigne par eux les fidèles, qui les dirige dans les voies de la vérité et de la sainteté, qui les gouverne et qui leur fasse accomplir les volontés de son Père. « Je vis, non plus moi, mais le Christ en moi ; » cette grande règle apostolique s'applique aux ministres de Dieu, plus intimement, plus totalement encore, s'il se peut, qu'aux autres chrétiens.

Jugez par là du rôle qu'assume le prêtre ou l'Evêque, qui, oublieux de sa mission toute divine, se substitue à Notre-Seigneur et se met à enseigner aux peuples autre chose que la doctrine de Jésus-Christ ; qui parle en son nom propre, et non plus au nom du seul Seigneur et du seul Docteur ; qui, foulant aux pieds la liberté des consciences, ose leur imposer ses pensées personnelles, ses doctrines, ses erreurs, ses volontés, son joug ! Tels ont été tous les hérésiarques, depuis Arius, Nestorius, Eutychès, Photius, etc., jusqu'à Luther, Calvin et tous les modernes novateurs. Tels sont, de nos jours encore, les Evêques schismatiques et hérétiques d'Angleterre, de Russie, et des vieilles sectes dont les honteux débris couvrent l'Orient.

Tels sont tous ceux qui, en dehors de la sainte Église, se donnent à eux-mêmes la mission d'enseigner et de prêcher. Tous les ministres protestants, sans exception, qu'ils soient ou non de bonne foi ; tous les papes russes, tous les prédicants schismatiques, tous les chefs de la franc-maçonnerie (qui est une véritable secte antichrétienne) pratiquent la fausse autorité en matière de religion. Ce sont des tyrans dans l'ordre spirituel. L'autorité qu'ils s'arrogent est fausse et nulle ; loin de venir de JÉSUS-CHRIST, elle est contre lui ; elle vient du démon, père du mensonge, docteur des hérétiques et ennemi acharné des véritables pasteurs de l'Église. A plus forte raison en est-il ainsi des chefs de sectes ou d'Églises séparées ; en Angleterre, en Russie, etc.

Mais, dans le sein de l'Église elle-même, la fausse autorité peut, du moins dans une mesure, se glisser dans le gouvernement spirituel du peuple chrétien : c'est le côté humain de la Papauté, de l'Épiscopat et du Sacerdoce. Ce côté humain existera toujours ; car toujours les Papes, les Évêques et les prêtres seront des hommes ; mais l'autorité ecclésiastique, toujours sainte et parfaite en elle-même, réprimera, reformera incessamment ces abus ; de sorte que, dans l'Église, les abus de la fausse autorité ne sont jamais très-considérables, ni surtout irremédiables.

Le Pape, en tant que Pape et pour le bien général de l'Église, est divinement sauvegardé, par l'Esprit-Saint, des abus d'autorité dans l'enseignement de la doctrine et dans le gouvernement général de l'Église. Ce

n'est pas , en effet , pour lui personnellement , mais bien pour nous , pour l'Église entière , pour tous les Évêques , pour tous les prêtres , pour tous les fidèles , même pour le monde non encore chrétien , qu'il est infaillible. Par lui , Notre-Seigneur prévient ou réprime les abus d'autorité qui pourraient s'introduire dans l'administration des Églises particulières ; chaque Évêque , en effet , peut faillir dans l'exercice si difficile , si compliqué , de son autorité sacrée ; il peut enseigner de fausses doctrines , ainsi que cela s'est vu dans tous les siècles ; il peut abuser de son autorité pour maltraiter les prêtres , pour lancer d'injustes ordonnances et poser des règles contraires au droit canonique ; il peut diriger son clergé et son peuple dans des voies qui ne sont point celles du Siège-Apostolique. Bien qu'ils soient revêtus d'une autorité aussi réelle que vénérable , nos Évêques ne sont point infaillibles , et n'ont pas besoin de l'être : il suffit , en effet , d'un seul principe absolu de vérité , de justice et de sagesse , au centre de l'Église , qui a , pour premier caractère , l'unité.

Confirmé par l'infailibilité du Chef , chaque Évêque dans son diocèse surveille à son tour , réforme et réprime les abus de pouvoir que l'infirmité humaine suscite nécessairement de temps à autre dans les rangs du clergé : si un curé , un prédicateur , un prêtre quelconque abuse de l'autorité de son ministère pour enseigner quelque erreur , pour faire quelque chose de répréhensible au point de vue des mœurs ou de la discipline , l'Évêque intervient , rétablit le droit et remet toutes choses en place. Si la

douceur ne suffit point, il sévit, et, semblable au divin Maître, il domine par la justice ceux qui refuseraient de se laisser diriger par la bonté et par l'amour.

Et ainsi, dans l'Église, les abus de pouvoir, les excès de la fausse autorité ont leur remède immédiat; et le mal ne peut entamer la vie du corps entier.

Dans l'Église seule, par un effet de l'institution divine, fait positif qui s'impose au monde entier, Jésus-CHRIST a déposé la seule véritable autorité religieuse; et, par cela seul qu'un prédicant religieux quelconque n'est point catholique, il est certain *a priori* qu'il n'a aucune autorité légitime. Le degré d'erreur n'y fait rien : imans turcs, bonzes chinois ou japonais, lamas du Thibet, derviches et faux prêtres des Indes, fétiches des peuples sauvages, prêtres mormons, ministres anabaptistes, calvinistes, luthériens, anglicans, presbytériens, vaudois, protestants de toutes nuances; évêques, prêtres et diacres russes ou grecs; tous, quels qu'ils soient, du moment qu'ils ne sont point ministres de la sainte Église catholique, apostolique, romaine, sont des loups, et non point des pasteurs; leur autorité apparente n'est que tyrannie et despotisme religieux; loin d'obliger la conscience, cette fausse autorité doit être pour tout fidèle un objet d'horreur.

Rien n'est détestable comme le despotisme religieux.

XIX

Du droit de chacun à la liberté dans le service de DIEU.

Nous n'avons pas le droit de servir DIEU comme nous l'entendons ; il veut être servi à sa façon, et non à la nôtre, qui est faillible et aveugle ; trop souvent la liberté de servir DIEU comme on l'entend soi-même n'est autre chose que la liberté de ne pas le servir. L'autorité de l'Église nous est précisément donnée pour écarter le caprice de cette grande et souveraine chose qu'on appelle le service de DIEU. Tous et chacun nous devons servir DIEU comme DIEU veut être servi et comme l'Église nous prescrit de le servir. C'est dans cette vaste sphère de vérité et de bon ordre que s'exerce notre liberté en matière de religion : en dehors, ce ne serait plus de la liberté ; ce serait de la licence. Du moment que nous ne sortons pas de cette sphère, nous avons droit à une pleine et entière liberté.

L'Église étant la mère de cette sainte liberté, chacun de ses enfants est appelé, de droit divin, à en jouir, non-seulement dans sa vie publique, mais encore, et avant tout, dans sa vie privée. Nous devons être libres dans le service de DIEU ; et l'autorité, soit religieuse, soit domestique, qui nous régit immédiatement, ne doit jamais comprimer, encore moins entraver l'essor de notre conscience.

Ici, comme partout, l'autorité et la liberté ont le même objet : l'autorité est instituée pour éclairer la liberté, pour

l'empêcher de s'égarer, pour la protéger, et aussi pour l'activer, pour la faire avancer plus rapidement dans les voies de DIEU. Le rôle de l'autorité est un rôle essentiellement actif : c'est la force tutélaire qui fait faire le bien. La liberté est la force qui fait le bien sous la direction et la protection de l'autorité. L'une et l'autre sont mariées ensemble ; elles doivent demeurer très-unies, s'accorder pleinement et tendre au but unique de leur institution : le plein accomplissement des volontés de DIEU et la conquête de la fin dernière.

Or, il est beaucoup plus rare qu'on ne pense que, dans le service de DIEU, on jouisse pleinement de la liberté ; et cela par la faute ou du moins par le fait de ceux qui ont en main l'autorité et qui en abusent au lieu d'en user. On abuse de l'autorité du moment que l'on en use selon son caprice, selon ses idées personnelles. Nous ne sommes pas les maîtres des directions que nous donnons à ceux que DIEU a placés dans notre dépendance : cette autorité, quelle qu'elle soit, appartient en propre à Notre-Seigneur ; et, quoi que nous soyons, nous n'en sommes que les dispensateurs. Or, la première qualité requise en cette dispensation est qu'elle se fasse comme le veut Notre-Seigneur, ni plus ni moins ; et cette volonté de JÉSUS-CHRIST, nous la connaissons certainement par les directions de l'Église, par les décrets du Saint-Siège, par les règles de la sainte théologie catholique, apostolique, romaine.

Hélas ! hélas ! combien souvent l'ignorance ou le parti-pris, ou parfois quelque chose de pire encore, ne vient-il pas violer ce principe salubre, protecteur de

la liberté des consciences ! C'est une espèce de sacrilège ; car l'autorité dont on abuse et la liberté qu'on viole sont toutes deux des choses saintes, éminemment sacrées. On en répondra bien sérieusement devant DIEU.

Combien de fois un bon enfant, attiré par la grâce de Notre-Seigneur, ne se voit-il pas contrarié, entravé de mille manières dans l'accomplissement de ce que DIEU demande de lui ! Le père, la mère, le maître ou la maîtresse, qui ont pour devoir de lui faire faire la volonté de DIEU, se posent devant lui et l'empêchent d'avancer. Il aimerait à prier, à aller à l'église : on le lui défend, où du moins on lui suscite mille difficultés. Il a quelque chose sur la conscience, et il voudrait aller se confesser : on le remet aux calendes grecques, et sa pauvre petite âme reste ainsi en mauvais état. Par cet abus de pouvoir, on contrarie les meilleures inspirations de la grâce ; on décourage cette piété naissante, et bientôt ce petit germe, que Notre-Seigneur destinait peut-être à devenir un grand arbre sur les rameaux duquel les oiseaux du ciel pourraient s'abriter un jour, se dessèche, s'atrophie et meurt. Pourquoi ? Parce qu'on l'a privé de sa liberté. Quelle responsabilité !

Et les abus d'autorité de tant de maîtres à l'égard de leurs serviteurs ? de tant de patrons à l'égard de leurs ouvriers ou de leurs apprentis ? Je mets en fait que parmi les petites gens, sur mille qui vivent loin de DIEU, plus des trois quarts ne l'auraient jamais abandonné, ou du moins reviendraient facilement à lui, si leurs Supérieurs leur en donnaient et la facilité et

l'exemple. On a vu des régiments presque entiers remplir leurs devoirs religieux, dès qu'un colonel chrétien se trouvait placé à leur tête. On en a vu d'autres cesser toute pratique sous la compression morale, quelquefois même devant des menaces d'officiers impies. Pauvres gens ! que fait-on de leur liberté ?

Ce que l'on en fait ? On la détourne de son but légitime, et on la convertit en une affreuse licence. Ces hommes, ces jeunes gens que l'on empêche, directement ou indirectement, de prier, de fréquenter l'église, d'assister à la messe et aux instructions religieuses, de se confesser et de communier, de suivre les appels de DIEU et les attraits de sa grâce, on leur laisse toute facilité pour mal faire ; liberté de penser, de dire à peu près tout ce qu'ils veulent, quand il ne s'agit que de DIEU, de JÉSUS-CHRIST, de la sainte Église, du Pape, des Évêques, des prêtres, des Religieux, de la foi, des choses saintes ; c'est cette liberté-là qu'on ose appeler la liberté de la conscience, et comme on la respecte profondément, on se garde bien d'y toucher. On a moins de respect pour les consciences et pour les convictions, du moment qu'il s'agit de politique : qu'un de ces *libres* essaye de dire le moindre mot contre le gouvernement, immédiatement l'autorité se dresse, et sait le mettre à la raison. En d'autres termes, liberté de servir le démon, et non point de servir DIEU ; liberté de se perdre, et non point de se sauver : voilà l'état où en sont réduites aujourd'hui non des milliers, mais des millions de consciences ; cela crie vengeance au ciel.

La sainte liberté de la conscience, la liberté des âmes est le vœu le plus cher de l'Église, et son cœur maternel veut, exige que les dépositaires de l'autorité, quels qu'ils soient, protègent et favorisent toujours cette liberté sacrée. S'ils la violent ou l'entravent d'une manière quelconque, ils manquent au premier de leurs devoirs, et ils se perdent en perdant les autres.

Proclamons-le donc bien haut : dans les limites que l'Église nous trace de la part de DIEU, tout homme a un droit strict à la liberté de sa conscience, à toute sa liberté dans le service de Notre-Seigneur.

XX

De la fausse autorité dans l'ordre civil.

Dans l'ordre civil et politique, comme dans l'ordre religieux, la fausse autorité se résume dans la substitution de l'homme à DIEU; c'est l'homme qui vient mettre ses volontés arbitraires et ses caprices à la place de la volonté, toujours bienfaisante, du Roi des rois, du Maître des maîtres, JÉSUS-CHRIST.

Par lui-même, l'homme n'est pas plus que l'homme; dans l'ordre civil, aussi bien que dans l'ordre religieux, toute autorité vient de DIEU, et aucun homme n'a le droit de commander aux autres hommes, si ce n'est en vertu d'une délégation divine. Dans la société civile et politique, cette délégation est indirecte, mais elle est réelle, aussi réelle que dans l'ordre religieux; elle est indirecte,

et se transmet soit par l'élection, soit par l'hérédité, suivant la constitution spéciale de chaque peuple. La forme des gouvernements n'y fait rien : qu'une société soit constituée en monarchie, en aristocratie ou en république, le pouvoir qui la régit légitimement n'est qu'une délégation directe ou indirecte de DIEU. De là uniquement il tire sa légitimité, son autorité, son droit de faire des lois qui obligent en conscience, son droit de diriger et de gouverner ses sujets.

La légitimité d'un pouvoir souverain, monarchique ou autre, est quelquefois évidente; d'autres fois elle est douteuse. Elle est évidente lorsqu'elle découle tout naturellement de l'ordre établi et de la constitution d'une nation : ainsi, à Rome la légitimité de la souveraineté des Papes; ainsi, en France la légitimité de nos anciens rois. Elle est encore évidente dans le cas où un pouvoir sérieux ramasse l'autorité gisant à terre, sans possesseur, et qui, avec l'assentiment de la nation, rétablit l'ordre sur les débris de l'anarchie.

D'autres fois, la légitimité est douteuse, et alors ce grand cas de conscience nationale doit être porté au tribunal du seul Juge, constitué au milieu des hommes et des peuples, pour leur apprendre ce qui est juste et ce qui est injuste, ce qui est selon la volonté divine, ou ce qui lui est contraire; au tribunal du chef de l'Église, du Vicaire de DIEU, gardien et dispensateur infailible de la morale publique et privée. Les peuples qui ne veulent point de ce tribunal, n'ont plus à leur service que la force du sabre et les sanglantes révolutions.

Tout pouvoir séculier qui ne présente point l'un de ces caractères de légitimité est illégitime en soi; celui ou ceux qui l'exercent ne sont que des usurpateurs; ils ne sont point les mandataires ni les délégués de JÉSUS-CHRIST, et la conscience des sujets n'est point liée. Les qualités personnelles de l'usurpateur ne changent rien à ce caractère illégitime; et s'il arrive qu'on marche d'accord avec lui, c'est uniquement pour éviter un plus grand mal, et en attendant des temps meilleurs. C'est ainsi qu'agit l'Église avec les pouvoirs de fait, que ces bons rapports sont bien loin d'absoudre et de légitimer.

Telle est, dans l'ordre civil et politique; la fausse autorité considérée en son origine.

XXI

Des abus de pouvoir dans l'ordre civil et politique.

L'autorité légitime peut s'exercer d'une manière fort illégitime; de là les abus de pouvoir de tous genres, les tyrannies, les caprices qui désolent les sociétés et les familles.

Le plus effrayant exemple de cet abus d'un pouvoir légitime en soi a été donné au monde pendant trois siècles par les Césars païens; car, en dehors de l'Église, il y a des sociétés et des pouvoirs légitimes qui, bien que purement naturels, relèvent, comme nous le dirons plus tard, de l'ordre surnaturel, et lui doivent être unis. Eni-

vrés de puissance, les empereurs romains ne se servirent de leur pouvoir que pour imposer au monde entier toutes les folies qui leur passaient par la tête; ils centralisèrent tout l'empire dans leurs mains, et cette centralisation insensée a pris leur nom : le *césarisme*.

Le césarisme est l'abus suprême de l'autorité. Avec des apparences plus brillantes, il est peut-être plus délétère encore que l'anarchie. Il tend à annihiler toutes les forces vives d'une nation, à asservir ou à détruire tout ce qui ne dépend pas de lui personnellement, l'Église en tête; son argument suprême n'est point la justice, mais la force; aussi l'âme d'un gouvernement césarien est-elle l'armée; divinité nouvelle qui, en son unité brutale, présente une trinité bien connue : infanterie, cavalerie, artillerie.

La formule du césarisme est ce blasphème antichrétien, antinational : « l'État, c'est moi ! » Plus un Souverain est puissant, plus il risque de verser de ce côté, et de commettre le crime de l'asservissement de son peuple, de la destruction des libertés légitimes, et avant tout de la liberté religieuse.

Il n'y a que la foi et l'obéissance à l'Église qui puissent empêcher pleinement un Souverain d'abuser de son pouvoir. Seule, en effet, l'Église lui apporte la lumière totale sans laquelle il ne peut gouverner selon DIEU, et la force surnaturelle sans laquelle il ne peut dominer l'orgueil du commandement, remplir tous ses devoirs de Souverain, réprimer le mal et favoriser le bien. Le premier devoir d'un Souverain, c'est d'être chrétien, très-chré-

rien, plus chrétien que les autres. Sans cela, je le répète, l'abus du pouvoir est là, toujours prêt à entrer.

Touteloi contraire à la doctrine ou au bien de l'Église, toute loi contraire à la volonté de Dieu et par conséquent au bien public, est un abus de pouvoir, un acte illégitime et nul en soi, de quelque forme légale et solennelle qu'on ait pris soin de le revêtir. La loi n'est pas, en effet, comme l'ont rêvé les idéologues de 89, l'expression d'une volonté purement humaine ; elle doit être avant tout l'expression de la volonté du souverain Maître des hommes, de Celui que nous appelons par excellence Notre-Seigneur.

Qu'on juge par là des abus de pouvoir de tous genres qui, depuis trois ou quatre siècles surtout, encombrant nos histoires nationales ! Avec la renaissance des théories païennes et du droit païen, avec les révoltes protestantes, d'où est sorti le gallicanisme parlementaire et politique, et plus encore avec l'omnipotence militaire, le césarisme a peu à peu remplacé dans le monde la monarchie chrétienne, la monarchie baptisée et soumise au Christ et à son Église. Mortel à la vraie autorité non moins qu'à la vraie liberté, cet odieux système tend partout à prévaloir. Que Dieu daigne écarter ce péril, par quelque coup inespéré de Providence, et qu'il ne permette pas que des nations chrétiennes s'affaissent sous ce joug abrutissant ! L'Église n'a pu le briser que par de longs siècles de lutte, de tortures, de sacrifices de tous genres.

Et qu'on ne s'imagine pas que l'abus du pouvoir infecte seulement les monarchies : les républiques, les aris-

tocraties, les pouvoirs les plus parlementaires et constitutionnels ne sont pas à l'abri de ces petites faiblesses ; témoin chez nous les extravagances de 89, les horreurs de la Convention ; témoin tout ce qui se pratique sous nos yeux en Italie, en Espagne, en Belgique, en Suisse, en Autriche, au Mexique, aux États-Unis, un peu partout. Au lieu d'un grand vampire public, personnel et responsable, vous en avez une collection de petits, plus ou moins enragés, plus ou moins distingués, suivant votre mérite ou vos capacités : voilà tout. Si cela ne s'appelle pas du césarisme, c'est uniquement parce qu'il n'y a pas de Césars ; au fond, cela ne vaut pas mieux ; le résultat est le même : c'est du despotisme délayé, qui pèse presque autant sur l'Église, sur les familles, sur les vraies libertés ; c'est de la tyrannie plus ou moins déguisée ; c'est de l'arbitraire. Ce n'est plus cette chose sainte et bienfaisante qu'on appelle l'autorité.

XXII.

De la fausse autorité et des abus de pouvoir dans la société domestique.

Le bon DIEU ne donne au père de famille son autorité sur la mère, les enfants et les serviteurs ; à la mère son autorité sur les enfants et les serviteurs, et enfin aux enfants leur part d'autorité sur les serviteurs, que pour régner sur eux tous et sanctifier, les uns par les autres, tous les membres de la famille. La même hiérarchie se retrouve dans les trois ordres, avec le même but final :

dans l'Église, le Pape, l'Évêque, le prêtre, le fidèle ; dans l'État, le Souverain, les pouvoirs et influences secondaires, les sujets ; dans la famille, le père, la mère, l'enfant, le serviteur. Tout cela est voulu de DIEU, et n'est institué que pour le bien de tous, pour le bien surnaturel et pour le salut éternel de tous, au moins comme but suprême.

Le père de famille abuse de l'autorité et fausse sa mission sainte lorsqu'il donne à son épouse de mauvais exemples, de mauvaises directions ; lorsqu'il l'oblige ou à faire ce que DIEU défend, ou à ne pas faire ce que DIEU ordonne ; quand, d'une manière quelconque, il la détourne du devoir. Si par négligence il ne la soutient pas, et de la parole et de l'exemple dans la bonne voie, il pêche négativement ; il manque à son devoir de chef de famille, et ne remplit pas dignement le poste d'honneur et d'autorité qui lui est confié. Notre-Seigneur lui en demandera compte ; car, nous l'avons vu, l'autorité n'est pas seulement donnée pour empêcher le mal, mais encore pour protéger et faire faire le bien.

Le père et la mère de famille abusent de leur pouvoir lorsque, d'une manière ou d'une autre, ils font du mal à leurs enfants et à leurs serviteurs, au lieu de leur faire du bien ; quand ils leur commandent, quand ils leur conseillent quelque chose de contraire à la volonté de Notre-Seigneur ; quand ils les exposent à perdre la foi ; quand ils les détournent d'une vocation sainte ; quand ils approuvent, ou même quand ils tolèrent, dans le sein de la famille, des scandales, des abus qu'ils ont pour mission

d'empêcher. Que d'enfants perdus, sinon par la faute proprement dite, du moins par le fait de leurs parents ! Que de femmes détournées du service de DIEU par leurs maris ! Que de pauvres domestiques, que d'ouvriers gênés, pour ne pas dire tout à fait empêchés dans l'exercice de leur liberté religieuse, la plus sacrée de toutes les libertés !

Les père et mère abusent encore, et d'une manière grave, de leur autorité lorsqu'ils confient l'éducation et l'enseignement de leurs enfants à des maîtres, à des maîtresses sans religion, plus indignes encore qu'incapables d'élever ces enfants comme DIEU et l'Église veulent qu'ils soient élevés. Ainsi, c'est un abus flagrant de l'autorité paternelle que de mettre un enfant en pension dans ce lycée, dans ce collège, dans cette école où sa pauvre petite âme fera presque infailliblement naufrage. On ne doit pas compter sur des miracles de préservation, et l'on est responsable devant DIEU des chutes dont on a soi-même posé la cause. Cet abus d'autorité est malheureusement ce qu'il y a de plus commun aujourd'hui, la plupart des maisons d'éducation dirigées par des laïques étant des écoles d'immoralité, des manufactures de libres-penseurs et de petits révolutionnaires en herbe.

Et quelle responsabilité pour les maîtres, pour les professeurs ! La pauvre jeunesse qu'ils enseignent est comme livrée aux bêtes : autrefois c'étaient des coups de dents et de griffes, aujourd'hui ce sont des coups de langue, des blasphèmes, les plus pernicieuses erreurs. C'est encore pis ; car maintenant ce sont les âmes qui périssent,

et c'est toute la société que l'on corrompt et qu'on ruine par la base.

Telle est, en abrégé, la fausse autorité ; tels sont les abus de l'autorité légitime : dans la société religieuse, civile, domestique, c'est la violation la plus détestable de l'ordre providentiel ; c'est la violation de la liberté humaine à tous les degrés. Aussi la sainte Écriture nous déclare-t-elle « qu'un jugement très-rigoureux attend ceux qui ont autorité sur les autres¹ ». Autant le bon usage de l'autorité prépare une couronne magnifique dans le ciel, autant les abus de l'autorité préparent des châtimens terribles.

XXIII

**De la fausse liberté que le démon cherche à substituer
à la véritable.**

Nous avons vu ce qu'est la vraie liberté et ce qu'est la vraie autorité. Nous venons de voir en quoi consiste la fausse autorité, ainsi que les abus de l'autorité véritable. Un mot maintenant sur la fausse liberté et sur les bouleversements qu'elle engendre.

L'homme n'a rien de plus cher que sa liberté : la liberté, c'est son salut ; c'est la loi fondamentale de sa destinée, et par conséquent de son bonheur. L'amour passionné de

¹ Judicium durissimum his qui præsunt fiet. (Sap., vi, 6.)

la liberté est comme un besoin instinctif du cœur humain. Le vieux Serpent le sait bien, lui qui a perdu pour toujours le bonheur, avec la puissance d'atteindre sa fin dernière; il a perdu la liberté et le bonheur; et, dans sa rage jalouse, il veut nous la ravir à nous-mêmes. Mais comment faire pour enlever à l'homme son cher trésor?

Il n'a pas osé l'attaquer en face : s'il lui eût dit que la liberté était mauvaise, qu'il fallait la rejeter, il n'aurait eu aucune chance de succès. Il a été plus habile : il s'est présenté à l'homme sous le masque et avec le nom magique de la liberté elle-même. La pauvre humanité s'y est laissé prendre; elle s'y laisse prendre aujourd'hui plus que jamais, et elle lâche la proie pour l'ombre.

Qu'il y ait une fausse liberté, une liberté menteuse et purement apparente, c'est ce qui résulte de la parole de l'Évangile : « *Si le Fils de Dieu vous délivre, vous serez vraiment libres*¹. » « Le Fils de Dieu ne nous dirait pas qu'il veut nous rendre *vraiment* libres, si, en nous faisant espérer une liberté véritable, il n'avait dessein de nous faire entendre qu'il y en a aussi une fausse²? »

Or, quelle est cette liberté fausse? C'est tout simplement l'esprit d'*indépendance*, ou, pour parler plus nettement encore, l'esprit de révolte contre l'autorité légitime; c'est le fameux *Non serviam*, que le démon transmet à l'homme. « Cette affectation de l'indépendance, c'est la liberté de Satan et de ses rebelles complices qui ont voulu s'élever eux-mêmes contre l'autorité souveraine. Loin de nous une

¹ Ev. Joan., VIII, 36.

² Bossuet; sermon pour une vêtue.

liberté si funeste, qui a précipité ces esprits superbes dans une servitude éternelle¹. »

La vraie liberté se résume dans l'accomplissement fidèle des volontés de Dieu sur nous : l'indépendance, la liberté fausse, est la révolte contre Dieu et contre tous ceux qui le représentent ici-bas ; de sorte que, au lieu que l'une nous fait atteindre notre fin, l'autre nous la fait perdre. La liberté vénère et aime l'autorité, parce qu'elle voit en elle sa protectrice dévouée ; l'indépendance déteste l'autorité, la méprise et cherche à s'en débarrasser comme d'une ennemie personnelle. La liberté fausse crie instinctivement : « A bas l'autorité ! » et dans sa bouche impie, le cri de : « Vive la liberté ! » si fort à la mode depuis trois siècles, ne veut pas dire autre chose que : « Plus d'autorité ! vive l'indépendance ! » C'est ce que Bossuet appelle la liberté des rebelles.

Ce que les protestants, les savants incrédules, les rationalistes et les politiques modernes appellent liberté n'est pas autre chose. Leur liberté, à eux, n'est que le voile de leur esprit de révolte. Ce n'est qu'un masque, creux et menteur comme tous les masques. Je ne veux pas dire que tous les sectateurs de la liberté fausse soient des impies : non certes ; il y a parmi eux une foule innombrable de pauvres égarés, dont l'ignorance s'est laissé prendre aux apparences. Comme il est naturel, ils aiment d'instinct la liberté ; et, croyant que ce que Satan leur présente est la liberté, ils s'y attachent ; ils poursuivent cette chimère avec

¹ Bossuet ; sermon pour une vêtue.

² Ibid.

ardeur, et, ne connaissant pas la vraie liberté, ils s'indignent contre nous qui faisons la guerre à leur prétendue liberté, et ils nous accusent de tyrannie et de bassesse d'âme. Pauvres esclaves ! que le démon a réduits en captivité en leur promettant la liberté, et qui s'imaginent que nous leur apportons la servitude.

Au fond, et malgré ses beaux airs d'impartialité et de modération, la fausse liberté, la liberté telle qu'on la prône aujourd'hui, est au service du mal, comme la liberté véritable, telle que l'enseigne l'Église, est au service du bien. L'une donne à toutes les erreurs et à toutes les passions toute facilité pour triompher aux dépens du bien ; l'autre met au service de la vérité et du bien toutes les forces des créatures, et assure ainsi le règne de Notre-Seigneur sur la terre ; or, ce règne, c'est la paix et le bonheur du monde.

La vraie liberté a, comme nous l'avons dit, pour loi suprême la vérité, la justice, la charité ; la fausse, qui met sur la même ligne la vérité et l'erreur, le bien et le mal, repose sur la négation du devoir, lequel consiste essentiellement à aimer et à faire le bien, à n'aimer, à ne faire que le bien. La fausse liberté n'a pas, comme il convient, l'horreur du mal, c'est-à-dire de l'hérésie, de l'incrédulité, de l'impiété, de l'indifférence, etc. Elle ressemble à la fausse mère du jugement de Salomon ; elle consent volontiers au partage de l'homme entre l'Église et le monde, entre JÉSUS-CHRIST et le démon.

La fausse liberté est le suicide de la vraie liberté, comme la fausse autorité est le suicide de la vraie autorité ;

comme la fausse science, les fausses religions, les faux principes, etc., sont la mort et le suicide de la vraie science, de la vraie religion; des vrais principes.

Méfions-nous extrêmement des hommes et des livres qui, sous prétexte de tolérance, prônent cette liberté menteuse, fille de la renaissance païenne, du protestantisme et de la Révolution : qu'ils le veuillent ou non, qu'ils soient ou non de bonne foi, ils n'en sont pas moins « *ces faux frères qui s'insinuent parmi les fidèles pour surprendre notre liberté, la liberté que nous avons dans le Christ Jésus, et pour nous réduire en servitude* ' . » Et quelle servitude, grand Dieu ! celle de l'erreur, celle de l'indifférence religieuse, celle du père du mensonge, plus d'élétaire mille fois que la servitude des esclaves proprement dits.

Il y a quatre siècles, la fausse liberté, drapée à l'antique, s'est appelée *la renaissance* ; un peu plus tard, elle s'est faite protestante et s'est appelée *le libre examen* ; au siècle dernier, pour mieux en imposer au vulgaire, elle a pris le nom emphatique de philosophie ; de nos jours, elle s'appelle la science, la libre-pensée, l'esprit moderne, le libéralisme. Naturalisme, césarisme, libéralisme, voilà les trois grandes erreurs du dix-neuvième siècle.

XXIV

Que la fausse liberté bouleverse tout, et est un mal universel.

La liberté, la vraie, la bonne, s'étend à tout, comme

Ad Gal., II, 4.

nous l'avons indiqué en la définissant. Pour la conscience, pour chacune de nos facultés, pour la vie privée comme pour la vie publique, pour toutes les œuvres de Dieu, elle est la puissance de réaliser la volonté du Seigneur, et de prendre les moyens d'atteindre la fin pour laquelle elles existent. La vraie liberté est un bien universel.

Par contre, la fausse est un mal universel, qui s'étend également à tout et s'insinue dans la vie publique et privée, comme l'eau qui mine un édifice s'insinue entre toutes les pierres, dans les jointures, dissolvant peu à peu les murailles, préparant insensiblement et certainement la ruine. Analysons-la dans quelques-unes de ses applications plus pratiques, et nous acquerrons la certitude de la réalité de l'immense danger qui menace aujourd'hui l'Église et la société.

Ce qu'il y a de plus intime en chacun de nous, c'est la conscience. La vraie liberté de la conscience, nous dit l'Église, c'est pour chaque homme, quel qu'il soit, le pouvoir de connaître, de servir et d'aimer JÉSUS-CHRIST, le seul vrai Dieu; de n'être pas gêné dans l'exercice quotidien de ce droit et de ce devoir; de pouvoir sanctifier et sauver éternellement son âme. Voilà ce que c'est que la liberté de la conscience ou la liberté religieuse. — Ce n'est pas vrai, répond la fausse liberté. La liberté religieuse, la liberté de conscience, c'est la faculté laissée à chaque homme de servir Dieu comme il l'entend, et même de ne pas le servir du tout; d'être, à son gré, catholique, hérétique, déiste, rationaliste, incrédule, athée; de croire, non ce que Dieu veut qu'on croie,

mais ce qu'il plaît à chacun de croire. La liberté religieuse, c'est la libre-pensée.

L'autorité religieuse, dit l'Église, est la puissance, le droit et le devoir donnés par le Christ, seul vrai Dieu, aux Pasteurs légitimes de l'Église de faire connaître la loi divine à tous les hommes et de la leur faire pratiquer le plus exactement possible, ainsi que le Saint-Siège l'a formellement défini : « Toute créature humaine est soumise, sous peine de damnation, au Pontife Romain ¹, » c'est-à-dire à l'autorité du Chef de l'Église, qui est l'autorité même de JÉSUS-CHRIST : « Tous les Souverains chrétiens doivent être soumis au successeur de Pierre, au Vicaire du Christ, au Pontife Romain, comme à Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST lui-même ². » — Cela n'est pas vrai, s'écrie la liberté fausse : il n'y a pas d'autorité religieuse légitime ; le Pape et les Évêques se mêlent de ce qui ne les regarde pas ; le droit qu'ils veulent exercer sur nous n'est que la tyrannie des consciences.

L'Église dit encore : Dans l'ordre temporel et civil, la liberté est la puissance donnée à tous et à chacun d'atteindre la fin de la société civile, qui est la paix, l'ordre et la

¹ Voy. la Bulle *Unam sanctam*, de Boniface VIII. — Les théologiens gallicans et césariens ont osé, de leur autorité privée, supprimer cette Bulle dogmatique, qui fait partie du droit catholique et qui se trouve dans toutes les éditions du *Corpus juris*, sauf celles imprimées en France depuis les révoltes des parlements et du gallicanisme. Cette Bulle est une règle de foi, comme toutes les définitions authentiques du Saint-Siège.

² Successori Petri, Christi Vicario, Romano Pontifici omnes reges populi christiani oportet esse subditos, sicut ipsi Domino nostro JESU CRISTO. (S. Thom., De regimine principum, l. I, c. XIV.)

protection de tous les intérêts publics et particuliers. Or « la fin que doit se proposer *principalement* le Souverain, soit pour lui-même, soit pour ses sujets, c'est la béatitude éternelle; ce bien étant supérieur à tout autre bien, il doit être le mobile principal du gouvernement du Souverain¹. » Cet enseignement fait partie du dépôt de la révélation; il a été constamment rappelé aux princes de la terre par les Souverains-Pontifes, par les Conciles et par les Pères; et tout récemment encore par Notre Très-Saint Père le Pape Pie IX². Aussi le gouvernement des peuples et l'exercice du pouvoir, législatif, judiciaire et exécutif, doivent-ils se faire conformément à la loi de Dieu, conformément à l'enseignement et à la haute direction morale du Pape et des Évêques, qui de droit divin, sont

¹ Finis ad quem principaliter rex intendere debet, in seipso et in subditis, est æterna beatitudo.... Et quia ista est perfectissimum bonum, maxime debet movere regem, ut hunc finem subditi consequantur. (S. Thom., *De regimine princip.*, I. III, cap. III.)

² Haud possumus, quin pro Nostri muneris ratione omnes summos principes, aliosque populorum moderatores vehementer in Domino obtestemur, ut aliquando intelligant, ac sedulo considerent gravissimum, quo tenentur, officium curandi, ut in populis religionis amor cultusque augeatur, ac totis viribus impediendi, quominus in iisdem populis fidei lumen extingatur. Væ autem illis dominantibus, qui obliviscentes se esse ministros DEI in bonum, præstare id neglexerint, cum possint ac debeant, et ipsi vehementer paveant et contremiscant, quando sua præsertim opera pretiosissimum destruunt thesaurum catholicæ fidei, sine qua impossibile est placere DEO. Namque ante tribunal Christi durissimum subeunt judicium, videbunt quam horrendum sit incidere in manus DEI viventis, ac severissimum ejus experiri iustitiam. (Alloc. in die 29 octob. 1866.) — Debes incunctanter advertere regiam potestatem tibi, non ad solum mundi regimen, sed maxime ad Ecclesiæ præsidium esse collatam. (S. Leo, epist. III ad Leonem Augustum.)

chargés de veiller à ce qu'rien sur la terre ne vienne s'opposer au règne de JÉSUS-CHRIST, à la pratique de sa loi et au salut des âmes. Un peuple n'est libre qu'à cette condition. — Non, mille fois non, s'écrie la fausse liberté : la liberté civile, c'est l'indépendance totale de la société temporelle vis-à-vis de l'Église ; c'est la séparation totale de l'Église et de l'État ; plus de subordination, comme jadis ; plus même d'union : séparation, séparation radicale du divin et de l'humain, dans les institutions sociales ! L'État, ajoute-t-elle, l'État, tel que l'a formé le progrès des lumières et de la civilisation, n'a d'autre loi que sa volonté, qui est toujours souveraine ; il a la haute main sur la nation, sur l'enseignement et l'éducation, sur la famille, le mariage et la propriété, sur la direction du mouvement social ; dans l'État moderne, la politique et les institutions sont indépendantes de toute autorité religieuse ; l'Église elle-même est dans l'État, inférieure à l'État, surbordonnée à l'État. Ne pas se soumettre aux lois de l'État, quelles qu'elles soient, c'est un crime, une trahison.

L'Église dit : Dans l'ordre domestique, la liberté consiste, pour chacun des membres qui composent la famille, à pouvoir exercer tous ses droits et remplir tous ses devoirs ; droits et devoirs qui découlent soit de la loi naturelle, soit de la loi religieuse, soit de la loi civile, et dont l'Église est la gardienne et l'interprète suprême. Le père et la mère doivent pouvoir élever ou faire élever leurs enfants selon les préceptes de la Religion ; leur faire observer, ainsi qu'aux serviteurs, les commandements de DIEU et de l'Église, en faire de bons chrétiens, d'honnêtes gens

et des citoyens utiles. — Ce n'est pas ainsi que je l'entends, réplique la liberté fausse : le père et la mère ont le droit, si cela leur convient, d'élever leurs enfants et de diriger leur maison sans que personne ait à s'en mêler. L'enfant appartient à ses parents, qui peuvent le façonner à leur guise; que s'il appartenait à quelque autre, ce serait à l'État, à l'État seul.

On pourrait pousser bien loin ce parallèle, et l'appliquer, par exemple, à la liberté de la presse, qui nous est présentée comme la puissance légitime d'imprimer et de publier tout ce qu'on veut; tandis que, selon la vérité, selon l'Église et selon le bon sens, la presse doit être, comme toutes les forces d'ici-bas, appliquée exclusivement au service de la vérité, en quelque ordre que ce soit : religion, science, histoire, littérature, poésie, etc. La vraie liberté de la presse est le pouvoir donné aux auteurs, aux imprimeurs et aux libraires, de publier, sous le contrôle suprême de l'autorité religieuse et séculière, toutes les vérités et découvertes utiles. Également, la vraie liberté d'enseignement est le pouvoir donné à chacun d'enseigner, sous la haute surveillance des Pasteurs de l'Église et, en un sens, des magistrats séculiers, toutes sortes de vérités qu'il croit utile à ses semblables. Elle n'est pas du tout la faculté laissée à chacun et à tous d'enseigner indistinctement la foi ou l'hérésie, la vérité ou l'erreur, la sagesse qui sauve ou la folie qui perd.

« Devant Dieu, dit saint Jérôme, il n'y a d'autre liberté que de ne pas se mettre au service du péché ¹. »

¹ Ep. XIV, ad Celantiam.

C'est ce que fait la liberté qu'enseigne et propage l'Église, la liberté telle que nous l'exposons ici ; dans l'ordre religieux, civil, domestique, dans l'ensemble et dans le détail, elle est notre délivrance vis-à-vis du péché ; elle expulse l'erreur et le mal partout où elle le rencontre, soit dans l'individu, soit dans la société ; et tandis que les fausses libertés crient toutes, à qui mieux mieux, comme les Juifs du prétoire : « Nous ne voulons plus que JÉSUS-CHRIST règne sur nous ¹ ; » la véritable répète au contraire sa grande profession de foi et d'obéissance : « Je veux que JÉSUS-CHRIST, je veux que l'Église de JÉSUS-CHRIST règne sur le monde entier ; je veux détruire tous les obstacles qui l'empêchent de régner sur les consciences, d'éclairer les intelligences, de purifier et de sanctifier les cœurs, de diriger les volontés ; de maintenir les rois de ce monde, les magistratures et les lois dans la vérité et dans la justice de l'Évangile ; d'illuminer la science, de protéger tous les faibles, d'empêcher toutes les tyrannies ; de sauvegarder les droits de chacun et de faire marcher toutes les créatures dans la voie qui les conduit à leur fin dernière. Je veux que JÉSUS-CHRIST règne librement sur chacun et sur tous, parce que seul il est pour tous et la vraie vie et le vrai bonheur. »

La liberté que prêche l'Église s'applique à tout, pénètre tout pour remettre tout dans l'ordre, et par conséquent dans la paix ; la fausse, que prêchent l'hérésie et la Révolution, et qui n'est qu'une renaissance détestable de l'État

¹ Nolumus hunc regnare super nos. (Luc. XIX, 14.)

social païen, veut tout envahir pour tout bouleverser ; elle pénètre partout pour tout ruiner et pour tout perdre. C'est une gangrène universelle.

XXV

**Combien la fausse liberté,
telle qu'on entend la pratiquer aujourd'hui
est absurde et immorale en elle-même.**

Dans sa forme la plus modérée, la liberté, telle que l'entend le monde moderne, n'a pas ce caractère d'impiété formelle et agressive ; elle est plutôt l'indifférence systématique de l'autorité à l'égard de la vérité et de l'erreur, à l'égard du bien et du mal, surtout en matière de religion.

Au point de vue catholique où nous nous plaçons, ce système d'indifférence est jugé : il est impie, hérétique, condamné par le Vicaire de DIEU. Même au point de vue du simple bon sens, il est inadmissible.

En effet, je le demande avec assurance à tout esprit sincère et honnête : est-ce une chose morale, légitime, que de mettre sur le même pied la vérité et l'erreur ? de traiter avec la même bienveillance le bien et le mal ? Est-il moral, est-il raisonnable de rester indifférent au *oui* et au *non*, dans les questions les plus graves, qui intéressent directement et pratiquement le bonheur des hommes, sur la terre et dans l'éternité ?

Or, telle est la notion falsifiée de la liberté, qui, après trois ou quatre siècles de lutte, tend à préva-

loir dans le monde. La liberté, telle que l'entendent les libres-penseurs de la renaissance païenne, du protestantisme, du voltairianisme et du libéralisme moderne, n'est pas autre chose que *le respect* du bien et du mal, de la vérité et de l'erreur ; elle met sur le même pied ce qui perd les hommes et ce qui les sauve ; et, tout en se prétendant parfois chrétienne, catholique et évangélique, elle se prostitue, avec des complaisances spéciales, à tous les ennemis de la foi, depuis Luther et Calvin jusqu'aux athées, aux affreux matérialistes, qui depuis un siècle escortent par tout la Révolution.

Hypocrite autant qu'illogique, la liberté moderne qu'on oppose à la liberté chrétienne, prétend tenir une juste balance entre Pie IX et Garibaldi, entre l'Église catholique et les sectes protestantes, entre les chrétiens et les francs-maçons ; elle veut que tout le monde vive, prospère, règne, à la lumière de son soleil : le Christ et les ennemis du Christ, l'Église et les ennemis de l'Église, la foi et l'incrédulité, l'affirmation et la négation, l'ordre et le désordre

Est-ce raisonnable ? Est-ce moral ? Cela a-t-il le sens commun ? N'est-ce pas supposer évidemment qu'il n'y a pas de vérité objective absolue, ni dans l'ordre religieux, ni dans l'ordre civil, ni dans l'ordre domestique ? N'est-ce pas détruire par la base la distinction du bien et du mal ? N'est-il pas clair comme le jour que si la vérité et le bien existent, ils doivent être acceptés, aimés et pratiqués, à l'exclusion du mal et de l'erreur ? Au fond, qu'on en soit bien convaincu, c'est la foi qui manque. Ce qu'on

appelle le monde moderne, c'est le monde sans la foi.

Ce système d'indifférence serait repoussé sans examen, si on voulait l'appliquer aux détails journaliers de la vie dans l'ordre purement naturel. Et il deviendrait admissible en matière d'organisation sociale et de religion, c'est-à-dire en ce qu'il y a de plus grand, de plus important, de plus universellement pratique dans la vie individuelle et dans la vie sociale ! Il est impossible qu'un homme sensé le pense et ose le soutenir.

C'est cependant là ce que nous voyons autour de nous ; et c'est sur cette base impossible, également réprouvée par la raison, par le bon sens et par la foi, que l'on prétend reconstruire le monde bouleversé. C'est ce qu'il y a au fond du grand principe protestant du *libre examen*, lequel ayant grandi avec le temps, est devenu la *libre-pensée*, le principe doctrinal de la Révolution. C'est l'âme des fameux principes de 89, de la plupart de nos lois et institutions modernes, de la politique, etc.

La notion libérale de la liberté repose sur l'ignorance, volontaire ou non, ou du moins sur l'oubli pratique de la fin dernière de l'homme et de la société ; et par conséquent sur l'ignorance des voies qu'il faut suivre pour atteindre cette fin, pour arriver au bonheur. Chez les libéraux honnêtes, elle n'est qu'ignorance et oubli ; chez tous les autres, elle est un cri de révolte contre l'autorité divine, un blasphème qui outrage à la fois la loi religieuse, la loi de la vie humaine et la loi fondamentale de toute société.

Aux yeux de la foi, elle est détestable et impie ; aux

yeux de la droite raison, elle est absurde, illogique, immorale.

XXVI.

**Que l'Église a condamné et condamne la fausse liberté]
sous toutes ses formes.**

Les esprits entichés des idées modernes diront tout ce qu'ils voudront, la doctrine de la fausse liberté est, au fond, une apostasie qui veut soustraire l'homme et la société au souverain domaine de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST. Sous prétexte de droits naturels, de distinction entre la nature et la grâce, de mouvement social et de progrès, on sépare ce que DIEU a uni : la raison et la foi, la nature et la grâce, l'État et l'Église, le pouvoir séculier et le pouvoir ecclésiastique, la paternité temporelle et la paternité spirituelle; de là la grande erreur dominante qui menace la foi, le salut des âmes et le salut des peuples en ces temps-ci. Il était impossible que l'Église, Mère et gardienne du peuple chrétien, ne stigmatisât point ces erreurs pernicieuses : elle l'a fait à diverses reprises depuis trois siècles, et, avec une énergie toute spéciale, dans ces dernières années.

Elle l'a fait par la bouche du Pape Grégoire XVI, qui, en 1832, a flétri et condamné la fausse liberté dans ses deux applications les plus chères aux aspirations modernes : *la liberté de conscience* ¹, et *la liberté de la*

¹ Ne pas confondre avec la liberté de la conscience, que l'Église et la droite raison n'ont jamais cessé et ne cesseront jamais de réclamer pour tous les hommes, sans exception.

presse. Le Chef de l'Église déclare que ce sont là des folies, sorties du puits de l'abîme ; il appelle la première « une doctrine absurde et erronée, ou plutôt un délire, une erreur des plus pernicieuses ; » et l'autre, « une liberté délétère, détestable, qu'on ne saurait trop réprouver ¹. » Et le Pape rappelle la célèbre sentence de saint Augustin : « La pire des morts pour les âmes, n'est-ce pas la liberté de l'erreur ² ? » Or, toutes les nuances de la fausse liberté ne sont que la liberté de l'erreur : en religion, en philosophie, en politique, en éducation, etc. ³.

¹ Ex hoc putidissimo indifferentismi fonte absurda illa fluit ac erronea sententia, seu potius deliramentum, asserendam esse ac vindicandam cuilibet libertatem conscientiae. — Deterrima illa ac nunquam satis execrata et detestabilis libertas artis librariae ad scripta quaelibet in vulgus. (Encyclique *Mirari vos*.) — Les *Encycliques* pontificales sont une manifestation officielle de la vraie doctrine catholique, sur tel ou tel point controversé. Elles ne diffèrent des *Bulles* dogmatiques que par la forme ; elles n'en diffèrent pas au point de vue de la conscience. De part et d'autre, il y a obligation *sub gravi* de soumettre son entendement et de croire ; seulement, après la Bulle, si l'on refuse de se soumettre, on est hérétique formel ; tandis qu'après l'Encyclique, on n'est coupable que de témérité, d'erreur, de désobéissance, etc. Mais là aussi il y a matière à péché mortel contre la foi.

² Quæ pejor mors animæ quam libertas erroris ?

³ Il ne sera peut-être pas inutile de faire observer ici que les fausses doctrines qui tournent aujourd'hui tant de têtes (je ne parle pas des cœurs) au sujet de la liberté et de l'autorité, ne sont que les filles très-légitimes des erreurs du malheureux abbé de la Mennais. De part et d'autre, c'est la tentative impossible, formellement réprouvée par le *Syllabus* de 1864, de réconcilier ce qui est irréconciliable, le mensonge avec la vérité, la Révolution avec l'Église. La condamnation de M. de la Mennais frappe à la tête toutes ces doctrines, qui se di-

Le Souverain Pontife Pie IX a stigmatisé la fausse liberté d'une manière plus complète encore. En 1864, il a élevé sa voix de souverain Docteur et de Pasteur suprême, pour signaler au peuple chrétien le péril qui le menaçait. Sous le nom de *naturalisme*, il a signalé et condamné tout ce système de folle indépendance, toutes ces révoltes perfidement déguisées, qui ébranlent aujourd'hui la foi et l'obéissance catholique, dans un nombre incalculable d'esprits, en France, en Italie, en Allemagne, en Espagne, en Amérique, partout. Le Vicaire de Dieu réproouve entre autre l'erreur de ceux qui prétendent que « la liberté de conscience et des cultes est un droit qui appartient à tout homme, et que ce droit doit être proclamé et affirmé dans toute société bien constituée ; que tout citoyen a droit à une entière liberté, d'exprimer publiquement, de vive voix, par la presse, ou autrement, tout ce qui lui vient à l'esprit, et qu'aucune autorité, ni ecclésiastique, ni civile, n'a le droit de restreindre cette liberté ; enfin que l'Église doit être séparée de l'État, et l'État séparé de l'Église. Ce sont là, dit le Saint Père, des *opinions erronées, fatales à l'Église catholique et au salut des âmes*, et que notre prédécesseur d'heureuse mémoire, Grégoire XVI, qualifiait de *délire* ¹. »

sent libérales. Sans s'en rendre compte, elles sacrifient l'Église à la Révolution : la Révolution ne veut rien céder ; l'Église ne peut rien céder ; et les concessions qu'on a coutume d'appeler libérales sont toutes aux dépens de l'Église et par conséquent des âmes.

¹ *Libertatem conscientiae et cultuum esse proprium cujuscumque hominis jus, quod lege proclamari et asseri debet in omni recte constituta societate, et jus civibus inesse ad omnimodam libertatem nulla*

Il déclare, en outre, que ces condamnations et décrets du Saint-Siège « ne peuvent être méprisés par un chrétien, sans une insigne audace; que nul ne peut leur refuser son assentiment et son obéissance, sans commettre un péché et sans manquer à ce qu'exige la profession de la foi catholique ¹; » enfin le Souverain Pontife déclare formellement qu'il veut « que tous les enfants de l'Église catholique repoussent absolument ces doctrines, et les tiennent pour éprouvées, proscrites et condamnées ². »

Le Saint-Siège a donc condamné la fausse liberté. L'épiscopat tout entier a uni sa voix à celle de son Chef; de sorte que personne ne peut plus, par un faux-fuyant quelconque, éluder cette condamnation, ni en escamoter les conséquences pratiques. C'est une obligation de conscience, qui urge sous peine de péché grave: non pas encore de péché d'hérésie proprement dite, puisque cette note n'a pas été formellement infligée par l'autorité suprême, mais sous peine de *témérité*, d'*erreur*, de désobéissance

vel ecclesiastica, vel civili auctoritate coarctandam, quo suos conceptus quoscumque sive voce, sive typis, sive alia ratione palam publice que manifestare ac declarare valeant... Haud timent erroneam illam fovere opinionem, catholicæ Ecclesiæ animarumque saluti maxime exitialem, a rec. mem. Gregorio XVI, Prædecessore Nostro, *deliramentum* appellatam. (*Encycl.*) — Ecclesia a statu, statusque ab Ecclesia sejungendus est. (*Syllabus*, LV.)

¹ Silentio præterire non possumus eorum audaciam qui,... contentundunt: illis Apostolicæ sedis judiciis et decretis,... posse assensum et obedientiam detrectari absque peccato et absque ulla catholicæ professionis jactura.

² Ab omnibus catholicæ Ecclesiæ filiis, veluti reprobatis, proscriptas atque damnatas omnino haberi volumus et mandamus.

formelle à l'enseignement de l'Église et de révolte ouverte contre le Saint-Siège, contre le Docteur de la vraie foi. N'oublions jamais que la première règle de bien vivre, c'est de bien croire, et que toute piété qui ne repose pas sur la pierre ferme de l'obéissance catholique est une piété fausse et illusoire.

La malheureuse impossibilité où nous nous trouvons depuis longtemps de faire prévaloir la doctrine de la vraie liberté chrétienne, ne change rien à la vérité de cette doctrine, ni aux devoirs qui nous incombent à tous de l'affirmer avec une sainte énergie, de la défendre, d'en rien retrancher, de faire tous nos efforts pour la faire prévaloir en nous et autour de nous ; chacun selon la mesure de son influence. C'est là ce que Notre-Seigneur demande de nous, pour l'honneur de son saint nom, pour la prospérité de son Église, pour le bonheur de tous les peuples, pour le salut de notre âme et pour le salut de tous nos frères.

Aujourd'hui plus que jamais, le monde a besoin de vérité : on ne prône, on n'aime la fausse liberté que parce qu'on ne la connaît pas non plus. Souvent on est de bonne foi dans cette double ignorance, qui est alors un grand malheur, mais non pas un péché ; trop souvent, hélas ! on y est de mauvaise foi, et cela pour bien des raisons : c'est l'orgueil qui ne veut pas se soumettre ; c'est la folie de l'enfant prodigue qui rejette le joug, doux et léger cependant, de la foi, de l'ordre et de l'autorité paternelle ; c'est la manie de l'indépendance qui tourne tant de têtes, surtout dans la jeunesse ; c'est la crainte de

l'impopularité ; c'est l'instinct d'une âme peu généreuse, qui a peur de compromettre sa position , son avenir temporel , sa réputation , ses petits succès ; en un mot , ce sont mille et une misères qui n'excusent pas devant DIEU.

De grâce , ne nous laissons pas emporter par le courant vraiment redoutable de cette grande erreur de la fausse liberté. Ayons tous un cœur profondément docile à l'égard du Vicaire de JÉSUS-CHRIST. Aimons d'un même amour et la vérité , et la justice , et la charité , et l'autorité , et la liberté. Qu'il plaise à la bonté de DIEU d'augmenter chaque jour, en chacun de nous , le sentiment intime de la divine grandeur de la liberté véritable ! En l'aimant , c'est JÉSUS-CHRIST que nous aimons ; en la défendant , c'est la cause de JÉSUS-CHRIST que nous défendons ; et si , en vrais catholiques , nous sommes prêts à tout souffrir et à mourir pour elle , c'est que nous savons qu'en souffrant et en mourant pour la vraie liberté , nous souffrons , nous mourons pour JÉSUS-CHRIST.

XXVII

**Des illusions que nourrissent encore certains catholiques
au sujet de ces erreurs et de ces condamnations.**

Malgré les actes si formels du Saint-Siège , et en particulier malgré l'*Encyclique* et le *Syllabus* de 1864 , un certain nombre de catholiques ont cru et croient encore pouvoir en conscience admettre et professer les principes du libéralisme. Leur cœur est catholique , personne n'en

peut douter; mais en est-il de même de leur esprit, de leur jugement? En d'autres termes, y a-t-il, en dehors du libéralisme condamné, évidemment condamné, un libéralisme catholique, sinon approuvé, du moins toléré par le Saint-Siège? Qu'il y ait des catholiques-libéraux chers à l'Église et gracieusement accueillis à Rome, cela est évident; mais sont-ils bien reçus *parce qu'ils* sont catholiques-libéraux, ou *quoiqu'ils* soient catholiques-libéraux? L'accueil courtois qu'on leur fait, et qu'ils méritent réellement, les compliments dont le Saint-Père récompense leur zèle et leurs travaux, peuvent-ils passer pour une approbation doctrinale? Les sympathies que leur témoigne le Saint-Siège s'étendent-elles à leurs idées, à leurs tendances libérales? La question ne paraît guère douteuse.

Ce qui est certain, c'est que ces chrétiens qui s'intitulent et que tout le monde appelle catholiques-libéraux, ont une antipathie peu déguisée contre les grands Actes pontificaux de Grégoire XVI et de Pie IX. On dirait qu'il s'agit là pour eux d'une question personnelle. Ce qui est certain, c'est que, pour éluder la portée de ces condamnations dogmatiques, les catholiques-libéraux sont tous obligés de recourir à des subterfuges, à des tours de force d'interprétation, à une sorte d'escamotage de la vérité; cela va parfois jusqu'à faire douter de la bonne foi de plusieurs d'entre eux.

Ce qui est encore très-certain, c'est qu'ils traitent en adversaires, en vrais ennemis, les catholiques tout court, qui, ne voulant pas avoir plus d'esprit que le Saint-Es-

prit, ni plus de sagesse que le Chef de l'Église, acceptent purement et simplement les doctrines proclamées par l'autorité infaillible du Souverain-Pontife, les professent hautement et les prennent pour règle de leurs jugements et de leur conduite.

Tout dernièrement, quelques bons catholiques de Belgique, rédacteurs d'une revue tout à fait romaine, s'émurent de cette attitude du libéralisme catholique, et s'adressèrent au Saint-Siège. « Pour traiter les questions politiques et sociales qui préoccupent le plus les esprits spécialement dans notre patrie, écrivirent-ils au Pape, nous avons toujours pris pour guide le flambeau de l'Église enseignante, et les décisions émanées de votre infaillible autorité.

« Le caractère que nous avons imprimé à notre publication a attiré sur elle, Très-Saint Père, de nombreuses contradictions, non-seulement de la part des ennemis de notre foi, mais souvent aussi de la part de *plusieurs catholiques, qui, tout en conservant un attachement sincère et dévoué à la cause de la Religion, n'entendent la servir et la voir servir que par des procédés plus indirects, et supportent avec une certaine impatience l'exposition et le développement des majestueuses sévérités de la doctrine.* (Voilà bien, si je ne me trompe, les catholiques-libéraux de tous les pays et de toutes les nuances.)

« Nous avons eu à nous défendre, contre leurs critiques, du reproche de troubler l'uniformité de l'influence chrétienne sur les affaires publiques en soutenant des opinions isolées et impopulaires. » — N'est-ce pas là ce

dont ils nous accusent, ici comme en Belgique, comme partout ? A les entendre, nous sommes des exagérés, des imprudents ; nous pardonnentout.

Voici ce qu'a répondu le Souverain-Pontife, dans un Bref Apostolique en date du 4 novembre 1868 :

« PIE XI, PAPE.

« Chers fils, Salut et Bénédiction Apostolique.

« Des opinions équivoques et captieuses ont été introduites, il y a longtemps, par une fausse philosophie et propagées par les charmes trompeurs de la liberté. Répandues davantage et fortifiées par une suite continuelle d'événements désordonnés, elles n'ont pas seulement ouvert à l'impiété et à la révolte une large voie, mais, *ce qui n'est peut-être pas moins affligeant, elles ont envahi aussi un grand nombre d'esprits pieux. Ceux-ci, ne soupçonnant rien de fallacieux ou de pernicieux dans ces opinions ; bien plus, les déclarant le mieux appropriées au progrès actuel des peuples, dont elles semblent découler naturellement, s'en sont faits les champions et les propagateurs,* dans la pensée que les solutions conformes aux vues de tous doivent être préférées à tout autre moyen de rétablir dans l'ordre les choses troublées.

« Ils savent, cependant, que cette conception est un objet de dérision pour les auteurs mêmes du trouble ; ils savent que *ces opinions ont été souvent reprouvées par Nos Prédécesseurs, et frappées par Nous d'une condamnation*

plus claire encore ; mais, pleins de complaisance pour leur sens propre, ils estiment que les enseignements Apostoliques sont susceptibles d'une plus large interprétation, et jugeant que ces opinions, restreintes à des limites déterminées, ne répugnent nullement à la saine doctrine, ils proclament encore qu'en soi elles sont inoffensives, qu'elles sont même utiles.

« Ainsi, par leur exemple et leur autorité, ils amènent les autres à ces opinions, et développent les mauvais germes qui y sont cachés. Sans le savoir et sans le vouloir, ils sèment des divisions, et affaiblissent des forces qu'il faudrait diriger unanimes et réunies contre les ennemis communs.

« Nous nous réjouissons donc de ce que, dans le combat que vous avez entrepris contre les ennemis de la Religion et de l'autorité, vous avez pris pour règle de suivre fidèlement les enseignements de ce Saint-Siège et de les exposer dans la pureté de leur sens originaire, afin que le peuple se pénètre de la vraie et saine doctrine, et apprenne à connaître la perfidie cachée des formules qui, plus qu'aux autres époques, flattent si insidieusement les penchants et les convoitises de notre âge. Et Nous vous félicitons de ce que, sans vous laisser abattre, vous soutenez un combat déjà long, dans lequel il faut lutter non-seulement contre l'ennemi, mais encore et souvent contre des frères.

« Nous ne nous étonnons pas que le progrès n'ait pas encore largement correspondu à vos travaux, puisque vous n'avez pas seulement à repousser des doctrines qui, par leur perversité révoltante, soulèvent facilement l'aver-

sion des esprits honnêtes, mais qu'il vous faut aussi dissiper peu à peu *ces opinions qui, fardées des couleurs du droit, ont été la plupart sucées avec le lait* '. » — Le

Pius P. P. IX.

Dilecti Filii, Salutem et Apostolicam Benedictionem. Ancipites illæ captiosæque opiniones, quæ libertatis illecebris obductæ, jamdiu a falsa philosophia invectæ fuerunt, ac per jugem incompositamque eventuum vicum vulgatæ magis ac confirmatæ, non modo latam pararunt impietati ac perduellioni viam, sed, quod non minus fortasse dolendum est, plurimorum etiam piorum mentes pervaserunt, qui nullam in iis fallaciam aut perniciem suspicati, imo accommodatissimas eas censentes præsentī populorum progressui et veluti sponte inde manantes, propugnatores earum facti sunt et propagatores, rati a communi potissimum in easdem consensu commotarum rerum compositionem esse pariendam. Norunt equidem ipsi, cogitatum hoc suum irrideri a perturbationum artificibus; norunt, opiniones illas pluries a Decessoribus Nostris reprobatas fuisse et a Nobis etiam clariore damnatione confixas; verum proprio indulgentes placito, largiorem Apostolica scita interpretationem pati posse ducunt, et opiniones illas certis coercitis limitibus a sana doctrina minime abhorrere existimantes, eas adhuc per se innocuas prædicant, atque etiam utiles, aliosque sic exemplo et auctoritate sua in easdem inclinant, latentia in ipsis malorum semina foveant, et, præter mentem propositumque suum dissidia serentes, vires infirmant, quas unanimes conjunctasque in communes hostes converti oporteret. Gaudemus igitur, quod vos in certamine suscepto adversus religionis et auctoritatis oscores hujus Sanctæ Sedis documenta fideliter sectari constitueritis, eorumque nativum ac sincerum sensum exhibere populo, ut vera sanaque imbuatur doctrina latentemque noscere discat fallaciam sententiarum, quæ tam insidiosè proclivitati cupiditatibusque ævi præsertim nostri blandiuntur. Gratulamur autem vobis, quod infracti diuturnam jam sustineatis pugnam, in qua non cum adversariis dumtaxat, sed haud raro cum fratribus etiam configendum est; nec miramur, proventum nondum copiose respondisse labori, ubi non ea tantum propulsanda sunt, quæ fœda ipsa nequitia sua facile a se honestorum animos avertunt, sed illæ etiam paulatim disjiciendæ opiniones, quæ legitimi juris colore fucatæ a plerisque cum lacte haustæ fuerunt.

Saint-Père termine ce Bref mémorable par des encouragements, des souhaits et une paternelle bénédiction.

Nous supplions le lecteur catholique qui se sentirait porté vers les idées libérales, de lire, de relire et de méditer l'une après l'autre toutes les paroles de ce grave document. Tout y est prévu ; la vigilance pastorale du Saint-Siège a fermé tous les échappatoires.

Le principal a été jusqu'ici la différence entre la liberté illimitée et la liberté limitée. « La première seule est réprouvée, disait-on ; la seconde ne l'est pas. » Et voici que le Pape déclare que cette distinction est chimérique au sujet des libertés prosrites.

Il fait toucher du doigt le principe des illusions libérales : la vaine complaisance dans l'esprit propre et dans les idées qu'on s'est forgées, ainsi que les préjugés d'enfance et d'éducation.

Le parti libéral accuse sans cesse les catholiques de semer la division parmi les frères, d'affaiblir ainsi des forces à peine suffisantes pour résister à l'ennemi commun, de compromettre la cause de la vérité, etc. ; et voici le Chef suprême de l'Église qui déclare que ces déplorables divisions sont le fait des libéraux.

Le Bref du 4 novembre est la rectification officielle de toutes les interprétations erronées ou du moins insuffisantes par lesquelles le parti libéral a tâché d'échapper aux condamnations du *Syllabus* et de l'Encyclique de 1864. On peut le dire : pour tout esprit droit, la cause est finie. La distinction entre *libérâtres* et *libéraux* n'est plus admissible ; et à moins d'avoir une de ces conscien-

ces insaisissables qui éludent les principes les plus évidents, il faut convenir qu'un catholique qui croit pouvoir encore professer le libéralisme est un phénomène inexplicable¹.

XXVIII

Du venin de schisme et d'hérésie

caché dans les doctrines modernes, dites libérales.

Les Souverains-Pontifes ne cessent de nous en prévenir depuis plus d'un demi-siècle, et l'expérience montre chaque jour plus clairement la folie des sociétés et des gouvernements qui ne veulent point entendre leurs avertissements.

Le libéralisme est tout simplement du schisme et de l'hérésie en herbe. Je dis le libéralisme et non pas les libéraux ; je parle de la doctrine et non pas des catholiques, qui, par ignorance ou par préjugé, croient pouvoir soutenir cette doctrine. Le libéralisme serait ouvertement schismatique et hérétique s'il était logique et s'il se laissait pousser aux conséquences évidentes de ses théories. Qu'est-ce, en effet, que le schisme, sinon le mépris pratique de l'autorité du Saint-Siège ? Et qu'est-ce que l'hérésie, sinon l'obstination à retenir des doctrines condamnées ? Or, un pas de plus, et le libéralisme moderne en serait là : j'entends le libéralisme de nos chrétiens modernes, et non le libéralisme des incroyants.

Il est difficile d'aller plus loin que bon nombre de ces

¹ Voir aux appendices de nouveaux actes apostoliques encore plus explicites, s'il se peut.

libéraux dans la voie de l'esprit de parti. Le Saint-Siège a beau répéter sous toutes les formes que cette voie est non-seulement dangereuse, mais défendue; exhortations, avertissements, condamnations explicites ou implicites, Brefs, Encycliques, *Syllabus*, rien n'y fait; il semble que le Pape parle à des sourds. Est-ce là, je vous prie, l'esprit catholique? Est-ce là l'obéissance que la sainte Église a le droit d'attendre de tous ses enfants? L'un de ces chrétiens dévoyés, fort bon et fort aimable du reste, disait naguère à un Évêque : « Prenez garde; nous sommes une force. » Quelle force entendait-il, si ce n'est une force de résistance, de résistance au Saint-Siège? une force menaçante, avec laquelle il faut compter? C'est là le langage d'un sectaire; dans tous les siècles, les sectaires ont parlé de la sorte.

Et puis, que veut dire cette parole « nous, » quand elle ne signifie point tous les catholiques? « Nous? » Mais vous faites donc bande à part? Ce « nous, » qui ne veut pas dire « nous chrétiens, nous catholiques, unis au Pape par nos prêtres et nos Évêques, » c'est, comme le disait spirituellement M. de Maistre au sujet des gallicans, un solécisme en langage catholique.

Un autre jeune libéral me disait un jour, à l'occasion de l'Encyclique de Grégoire XVI, confirmée et développée par celle de Pie IX : « Ne me parlez pas de cela; cela m'agace à un point que je ne puis dire. » Quel langage encore dans la bouche d'un enfant de l'Église! et quelle insoumission d'esprit, de jugement, de volonté cela ne révèle-t-il pas!

Un autre disait, toujours au sujet des condamnations de l'Encyclique et du *Syllabus* : « Après cela, il n'y a plus qu'à se cacher dans un trou. Mes amis et moi, nous allons désormais ne plus nous occuper que de pauvres et de chemins de fer ; il n'y a plus moyen de défendre la Religion. »

Un autre, allant encore plus loin, osa dire, avec le sang-froid de la conviction (je l'ai entendu de mes propres oreilles) : « Cette Encyclique, si l'on en retire les injures, que reste-t-il ? » Un catholique, parler ainsi de l'enseignement officiel du Chef de l'Église !

Un autre enfin ne rougissait pas d'ajouter avec dépit : « Quel malheur d'avoir à vivre sous Pie IX (!!!). » Et tous ces hommes fréquentent les sacrements ; ils mènent une vie régulière, édifiante, souvent dévouée aux œuvres de charité ; ils sont pieux, et ils tiennent ce langage impie ! Quelle inconséquence ! Mais voilà les abîmes d'aveuglement où descendent ceux qui, au nom d'une liberté menteuse, abandonnent les voies de l'obéissance ! Ce libéralisme est-il catholique, je vous le demande ?

Il est évident que les catholiques-libéraux ne reçoivent pas de l'Église la doctrine à laquelle ils sont et veulent rester attachés ; ils passent par-dessus le Pape ou à côté du Pape pour aller chercher à une autre source leur manière de voir ; donc, sous ce rapport, ils pratiquent implicitement et sans s'en douter le principe fondamental du protestantisme, le libre examen.

Le libéralisme moderne, c'est la rupture totale des traditions, en tout ce qui concerne les rapports de l'Église

avec le pouvoir séculier. Au fond, c'est la doctrine blasphématoire de la Révolution, mitigée, voilée, que l'on veut marier, bon gré mal gré, avec la doctrine catholique. Que veut la Révolution ? La séparation de l'Église et de l'État. Que veut le libéralisme, sinon cette même séparation de l'Église et de l'État, suivant une formule devenue célèbre : « l'Église libre dans l'État libre ? » Comme doctrine, c'est une seule et même chose ; l'intention seule diffère, et disons-le bien haut, diffère du tout au tout. La Révolution veut séparer l'État de l'Église, par haine et par mépris pour l'Église, qu'elle anéantirait si elle le pouvait. Le libéralisme n'appelle cette séparation que par amour pour l'Église et parce qu'il s'imagine qu'il y va de l'honneur et de la prospérité de l'Église. Des deux côtés, avec des intentions diamétralement opposées, on aboutit à la même conclusion. C'est ce qui explique ce mystère étrange, que la Révolution n'a point peur des catholiques imbus de ces doctrines, quelque zélés qu'ils soient d'ailleurs pour la cause de la Religion. Elle n'a peur que des catholiques purs, des catholiques romains, c'est-à-dire des hommes qui n'ont qu'un même esprit avec le Saint-Siège et avec l'Église. Pour la Révolution, ceux-là seuls sont l'Église.

Il y a, en effet, une secrète accointance entre toutes les erreurs. Les extrêmes se touchent, dit-on ; cela est vrai des erreurs qui ébranlent jusque dans ses fondements la société moderne. Le libéralisme, qui est la doctrine de la fausse liberté, donne la main à l'absolutisme, qui est la doctrine de la fausse autorité ; et nos sociétés

modernes les plus libérales sont celles qui accueillent le plus aisément le régime du despotisme, surtout du despotisme militaire. Parce qu'elle n'est plus catholique, l'Europe moderne est à la fois libérale et césarienne, livrée à l'anarchie et au despotisme tout ensemble. C'est ce qui faisait dire spirituellement, le lendemain d'une de nos dernières révolutions : « L'anarchie est heureusement accouchée du despotisme ; la mère et l'enfant se portent bien. » A son tour le despotisme a pour enfant très-légitime l'affreuse anarchie. Fausse liberté et fausse autorité, anarchie et despotisme, despotisme et anarchie : c'est le résumé de notre histoire depuis un siècle, et c'est la conséquence nécessaire, fatale, des doctrines libérales et révolutionnaires.

Que, dans sa miséricorde, Notre-Seigneur préserve tous ses enfants du poison subtil qui circule de toutes parts dans l'atmosphère où nous vivons en ce temps-ci ! Cette préservation est une grâce fondamentale, comme le venin qu'elle écarte est un danger fondamental. Semblables à ces fièvres tenaces que l'on gagne dans certains pays marécageux, les erreurs dont nous parlons influent sur l'esprit, sur le jugement, sur la volonté, sur toute la vie d'un chrétien ; rien n'échappe à cette influence malsaine. Le remède est dans une foi énergiquement obéissante et humble, dans une entière soumission du jugement à l'autorité infallible du Saint-Siège et de l'Église. Autrement, on glisse dans le schisme et dans l'hérésie, à genoux et le chapelet à la main.

XXIX

Que ces erreurs ne sont , au fond ,
que de l'idéologie.

Les doctrines modernes sur la liberté ne sont que de l'idéologie, une idéologie creuse et malfaisante. Oui, tout révolutionnaire et, à un degré moindre, tout *libéral* est plus ou moins un idéologue. En fait de religion, de questions sociales et politiques, en fait d'éducation et d'enseignement, en fait de progrès, de civilisation et de directions à donner à la société, le libéralisme, comme la Révolution, ne prend pas les choses telles qu'elles sont. Il se forge *a priori* des théories qui ne sont ni selon la foi, ni selon les vrais besoins des sociétés, des familles et des individus, et il s'étonne naïvement de voir l'Église repousser les efforts qu'il fait pour appliquer ses théories. Le libéralisme est le fils cadet de Rousseau, l'idéologue par excellence.

L'Église seule donne des solutions absolument vraies aux grands problèmes religieux et sociaux qu'embrouille le libéralisme moderne, parce que, seule, elle a reçu de Dieu la mission d'éclairer d'une lumière divine, infaillible et supérieure, les voies où doit marcher l'humanité pour atteindre sa véritable fin dernière et pour accomplir pleinement les volontés de Dieu. En éclairant les sociétés et les individus, elle leur apporte en outre les moyens surnaturels de demeurer dans la vérité et de surmonter les obstacles naturels de tous genres qui s'opposent ici-

bas à la réalisation de ce grand dessein. Seule, l'Église est à ce point de vue dans le vrai, dans le positif.

Entre hommes instruits, bien élevés et indépendants, tels que sont la plupart des catholiques qui soutiennent les théories libérales, le danger serait certainement bien moindre, et l'on pourrait, avec quelque raison, compter sur la force intrinsèque de la vérité et sur la puissance d'une discussion loyale et sérieuse, pour faire triompher la bonne cause. Mais n'est-il pas évident que c'est là une minorité imperceptible, et que la grande masse des hommes ne peut être conduite par la voie de la discussion? Les masses n'ont pas le temps de discuter, comme elles n'ont pas et n'auront jamais le temps de s'instruire suffisamment sur ces matières si complexes, si profondes, si difficiles.

Les lois qui régissent la société, soit religieuse, soit civile, doivent être faites et en réalité sont faites pour tout le monde; elles doivent protéger et, quand on est dans le vrai, elles protègent les pauvres, les petits, les faibles, avec plus de sollicitude encore que les classes éclairées. Voilà pourquoi, miséricordieuse et juste, l'Église de Dieu fait reposer la société chrétienne avant tout sur le principe d'autorité. Elle prend les hommes, les sociétés, les gouvernants et les gouvernés, non pas tels qu'ils devraient être, mais tels qu'ils sont en réalité, avec leur mille et une faiblesses, avec leurs passions, avec leurs besoins réels. Elle vit avec eux sur la terre et non dans les nuages; connaissant la volonté de Dieu à cet égard, elle veut que l'autorité, sous toutes ses formes, se

mette au service de DIEU et de sa loi et des âmes qu'il a rachetées ; et dès lors elle a le droit et le devoir de demander à tous les dépositaires de l'autorité, religieuse, civile, domestique, de combattre et de faire disparaître le mal autant qu'ils le peuvent, de protéger, de servir le bien avec un dévouement infatigable et, comme le dit admirablement le Saint-Siège, « dans la mesure où le Prêtre de DIEU le veut et le permet ' ». Le pouvoir chrétien n'a pas d'autre règle, parce qu'en définitive il n'a pas d'autre raison d'être : faire faire le bien, faire éviter le mal.

Saint Augustin, qui avait dû se repentir de quelques concessions faites aux ennemis de l'Eglise, dans les premières années de son épiscopat, expose la vraie doctrine d'une manière désespérante pour le libéralisme. Plusieurs de ses lettres sont consacrées à ce sujet. Dans l'une d'elles, adressée au gouverneur de la province de Carthage, il dit entre autres : « Ceux qui ne veulent point qu'on fasse de justes lois pour réprimer leurs impiétés répètent sans cesse que les Apôtres n'ont pas réclamé de telles lois des princes de la terre. Mais ils ne considèrent pas que les temps sont changés, et qu'il y a un temps pour chaque chose.

« Alors, il n'y avait aucun prince qui crût en JÉSUS-CHRIST, et par conséquent aucun qui fût disposé à servir JÉSUS-CHRIST, en décrétant des lois pour favoriser et réprimer l'impiété.

¹ Ad nutum et patientiam sacerdotis. (Bulle *Unam sanctam.*)

« Alors s'accomplissait cette prophétie : *Pourquoi les nations ont-elles frémi ? Pourquoi les peuples ont-ils formé de vains projets ? Les rois de la terre se sont élevés, et les princes se sont réunis contre son Christ.* Mais l'accomplissement de cette autre partie de la même prophétie n'était pas encore venue : *Et maintenant, ô rois, ayez l'intelligence ; vous qui jugez la terre, instruisez-vous, servez le Seigneur avec crainte, et réjouissez-vous en lui avec tremblement.*

« Or, de quelle autre manière les rois peuvent-ils servir DIEU avec crainte, si ce n'est en interdisant et en punissant avec une religieuse sévérité toutes les fautes qui se commettent contre les lois de DIEU ? Pour un Souverain, autre est la manière de servir DIEU comme homme, autre est la manière de le servir comme roi : comme homme, il le sert en menant, pour son propre compte, une vie conforme à la foi ; comme roi, il doit le servir, en outre, en donnant force de loi à tout ce qui est juste, et en réprimant avec vigueur tout ce qui est injuste.

« Puis donc qu'au temps des Apôtres les rois ne servaient pas DIEU, mais qu'au contraire ils méditaient, selon les prophéties, de vains projets contre son Christ, il est certain qu'on ne pouvait alors empêcher l'impiété par des lois, puisqu'au contraire c'était par les lois qu'on l'excitait..... Mais maintenant, quel est celui, s'il n'a perdu l'esprit, qui peut dire aux rois : Ne faites rien pour que l'Église de votre DIEU soit plutôt servie que combattue dans vos royaumes ? »

¹ Ad Bonifacium, de Correptione Donatistarum, V.

Or, n'est-ce pas là ce que veut le libéralisme d'aujourd'hui, écho de ces vieilles erreurs d'autrefois? Il prétend qu'un Souverain, un gouvernement, une société peut et doit servir DIEU de cette façon-là. Pour lui, catholique-libéral veut dire catholique en religion, libéral en politique; d'un côté l'Église, de l'autre côté l'État; d'un côté la foi, de l'autre côté la raison et la science; d'un côté le chrétien, de l'autre côté l'homme; en d'autres termes, *séparation* de l'Église et de l'État, de l'ordre surnaturel et de l'ordre naturel; *séparation*, là où DIEU et son Église veulent qu'il y ait *union* et *subordination*; union et non point confusion ni absorption (comme le veut le césarisme); distinction et autonomie dans l'union; subordination de ce qui est de l'ordre naturel à ce qui est de l'ordre surnaturel, et non pas indépendance.

Voilà la vraie doctrine, voilà la grande voix de la tradition et du sens pratique. C'est à cette lumière qu'il faut juger les temps et les choses et, en particulier, notre société moderne. Elle ne peut plus porter la grande loi qui doit régir les institutions humaines : donc, elle est dans le faux. Son prétendu progrès n'est que la course d'un train de chemin de fer déraillé. Notre devoir le plus élémentaire est de réagir le plus possible contre la direction de ce mouvement, d'affirmer bien haut la doctrine de la vérité, de montrer aux conducteurs et aux voyageurs la vraie voie qu'ils ont perdue, et de ne rien négliger pour aider, chacun dans la mesure de nos forces, le retour de la locomotive et des wagons sur les rails et

dans le bon chemin. La locomotive, ce sont les principes, ce sont les lois, les institutions et les constitutions, les gouvernements, les magistratures publiques, en un mot, tout ce qui conduit les hommes; les wagons, ce sont les peuples. La force motrice de tout le train, ce doit être le Saint-Esprit, l'Esprit du Christ, l'Esprit de l'Église; depuis la renaissance païenne et les révoltes du protestantisme et de la Révolution, c'est l'Esprit mauvais. Et voilà le contre-sens.

XXX

De la séduction qu'exercent, principalement sur la jeunesse, les théories modernes sur la liberté.

Ces théories sont séduisantes au premier abord. Outre qu'elles flattent directement la soif d'indépendance que l'orgueil, la curiosité et les passions allument dans le cœur, elles présentent à l'imagination quelque chose de grand, de généreux, qui répond aux instincts de la jeunesse. Ne semble-t-il pas généreux et noble de laisser son ennemi s'armer tout à son aise de pied en cap, afin de le vaincre ensuite avec plus de gloire? La vérité n'est-elle pas bien puissante par elle-même? surtout la vérité catholique, qui vient de Dieu en droite ligne et à qui Jésus-Christ a promis définitivement le triomphe? Donc, disent-ils, liberté pour tous, liberté pour l'hérésie, pour l'incrédulité, pour l'athéisme, pour le matérialisme, d'élever la voix, de professer ses doctrines à côté de l'Église de Dieu et sur le même pied qu'elle!

Liberté, pour l'immoralité, de se montrer en plein jour, en face de la chasteté chrétienne ! Liberté, pour la presse, de tout imprimer, de tout produire ! Liberté de réunion pour proclamer le socialisme, la démagogie et la Révolution !

Voilà ce qu'on leur dit, et voilà ce qu'ils répètent. Quand l'impie Renan édita son livre sacrilège, immédiatement anathématisé par le Vicaire de Jésus-Christ et par tous les Évêques, une députation de jeunes catholiques, séduits par le libéralisme, poussa la logique et l'imprudence (pour ne pas dire plus) jusqu'à lui déclarer, dans une protestation fort énergique du reste, « qu'il avait eu le droit de publier son livre, et qu'on ne pensait point à le lui contester ». Le *droit* de publier des blasphèmes ! le droit d'ébranler, presque à coup sûr, la foi de milliers et de milliers de gens peu instruits ! Quelle aberration ! Et ces jeunes chrétiens faisaient cela de très-bonne foi.

Cette belle apparence de générosité recèle de bien tristes choses : c'est d'abord une ignorance profonde de l'enseignement de l'Église sur cette matière ; puis une présomption, une outrecuidance qui serait ridicule si elle ne devait entraîner des conséquences si sérieuses ; puis, enfin, une légèreté qui compromet à chaque instant la sainte cause de la vérité.

Dans nos grandes villes surtout, où la jeunesse s'exalte plus facilement, cette présomption enfante parfois de vrais petits sectaires, qui s'entêtent dans leurs idées, qui ne veulent rien entendre, qui en savent toujours plus

long que les hommes les plus doctes et les plus expérimentés. Du moment qu'on touche la corde du libéralisme, ils deviennent méprisants, aigres dans la discussion, prodigieusement injustes. Sous prétexte de ramener les mauvais (qu'ils ne ramènent pas et qui se moquent d'eux), ils font d'imprudentes concessions de doctrine ; pleins de suavité pour les ennemis de l'Église, ils sont pleins d'amertume pour ses amis les plus dévoués ; aux premiers, tout ce qu'ils ont de miel ; aux seconds, tout ce qu'ils ont de fiel.

Nos libéraux, principalement les jeunes, ont encore un autre caractère qui les distingue éminemment : ils ne doutent de rien, et tranchent les questions les plus graves avec un aplomb imperturbable. J'en ai entendu un, âgé de vingt ans à peine, tenir tête, sans sourciller, à un savant Archevêque, à deux Évêques et à plusieurs ecclésiastiques, qui ne pouvaient en revenir. Un autre petit docteur de même force, encore sur les bancs du collège, stupéfiait et, disons le mot, scandalisait toute une conférence ecclésiastique, où l'on avait bien voulu l'admettre, à cause de sa réputation de piété : les arguments d'autorité, les arguments de raison et de bon sens, tout venait s'émousser sur sa jeune cuirasse libérale.

Ces jeunes gens n'ont, après tout, qu'une seule flèche dans leur carquois : de même que toute l'argumentation des gallicans se réduit à invoquer le nom et le génie de Bossuet, génie très-réel et que personne ne songe à nier ; de même, toute l'argumentation de nos jeunes gens se réduit à invoquer le patronage des trois ou quatre hommes

éminents, dont tout le monde aime à reconnaître et le dévouement et le talent. Mais de même aussi que le gallicanisme ne s'appuie que sur ce qu'il y a de défectueux et même de coupable en Bossuet; de même, le libéralisme ne peut s'étayer de l'autorité des noms qu'il invoque que par leurs côtés défectueux, signalés comme tels par le Saint-Siège.

Nous ne sommes pas d'ailleurs, nous autres catholiques, les disciples d'un homme, quel que soit son génie ou même sa vertu : nous sommes les disciples du Fils de DIEU, et nous n'avons d'autre chef, d'autre pasteur, d'autre docteur, que le Pape, le Chef de l'Église, Vicaire du Fils de DIEU, Évêque de nos Évêques eux-mêmes. « Je ne connais ni Paulin ni Méléce, écrivait jadis saint Jérôme au Pape saint Damase, au sujet d'une controverse envenimée par l'esprit de parti ; je ne suis le disciple de personne, si ce n'est de Votre Béatitude, parce que je sais que c'est sur vous que le Christ a bâti son Église. » « D'où viennent tous les schismes, ajoutait plus anciennement encore saint Cyprien, d'où viennent les hérésies, sinon de ce que l'on n'obéit point au Grand-Prêtre de DIEU ? »

Et nous non plus, catholiques du dix-neuvième siècle, nous ne connaissons ni celui-ci, ni celui-là ; nous ne connaissons que le Pape, et les Évêques unis au Pape ; nous ne connaissons que le Chef suprême de l'Église : quiconque est avec lui est des nôtres ; quiconque se sépare de lui, nous ne le connaissons plus. Le talent, le dévouement, la science, le génie même peuvent s'allier avec l'erreur ♦

l'Église seule est immuable dans la vérité, et le Vicaire de Dieu est le seul Chef à la suite duquel on ne risque jamais de s'égarer. Voilà pourquoi, en bonne logique, il faut être catholique romain, purement, simplement, absolument.

On ne saurait croire jusqu'où l'on peut aller quand on se départ de cette grande règle de conduite. Il y en a qui descendent insensiblement jusqu'à une véritable apostasie. Un jeune avocat, chrétien pratiquant, déclarait naguère, à l'occasion de l'Encyclique, et cela dans une conférence publique devant des centaines de témoins, que ses convictions sur la légitimité des libertés modernes étaient tellement inébranlables, que si jamais l'Église venait à les condamner, il se séparerait de l'Église plutôt que de renoncer à ses convictions. J'espère pour ce jeune homme qu'il y avait dans ses paroles plus de fanfaronnade que de conviction ; mais, fanfaron ou sincère, il tenait là un langage d'apostat. Pour conserver la foi, il faut être soumis, absolument, en tout, de cœur et d'esprit, à tout ce que l'Église et son Chef ont enseigné, enseignent et enseigneront.

Je ne conçois pas comment un jeune homme intelligent, comme il y en a tant parmi ceux que l'enseignement universitaire et la licence de la presse ont imbus des erreurs libérales, n'ouvre pas les yeux devant les conséquences extrêmes, si cruellement et si évidemment logiques, des systèmes qu'ils ne cessent de prôner. Je ne sais ce qu'il pourrait raisonnablement répondre aux francs-maçons et aux rationalistes de toutes nuances, qui ne font après tout

que proclamer, eux aussi, les théories de la fausse liberté. La franc-maçonnerie, réprouvée plus hautement que jamais aujourd'hui par l'autorité de l'Église, n'est que la secte de la fausse liberté religieuse et sociale. Elle pousse le culte de la liberté jusqu'à tolérer et embrasser toutes les négations; pour la forme, elle dit qu'elle ne repousse point l'Église catholique; mais en réalité, elle la combat à outrance. Le libéralisme catholique lui prépare les voies, en minant dans l'esprit des générations nouvelles le respect sacré de l'autorité et l'obéissance absolue que tout chrétien doit à la sainte Église.

Ce qui peut excuser devant Dieu et même devant les hommes un très-grand nombre de ces catholiques imprudents, c'est qu'ils ne se doutent même pas, comme dit le Bref cité plus haut, des abîmes cachés sous les fleurs artificielles des théories libérales; ils sont libéraux par sentiment, non par conviction. C'est en particulier l'excuse de presque tous les jeunes catholiques-libéraux, qui prennent l'indépendance pour la liberté. Pour eux le libéralisme n'est autre chose que de la générosité: ils se trompent du tout au tout.

XXXI

**Que les erreurs libérales cherchent à s'insinuer
jusque dans les rangs du clergé.**

Il y a des pays où des ecclésiastiques eux-mêmes s'y sont laissé prendre. En Italie, par exemple, malgré

la solidité des traditions et des études, on assure que le vent du libéralisme a fait tourner près de quatre mille têtes dans les rangs du clergé; sur quatre-vingts, ou quatre-vingt-dix mille prêtres, c'est peu, sans doute; mais c'est encore trop¹. En Belgique, en Allemagne, en Portugal, en Amérique, on dit que le libéralisme moderne rencontre des sympathies, surtout parmi le jeune clergé. Enfin, il en serait de même sur quelques points de notre France, s'il faut en croire les espérances des ennemis du Saint-Siège. Ce qui est certain, c'est que, il y a trois ou quatre ans, le Souverain-Pontife exprimait hautement sa douleur de voir se répandre « dans les rangs de la jeunesse imprévoyante, et principalement de la jeunesse cléricale, ces doctrines fausses, erronées, impies, réprouvées par le Saint-Siège² »

Ce qui est également certain, c'est que dans ces dernières années deux fois des ecclésiastiques français ont tenté, avec beaucoup de modération dans la forme et dans une intention évidente de conciliation, de formuler les doctrines dites catholiques-libérales; et que le Saint-Siège immédiatement et officiellement a condamné leur travail³.

¹ La plupart, éclairés par les excès du système, sont revenus, ou sont en train de revenir.

² Erroneas, falsas, impiasque doctrinas ab hac Sancta Sede proscriptas, quotidie magis dominari, illisque improvidam præsertim juventutem, et juniorem clerum misere infici et corrumpi. (Bref du 14 janv. 1864.)

³ *Les Principes de 89 et la doctrine catholique*, par l'abbé Godard; et *la Liberté, adresse aux Evêques*, sans nom d'auteur. Ces deux publications ont été mises à l'*Index*.

On se demandera peut-être comment des prêtres peuvent tomber dans ces écarts. Il y a plusieurs causes qui le peuvent expliquer : d'abord les prêtres sont faillibles comme les autres hommes, et tous sont bien loin d'être des théologiens. Les quelques ecclésiastiques que l'on cite comme sympathiques aux idées libérales sont presque tous des hommes de zèle et d'action, ou bien encore des philosophes ou des littérateurs, plutôt que des théologiens et des canonistes. Jamais un théologien, jamais surtout un canoniste sérieux ne sera la dupe des idées libérales.

Dans notre siècle, qui a dû relever tant de ruines, et où les fortes études ecclésiastiques ont été sacrifiées aux exigences de la vie active, la Constitution et les droits de l'Église se trouvent étrangement méconnus, ou du moins très-ignorés d'un certain nombre de prêtres, excellents d'ailleurs. Ils n'ont guère étudié le traité de l'Église qu'au point de vue théologique et extérieur, et ils ont eu le malheur de ne point être initiés au droit canonique, c'est-à-dire à la science des lois qui régissent l'Église dans son gouvernement intérieur, dans ses rapports avec les puissances temporelles, dans les rapports mutuels des divers membres de sa hiérarchie. Cette science, qui dérive des Constitutions des Souverains-Pontifes, des décrets des Conciles et de la coutume, est aussi nécessaire à un ecclésiastique que la science du Code civil, du Code pénal, du code de procédure, etc., est nécessaire à un magistrat. Ignorer le droit canonique, c'est ignorer la Constitution intime de l'Église et les droits que lui a conférés

son divin Fondateur. De cette ignorance plus ou moins complète découlent la plupart des erreurs modernes, entre autres le libéralisme catholique : il ne saurait tenir devant les textes du droit ecclésiastique. Quand tous les prêtres, quand tous les catholiques instruits connaîtront bien leur Mère et sauront l'étendue de ses droits et de sa puissance, un grand pas sera fait vers la solution des questions actuelles.

Une autre cause qui peut expliquer le libéralisme de certains hommes d'église, c'est que la nuance libérale ne déplaît pas aux masses, encore moins aux gouvernements, soit libéraux, soit césariens; et les pauvres ecclésiastiques, à qui la faiblesse humaine donne du penchant pour la popularité, inclinent tout naturellement de ce côté.

Enfin, le souffle démocratique, qui agite aujourd'hui le monde entier, se fait inévitablement sentir, quoique de loin, dans les rangs du clergé et principalement du jeune clergé.

Si le libéralisme s'enracinait parmi nous, ce serait la ruine de notre France ecclésiastique : la sève de saint Pierre se tarirait bientôt dans cette belle et antique portion de la vigne du Seigneur; et, détachées, ou à peu de chose près, du cep, du Siège-Apostolique, nos Églises tomberaient bientôt sous le joug de l'État. Un clergé libéral commencera toujours par des airs de fierté nationale et d'indépendance, surtout vis-à-vis du Saint-Siège; mais à mesure que s'élèvera ce plateau de la balance, singulièrement allégé par le défaut de soumission, l'autre

plateau s'abaissera de plus en plus du côté de l'État, sous le poids très-aplatissant de ces fameuses servitudes qui, de 1682 à 1789, ont préparé si directement la ruine de la France catholique, de la France de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis. Il y a, en effet, une étrange affinité entre les erreurs libérales et les erreurs gallicanes : de part et d'autre, c'est, au moins en pratique, le mépris de l'autorité du Siège-Apostolique et des traditions de l'Église sur les rapports du pouvoir spirituel et du pouvoir temporel. De part et d'autre, on s'insurge contre l'Église, et l'on finit toujours par s'abaisser devant l'État.

Les ecclésiastiques libéraux font souvent un genre de mal très-funeste et presque irréparable : comme ils sont ordinairement bien vus dans les différentes administrations de l'État, ils y portent l'expression, parfois peu mesurée, de doctrines, de sentiments, de récriminations qui ne peuvent qu'envenimer les relations, déjà difficiles, de l'Église avec des pouvoirs séculiers qui ont perdu le sens catholique. Et chose bizarre ! c'est nous, ce sont les ecclésiastiques catholiques-romains, qu'ils accusent de semer la zizanie dans ces mêmes rapports. Avec leur manie de conciliation entre les idées modernes et l'Église, entre le monde mobile du rationalisme et le monde immuable de la foi, ils paralysent les efforts incessants du Saint-Siège et de nos vénérables Évêques pour arrêter sur le penchant de l'abîme nos sociétés dévoyées. Ils aigrissent ainsi le pouvoir contre Rome, et se chargent, peut-être sans le savoir, d'une grave responsabilité.

Chez la plupart, les tendances libérales n'existent qu'à l'état de sentiment vague, et n'arrivent point à des excès si regrettables. Néanmoins, elles sont toujours dangereuses, et il faut y prendre bien garde. Une fois qu'on s'est laissé fasciner et par ces illusions et par l'esprit de parti, il devient très-difficile d'en sortir complètement. J'ai connu un saint prêtre, plein de savoir, de droiture et de générosité, qui me disait que, dans sa jeunesse sacerdotale, toutes ces doctrines de liberté et de démocratie lui étaient apparues comme une renaissance pour la Religion, et qu'il les avait embrassées avec autant de sincérité que d'ardeur ; mais plus tard, averti par l'attitude de plus en plus tranchée de Rome et de l'Épiscopat, ébranlé par de sages conseils et par des études plus approfondies, il avait rebroussé chemin. « Je suis resté plus de dix ans, ajoutait-il, à revenir à la saine doctrine, et je vous assure que ce retour est un rude labeur. »

Un autre prêtre, éminent en piété et blanchi dans l'étude, me disait cependant l'autre jour en quel sens il comprenait qu'un bon catholique, qu'un bon prêtre pût se dire libéral. « Entre deux maux, disait-il, il vaut mieux choisir le moindre. En ce siècle, nous n'avons guère à choisir qu'entre le despotisme et l'anarchie : or j'aime encore mieux l'anarchie que le despotisme ; elle dure moins, et est moins puissante pour le mal. Voilà en quel sens, moi, je suis *libéral*. »

Pour le clergé comme pour les laïques, le préservatif des erreurs modernes, c'est l'humble obéissance au Chef de l'Église, non-seulement quand il ordonne ; mais

même quand il conseille. « Vous vous êtes dit, écrivait naguère un de nos Évêques les plus doctes et les plus courageux à un ecclésiastique qui venait de soumettre à Rome un important travail ; vous vous êtes dit avec un courage d'humilité qui vous honore, qu'un prêtre, quel qu'il soit, ne doit jamais être qu'un petit enfant vis-à-vis du Saint-Siège. Sous l'impression de ce sentiment, vous êtes allé demander conseil à cette ville des Papes que la vérité s'est donnée pour patrie sur la terre, et qui n'est assise sur les sept collines que pour envoyer de là des flots de pure lumière au monde. Noble exemple en ce siècle, où tant d'esprits, même ignorants ou frivoles, sont si tristement infatués de leur infaillibilité personnelle, et traitent avec mépris les oracles du Vatican !... Vous vous efforcez de suivre *non-seulement les décisions formelles, mais aussi mentem S. Ecclesiæ Romanæ*. Si tous les catholiques en étaient là, nous ne verrions pas subsister, après l'Encyclique et le *Syllabus* de 1864, des nuances d'opinion que ces deux grands actes avaient pour but de faire disparaître. Au lieu d'atténuer la parole du Saint-Père dans sa vraie portée, par des interprétations purement habiles, on l'aurait acceptée dans son sens plein, dans son intention authentique et profonde, et maintenant nous n'aurions plus qu'une seule langue comme nous n'aurions qu'un seul cœur ¹. »

Les bonnes études, l'amour des saines traditions, un

¹ M^{sr} Plantier, Évêque de Nîmes, à M. l'abbé Philip, vicaire général de Perpignan.

profond respect pour toutes les décisions du Saint-Siège, une humilité sincère qui écarte les illusions de l'ambition et de la popularité; voilà, ce semble, après la grâce du bon Dieu, ce à quoi nous devons nous appliquer avec un soin religieux, nous autres, hommes, d'église, dont l'influence est si déterminante pour la bonne direction du mouvement de l'esprit public. Ne l'oublions jamais : en cela, comme dans tout le reste, aujourd'hui comme toujours, le monde repose sur les prêtres; et c'est aux prêtres qu'incombe la grande mission de réformer et de sauver la société.

XXXII

**Pourquoi, dans une discussion sérieuse sur la liberté,
le catholique-libéral ne pourra jamais tenir
ni contre le libre-penseur ni contre le catholique.**

Parce que dans toute discussion sérieuse on ne se paye ni de mots ni de belles phrases; on va droit au fond de la question, c'est-à-dire aux principes. Or, de deux choses l'une : ou le catholique-libéral peut formuler des principes, ou il ne peut pas. S'il ne le peut pas, la discussion est finie avant même d'être commencée; on n'a pas devant soi un adversaire sérieux. S'il formule des principes, de deux choses l'une encore : ou il discute avec un catholique, ou il discute avec un libre-penseur. Dans le premier cas, il est immédiatement battu et convaincu d'erreur : ses principes sont condamnés par l'Église. Dans

le second, il est battu aussi promptement et aussi évidemment : le libre-penseur lui dit, dès la première passe d'armes : « Les principes que vous émettez là sur la liberté, ce sont les miens ; seulement, moi je suis logique, et vous, vous ne l'êtes pas. »

Entre le catholique et le libéral, le catholique-libéral, renié par l'un comme par l'autre, se trouve, comme on dit, par terre, entre deux selles. C'est sa faute ; pourquoi abandonne-t-il le véritable terrain de la discussion ?

Nous le disions en commençant : la foi catholique apporte sur la grande question de la liberté une solution surnaturelle, qui appartient exclusivement à la révélation et que les libres-penseurs repoussent ou du moins ignorent. Comme la solution de la question est là, et non point ailleurs, il faut avant tout engager la lutte sur ce terrain.

Or, par une générosité plus qu'imprudente ou par une ignorance trop fréquente de la stratégie, nos bons catholiques-libéraux sortent du camp retranché où ils occuperaient avec nous des positions inexpugnables, et sont assez simples pour suivre l'ennemi jusque dans ses propres retranchements. Là, ils sont facilement pris et battus. Comme les pauvres Curiaces, ils se laissent prendre à la ruse de leur ennemi, qui les attire là où il sait qu'il aura facilement raison d'eux.

Les Curiaces de la liberté ont beau suivre l'Horace de la libre pensée ; ils resteront toujours des Albains et ne deviendront jamais des Romains. Pour l'Horace, le Cu-

riace est toujours Curiace ; pour le libre-penseur, le catholique, quelque libéral qu'il se montre, est toujours un catholique, c'est-à-dire un ennemi. De plus, sur le terrain purement naturel où ils se sont engagés malgré l'Église, qui condamne énergiquement cette séparation de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel, les catholiques-libéraux sont vaincus d'avance. Que veut, en effet, la libre-pensée ? En quoi consiste le point décisif de sa victoire ? N'est-ce pas précisément dans le principe de la *séparation* de l'Église et de l'État, de l'ordre naturel et de l'ordre surnaturel ? Or, ce principe, le catholique-libéral l'accepte de prime abord. Il accepte donc sa défaite.

Comme nous l'avons dit plus haut, le principe de la libre-pensée moderne est le même que celui du libéralisme soi-disant catholique ; il n'en diffère que par des nuances ou, pour mieux dire, par des subtilités. De part et d'autre, c'est le principe condamné par le Saint-Siège.

Quant aux intentions, c'est tout autre chose ; nous ne saurions trop le redire. Mais une discussion de ce genre n'est pas une affaire de sentiment ; c'est une affaire de vérité, une démonstration de principe. Le désir de faire du bien égare et perd les catholiques-libéraux, comme le désir de faire triompher Albe-la-Longue a égaré et perdu les infortunés Curiaces. Le zèle de la cause catholique doit avant tout être catholique. Nous n'avons pas le droit de défendre la vérité avec les armes de l'erreur, et la charité est une bien faible excuse pour expliquer l'inconséquence d'un homme qui trahit l'enseignement de l'Église, dans l'espérance de le faire triompher.

Dans les discussions sur la liberté, il faut être invariable sur les principes, et, tout en ménageant charitablement les personnes, leur bien faire comprendre que ces principes, reposant sur une doctrine révélée et infaillible, ne sont susceptibles d'aucun amoindrissement; qu'ils sont la vérité, l'immuable vérité, à laquelle il faut se soumettre, avec laquelle il n'y a pas à marchander. On a une raison pour raisonner, ou l'on n'en a pas; et cette raison doit être logique. Or, c'est la logique qui nous amène à reconnaître la divinité de JÉSUS-CHRIST et l'autorité infaillible de son Église; dès lors, les principes que l'Église nous apporte de la part du Christ sur la liberté comme sur tout le reste, sont la vérité; la souveraine sagesse des hommes et des sociétés consiste avant toutes choses à accepter ces principes purement et simplement et à les pratiquer le mieux possible.

Tant qu'un libre-penseur n'est pas amené, par la force de la logique, sur le terrain catholique, une discussion sur la liberté est *a priori* impossible avec lui. Le catholique-libéral veut faire autrement; et c'est pour cela qu'un adversaire quelque peu habile le mettra toujours et facilement au pied du mur.

Ici comme toujours, il n'y a de salut pour l'intelligence que dans la vérité, dans la vérité pure, dans la vérité totale; et elle ne se trouve que dans l'enseignement du Saint-Siège Apostolique.

XXXIII

**Quel est le caractère dominant et le grand écueil
de l'école catholique-libérale?**

C'est la manie des concessions, vis-à-vis des ennemis de l'Église.

Un des sophismes les plus répandus et les plus séduisants, surtout à l'époque où nous vivons, consiste à confondre la charité personnelle avec la concession doctrinale. On croit exercer véritablement la charité en immolant charitablement la vérité. Voilà dix-huit cents ans que la philosophie hétérodoxe dit à l'Église, avec la voix douceâtre du vieux Serpent : « L'Évangile est une religion de paix et d'amour; donc, accordez-nous la permission d'en retrancher ce qui nous déplaîra. Pour l'amour de la concorde, abandonnez telle ou telle doctrine qui nous irrite; et nous nous précipiterons dans vos bras, dès que vous vous serez précipités dans les nôtres. »

A la faveur des négations accumulées par les enfants de Luther, de Voltaire et de Rousseau, un trouble étrange s'est répandu dans les domaines de l'esprit humain. La vérité a été repoussée d'abord; puis on a perdu la notion même de la vérité. Après avoir abandonné les principes, on en est venu à oublier ce que c'est qu'un principe. Confondant les doctrines avec les simples opinions, on a demandé, on demande chaque jour aux catholiques de montrer plus de générosité, et de faire quelques petites con-

cessions de doctrines; que s'ils s'y refusent, ils seront évidemment « la cause de tout le mal ».

Il y a là un écueil pour le chrétien qui veut défendre sa foi au milieu du monde : c'est la tentation de céder sur certains points, dans l'intention, dans l'espérance d'attirer certaines personnes. La tentation de la complaisance, en matière de principes, peut éblouir le chrétien qui craint d'irriter, qui veut adoucir et qui glisse insensiblement dans la timidité. Il ne veut plus, par exemple, parler du *Syllabus*, des Encycliques de Pie IX et de Grégoire XVI, de la légitimité et de la nécessité du pouvoir temporel, de l'infailibilité du Pape, de la définition dogmatique de l'Immaculée-Conception, de la légitimité du tribunal de l'Inquisition, du pouvoir coercitif de l'Église, des condamnations de la franc-maçonnerie, de l'excommunication, des miracles, etc., etc. Toutes ces choses, et bien d'autres encore, épouvanteraient nos hommes rapetissés. On donne à cette faiblesse le nom de *charité*; on consent à diminuer le christianisme, et l'on se persuade que ce christianisme diminué aura plus de succès, sera mieux accepté.

Qu'arrive-t-il? Le christianisme attiédi par ces complaisances n'allume plus de flamme nulle part. En effet, une vérité n'est puissante que lorsqu'elle est complète et parce qu'elle est complète. La doctrine catholique est indivisible; il faut la recevoir tout entière, telle qu'elle est, telle que DIEU nous la présente par son Vicaire. Toute concession, loin de la rendre plus acceptable, produit l'effet directement contraire. J'ai connu un anglican converti qui me déclarait que s'il avait eu le malheur de rencontrer, au

moment de sa conversion, un prêtre gallican, il ne se serait jamais fait catholique.

Le catholique-libéral qui glisse dans la timidité peut croire, dans la bonne foi de son âme, qu'il attire les hommes vers le christianisme; en réalité, c'est vers lui-même, c'est vers sa personnalité propre qu'il les attire. Les hommes se rapprochent de lui, et s'éloignent du principe au nom duquel il parle. Ce qu'il prend pour un succès, c'est un échec suprême; car l'échec suprême en pareil cas, c'est de faire accepter sa personne, au lieu de faire accepter sa doctrine.

Si nous le pouvons, faisons-nous aimer de nos adversaires, rien de mieux; mais faisons-nous aimer à titre de chrétiens, à titre de catholiques; faisons aimer notre foi, notre sainte et adorable religion, la vérité et le bien qui sont notre couronne. Toute autre tactique est non-seulement stérile, mais encore interdite : la doctrine catholique n'est pas à nous; elle ne vient pas de nous; et nul enfant de l'Église, fût-il prêtre, fût-il Evêque, n'a le droit d'en sacrifier un seul iota. Demeurons dans la vérité : là seulement est la vie et la force.

XXXIV.

**Si l'on peut être catholique en religion
et libéral en politique.**

Non. Quand on est catholique, il faut l'être en tout, partout, toujours, dans sa vie publique comme dans sa vie privée. La lumière de la foi étant une lumière supé-

rieure à toutes les autres, elle doit les dominer toutes, les compénétrer, les perfectionner.

On disait un jour au directeur d'un grand journal anticatholique : « Votre journal attaque chaque matin l'Église; et vous allez à la Messe! » Il répondit : « Mon journal est une affaire, et ma conscience une autre affaire. » — « Vous êtes catholiques, et vous voulez être libéraux! » disent les libéraux révolutionnaires aux libéraux-catholiques; et ceux-ci répondent : « C'est uniquement comme citoyens que nous sommes libéraux; comme catholiques, nous ne le sommes point, et nous laissons notre libéralisme à la porte de l'Église. Entre la religion et la politique, il faut distinguer. Nous sommes des catholiques, et nous sommes des libéraux; mais nous ne sommes pas des catholiques-libéraux. Pour nous, il n'y a pas deux manières d'être catholiques, parce qu'il n'y a pas deux catholicismes. L'un des caractères essentiels du catholicisme, c'est l'unité dans les croyances; nous ne l'oublions pas. Mais comme il y a plusieurs manières d'être citoyen et de comprendre les intérêts politiques du pays, nous acceptons, nous réclamerions le titre de libéraux. »

N'est-ce pas en d'autres termes la réponse du journaliste catholique libre-penseur? Pour les catholiques *et* libéraux, la politique est une affaire, et la religion une autre affaire.

Malheureusement aucun trait d'union ne peut faire tenir ensemble le catholicisme et le libéralisme; c'est comme l'huile et l'eau; l'essence du catholicisme est incompa-

tible avec l'essence du libéralisme, comme la nature de l'huile est incompatible avec la nature de l'eau.

En effet, comme chrétien, le catholique *et* libéral professe les doctrines catholiques; comme citoyen, il professe les doctrines libérales, c'est-à-dire la séparation de l'Église et de l'État, l'Église libre dans l'État libre, la liberté de conscience, la liberté des cultes, la liberté de la presse, etc.; d'où il suit que sur tous ces points il doit professer en même temps le pour et le contre, croire et professer comme catholique ce qu'il réproouve comme libéral; croire et professer comme libéral ce qu'il est obligé en conscience de réproouver comme catholique.

Et qu'il ne dise pas que si les doctrines libérales sont condamnées par l'Église, elles le sont uniquement dans leurs applications à la société religieuse, et non pas dans leurs applications à la société politique. D'après cette distinction subtile, qui rappelle les beaux jours du jansénisme, l'Église ne s'adresserait qu'aux particuliers et se bornerait à leur rappeler qu'ils ne peuvent, sans se rendre coupables devant Dieu et devant elle, méconnaître son autorité spirituelle, embrasser une autre religion, attaquer dans leurs écrits sa doctrine, ses institutions, ses lois, etc.; mais elle n'entendrait pas s'occuper de ce que font ou ne font pas sur tous ces points les sociétés politiques, ni leur refuser le droit d'établir chez elle, si cela leur convient, toutes les libertés modernes.

Les Encycliques sont là, avec le *Syllabus* et les Brefs Apostoliques; il suffit de les lire, et personne ne s'y est trompé, les libéraux-catholiques pas plus que les autres,

moins peut-être que les autres. C'est précisément comme libertés politiques et sociales que les libertés en question y sont réprouvées, et parce qu'elles supposent dans la société civile le droit de se soustraire à l'autorité spirituelle de la société religieuse ; elles y sont réprouvées parce que leur résultat inévitable est de séparer de plus en plus ce que DIEU a uni, la nature et la grâce, la société civile et la société religieuse, l'État et l'Église ; elles y sont réprouvées parce qu'elles tendent directement à soustraire la société humaine à l'autorité divine, en plaçant tout l'ordre politique et social sous l'empire d'institutions qui sont opposées au règne de JÉSUS-CHRIST, par cela seul qu'elles lui demeurent étrangères.

La prétention des catholiques *et* libéraux est une sorte de manichéisme, qui voudrait diviser l'homme et le chrétien, la société et la religion. Il affirme que ce qui est faux, inique, funeste dans l'ordre spirituel, est vrai, juste et salutaire dans l'ordre temporel. Cela peut-il être ?

La liberté de défendre et de propager la vraie religion est un droit sacré et inviolable : la liberté de l'attaquer et de travailler à la détruire est-elle aussi un droit inviolable et sacré ? Le catholique *et* libéral affirme nécessairement le premier droit contre les libéraux révolutionnaires, qui le nient : libéral, il affirme nécessairement le second contre les catholiques et l'Église, qui le nient. C'est un juste milieu impossible.

Il n'y a donc pas de place au soleil de la liberté pour le catholique *et* libéral. S'il est vraiment catholique, il n'est pas vraiment libéral ; et s'il est vraiment libéral, il

n'est pas vraiment catholique. A force de vouloir concilier deux termes aussi inconciliables, il finirait par ne plus être ni catholique ni libéral.

Donc on ne peut être catholique en religion seulement ; il faut l'être en toutes choses : en politique, en éducation, en enseignement, en doctrines sociales, etc., etc. JÉSUS-CHRIST a le droit de pénétrer tout, de régner partout. En politique, comme dans tout le reste, « *quiconque n'est point avec lui est contre lui* ».

XXXV

**Que le libéralisme catholique constitue la vraie force
des différents partis libéraux.**

Ce que nous avons le plus à craindre aujourd'hui, ce n'est ni le protestantisme, qui est décrépît et stérile, ni le gallicanisme, qui est mort, et que le Concile va enter-
rer, ni la Révolution, qui gronde et guette l'Europe comme sa proie, mais qui pour le moment lui fait hor-
reur : le grand péril, la grande hérésie de l'époque ac-
tuelle, c'est le libéralisme, héritier du gallicanisme et du
protestantisme, et précurseur de la Révolution, qu'il
amène après lui.

Sans le libéralisme des classes éclairées la démocratie
solidaire et socialiste serait enchaînée facilement ; mais
en écartant de tout l'ordre social l'autorité spirituelle de
l'Église, il enlève à la société la seule force capable de
museler la Révolution, qui devient alors inévitable.

En temps de calme, il est bien peu de révolutionnaires qui aillent jusqu'au bout de leur principe. Les disciples de Proudhon et de Mazzini, de Robespierre et de Danton, les admirateurs de la guillotine et de la lanterne, les dévots de la déesse Raison et du saint devoir de l'insurrection, sont rares encore. Mais aujourd'hui dans tous les pays catholiques, excepté Rome, les princes, les gouvernements, les ministres, les chambres, toutes les classes lettrées, toute la presse, sauf de rares exceptions, en un mot, tout ce qui a pouvoir, influence, fortune, est dupe, esclave ou complice du libéralisme.

Le libéralisme contemporain est la plus grande force qu'ait jamais eue la Révolution; c'est la grande hérésie des temps nouveaux.

L'hérésie, comme l'indiquent la définition et l'étymologie du mot, est en effet la substitution d'une opinion humaine à la vérité divine enseignée par l'Église. La doctrine qui substitue explicitement et partout la discussion à l'autorité, et le règne mobile de l'opinion des hommes au règne éternel et immuable de la vérité chrétienne, est dès lors l'hérésie universelle. Les vrais libéraux nient en effet le Catholicisme tout entier en proclamant la libre-pensée. Les demi-libéraux croient encore à la Révélation, mais ils nient son action en séparant l'ordre naturel de l'ordre surnaturel, la raison de la foi, l'État de l'Église, le prince du pasteur.

I

Sans doute, il y a des libéraux de bien des espèces : chez nous, autre est le libéralisme de *l'Opinion nationale*, autre celui du *Siècle*, autre celui du *Journal des Débats*, autre celui de *la Gazette de France*, autre encore celui du *Correspondant*. M. Havin, qui était libéral dans son journal et chrétien dans son village ; ne l'est pas comme M. Guérout, l'adversaire franc et constant du christianisme. M. Guizot, qui admet la Révélation, défend le Pape, proclame le Catholicisme « une grande école de respect, » ne l'est pas comme l'était le philosophe Cousin ; et M. de Montalembert, l'intrépide défenseur de la liberté de l'Église, ne l'est pas à la façon de M. de Cavour, qui lui a pris la célèbre maxime : *L'Église libre dans l'État libre*. — Mais pourtant il faut bien qu'il y ait un certain principe commun à tous les partis libéraux, puisque le Saint-Siège condamne le libéralisme de toutes couleurs, aussi bien le libéralisme catholique que le libéralisme antichrétien.

Ce principe commun, *c'est la séparation de l'ordre temporel et de l'ordre spirituel*.

De là les libertés modernes ; puis l'égalité devant la loi civile de tous les cultes et de toutes les opinions ; l'égalité de l'erreur et de la vérité, et l'égale admission de tous les citoyens à toutes les fonctions publiques ; enfin, l'union fraternelle de tous les partis libéraux sur le terrain de la liberté et du droit commun.

L'État n'étant pas juge de la vérité, les catholiques en

concluent qu'il doit la recevoir de l'Église ; mais les libéraux soutiennent qu'il doit laisser tout dire et tout écrire, pourvu que l'ordre matériel ne soit pas troublé.

En vertu des principes de l'égalité combinée avec l'abolition de toute religion d'État, un juif, un Arabe, un saint-simonien pourraient être en France ministres de l'instruction publique et des cultes ; et Sa Majesté Apostolique, l'empereur d'Autriche, a pris un protestant franc-maçon, le comte de Beust, pour ministre dirigeant, et l'a chargé de discuter le Concordat. En vertu de ce principe, la catholique et libérale Belgique acclama, en 1830, un roi protestant et franc-maçon ; et le duc d'Aumale, catholique et gouverneur de l'Algérie, posait la première pierre d'une mosquée.

Tout cela est la conséquence logique de la séparation de l'Église et de l'État, de l'égalité de droits de l'erreur et de la vérité, du christianisme et du naturalisme devant la loi civile.

Sans doute les catholiques-libéraux ne sont pas des libres-penseurs, quoique la libre-pensée et la conséquence du libéralisme soient le droit à l'apostasie et à la séparation des deux ordres. Puisque les hommes ne s'unissent au Christ que par l'Église, et à Dieu que par le Christ, seul « Médiateur de Dieu et des hommes, » le libéralisme conduit logiquement au naturalisme, et le naturalisme à l'athéisme et à l'idolâtrie. « Qui vous méprise me méprise ; qui me méprise méprise Celui qui m'a envoyé, » a dit le Christ à ses Apôtres ; et, de fait, 1789 a suivi 1682, et 93 a suivi de près 89.

Sans doute la raison répugne aux excès de 93 ; mais l'homme déchu n'écoute pas plus la raison qu'il n'écoute la foi ; il préfère les ténèbres à la lumière, parce qu'il est enclin au mal dès sa naissance.

II

Le libéralisme aujourd'hui se partage en deux écoles opposées : l'école antichrétienne et l'école chrétienne.

L'école antichrétienne, à son tour, se subdivise en deux partis hostiles, mais qui toujours se coalisent contre l'Église : d'un côté, les libéraux révolutionnaires ; de l'autre, les conservateurs libéraux ; d'un côté, le panthéisme et l'humanitarisme ; de l'autre, le déisme et le rationalisme.

L'école chrétienne, elle aussi, se subdivise : d'un côté, les libéraux politiques ; de l'autre, les catholiques-libéraux ; d'un côté, les indifférents ; de l'autre, les *cléricaux*.

Les aspirations de ces diverses écoles sont très-différentes.

Pour le révolutionnaire le libéralisme est une simple étape, qu'il faut franchir avant d'arriver à la pure Révolution ; une machine de guerre qui sape le trône et l'autel, la famille et la propriété, en attendant que la Révolution achève la besogne. C'est un masque transparent que l'on prend dans les États constitutionnels pour éviter l'amende et la prison. Au fond de l'âme, le révolutionnaire méprise souverainement le libéralisme. Brutus ou

César, voilà l'idéal des révolutionnaires libéraux. La liberté exclusive de l'erreur et l'oppression de l'Église voilà l'idée qu'ils poursuivent sous le masque libéral. En Italie, par exemple, Garibaldi et Mazzini sont plus francs que Cavour et Rattazzi, sans être plus hostiles.

Les libéraux rationalistes ne vont pas aussi loin. Ils veulent la Révolution, mais une Révolution conservatrice et modérée, pure des excès de 93. Il leur faut des annexions sans garibaldiens, et des révolutions par les seuls *moyens moraux*. Ils repoussent la foi, mais ils voudraient conserver la raison, pourvu toutefois qu'elle ne soit pas intolérante et sache s'incliner devant l'opinion, reine du monde moderne, et devant le fait accompli qui leur profite.

Les deux écoles libérales antichrétiennes ont la même haine du Catholicisme; mais les uns veulent « l'étouffer dans la boue, écraser l'infâme, exterminer la vermine sacerdotale »; les autres attendent patiemment sa mort. Ils se bornent à enfermer le prêtre dans la sacristie, et à lui enlever toute action sociale, toute indépendance, tout moyen d'existence.

L'école libérale antichrétienne, tant révolutionnaire que conservatrice, est fort peu nombreuse; car elle implique une apostasie formelle qui fait horreur aux moins dévots; mais elle dispose de l'enseignement supérieur et de la presse, et par le moyen des Loges maçonniques elle pénètre dans tous les gouvernements.

Grâce à ces puissants moyens d'action, grâce à leur activité, à leur persévérance satanique, une poignée de

sectaires tiennent sous le joug les nations catholiques. Mais sans l'aveugle concours des chrétiens, et surtout des catholiques-libéraux, il nous serait facile de retrouver l'ordre et la paix, et d'échapper à la Révolution qui nous menace. Le salut serait dans nos mains. Quand les gouvernements feront remorquer le fragile vaisseau de l'État par la barque insubmersible de Pierre, la Révolution sera réduite à l'impuissance.

III

Mais les classes libérales et éclairées, bien que la très-grande majorité soit chrétienne, s'obstinent à repousser l'aide du Christ. « Son royaume, disent-elles, n'est pas de ce monde, » et son Église n'a rien à voir dans la politique.

Cet aveuglement des libéraux chrétiens fait la force de la Révolution.

Sans doute, en théorie, les libéraux chrétiens diffèrent grandement des libéraux rationalistes. Les uns admettent la Révélation : les autres la nient. Les uns, trop indifférents sur la question religieuse, ne se préoccupent, pour ainsi dire, que de la question politique : pour les autres, pour les rationalistes, la question politique est l'accessoire ; ils veulent, avant tout, détruire l'Église, tandis que les libéraux chrétiens se contentent de l'annuler en pratique et ne demanderaient pas mieux que de réconcilier la civilisation moderne avec l'Église, si elle voulait

s'y prêter et adopter le droit nouveau dans ses États.

Les libéraux qui sont chrétiens ne voient dans les principes de 89 que la fin de l'ancien régime. 89 est pour eux la destruction de la monarchie pure au profit de la monarchie constitutionnelle, la destruction des deux premiers Ordres au profit des classes moyennes; l'abolition des biens de mainmorte au profit des cupides; l'effacement des traditions nationales au profit d'une opinion mobile, qu'on dit progressiste parce qu'elle est toujours subordonnée à l'intérêt du moment. Sans hostilité systématique contre l'Église catholique, les libéraux chrétiens lui donneraient volontiers place au soleil si elle secondait mieux l'ambition des classes moyennes et la cupidité des annexeurs. Ils disent à l'Église : Marchez avec nous, et nous vous donnerons l'Europe! tandis que les libéraux antichrétiens veulent une civilisation purement humaine et la souveraine indépendance de la raison.

Mais, si diverses que soient les pensées et les intentions des deux partis, ils arrivent tous les deux au même résultat : la ruine de la civilisation catholique.

Les libéraux rationalistes et les libéraux politiques forment ce grand parti conservateur qui ne veut ni de la rétraction, ni de la Révolution, ni des mazziniens, ni des cléricaux.

Les libéraux rationalistes s'allient à la Révolution en haine de l'Église et des dynasties catholiques, et aux politiques libéraux chrétiens en haine de la Révolution, quand elle menace leurs intérêts.

Dans les moments de crise, et quand les démocrates

crient dans la rue : « A bas le capital ! à bas les riches ! à bas la propriété ! à bas les gendarmes ! à bas la famille ! à bas la religion ! *Dieu, c'est le mal ! la propriété, c'est le vol ! Révolution, c'est justice !* aux armes, citoyens ! » les libéraux conservateurs, soit chrétiens, soit déistes, serrent leurs rangs et inscrivent sur leur drapeau : Liberté ! Ordre public ! Liberté sous la loi ! Religion ! Propriété ! Famille ! On l'a vu en 1830, en 1848, en 1851.

Tous disent pieusement : « Je crois en Dieu ; » mais ce Dieu n'est pas notre Dieu. Ce n'est pas le Dieu vivant qui a donné au Christ, son Fils et son Envoyé, toute puissance au ciel et sur la terre. C'est un Dieu solitaire qui règne et ne gouverne pas, un Dieu dont la religion est sans prêtres et sans sacrifices, sans dogmes et sans mystères, et que chacun adore à sa guise, ou n'adore pas du tout. Quand le socialisme gronde, les rationalistes s'allient aux chrétiens libéraux, mais à la condition de renfermer les cérémonies religieuses dans le temple et le prêtre dans la sacristie. A ce prix, ils défendront la religion quand ils auront peur.

Les libéraux conservateurs, soit rationalistes, soit chrétiens, veulent aussi conserver la famille. Ils repoussent l'union libre, mais sous la condition que Dieu et l'Église n'aient pas à se mêler de l'union conjugale. Il leur faut une famille formée par la loi seule et dont l'existence viagère finisse à la mort des époux, par suite du partage forcé, substitué aux dispositions des parents.

Enfin, quand le socialisme menace « le capital et les oisifs, » les libéraux proclament bruyamment le droit

sacré de propriété, mais un droit privé qui ne protège ni la fortune des princes déchus, ni les biens du clergé, et qui n'apporte aucun obstacle à l'annexion des États catholiques convoités par leurs amis.

Les classes libérales et éclairées sont formées en immense majorité de catholiques qui reculeraient devant l'apostasie. A leur honte, elles se mettent à la remorque de quelques apostats, qui exploitent leur indifférence et leur vaniteuse ambition.

On conçoit les libéraux révolutionnaires, on conçoit les libéraux rationalistes ; ils ont un principe net, un but qu'ils poursuivent avec persévérance et pleine connaissance de cause. Mais que les libéraux chrétiens suivent comme des moutons, voilà ce qui aurait droit de surprendre, si la chute originelle n'expliquait cet aveuglement tout à la fois naturel et volontaire, que l'Église seule peut guérir. En repoussant l'union de l'Église et de l'État, et l'autorité spirituelle de l'Église sur les nations, les libéraux chrétiens se mettent à la merci de leurs adversaires antichrétiens.

IV

Malheureusement, ils peuvent invoquer pour leur justification l'exemple et les leçons des catholiques-libéraux, qui assument la responsabilité des erreurs modernes en les encourageant.

Nous rendons pleine justice au courage, au caractère, au talent, au dévouement, aux intentions de leurs chefs,

et nous reconnaissons hautement les éclatants services qu'ils ont rendus à l'Église. Nous ne pouvons oublier leurs combats sous la monarchie voltairienne de 1830, et nous savons qu'après Dieu et l'Épiscopat, nous devons en grande partie à leurs courageux efforts la liberté des conciles, des synodes et de l'enseignement. Nous ne pouvons oublier les discours et les ouvrages de M. de Montalembert, les admirables conférences et les œuvres du P Lacordaire, le ministère de M. de Falloux, l'appui déterminant donné par M. Berryer au fameux discours de M. Thiers pour la défense du pouvoir temporel. Et pourtant, qu'ils le veuillent ou non, les dangers qu'ils font courir à la civilisation chrétienne dépassent les services qu'ils lui ont rendus; car le libéralisme qu'ils patronnent est la négation radicale de l'autorité *sociale* de l'Église, unique fondement de la civilisation chrétienne. Les catholiques-libéraux sont toute la force du libéralisme. Ce sont eux qui endorment la conscience catholique, malgré les avertissements répétés des Papes et de l'Épiscopat.

Il est donc d'une importance extrême de savoir ce que veulent les catholiques libéraux.

Croient-ils *tout* ce qu'enseigne l'Église? Condamnent-ils *tout* ce qu'elle condamne avec Pie VI, Grégoire XVI et Pie IX? Le libéralisme catholique est-il seulement la condamnation de l'ancien régime et l'amour de la liberté chrétienne? Dans ce cas, nous n'aurions qu'un reproche à leur faire : ce serait d'avoir un langage équivoque, de prendre un nom flétri par l'Église, et sans même qu'ils aient le droit de s'en parer.

Acceptent-ils les libertés modernes comme un mal qu'il faut subir, comme *un fait* qui est la conséquence de notre état social et sans en faire un *principe*? S'il en était ainsi, ils ne seraient pas plus libéraux que le Pape et l'Église.

Être libéral, ce n'est pas aimer la liberté vraie, cette liberté sainte et pure que Notre-Seigneur Jésus-Christ nous a rapportée des cieux et que nous présente son Église; ce n'est pas non plus *user* des libertés modernes, afin de combattre autant que possible les maux qu'elles entraînent : être libéral, c'est faire des libertés modernes non pas un expédient transitoire, mais un *principe* durable; c'est admettre sincèrement la séparation de l'Église et de l'État, et dans toute sa réalité la maxime de *l'Église libre dans l'État libre*, c'est-à-dire dans l'État indifférent sur les principes éternels de la justice et de la foi.

Être libéral, c'est proclamer l'égalité devant la loi civile de tous les cultes, de toutes les doctrines, pourvu que l'ordre public ne soit pas troublé; c'est dans l'ordre politique et social faire descendre la Religion au rang de simple opinion, et se contenter pour elle de ce droit commun qui ne voit dans un pays que des opinions religieuses égales endroit.

Sans doute, les catholiques qui sont libéraux ne le sont pas à la façon des rationalistes et des indifférents. Ils veulent être, dans l'ordre spirituel, des fils soumis à l'Église, leur Mère; ils combattent même pour la conservation de ses droits temporels, tout en lui demandant de faire des concessions à l'esprit du siècle. Pour eux, l'égalité, des cultes, l'égalité des droits, qu'ils concèdent à

l'erreur comme à la vérité, n'est pas une égalité intrinsèque, mais elle est purement civile et légale. S'ils demandent la liberté religieuse, la liberté de la presse et de l'enseignement, c'est dans l'espoir de faire triompher le Catholicisme par la discussion et la liberté : leur vie entière témoigne de ces intentions.

Il n'est pas moins vrai que s'ils sont vraiment libéraux, et non pas seulement des libéraux de nom et de circonstance, c'est-à-dire s'ils adoptent en *principe* la séparation de l'Église et de l'État et les libertés modernes, la France n'est plus pour eux la monarchie très-chrétienne; l'Église n'est plus la nourricière des rois et des nations; ils la privent du droit divin d'enseigner les nations, comme les gallicans l'avaient privée du droit divin d'enseigner les rois. Les rois et les peuples chrétiens n'ont plus la gloire de propager le règne et la justice de Dieu, et ils descendent au rang des Gentils.

Si les catholiques-libéraux veulent sincèrement et sans arrière-pensée les libertés modernes ou l'égalité de droits pour l'erreur et pour la vérité, pour le Catholicisme et le naturalisme; s'ils veulent le droit commun pour toutes les doctrines, sans faveur, sans préférence, sans répression; s'ils substituent la discussion à l'autorité; s'ils sont libéraux *de principe* et non pas de nom et d'occasion, qu'ils le disent, car dès lors ils sont nos plus dangereux adversaires. Il faut les combattre énergiquement; comme il aurait fallu combattre énergiquement, sous l'ancien régime, les catholiques gallicans, malgré leur foi, leurs intentions et l'éclat de leurs services.

Les catholiques-libéraux ne sont pas, en effet, plus illustres que Louis XIV et Bossuet, plus dévoués à l'Église que la maison de Bourbon et l'ancien Épiscopat ; et ils sont plus dangereux que les catholiques gallicans, car ils achèvent la séparation commencée par le gallicanisme.

Si, au contraire, les catholiques-libéraux ne veulent que la liberté chrétienne, s'ils veulent la liberté par la vérité : par la vérité préparée, il est vrai, par la discussion, mais assurée par l'autorité de l'Église, laquelle, par ses jugements, termine les discussions ; oh ! alors ils sont nos amis ! Alors, mais seulement alors, unissons-nous contre l'ennemi commun, dans l'immortelle devise de l'Église : *Unité dans les choses nécessaires ; liberté dans les choses douteuses ; en toutes choses charité.*

J'ose recommander ces conclusions pratiques à la conscience du lecteur. Il y a là des abîmes redoutables, où viennent se perdre quantité d'honnêtes gens.

XXXVI

Comment la liberté de tous est sauvegardée par l'union et la subordination des trois pouvoirs.

Tout chrétien appartient de droit et simultanément à sa famille, à son pays, au bon Dieu ; bon gré mal gré, il fait partie de la société domestique, de la société civile et de la société religieuse. A ces trois titres, il a des devoirs et des droits spéciaux, tout à fait distincts, voulus de Dieu et que personne n'a le droit de violer. Ces droits et ces devoirs ne sont, au fond, que sa liberté : sa liberté reli-

gieuse, sa liberté civile, sa liberté domestique et individuelle.

Comment concilier entre eux et ces droits et ces devoirs? De la part de Notre-Seigneur, l'Église, gardienne et de la liberté et de l'autorité, nous l'apprend de la manière la plus précise.

Elle nous enseigne d'abord que chacune des trois sociétés à qui l'homme appartient est une société distincte, parfaite en soi, et, comme on dit aujourd'hui (où l'on ne sait plus le grec), une société *autonome*. La confusion des trois pouvoirs est une doctrine réprouvée par l'Église, non moins que leur séparation.

Dans la famille, l'autorité doit être en tout unie et subordonnée à l'autorité de l'État, pourvu que l'autorité de l'État soit, comme c'est son premier devoir, pleinement unie et subordonnée à l'autorité spirituelle et surnaturelle de l'Église. Tel est l'ordre providentiel qui doit régir toute la grande société humaine.

Lorsque l'autorité de l'État n'est pas pleinement catholique, comme cela a lieu chez nous; lorsqu'elle viole ainsi la règle divine, la famille ne doit lui demeurer unie et subordonnée que dans les points où la loi de l'État n'est point en désaccord avec la loi de l'Église. En effet, l'Église, qui est la lumière, la vie et le salut éternel de toute l'humanité, doit toujours passer la première, ainsi que l'ordonne expressément Notre-Seigneur : « *Cherchez AVANT TOUT le royaume de DIEU et sa justice.* » Dans toutes les questions mixtes, qui intéressent également le chrétien, le citoyen et l'homme, l'intérêt spirituel et éternel

doit primer tous les autres ; et comme l'Église seule est chargée par Notre-Seigneur de faire connaître et de faire pratiquer ce qui concerne directement cet intérêt suprême , c'est sa loi qui doit dominer et régler toutes les lois. Au point de vue de la conscience et devant Dieu , toute loi humaine opposée à une loi de l'Église est de nulle valeur.

L'Église a le droit et le devoir de diriger , dans les choses spirituelles , toutes les sociétés , toutes les familles , tous les individus. Saint Thomas nous fait comprendre ce rôle bienfaisant de l'Église par la comparaison d'une escadre , composée d'un nombre considérable de navires et cinglant vers le même rivage. En tête de l'escadre s'avance le vaisseau amiral , qui porte le commandant en chef et que tous doivent suivre. La subordination de chacun des navires à la direction qu'il reçoit du vaisseau amiral l'empêche de dévier , de sortir de la voie qui mène au port ; mais elle ne gêne en rien l'autorité du capitaine qui le commande. Ainsi en est-il , dans le monde chrétien , de l'autorité salutaire de la sainte Église , par rapport à toutes les autres autorités : seule elle connaît , seule elle leur montre la voie qui mène à Dieu , la voie de la vérité , de la justice et du vrai bien ; elle la leur montre de la part de Dieu même et infailliblement. Elle la leur montre avec une autorité divine ; elle leur commande d'y marcher fidèlement et de ne s'en écarter en rien.

Chaque navire de l'escadre représente un des États qui composent le monde chrétien. Le commandant, c'est

le roi, ou le pouvoir souverain. Et de même que, sur le vaisseau, l'autorité directe du commandant demeure pleine et entière, malgré sa soumission aux signaux du vaisseau-amiral; de même aussi, dans chaque État, l'autorité du pouvoir souverain demeure pleine et entière, malgré sa fidélité à suivre les enseignements et les directions de la sainte Église de DIEU. En effet, les matières temporelles, purement temporelles, sont en dehors de la fin de l'Église, et par conséquent hors de sa sphère. D'où il suit que, dans ces sortes de matières, la société civile n'est nullement subordonnée à l'Église et en est totalement indépendante. C'est comme le pénitent, qui ne dépend de son confesseur que dans les choses où sa conscience est intéressée. Dans tout le reste il conserve sa pleine et entière indépendance.

Une fois réservés les droits inaliénables de JÉSUS-CHRIST, le pouvoir séculier a la liberté de faire tout ce qu'il veut, tout ce qu'il juge utile au bien public; il peut, à son gré, changer, modifier les institutions, prendre telle ou telle forme de gouvernement; *a priori*, on peut être assuré qu'il ne fera rien de contraire à la justice, à la morale, à la foi, à l'honneur et au bonheur des familles, aux véritables intérêts du règne de JÉSUS-CHRIST sur la terre.

Il y a des gens qui, ne voyant pas plus loin que les frontières de leur pays, demandent pourquoi l'État doit être subordonné à l'Église : « Ce sont deux sociétés, disent-ils; deux sociétés égales, autonomes; pourquoi l'une dans l'autre, et non pas l'une à côté de l'autre? Pourquoi pas l'Église libre dans l'État libre? et réciproque-

ment. L'une s'occuperait du naturel, l'autre du surnaturel; ne serait-ce pas mieux? » Non-seulement ce ne serait pas mieux, mais ce serait impossible, absurde. Un gouvernement ne peut pas plus régulièrement vouloir se confiner dans l'ordre naturel, sans tenir aucun compte de l'ordre surnaturel, que la raison ne peut légitimement prétendre rester dans son domaine, sans s'occuper aucunement de la foi, appelée à la régler et à la perfectionner. Le corps et l'âme sont distincts: s'ensuit-il qu'ils puissent vivre séparés, à côté l'un de l'autre? C'est toujours le grand mystère de l'union où Dieu a déposé la source de la vie.

L'État doit être subordonné à l'Église, parce que ce qui est moindre, quoique très-bon en soi, doit être subordonné à ce qui est plus grand et plus relevé; ce qui ne regarde directement que la terre doit être subordonné à ce qui regarde directement le ciel; ce qui ne concerne qu'un seul peuple, qu'un pays particulier, doit être subordonné à ce qui est universel, à ce qui est *catholique*, à ce qui embrasse tous les siècles, tous les peuples, tous les pays; en un mot, l'État doit être subordonné à l'Église. Ce sont deux pouvoirs distincts, mais non pas égaux: bien loin de là. L'État n'est pas plus l'égal de l'Église, que la raison n'est l'égal de la foi; la nature, l'égal de la grâce; l'homme, l'égal de JÉSUS-CHRIST. La France est dans l'Église, et non pas l'Église dans la France; la partie est dans le tout, et non pas le tout dans la partie. C'est clair comme le jour. Et puis, l'Église est plus ancienne que tous les États modernes: elle les a

plutôt reçus qu'elle n'en a été acceptée. Ses droits sont donc antérieurs, outre qu'ils sont plus sacrés.

Il y en a d'autres qui croient que la subordination de l'État à l'Église est une abdication de l'État au profit de l'Église. C'est là une erreur grossière. Le souverain et l'État chrétiens n'abdiquent pas plus leur autorité et leur liberté, que la famille n'abdique, en obéissant à l'enseignement, aux directions et aux conseils de son curé. Cette fidélité d'un père, d'une mère, d'une famille chrétienne à éviter ce que le prêtre lui signale comme mauvais ou dangereux, au point de vue de la conscience, et à faire le mieux possible ce qu'il lui montre comme voulu ou désiré par le bon Dieu, lèse-t-elle le moins du monde, je vous le demande, l'autonomie de la famille, l'autorité paternelle, la liberté et le bonheur de tous ? Elle empêche les écarts ; elle sauvegarde les droits de chacun ; elle éclaire et détermine tous les devoirs ; elle fait éviter le mal ; elle fait pratiquer le bien ; elle fait que JÉSUS-CHRIST règne sur la famille : voilà tout.

Ainsi en est-il dans l'État, lorsque le pouvoir qui le régit est soumis à JÉSUS-CHRIST et à son Église. Enseigné dans l'ordre spirituel, conseillé, dirigé par les Pasteurs de l'Église, le pouvoir séculier apprend à discerner ce que Dieu veut de lui, ce qui est conforme ou contraire au règne du CHRIST ; il a, pour se guider, non-seulement les lumières de la raison et de la sagesse naturelle, mais encore ce qui est absolument indispensable à des chrétiens, les lumières surnaturelles de la foi. La foi seule, nous

l'avons vu, lui fait connaître sa fin surnaturelle et suprême, avec les moyens de l'atteindre, et seule elle lui apporte la force de les vouloir et de les pratiquer. Or la foi, c'est avant tout la subordination à l'autorité de l'Église.

Donc, dans le monde chrétien, les individus et les familles doivent être unis et soumis à l'autorité de l'État; de son côté, l'État doit être inséparablement uni et fidèlement soumis à l'autorité surnaturelle de l'Église. En dehors de cet ordre, il n'y a plus que chaos, révoltes et révolutions. En dehors de cette subordination des pouvoirs, il n'y a plus de vraie liberté.

Quant au monde non chrétien, son premier devoir est de devenir chrétien. Jusque-là il est essentiellement hors de l'ordre; et l'on ne fait point de l'ordre avec du désordre. S'il applique, au profit d'une religion hérétique ou schismatique ou infidèle, les principes de subordination que nous venons d'indiquer, il fait un mal immense en appliquant à l'erreur ce qui ne convient qu'à la vérité. Il applique à faux des principes vrais, et fait servir le bien au mal. C'est ce qui a lieu en Angleterre, en Russie, en Suède, en Turquie, et, en général, dans tous les pays où domine une autorité non catholique.

L'union et la subordination des pouvoirs réalisent la véritable notion de l'autorité, telle que nous l'avons donnée plus haut; elle est par conséquent la sauvegarde souveraine de notre liberté religieuse, civile, domestique, individuelle; l'autorité n'étant constituée de Dieu au milieu des hommes qu'en vue de la liberté. Par son

Église, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST règne ainsi sur l'État; et par l'État, par l'État catholique et fidèle, il règne sur la famille et sur le chrétien. Or, son règne, c'est notre liberté.

XXXVII

Si le retour à l'État chrétien est vraiment une chimère.

L'État chrétien, c'est la grande organisation catholique de l'autorité et de la liberté dans le monde. C'est l'État uni et subordonné à l'Église, tel que nous venons de le montrer; c'est la société civile et politique dans son état normal, sachant pourquoi elle existe, où elle doit tendre, dans quelle voie elle doit marcher, ce qu'elle doit faire pour rendre heureux tous les membres qui la composent.

C'est là une chimère, dit-on : c'est un beau rêve. Non; l'État chrétien est un idéal; mais c'est un idéal que tout chrétien, quel qu'il soit, doit contribuer à réaliser le moins imparfaitement possible. L'État chrétien est un idéal parfait, comme tout le reste de la morale chrétienne : comme la loi de l'amour de DIEU, comme la loi de l'humilité, de la patience, de la sainteté. Parce que toutes ces saintes lois nous montrent un idéal parfait, faut-il les appeler pour cela des chimères? Les sociétés chrétiennes réalisent l'idéal de l'État chrétien, comme chaque chrétien réalise en particulier les lois de DIEU et les maximes de l'Évangélique, mais réellement.

J'accorde encore et très-volontiers que jamais l'État chrétien n'a été pleinement réalisé; même dans les siè-

cles de foi, les passions de toutes sortes étaient là qui combattaient l'action bienfaisante de l'Église ; mais enfin, dans ces temps là, le monde chrétien était constitué sur ses vraies bases, et les désordres n'étaient qu'accidentels : ils ne venaient point, comme aujourd'hui, de l'organisation sociale elle-même. Depuis trois ou quatre siècles, au contraire, les puissances de l'enfer, un moment enchaînées, se sont ruées avec fureur contre l'édifice social du christianisme, si laborieusement élevé par la Papauté : elles l'ont si bien miné qu'il a fini par s'écrouler en 1789, avec la révolution française et européenne.

Sur ces ruines, le retour à l'État chrétien est-il encore possible ? « Non, dit-on généralement ; il faut que l'Église en prenne son parti. Elle s'arrangera, comme elle pourra, avec le monde nouveau. Les fleuves ne remontent point vers leurs sources. Les peuples ne retournent point en arrière. Vouloir changer l'ordre social établi par la Révolution, c'est une chimère, une folie à laquelle il ne faut pas même songer. »

Et pourquoi donc ? Qui peut plus ne peut-il pas moins ? Lorsque saint Pierre est arrivé à Rome pour y établir la Papauté ; lorsque saint Paul et les autres Apôtres ont prêché l'Évangile et l'ont scellé de leur sang, le monde païen n'était-il pas plus malade mille fois, et plus redoutable que le monde actuel ? Qu'est-ce que la puissance de nos gouvernements modernes, en comparaison de ce colosse universel qui s'appelait l'empire romain ? Le césarisme, l'esclavage couvraient le monde entier, et tous les vices, toutes les passions étaient divinisées. Les Apôtres,

les Évêques, les chrétiens ont lutté pendant trois siècles, et chacun sait de quel côté est restée la victoire.

Pourquoi n'en serait-il pas de même aujourd'hui? On se fait grandement illusion si l'on s'imagine qu'il faudrait trois siècles et neuf millions de martyrs pour venir à bout du monstre révolutionnaire. Les chrétiens qui disent cela *manquent de foi*.

Oui, il y a beaucoup à faire; oui, l'ennemi est puissant; mais il y a de toutes parts de tels éléments de résurrection, que pour rétablir l'État chrétien, ou du moins pour faire faire un pas immense à cette grande question de salut public, il suffirait certainement d'un homme, d'une seule puissante volonté. Prenons pour exemple notre France, dont l'influence, bonne ou mauvaise, sur l'Europe et sur le monde entier est si incontestable. Je l'entendais dire naguère à un homme politique éminent : Si après la tourmente de 1848, si en 1851 et en 1852 l'empereur Napoléon eût compris davantage et son devoir et son intérêt; s'il eût eu le sens catholique et s'il eût continué à s'appuyer, comme il semblait le faire d'abord, sur l'élément chrétien de la société; s'il se fût entouré, comme il le pouvait certainement et facilement, de ministres chrétiens, intelligents des véritables intérêts du pays, il est impossible de prévoir quel bien il aurait réalisé en dix ou douze ans et quelles plaies sociales il aurait cicatrisées. Il avait pour lui la plus puissante, la plus populaire, et en même temps la plus pure de toutes les forces humaines : la force religieuse, sans parler des bénédictions et grâces exceptionnelles qu'une politique

chrétienne eût attirées sur son œuvre de régénération; il avait pour auxiliaires la Papauté, l'Épiscopat, le sacerdoce, tous les Ordres religieux, tous les gens de bien : et cela non-seulement en France, mais en Europe, mais dans le monde entier.

A cette force morale il aurait joint le prestige et la force militaires attachés à son nom; il aurait mis au service de son idée sa volonté de fer et son étonnante ténacité. Ce qui restait encore de puissances conservatrices et chrétiennes en Europe, déposant peu à peu leurs méfiances, se seraient jointes à lui, pour la grande œuvre de régénération. A l'intérieur, les institutions eussent été graduellement, prudemment améliorées; l'opinion publique (que l'on forme ou que l'on déforme, hélas ! à si peu de frais) se serait profondément modifiée; encouragés et fortifiés, tous les bons se seraient vraiment rassurés et les méchants auraient vraiment tremblé. Je dis que tout cela eût été non-seulement possible, mais probable, mais facile, plus facile qu'on ne pense.

Est-il trop tard aujourd'hui ? Je l'ignore ; je le crains. Le personnage politique que je viens de dire ne le pense pas. Mais il faudrait un changement radical dans le système et dans le choix des instruments. Les hommes ne manquent pas à qui les cherche tout de bon. Il faudrait commencer par là. Il n'y aurait presque rien à modifier dans les lois; mais il faudrait faire énergiquement exécuter celles qui favorisent la Religion (et il y en a beaucoup), et aussi celles qui répriment le mal. C'est l'esprit qu'il suffirait de changer, et non point la lettre. Confiée à des

ministres, à des chefs de service, à des magistrats, à des préfets, en un mot à des fonctionnaires solidement chrétiens (et, je le répète, on en trouverait facilement), cette grande œuvre de transformation s'opérerait sans secousse et comme d'elle-même. On est si fort, quand on a pour soi la conscience et la vérité ! Il n'y aurait à persécuter personne, mais simplement à favoriser le bien, et cela ouvertement, sans broncher.

Ce qui est certain, c'est que maintenant, comme toujours, la grande force des méchants vient de l'inertie et de la peur des bons. Quand le pouvoir public les caresse, ils font les fiers et crient bien haut ; ils rentrent dans l'ombre dès qu'ils sentent devant eux une volonté énergique. Tout acharné qu'il est, le mal est lâche de sa nature. C'est surtout parce qu'on tremble devant lui qu'aujourd'hui il est si fort.

Je regrette d'être obligé de le dire : les catholiques-libéraux contribuent beaucoup à empêcher le retour de la société à sa forme normale et chrétienne. Ils découragent bon nombre de catholiques, en déclarant, comme ils le font, que le retour à l'état chrétien n'est plus possible, qu'il est inutile de lutter sur ce terrain-là, qu'il ne faut pas froisser l'ennemi, de peur de l'éloigner ; qu'il faut des conciliations et des réconciliations, etc.

« *Hommes de peu de foi, pourquoi doutez-vous ?* » Plus que jamais aujourd'hui le salut est dans l'affirmation et dans l'amour de la vérité totale. En face des négations totales de la fausse autorité et de la fausse liberté, il faut au monde l'affirmation totale, catholique,

de l'autorité et de la liberté véritables. La résurrection est là, et elle n'est que là. A la société éperdue il faut JÉSUS-CHRIST, le seul Sauveur; il lui faut l'Église, la seule Libératrice.

C'est une question de vie ou de mort. Sous une forme ou sous une autre (les formes importent peu), il faut que l'État, que le pouvoir public redevienne chrétien; qu'il se fasse, comme il le doit, le serviteur de DIEU, le protecteur et le défenseur de la vérité, de l'ordre, du vrai droit, du vrai bonheur des peuples, de leur vraie liberté. S'il n'en arrive là, le monde est perdu, et son jugement approche.

Ce qui semble évident, c'est que le retour de la France et de l'Europe, et de la société, à la profession publique du christianisme ne peut avoir lieu que par un coup inespéré de Providence: je ne dis point par un miracle, mais par une grâce tout à fait extraordinaire. Depuis trente ans, un saint Religieux, connu de toute la France par son zèle apostolique, demande chaque jour au bon DIEU qu'il daigne envoyer celui qu'il doit envoyer. *Mitte, Domine, quem missurus es.*

Demandons avec lui au Sauveur du monde, qu'il suscite quelque grand homme qui, par la puissance de sa foi, de son dévouement et de son génie, rétablisse l'empire de DIEU au milieu de nous, et réalise, dans la mesure où le permet l'infirmité humaine, le renouvellement de la société catholique. Ce ne serait, ni plus ni moins, que le retour des peuples prodigues à la maison paternelle.

XXXVIII

Des peuples prodigues, et de leur condition misérable.

Les peuples prodigues sont ceux qui se sont soustraits à l'autorité paternelle du Vicaire de JÉSUS-CHRIST et qui, par leurs institutions publiques, ont quitté la maison de DIEU, qui est l'Église Romaine. Ce sont les peuples qui ne sont plus *officiellement* catholiques.

Il est dit dans l'Écriture : « *Qu'il est douloureux et amer d'avoir abandonné le Seigneur son DIEU !* » Cette vérité ne s'applique pas seulement aux pauvres enfants prodigues qui abandonnent le service et la paix de DIEU, en se livrant au mal ; elle s'applique encore, et avec une terrible réalité, aux peuples prodigues qui ont abandonné, eux aussi, la maison de JÉSUS-CHRIST et sa loi. A la place du plus doux des pères, à la place de JÉSUS-CHRIST et de celui qui le représente ici-bas, ils n'ont plus qu'un César, un maître capricieux, impérieux, souvent brutal ; à la place de la maternité, si sage, si bienfaisante, de l'Église, ils n'ont plus que cette abstraction pompeuse, renouvelée du paganisme, que l'on appelle l'État ; l'État, qui, dans notre pauvre monde moderne, domine, absorbe, écrase tout sous son talon de fer : conscience, religion, vérité, équité, famille, propriété, joie, bonheur ; l'État, dont tous les caprices s'imposent sous le nom sacré des lois.

Les peuples prodigues sont livrés, comme de vils

troupeaux, à la merci du premier venu, qui leur impose ses volontés, le sabre au poing; qui leur enlève, l'un après l'autre, les vestiges de leur ancienne opulence chrétienne; qui les méprise, qui les maltraite et les punit ainsi cruellement de leur folie.

En effet, à l'intérieur comme à l'extérieur, misère, problèmes insolubles, abîmes inévitables : misère dans les rapports mutuels des pauvres et des riches, des ouvriers et des patrons, des faibles et des puissants; misère dans l'organisation des institutions publiques et dans les rapports des gouvernements avec les peuples; misère dans les relations extérieures des peuples et des États entre eux; misère surtout au regard de la conscience et des grands intérêts du salut éternel. Misère partout, et misère incurable.

1. Misère dans les rapports mutuels des différentes classes de la société. Plus de principes de conscience, de justice et de charité; plus rien que des notions matérialistes, des notions d'équilibre et de force, comme s'expriment les économistes, prophètes du monde nouveau! On dit : « Ouvrier et patron, producteur et consommateur, chacun tirera de son côté, sans s'inquiéter des autres. Laissons-les faire; les plus habiles seront les plus heureux; le riche ruinera le pauvre; le plus fort écrasera le plus faible. Il y aura des pauvres en masse; le *paupérisme* grandira peut-être jusqu'aux proportions de l'esclavage antique. C'est fâcheux sans doute; mais qu'y faire? Ce sont là les conditions inévitables de la liberté dans le monde nouveau. S'il y a des émeutes, le canon

sera toujours là pour mettre les gens à la raison. » Tout ce système avait été formulé dans une de nos crises sociales, par des vers tristement comiques dont voici le début :

Liberté de mourir de faim,
Égalité dans la misère,
Fraternité de Caïn.

Ce sera vrai tant qu'on empêchera l'Église d'adoucir les rapports des pauvres et des riches, des pauvres entre eux, des ouvriers et des patrons, etc., et de verser sur les plaies du corps social l'huile bienfaisante de la charité chrétienne, de l'amour et du respect du prochain, des espérances éternelles et des consolations de la foi.

11. Misère dans l'organisation des institutions publiques. On dit : « Dans une constitution politique, tout se résume dans la pondération des forces et des pouvoirs. La nation est une machine à régler, une grande horloge ; et le meilleur homme d'État n'est qu'un habile horloger. Le grand ressort du mécanisme, c'est la volonté populaire. Inven-
tons des institutions qui en règlent le mouvement et tiennent lieu de balancier. Le pouvoir souverain est l'aiguille qui semble marquer l'heure qu'elle veut, tandis que, derrière elle, une force dont elle n'est point maîtresse la fait tourner. »

Le malheur de cette conception toute matérialiste, c'est qu'elle ne s'adapte point aux nations. Rien qu'en France, depuis cent ans bientôt, nous inventons, nous touchons, nous retouchons, nous travaillons et retravaillons le mécanisme de notre constitution politique et so-

ciale ; nous ajoutons, nous retranchons des rouages, des échappements, des régulateurs, des balanciers, des ressorts ; et toujours la machine s'arrête ou se brise. Pauvres prodigues, nous allons de révolution en révolution.

III. Misère dans les rapports internationaux. Là encore le désordre et la confusion de Babel. On dit : « La paix et le bonheur publics, c'est l'équilibre européen. Avant tout, équilibrons ; les petits États disparaîtront pour le bien public ; tant pis pour eux. Les grandes agglomérations, armées jusqu'aux dents et brutalement centralisées, se tiendront en respect les unes les autres, toujours pour le plus grand bonheur des peuples. Les droits des faibles, la justice, l'équité la plus vulgaire, le droit des gens viendront après. Nous inventerons des principes de *faits accomplis*, de *non-intervention*, de *nationalité*, tout un système de droit nouveau. L'Église condamne le système ? Le Saint-Siège sera mis à deux doigts de sa perte ; le monde entier sera sens dessus dessous ; les couronnes tomberont comme des feuilles ; des guerres sanglantes et gigantesques menaceront de mettre tout à feu et à sang. Que voulez-vous ? c'est le monde nouveau ; et si vous ne le trouvez pas prospère, c'est que vous êtes encore esclave des préjugés de l'ancien régime et du moyen âge. »

IV. Misère enfin pour les pauvres âmes, que tout cet ensemble de folies sociales et d'institutions antichrétiennes perd par millions. L'influence des institutions est fondamentale pour le salut ou pour la perte des peuples. C'est comme un grand courant qui entraîne les masses ou vers

la vie ou vers la mort. Quand elles sont bonnes et catholiques, elles sont le plus puissant, le plus indispensable auxiliaire de la sainte Église dans son ministère de salut et de sanctification; quand elles sont mauvaises, c'est-à-dire contraires à l'institution divine et au règne du Christ, elles sont, pour l'Église et pour les âmes, l'adversaire le plus redoutable. Les peuples prodigues sont dans la voie de la perdition; et si la foi se conserve dans leur sein, si l'Église y grandit et parvient à dominer le tourbillon, c'est par un véritable miracle de grâce.

Loin de la maison paternelle, l'enfant prodigue n'était plus couvert que de haillons, et il n'en rougissait point : loin de JÉSUS-CHRIST, hors de l'Église, ce grand prodigue qu'on nomme le monde moderne n'est couvert que des haillons du paganisme, et il se drape là dedans, ne s'apercevant pas même de sa misère. Il méprise le monde chrétien, dont il a perdu jusqu'à la notion. Combien coupables ont été les séducteurs, couronnés et autres, qui, depuis trois ou quatre siècles, l'ont fait descendre jusqu'à là ! Quel enfer doit être le leur ! Ces crimes-là ont des proportions plus qu'humaines.

Hélas ! quand donc viendra le jour où notre pauvre société dévoyée, et, en particulier, notre chère et noble France ouvriront les yeux et reconnaîtront leur misère ! En dehors de JÉSUS-CHRIST, en dehors de son Église, qu'elles le sachent bien, il n'y a point de remède, il n'y a point de résurrection possible. En dehors de la vie, on ne peut point vivre; et JÉSUS-CHRIST l'a proclamé hautement; il crie à tous les peuples, comme à tous les hommes :

« Venez à moi, vous tous qui souffrez et qui ployez sous le fardeau : et moi, je vous relèverai. C'est moi qui suis la Voie, la Vérité et la Vie. Sans moi, vous ne pouvez rien. Quiconque ne recueille point avec moi dissipe ! »

Notre société prodigue dissipe, parce qu'elle ne travaille plus avec JÉSUS-CHRIST et pour JÉSUS-CHRIST. Elle est dans l'esclavage du démon et des pouvoirs humains, parce qu'elle n'est plus dans la Vérité, c'est-à-dire dans le Christ et dans l'Église du Christ. Il faut qu'elle y rentre ; son salut est là , et nulle part ailleurs ; elle ne retrouvera sa liberté , sa robe blanche , et son anneau royal , et sa noblesse , et sa paix , et son vrai bonheur que dans la maison paternelle où le père de famille ne se lasse point de l'attendre.

Veut-on savoir quels sont les grands criminels de notre temps ? Ce sont les hommes qui, par la puissance du pouvoir public ou de l'enseignement ou de la parole ou de la presse, empêchent ou du moins retardent ce retour salutaire. Ils sont plus réellement scélérats que les assassins et les empoisonneurs qu'on guillotine.

XXXIX.

De la THÈSE et de l'HYPOTHÈSE, en fait de liberté.

On a fait fort à propos la distinction de la *thèse* et de l'*hypothèse* pour éclaircir la discussion sur la liberté. Mais les hommes de parti-pris en ont immédiatement abusé ; ne pouvant, n'osant nier les vérités dogmatiques conte-

nues dans la thèse, ils se sont rejetés tout entiers dans l'hypothèse, sous prétexte d'être des esprits pratiques ; et, dans les bras de l'hypothèse, ils ont, sans s'en apercevoir petit-être, complètement étouffé la thèse. Pour eux, l'hypothèse est devenue l'*antithèse*.

Dès lors ils sont sortis de la vérité, et ils se sont séparés de la conduite du Saint-Siège, qui *unit* toujours, sans jamais les confondre, la thèse et l'hypothèse, les principes et l'application des principes. Les catholiques romains, c'est-à-dire les enfants dociles de l'Eglise, suivent, en cela comme en tout, les directions données par le Vicaire de Jésus-CHRIST, par le Pasteur et le Docteur de tous les fidèles.

Il ne sera pas inutile de résumer ici brièvement et la thèse et l'hypothèse, en ce qui concerne la liberté.

1. Ce qu'on appelle la *thèse* sur la liberté, c'est l'exposition dogmatique des principes qui régissent cette matière. La thèse suppose l'homme et la société dans leur état normal, tels qu'ils devraient être, tels que DIEU veut qu'ils soient ; elle suppose par conséquent une société toute chrétienne, un pouvoir séculier chrétien, la subordination du temporel au spirituel. C'est un idéal ; c'est la loi ; ne l'oublions pas.

La thèse, c'est la liberté considérée en elle-même, dans son essence intime et abstraction faite des circonstances accidentelles qui peuvent se présenter dans certains cas donnés ; c'est la liberté envisagée dans ses rapports absolus avec les lois du Créateur, avec la faculté du libre ar-

bitre, avec la nature humaine, à qui cette faculté appartient, avec la société civile, dans laquelle la liberté s'exerce, avec l'autorité, qui peut et qui doit la diriger.

A ce point de vue, il est évident que l'homme n'a le droit de faire usage de sa liberté que pour s'attacher au bien et au vrai : si, dans l'état d'épreuve, il a en lui la faculté d'adhérer à l'erreur et au mal, ce n'est que par une imperfection inhérente à sa nature. La loi qui voudrait garantir à l'homme d'une façon absolue, et sans nécessités extérieures, l'exercice de son imperfection, serait souverainement irrationnelle, et, partant, ne serait pas une loi. Qu'on le remarque bien, il ne s'agit pas ici de l'usage ou plutôt de l'abus que l'individu peut faire de sa liberté, de sa liberté intérieure; il s'agit de la liberté extérieure, de la *protection* que le pouvoir social devrait accorder, en pleine connaissance de cause, à chacun de ses sujets, afin de leur garantir la libre perpétration de l'*abus* de leur liberté.

Et qu'on ne pense pas que ce principe ouvre la porte aux caprices de la tyrannie : l'Église n'est-elle pas là pour définir le vrai et le bien ? et la première règle de l'exercice du pouvoir chrétien n'est-elle pas d'écouter l'Église et d'agir sous sa haute direction ? Or, comme l'Église ne peut faillir, le pouvoir qui l'écoute ne peut devenir oppresseur. Pour qu'une société soit dans l'état normal, il faut qu'elle réalise pleinement cette grande parole de saint Paul : le pouvoir souverain, quelle que soit sa ferme, est *le ministre de Dieu pour le bien*. Le pouvoir accomplit donc parfaitement son devoir en ordonnant la chose publique

et extérieure de manière non-seulement à ne pas nuire au bien des âmes, mais à le favoriser, à le servir. La vie présente devient ainsi de fait ce que DIEU a voulu qu'elle fût : une préparation et un acheminement à la vie future.

Voilà la *thèse*, la doctrine universelle, conforme à la nature intrinsèque des choses, et par conséquent aussi à l'ordre établi par le Créateur. Appelez cet état de choses, si vous voulez, *état parfait, normal, idéal*, impossible à mettre pleinement en pratique : il n'en fut pas moins l'âme, la vie et nous ajouterons le légitime orgueil de la société chrétienne. Il fut la base de cette civilisation vraie, magnifique, dont notre ingratitude méconnaît aujourd'hui les bienfaits, et dont elle répudie inconsidérément l'héritage. Mais, ce régime fût-il même *mort*, comme on n'a pas hésité à le dire avec une satisfaction peu réfléchie; dût-on renoncer à l'espérance de le voir ressusciter un jour, cela n'empêcherait pas qu'il soit l'état vrai et propre de l'homme social, de la société humaine telle que DIEU l'a constituée, telle qu'il l'a reconstituée en JÉSUS-CHRIST.

Il y a plus : lors même que l'homme, après avoir repoussé ce régime parfait, serait arrivé jusqu'à en perdre l'idée, comme il paraît que c'est déjà le cas chez certaines personnes, alors encore la vérité ne cesserait pas pour cela d'être ce qu'elle est. Les enseignements de l'Église resteraient invariablement les mêmes, et elle continuerait d'enseigner ce qu'elle enseigne depuis dix-huit siècles. Elle dira toujours : la liberté du mal et de l'erreur ne peut être que la honte et le malheur des nations chrétiennes.

II. L'hypothèse est l'application des principes de la thèse, *dans la mesure où le permettent les circonstances.*

On passe de la *thèse* à l'*hypothèse* chaque fois qu'on ne considère plus les choses en elles-mêmes, et telles que, dans le plan divin, elles doivent être, mais dans l'état où elles se produisent dans certains pays à la suite de circonstances parfois fortuites, souvent coupables, et toujours à déplorer. Alors, il arrive très-souvent que, dans tel cas donné, le principe universel, tout en restant vrai en soi, ne peut recevoir qu'une application partielle et très-imparfaite; dans tel autre cas, il n'en peut recevoir aucune.

Lorsque les peuples sont véritablement et universellement chrétiens, il ne peut y avoir pour eux de liberté extérieure et légale que pour le bien et pour le vrai. La faculté d'adhérer au mal et à l'erreur est en effet un défaut et une imperfection; et, loin de devoir être protégée, cette faculté doit être refrénée par la loi, si l'on veut que la loi mérite ce nom. Mais si l'on suppose un peuple arrivé au point qu'une partie considérable de ses membres et ses gouvernants eux-mêmes n'ont plus une connaissance certaine du vrai et du bien, en religion, en politique, en éducation, etc.; si l'on suppose (et ceci serait pire) que dans cette nation le sens moral soit descendu si bas que l'on y professe le mêmes respect pour le mal et pour le bien, pour l'erreur et pour la vérité; dans cette hypothèse, il est indubitable que la disposition à protéger seulement ce qu'on prend pour le bien deviendrait une tyrannie intolérable. Un tel gouvernement n'accorderait de fait d'autre liberté que celle d'obtempérer à ses capri-

ces. Placés dans des conditions aussi tristes, les catholiques considéreraient assurément comme un avantage insigné l'établissement d'une liberté égale pour tous, sans distinction de bien ou de mal, de vrai ou de faux, et sans autre correctif que le respect des droits naturels de chacun dans les choses extérieures.

Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi? En présence du danger de voir la liberté du culte public accordée aux seuls hérétiques et aux seuls juifs; en présence du danger de voir la presse devenir le monopole des seuls blasphémateurs, les catholiques doivent être heureux de voir leurs églises mises en parallèle avec les synagogues et avec les temples protestants, et de pouvoir publier l'*Imitation de Jésus-Christ* avec la même liberté dont jouit M. Renan pour outrager le christianisme dans ce tissu d'absurdités sacrilèges intitulé la *Vie de Jésus*. La liberté pour tous devient alors pour les catholiques un bien contingent, mais légitime. Et l'Église elle-même, tout en repoussant et en condamnant la source de ce désordre, et sans reconnaître au mal et à l'erreur un *droit* à la liberté qu'ils ne pourront jamais avoir, l'Église consent à ce qu'on en tolère l'exercice et la manifestation. Elle considère cette tolérance comme un *moindre mal*, ou, si l'on veut, comme un bien purement relatif.

Parmi les chrétiens qui s'appellent libéraux, il y en a beaucoup qui, oubliant ou ignorant la distinction qui existe entre un principe et son application, rejettent avec une espèce de dédain la doctrine de la thèse.

Ils ne voient pas qu'ils repoussent expressément ce que le Saint-Siège a tant de fois défini et enseigné. Sans vouloir s'occuper de la question de principe, qui forme le point capital du débat, ils se contentent de glorifier comme excellent, absolument parlant, ce qui peut à peine être considéré comme un bien relatif. Considérer ainsi comme point culminant de la perfection un état de choses qui n'a pu devenir nécessaire et partant tolérable, que par suite de circonstances douloureuses et de volontés coupables, c'est s'exposer à juger injustement des actes et des personnes auxquels, en véritables catholiques, ils devraient, nous ne dirons pas indulgence, mais justice et respect.

Non, nous ne nous lasserons pas de le répéter : la liberté pour le mal comme pour le bien, nécessitée par la situation anormale d'un pays dans lequel, socialement parlant, l'on ne distingue plus l'erreur de la vérité, cette liberté peut bien être acceptée comme un moindre mal ; mais jamais un esprit raisonnable ne pourra désirer ce régime ni le considérer comme celui qui répond le plus dignement aux destinées temporelles et éternelles de la société chrétienne.

Ajoutons que, sous le régime d'une pareille liberté, le mal tend toujours à l'emporter sur le bien, qu'il y réussit souvent à la longue, et qu'il parvient d'autant mieux à ses fins que la force matérielle ne suffit jamais à le contenir. Dans les pays organisés selon les principes des libertés modernes, il n'est pas rare de voir la liberté de la presse servir parfaitement à la diffusion du blasphème, alors que

les Lettres pastorales des Évêques ne peuvent franchir le seuil des églises ; — la liberté des cultes protéger souvent les rites soi-disant chrétiens des sectes hérétiques, alors qu'en son nom on pose des entraves aux prescriptions du seul culte catholique ; — la liberté d'association ne pas suffire à assurer l'existence paisible des couvents, mais suffire pleinement à rendre inviolables les Loges maçonniques et les autres sociétés secrètes.

Et comment pourrait-il en être autrement ? C'est bien vite dit : « Liberté, égale pour le bien comme pour le mal ; » mais on devrait pourtant ne pas oublier que le mal a pour lui la phalange terrible des passions ardentes et déchaînées ; qu'il se sert en toutes choses de moyens iniques ; et que, furieux de ne posséder aucun droit véritable, il se laisse facilement aller au soupçon, à l'envie et à la violence. Le bien, au contraire, est presque toujours porté à se croire suffisamment protégé par son droit ; il n'a recours qu'à des moyens de défense d'une rigoureuse justice, et il ajoute rarement le secours des passions à l'appui qu'il trouve dans la froide raison ; par sa fécondité même, il excite des haines et alimente des rancunes dans les âmes de ses adversaires.

Habitué que nous sommes en France, en Belgique, en Amérique, etc., à ce lamentable état de choses qu'on appelle l'hypothèse, nous ne sentons plus, comme nous le devrions, tout ce qu'il contient de décadence, surtout au point de vue de l'Église. Nés au milieu de ces ruines, vivant au milieu d'elles, ne connaissant qu'elles, nous perdons de plus en plus le sens de l'Église et même le

sens de la véritable société. Nous nous accommodons de notre misère, et nous en arrivons jusqu'à ne plus la regretter, jusqu'à la trouver commode, bonne et légitime. Nous devrions ouvrir les yeux devant les hontes et les forfaits que l'application des mêmes soi-disant libertés enfante de nos jours, en Italie, en Espagne, en Portugal, en Autriche. Quel est le chrétien qui pourrait ne pas déplorer la condition misérable où l'Église est réduite en ces pays depuis que les libertés modernes y sont introduites?

Résumons-nous : en tant qu'*hypothèse*, c'est-à-dire comme arrangements transitoires, conformes aux circonstances particulières de tel ou tel peuple, les libertés modernes peuvent être acceptées, et les enfants de l'Église peuvent les défendre et s'en servir le mieux possible dans l'intérêt de la Religion et de la justice.

Comme *thèse*, c'est-à-dire comme question de doctrine, en France comme à Rome, au dix-neuvième siècle comme dans tous les siècles, les théories connues sous le nom de libertés modernes sont des erreurs, des erreurs absolument condamnables; un catholique ne peut les soutenir en conscience. Elles ont été condamnées maintes fois par les Souverains-Pontifes, et notamment par Pie VI, Pie VII, Grégoire XVI et Pie IX¹.

En pratiquant l'*hypothèse*, tenons ferme à la *thèse*;

¹ Nous empruntons en grande partie ce que nous venons de dire sur la *thèse* et l'*hypothèse* au travail si remarquable que la *Civiltà cattolica* a publié en 1863. Chacun sait l'importance de cette Revue,

ne la perdons jamais de vue : c'est la boussole qui nous guidera et nous empêchera de nous perdre au milieu des bouleversements de la tempête.

XL

La thèse et l'hypothèse, en fait de liberté religieuse.

Voici, en deux mots, la *thèse* catholique, seule vraie, touchant la liberté religieuse.

La sainte Église catholique, apostolique, romaine, par cela seul qu'elle possède et professe la vraie religion, a seule droit à la liberté religieuse. Les fausses religions n'ont le droit ni d'exister ni de se propager. Les Pasteurs de l'Église ont un droit absolu et illimité à la liberté de leur ministère; tout prince, toute société, tout individu qui attente, d'une manière ou d'une autre, à la liberté pastorale et apostolique du Pape, des Évêques et des autres ministres légitimes de l'Église, attente à l'honneur même et au règne du Christ.

En effet, les Souverains « ont reçu le pouvoir, non-seulement pour gouverner les choses de ce monde, mais encore et *surtout* pour protéger l'Église », dit le Pape

au point de vue spécial des doctrines; elle est rédigée sous les yeux du Saint-Père, et nous arrive avec un caractère d'autorité tout exceptionnel.

¹ Regiam potestatem viris principibus non solum ad mundi regimen, sed maxime ad Ecclesiæ præsidium esse collatam. (Encyclique du Pape Pie IX, lors de sa prise de possession, en 1845.)

Pie IX, après Grégoire XVI, après saint Léon le Grand, après toute la tradition catholique. Saint Thomas d'Aquin, résumant cette tradition, déclare « que la vie présente ayant pour fin dernière la céleste béatitude, il appartient au Souverain de faire en sorte que son peuple vive chrétiennement et parvienne ainsi à cette béatitude du ciel. Il doit donc prescrire ce qui peut conduire son peuple à la béatitude céleste, et interdire, dans la mesure du possible, tout ce qui serait capable d'en détourner¹. »

Bossuet, témoin peu suspect en pareille matière, exposait la même doctrine au grand Dauphin, fils de Louis XIV. « La gloire de vos ancêtres, lui disait-il, est non-seulement de n'avoir jamais abandonné l'Église, mais de l'avoir toujours soutenue, et d'avoir mérité par là d'être appelés ses fils aînés, qui est sans doute le plus glorieux de tous les titres... Imitiez, Monseigneur, un si bel exemple, et laissez-le à vos descendants. Recommandez-leur l'Église plus encore que ce grand empire que vos ancêtres gouvernent depuis tant de siècles. Que votre auguste maison, la première en dignité qui soit au monde, soit la première à défendre les droits de Dieu et étendre par tout l'univers le règne de Jésus-Christ, qui la fait régner avec tant de gloire². » Ainsi, bien que l'objet pro-

¹ Quia igitur vitæ, qua in præsentī bene vivimus, finis est beatitudo cœlestis, ad regis officium pertinet ea ratione vitam multitudinis bonam procurare, secundum quod congruit ad cœlestem beatitudinem consequendam, ut scilicet ea præcipiat, quæ ad cœlestem beatitudinem ducunt; et eorum contraria secundum quod fuerit possibile, interdicit. (*De Regimine principum*, lib. I, cap. xv.)

² Discours sur l'histoire universelle.

pre et direct du pouvoir civil soit le bonheur temporel de la nation, le service de l'Église et le zèle du règne de JÉSUS-CHRIST doivent être *principalement et souverainement* le but des efforts de toutes les autorités temporelles. Saint François de Sales dit qu'il y va de leur salut éternel.

Ajoutons que le Pape seul est le Juge suprême de ce qu'il est licite et opportun de faire ici-bas pour la gloire de DIEU et pour le salut des âmes. Aucune entrave ne doit être apportée à l'exercice du ministère catholique, ni par le pouvoir civil, ni par le pouvoir domestique.

La *liberté des cultes*, la *liberté de conscience*, comme on dit aujourd'hui, ne sont pas des *libertés* véritables, mais de détestables *licences*, condamnées par l'Église, par le bon sens et par l'expérience. Le pouvoir civil, aussi bien que le pouvoir domestique, ne doit tolérer la profession extérieure de l'hérésie que dans la mesure stricte où il ne peut l'empêcher. Il est obligé en conscience de prévenir ou d'extirper les scandales religieux autant qu'il le peut et autant que l'Église lui dit de le faire.

Telle est la thèse de la liberté religieuse pour l'Église enseignante.

Pour l'Église enseignée, c'est-à-dire pour tous les fidèles, la thèse, l'idéal de la liberté, consiste dans la faculté entière de connaître et de servir Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, de la manière que l'enseigne l'Église; c'est-à-dire dans le libre accès des sacrements, des prédications saintes, et des autres sources du salut et de la sanctification chrétienne. Quand un chrétien peut ainsi servir

le bon DIEU tout à son aise, sans aucune entrave, il jouit de la liberté religieuse.

L'hypothèse, c'est l'état, plus ou moins déplorable et navrant, dans lequel le malheur des temps, la folie et la malice des hommes, les révolutions successives ont placé le Pape, le clergé et les catholiques, dans tel ou tel pays, en tel ou tel siècle. Chez nous, par exemple, l'hypothèse, fait brutal qu'il faut subir et qu'il faut déplorer, c'est l'état où est réduite l'Église depuis ces derniers siècles, par suite des fureurs calvinistes, des guerres de religion et de la tolérance civile de l'hérésie, devenue nécessaire (peut-être) pour éviter de plus grands maux; par suite du demi-schisme gallican et césarien de Louis XIV, avec la conséquence de ces servitudes ecclésiastiques qu'on a osé appeler les *libertés* de l'Église gallicane; par suite surtout du bouleversement religieux et social de la grande révolution, lequel a fait regarder comme un bonheur le Concordat de 1801. Au lieu de diriger le mouvement politique et social de la France chrétienne, d'en vivifier les institutions, d'en éclairer et d'en sanctifier les lois, l'Église de JÉSUS-CHRIST se voit réduite chez nous à une demi-servitude, aussi désastreuse pour le pays que désolante pour nos cœurs. Officiellement, elle est placée sur le même pied que les sectes hérétiques, que le judaïsme déicide et l'ignoble mahométisme : cruelle déchéance pour la grande reine. Officieusement, c'est encore pis : tout ce qui est contre elle jouit, sinon partout et toujours, du moins trop souvent et trop généralement, d'une bien-

veillance, d'une protection, d'une sympathie qui lui est refusée. On semble à tout propos se défier d'elle, et redouter son influence plus que celle des sociétés secrètes les plus perverses.

On comprime tant qu'on peut sa liberté d'action ; on veut la faire dépendre, en gros et en détail, du Gouvernement et des Ministres, et des Préfets et des Procureurs ; on prétend lui imposer des lois et des institutions qu'elle réprouve, telles que le soi-disant mariage civil, les articles organiques, l'abolition des immunités ecclésiastiques, l'incapacité à posséder, quelquefois même l'enseignement de doctrines erronées (des quatre articles de 1682, par exemple), etc. On voudrait faire passer ses Évêques et ses prêtres pour des fonctionnaires publics ; et l'on ose appeler salaire, l'indemnité misérable qu'on lui paye parce qu'on la lui doit ; on prétend que ses temples ne sont pas à elle, mais à l'État ; on la laisse bafouer, insulter de toute manière et par la presse périodique, et dans les livres, et dans les chaires publiques. En un mot, l'État la traite en inférieure et en personne dangereuse, au lieu de la traiter avec le respect, la confiance et l'amour dus à une mère et à une mère divinement souveraine. — Telle est l'hypothèse.

Dans cet état de choses, que devons-nous faire ? Si nous sommes revêtus de l'autorité, nous devons, avec prudence sans doute, mais aussi avec énergie et persévérance, nous efforcer de ramener peu à peu l'esprit public, les lois, les institutions, les personnes aux vrais princi-

pes catholiques; user du pouvoir et de l'influence qu'il nous donne, pour faire triompher nos idées, pour faire de bons choix, pour favoriser l'Église, les Évêques, les Ordres religieux, l'enseignement chrétien, la bonne presse, etc., dans la mesure du possible. Dans les nations qui ont été longtemps chrétiennes, il reste toujours plus de foi qu'on ne pense; et le plus souvent il suffit de bien peu de chose pour réveiller cette foi, pour rallumer un feu plus couvert qu'éteint. Notre France en est un exemple frappant : on a beau faire depuis cent ans; elle demeure chrétienne, catholique dans l'âme.

Si nous ne sommes que de simples soldats dans la grande armée de la nation, il faudra nous en tirer comme nous pourrons : tolérer avec patience et douleur le mal que nous ne pouvons empêcher; profiter le mieux possible de toutes les bribes de liberté que la Révolution n'a pu encore nous enlever; professer bien haut et bien ferme les vrais principes et les pures doctrines, dont le retour serait le salut du gouvernement et de la nation; faire *tout* ce que nous pouvons, suivant les circonstances, pour développer autour de nous le règne de JÉSUS-CHRIST; rentrer par une porte quand on nous chasse par une autre; tirer le meilleur parti possible et des hommes et des choses.

Notre ligne de conduite variera suivant les circonstances : elle sera tout autre sous un pouvoir généreux et loyal, que sous un pouvoir impie, ouvertement hostile. Sous une constitution libérale, elle sera presque l'opposé de ce qu'elle doit être sous une constitution césar-

rienne. Le but sera toujours le même; seuls les moyens de l'atteindre pourront varier. Mais toujours notre ligne de conduite devra s'inspirer des directions données par le Saint-Siège et par les Évêques.

Ne l'oublions pas : au milieu de ce chaos de l'hypothèse, il faut tenir d'autant plus aux principes de la thèse, qu'ils sont plus ignorés ou méconnus. Nous pouvons, nous devons réclamer la liberté de l'Église, parce que c'est la seule liberté religieuse véritable et légitime; nous ne pouvons pas, nous ne devons pas la demander pour l'hérésie, qui n'y a point droit, mais nous pouvons et même nous devons tolérer cette fausse liberté des cultes, dans la mesure où cela est nécessaire pour l'ordre public. En cela comme en tout, on tolère le mal que l'on ne peut empêcher; et on aime et on désire le bien qu'on ne peut réaliser. Rien n'est plus raisonnable, plus prudent que la conduite de l'Église, malgré l'immutabilité de ses principes.

XLI

La thèse et l'hypothèse, en fait de libertés civiles et politiques.

Par libertés civiles et politiques, il faut entendre les institutions qui donnent à tous les citoyens d'une nation la part légitime qui leur revient dans la direction des affaires publiques et dans le gouvernement de leur pays. Ce sont les institutions qui facilitent à une nation l'ac-

complissement de ses véritables destinées, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur; ce sont, d'une part, les facilités données à tous les dépositaires du pouvoir, depuis le Souverain jusqu'au plus modeste fonctionnaire, de remplir leur mission dans l'intérêt du bien général; et, d'autre part, les facilités dont jouissent tous les citoyens pour exercer leurs droits légitimes et remplir les devoirs de leurs conditions respectives. Ces droits et ces devoirs varient à l'infini; ils regardent la vie publique ou la vie privée. L'Église, gardienne et interprète infailible du droit naturel, est chargée par Notre-Seigneur d'éclairer sur tout cela les gouvernants et les gouvernés, au point de vue du respect de la vérité et de la justice, c'est-à-dire du règne de Dieu sur la terre. C'est à elle, c'est à son Chef qu'il appartient en dernier ressort de régler la direction du mouvement social, parce que c'est elle qui en proclame les principes véritables, à la fois naturels et surnaturels, et qui empêche ainsi la société de sortir des voies de JÉSUS-CHRIST.

Il n'est pas moins défendu en conscience d'attenter, par la tyrannie ou l'arbitraire, aux libertés civiles et politiques d'une nation, que d'attenter à sa liberté religieuse. De part et d'autre, c'est violer la loi de Dieu.

Tel est l'idéal, l'idéal chrétien, de notre liberté, en tant que citoyens.

L'hypothèse est bien loin de la thèse, surtout depuis 89 : la centralisation, unie à l'autocratie plus ou moins militaire de l'État, absorbe de plus en plus, efface, réduit en poussière ce bel ensemble de libertés publiques que le christianisme avait suscitées en Europe. Dans les

temps de foi, l'unité monarchique de l'État dominait, sans y toucher, ces mille et une institutions bienfaisantes, qu'on appelait libertés ou franchises municipales, libertés provinciales, etc. ; elle unissait, sans les absorber, les libertés politiques des différents ordres qui constituaient la nation : clergé, noblesse, magistrature, tiers état ou communes. Une admirable pondération régnait entre ces différentes forces vives, dont le roi était le chef, mais non pas le maître ; il y avait unité, il n'y avait pas centralisation. Chaque partie, chaque citoyen avait sa vie propre, occupait sa place, jouait son rôle dans la vie du corps entier ; le sol était vraiment la patrie ; il y avait des traditions, de la vraie vie, de la joie, du bonheur pour tous et pour chacun.

La brutalité révolutionnaire a passé sur tout cela ; elle a tout brisé ; à la place de ces libertés vraies, elle a créé des libertés factices et mensongères, qui s'accordent parfaitement avec tous les despotismes, qui ne donnent aucune force réelle aux communes ni aux cités, et qui, en somme, importent fort peu aux vrais intérêts et au bonheur de ceux qui les exercent.

La Révolution a transporté dans le chef seul la puissance d'initiative qui résidait et qui devait résider dans tous les organes, dans tous les membres ; à la place d'un corps vivant, sain et bien proportionné, elle a mis une tête énorme sur un corps amoindri et sans vigueur ; elle a fait chaque nation une grande machine dont tous les rouages ne se meuvent que par l'impulsion de la grande roue. Il faut entrer dans l'engrenage, c'est-à-dire dans une dé-

pendance qui ressemble fort à de l'esclavage, ou bien se résoudre à n'être plus rien dans l'ordre civil et politique.

Et, sauf des nuances, cela est vrai de tous les gouvernements que nous a donnés la Révolution. Monarchie militaire, monarchie constitutionnelle, démocratie royale et parlementaire, démocratie républicaine, césarisme libéral ; tous nos gouvernements modernes, sortis de la véritable voie, sont des centralisations bureaucratiques, qui absorbent tout, qui remplacent tout, et qui de plus en plus font tout marcher, comme une machine, par le télégraphe.

Que faire ? Là encore, il faut s'en tirer comme on peut ; il faut que chacun profite des circonstances favorables pour proclamer bien haut et pour faire prévaloir les vrais principes méconnus ; il faut du moins, par la parole, par la plume et par tous les autres moyens légitimes d'influence, préparer l'esprit public à des institutions meilleures, faire comprendre le danger du système révolutionnaire, faire apprécier les avantages du système chrétien. Là où l'on meurt par excès de fausses libertés, il vaut mieux, pour parer au danger actuel, se rejeter du côté de l'autorité, même non chrétienne ; là où l'on meurt asphyxié, étouffé sous la pression du despotisme ou de la fausse autorité, il vaut mieux se replier sous le drapeau dangereux, mais moins dangereux encore, des fausses libertés : entre deux maux, il faut choisir le moindre. Ce n'est pas là un remède radical, ce n'est qu'un palliatif ; mais en attendant le remède, le palliatif a quelque prix.

Cette question est aussi complexe que difficile. La première qualité d'un homme d'État, c'est, aujourd'hui plus que jamais, d'être franchement et profondément catholique, afin de savoir avec certitude où est le mal et où est le remède. En attendant, l'influence individuelle doit suppléer, autant que faire se peut, au vice de l'organisation sociale.

Un chrétien peut parfaitement servir en conscience ces gouvernements si peu chrétiens dans leurs constitutions : il imite le Saint-Siège et les Évêques, qui traitent avec eux comme avec des pouvoirs de fait, approuvant ce qu'ils ont et ce qu'ils font de bon, demeurant étranger à ce qu'ils font de mal et à ce qu'ils ont de contraire à la loi divine. Consulté à deux reprises sur ce point délicat, d'abord à l'occasion de la charte constitutionnelle de Louis XVIII, puis à l'occasion du gouvernement de juillet, le Saint-Siège a répondu que les catholiques et même les Évêques pouvaient prêter serment de fidélité à ces constitutions bâtarde, « *salvis quibuscumque juri-bus*, » c'est-à-dire en réservant tous les droits religieux, civils, politiques, individuels, que ces chartes rationalistes pouvaient léser.

Mais ici encore, qu'on ne l'oublie pas, tout en subissant cet état de choses, gardons-nous de l'approuver sans réserve : ce serait contre la conscience. Gardons-nous surtout de nous laisser prendre à ce que le pouvoir militaire centralisé et bureaucratique a de gigantesque, de brillant et de puissant ; ce serait donner les mains aux œuvres de la Révolution ; ce serait précipiter le retour to-

tal de nos pauvres sociétés déchristianisées au césarisme païen et à la servitude universelle. Qu'une foi vive nous préserve de l'aveuglement quant aux principes, et de l'abaissement quant aux caractères. Ce n'est point là un sentiment de révolte, c'est de la fierté, c'est de la fierté chrétienne et du vrai patriotisme.

L'Église est la mère des vraies libertés publiques : seule, elle nous les avait données ; seule, elle pourra nous les rendre.

XLII

La thèse et l'hypothèse, relativement au mariage et à la liberté de la famille.

Le mariage est la base de la famille : la Révolution devait s'en emparer pour soustraire la famille à l'Église ; elle l'a fait, malgré les anathèmes du Siège-Apostolique. Elle l'a fait chez nous par le Code civil, où elle avait même osé reproduire le principe païen du divorce. Cette institution révolutionnaire du *mariage civil* a fait ou est en train de faire le tour de l'Europe, à la suite du naturalisme et des mortels principes de 89.

Voici la thèse du mariage, telle que l'a posée le Concile de Trente, telle que l'enseigne la sainte Église. Le mariage est une institution divine et non humaine, c'est un contrat essentiellement sacré et religieux, où l'homme et la femme s'unissent sous le regard de DIEU et avec sa bénédiction. Ce contrat oblige en conscience les deux

époux à la fidélité mutuelle jusqu'à la mort; il est de sa nature un et indissoluble.

Notre-Seigneur a fait de ce contrat sacré un sacrement proprement dit, c'est-à-dire le signe extérieur de la grâce de l'union conjugale, grâce qui unit les époux dans l'Esprit-Saint, qui sanctifie leur union et qui leur apporte la force d'en remplir dignement et jusqu'au bout les lourdes charges. Le mariage des chrétiens ne peut se faire que par-devant l'Eglise, et il n'est valide et licite que lorsque les conditions prescrites par l'Eglise sont exactement remplies. Une fois conclu, le mariage est indissoluble; nulle puissance humaine n'a le pouvoir de le rompre; c'est comme l'hostie de l'autel qui, une fois consacrée, ne peut être déconsacrée par qui que ce soit.

« Les causes matrimoniales sont du ressort exclusif de l'Eglise, » dit le Concile de Trente, qui prononce l'anathème contre quiconque oserait avancer le contraire. Seule, l'Eglise a le pouvoir et le droit de poser des empêchements dirimants, c'est-à-dire qui invalident le mariage.

Avec son audace et sa force brutale, l'esprit révolutionnaire a inventé et imposé aux peuples chrétiens ce qu'on appelle aujourd'hui « le mariage civil ». A l'Eglise, il a substitué l'Etat, comme témoin du mariage, comme témoin responsable, comme juge suprême et unique des causes matrimoniales. A la place du prêtre, c'est M. le maire qui unit soi-disant les époux, par la vertu sans doute qui sort de son écharpe; et après la déclaration du dit maire, la loi, l'Etat vous regarde comme bien et dûment mariés, comme indissolublement mariés, et elle

donne au soi-disant époux le droit absolu d'obliger sa soi-disant épouse à cohabiter avec lui. Le mariage civil, tout civil qu'il est, n'est autre chose que le concubinage légal, comme l'a dit courageusement un de nos Évêques. Les enfants qui en naissent, bâtards devant Dieu, sont légitimes devant l'État; tandis que ceux qui naîtraient du mariage véritable, du seul mariage légitime, contracté devant la sainte Église, seraient réputés bâtards par l'insolente loi de l'État, et ce mariage lui-même comme nul et concubinaire.

Si l'on prend toute cette théorie du mariage civil pour une doctrine proprement dite, elle est hérétique au premier chef; et dès lors il y a obligation de conscience à la repousser et à plutôt mourir que de s'y soumettre. Si, au contraire, on la prend comme un ensemble de formalités civiles, exigées par l'État pour que le mariage puisse être légalement constaté et avoir ses effets civils, alors l'Église, fermant les yeux sur le mauvais vouloir qui a présidé à ces lois, permet à ses enfants de s'y conformer; elle va même jusqu'à leur défendre de s'y soustraire, tant est grand son amour de la paix et de la concorde! Mais, ne l'oublions pas, cette condescendance n'est possible qu'à la condition que nous venons de dire.

Si, pour des raisons de haute sagesse qu'il n'appartient à personne de discuter, le Saint-Siège venait à interdire ce qu'il a cru devoir tolérer jusqu'ici, il y aurait obligation de conscience de refuser absolument de se soumettre à la loi, et le mariage civil constituerait un acte d'hérésie et d'apostasie, ni plus ni moins.

Un chrétien qui est maire ou adjoint ne peut *mari*er les gens qu'avec cette restriction doctrinale; pas plus qu'un chrétien et une chrétienne ne peuvent comparaître devant lui pour contracter un mariage proprement dit.

Il serait bien facile à un gouvernement chrétien de concilier les intérêts de la société civile avec les enseignements formels de l'Église sur le mariage : il en était ainsi dans le royaume de Naples avant l'invasion piémontaise et garibaldienne. Il n'y avait qu'un mariage, le mariage religieux, le mariage-sacrement; seulement ce mariage n'avait ses effets civils qu'à partir du moment où la déclaration officielle en était faite devant l'officier civil. Et en cela, l'Église était d'accord avec l'État.

Espérons que cette modification si importante et si peu gênante se fera tôt ou tard dans notre législation, et conciliera ainsi les intérêts de la Religion et les intérêts de l'État.

XLIII

La thèse et l'hypothèse, en fait de liberté d'enseignement et d'éducation.

L'enseignement et l'éducation sont deux idées distinctes, mais tout à fait inséparables. On l'a dit bien souvent : « Ce sont les doctrines qui font les hommes; » la pensée ne peut dévier sans que la volonté ne la suive; et ce serait une vraie chimère que de vouloir faire des chrétiens par l'éducation, en faisant des rationalistes ou des révolutionnaires par l'enseignement. L'enseignement est la

formation de l'esprit, et l'éducation est la formation du cœur. Ces deux formations doivent *avant tout* être chrétiennes et catholiques.

Les trois pouvoirs de la société humaine doivent s'unir pour cette grande œuvre de l'éducation et de l'enseignement de la jeunesse. Mais c'est au pouvoir domestique, c'est au père et à la mère que ce devoir incombe en premier lieu ; ils rendront compte à DIEU et aux hommes de ce vivant travail, plus important mille fois que tous les travaux de ce monde. Faire un homme, former un chrétien et un citoyen : quelle œuvre !

Pour la bien accomplir, les ressources de l'ordre naturel ne suffisent pas : il y faut en outre et il y faut absolument les lumières et les forces surnaturelles. Ce que fait le pouvoir civil et politique chrétien pour bien former et bien diriger le peuple confié à sa garde, le pouvoir domestique doit le faire, afin d'élever l'enfant comme DIEU veut qu'il soit élevé : il doit écouter l'Église ; il doit s'éclairer avec grand soin de tous ses enseignements, qui sont les enseignements de DIEU même ; il doit les mettre en pratique le plus parfaitement possible, et ne rien souffrir ni dans l'enseignement ni dans l'éducation de l'enfant, qui ne soit en tous points conforme à la pure doctrine évangélique et catholique. Ce doit être là sa première règle, dans les directions qu'il lui donne, dans le choix des maîtres auxquels il le confie, dans les livres qu'il met entre ses mains. Notez ces trois points : ils sont fondamentaux ; les directions personnelles, les maîtres, les livres.

En sa qualité de ministre de DIEU et de l'Église, le prêtre

tre doit avoir la haute direction de l'éducation et de l'enseignement de la jeunesse ; pour lui, c'est un droit inviolable et un très-grave devoir que de surveiller les familles chrétiennes, les écoles, les maisons d'éducation, au point de vue dominant de la pureté de la foi et de la sainteté de la vie.

Les Religieux et les Religieuses ont également un grand et noble rôle à jouer dans cette œuvre de l'éducation chrétienne de la jeunesse. Ici, comme dans les autres œuvres de zèle et de charité, ils doivent être le rayonnement splendide du sacerdoce pastoral. Ici, comme toujours, le pastorat et l'apostolat doivent s'unir pour la gloire de Jésus-CHRIST, pour le salut et le bonheur des hommes. Le prêtre ne peut tout faire par lui-même ; les Religieux, les Religieuses sont, auprès des enfants et des familles, le supplément de sa charité et de sa vigilance. Quelque chrétienne que soit une famille, les enfants n'y peuvent trouver ce qu'ils rencontrent dans le Religieux, dans la Religieuse ; je veux dire ce parfum de sainteté et de perfection qui émane de la virginité chrétienne et des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance. Cet élément essentiellement surnaturel soutient le niveau de l'éducation, qui tend toujours à descendre d'abord, puis à se corrompre. Le père et la mère, aidés, dirigés par l'Église dans l'important travail de la formation de l'enfant, ont ainsi la certitude de ne point s'égarer ; et le Dieu de bonté qui les a choisis pour mettre au monde leur enfant continue à se servir d'eux pour faire atteindre à celui-ci sa fin dernière, c'est-à-dire pour en faire un chrétien avant tout.

L'Etat, dont l'intérêt à la formation de bons citoyens est évident, doit avoir également sa part dans l'éducation et l'enseignement de la jeunesse. Quand il est catholique, comme il doit l'être, son influence ne peut avoir rien que de salubre. S'il a le malheur de ne pas l'être (ce qui a lieu presque partout aujourd'hui), il devient un véritable fléau, et il détruit tous les desseins providentiels de Notre-Seigneur sur la formation de la famille chrétienne.

Le devoir de l'Etat est d'assister l'Eglise, soit pécuniairement, soit de toute autre manière, dans le travail de l'éducation et de l'enseignement publics, et de donner aux pères de famille tous les moyens d'exercer leur droit et de remplir leur devoir. Il a parfaitement le droit de susciter et de fonder des écoles publiques, des chaires pour toutes sortes de facultés et de branches d'enseignements; il peut confier l'enseignement à toutes sortes de personnes, aux laïques comme aux Religieux, comme aux ecclésiastiques; mais toujours à la condition que l'Eglise, seule dépositaire de la foi et des intérêts du Christ et des âmes, surveille l'enseignement, empêche l'erreur de s'y glisser sous prétexte de science ou de littérature ou d'histoire, et puisse trouver dans ses autres auxiliaires pour la grande œuvre dont Dieu l'a chargée.

Telle est, dans toute son ampleur, la thèse de la liberté d'enseignement et d'éducation. Elle réserve tous les droits; elle les consacre. Elle n'exclut personne; elle ne repousse que la corruption de l'erreur et du mal. C'est

ce qui avait lieu aux treizième, quatorzième et quinzième siècles dans la célèbre Université de Paris, magnifique institution de liberté catholique, de zèle pour les sciences et pour les lettres, où l'esprit humain se développait sans contrainte au beau soleil de la foi et de la raison. La liberté de l'enseignement, vigoureusement défendue par le Saint-Siège, n'avait d'autre limite que la vérité révélée. Chacune des Facultés qui composaient cette Université vraiment catholique, se gouvernait elle-même, élisait librement ses chefs, et donnait à tous ses membres une part active dans la vie et le gouvernement du corps entier.

Nos sociétés prodigues sont bien loin de là. L'enseignement et l'éducation ont été accaparés, comme toutes les autres forces vitales de la société, par l'État et sa bureaucratie. Sans l'Église, souvent contre l'Église, l'État se substitue arbitrairement et au prêtre et au père de famille; sans mission, sans doctrine, il enseigne nos enfants et il les élève suivant ses fantaisies, qui changent avec chaque Ministre. On a vu préposés à l'instruction publique d'une nation catholique, comme est notre France, un rationaliste, un protestant, un panthéiste, un franc-maçon, des ennemis du Saint-Siège, des sectaires anti-chrétiens. Quelle anomalie! quelle violation flagrante de la liberté des consciences!

Nous en sommes réduits à nous trouver heureux quand des pouvoirs rationalistes permettent, tolèrent qu'à côté de leur enseignement corrompu et corrupteur, nos Évêques, nos Religieux aient une petite place au soleil, pour

enseigner la bonne doctrine et donner l'éducation chrétienne à nos enfants chrétiens. Nous sommes heureux quand nous jouissons véritablement de cette misérable égalité entre le mensonge et la vérité, entre l'hérésie et la foi, que, dans le style moderne, on appelle liberté d'enseignement. Pour nous, c'est bien de la liberté, quoique ce ne soit pas la pleine et entière liberté; pour les autres, pour les maîtres rationalistes, protestants, libres-penseurs, ce n'est que de la licence. Quand ils demandent la liberté d'enseigner ce qu'ils veulent, ils demandent, non la liberté d'enseignement, mais la *licence* d'enseignement. Ils réclament et ils obtiennent, non le beau droit d'user, mais la désastreuse faculté d'abuser de l'enseignement.

Dans notre pauvre France, c'est le cas de l'enseignement universitaire. Malgré d'honorables exceptions dans le personnel des professeurs, l'enseignement de l'Université est un enseignement rationaliste, qui repousse systématiquement, non-seulement la haute direction, mais même le contrôle de l'Église; un enseignement qui, le plus souvent, est positivement hostile à la foi; qui, loin de former des chrétiens, déforme nos petits catholiques, les déchristianise, leur fait perdre la foi, pour en faire des libres-penseurs en religion, et des petits révolutionnaires en politique.

Tout est profane dans cet enseignement : la littérature y est toute païenne, toute sensualiste; l'histoire y est protestante et toute défigurée de préjugés et de mensonges anticatholiques; la science y est matérialiste; la philoso-

phie, à peine déiste ; le tout, condamnable et intimement hostile au règne de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST.

Et l'éducation que donne l'État non-chrétien ! quelles mœurs dans tous ces lycées, dans toutes ces casernes d'enfants qui osent s'appeler *maisons d'éducation*. Sur cent enfants, il n'y en a peut-être pas deux qui puissent y conserver leur innocence jusqu'à la première communion ! Et dès l'âge de treize ou quatorze ans, quel dévergondage, quelles habitudes, quelles secrètes infamies ! quelles conversations, et quels projets pour l'avenir ! A quinze ans, à seize ans, combien en reste-t-il qui fassent leurs pâques, et comment les font-ils ? Quelles sont leurs lectures ? — Un vénérable prêtre qui avait été pendant huit ans aumônier d'un grand collège disait un jour, avec une émotion profonde : « Oh ! si l'on pouvait voir ce que j'ai vu là, de mes yeux ! si l'on pouvait entendre ce que j'ai entendu ! Pas un père de famille, pas une mère n'aurait le cœur d'exposer son enfant à une corruption pareille ! »

Et puis, quelle touchante intimité entre les enfants et les maîtres, surtout les maîtres qu'on appelle *pions* ! Ce n'est pas même de l'indifférence ; c'est de l'aversion et du mépris. J'y ai passé ; j'en sais quelque chose. Renfermés, loin de leurs parents, sans affection, sans tendresse, livrés à des maîtres gagés et qui ne les aiment pas, les pauvres enfants sont privés de tout ce qui doit les rendre bons et purs ; rien ne dilate le fond de leurs cœurs ; comme des captifs, ils rongent leur frein et s'habituent à prendre l'indépendance pour la liberté. Ils deviennent moqueurs, re-

belles, sans respect, sans pudeur, parce qu'ils sont sans religion. Dix-neuf fois sur vingt, l'aumônier n'est là que l'étiquette du sac; et la Religion ne figure sur le prospectus que pour satisfaire dans une mesure les *préjugés* des mères et des grand'mères.

Faut-il s'étonner que nous demandions au moins la faculté d'élever nos enfants autrement que cela? que nous demandions la liberté d'enseignement primaire, secondaire, supérieur, une vraie liberté, sans entraves universitaires ni césariennes (c'est tout un)?

Faut-il s'étonner que, consultée récemment sur la conduite à tenir vis-à-vis des parents qui mettent de gaieté de cœur leurs enfants dans ces casernes universitaires, Rome ait répondu à plusieurs Évêques que ces parents manquaient essentiellement à leur devoir, commettaient un péché grave et ne pouvaient être admis aux sacrements s'ils ne s'engageaient à faire élever chrétiennement leurs enfants? L'impossibilité seule excuse un père et une mère d'exposer l'âme de leur enfant à un pareil danger de corruption intellectuelle et morale. Les parents doivent faire le possible et l'impossible, doivent sacrifier beaucoup de choses pour éviter une aussi grave responsabilité.

Ajoutons que c'est pour eux un devoir, un devoir de conscience, de ne pas se dessaisir, ou plutôt se débarrasser sur d'autres, du soin d'élever leurs enfants; quand cela leur est possible, c'est un devoir de ne pas se séparer d'eux, comme on le fait trop facilement. Cela peut être commode, mais cela n'est pas chrétien. Pour l'éducation

du cœur, rien ne remplace le père, la mère, la famille, auprès d'un enfant, auprès d'un jeune homme; à plus forte raison, auprès d'une jeune fille. Ces pures affections, ces bonnes joies, cette sollicitude religieuse, ces délicatesses de bonté, de fermeté, d'amour, cette sainteté de l'exemple, rien ne les remplace. Qu'on fasse suivre aux enfants des cours publics; qu'on les mette même en demi-pension : très-bien; surtout s'il s'agit de les confier à des Religieux, à des Religieuses; mais pas de casernement, pas de séparation, à moins d'impossibilité.

Notre devoir à tous est de profiter des pauvres libertés étranglées que nous avons encore, pour préparer un noyau de générations chrétiennes, fortement trempées dans la foi, ardentes pour la cause de l'Église, intelligentes de la vraie liberté, afin que l'avenir, du moins, soit meilleur que le présent, et qu'un beau printemps succède à notre interminable hiver.

Hélas! pauvres enfants! pauvre jeunesse! que d'âmes perdues par la fausse liberté d'enseignement et d'éducation! La véritable liberté, la liberté chrétienne, celle que le bon Dieu veut et que présente son Église, est seule capable de ramener notre belle jeunesse dans les voies de la vérité et du salut, et dans l'ordre religieux, et dans l'ordre domestique. L'avenir de l'Église et de la patrie, l'honneur et le bonheur sont là, et ne sont que là.

XLIV

La thèse et l'hypothèse, pour la liberté de la presse.

La presse est une admirable invention, qui multiplie et rend mille fois plus fécondes la pensée et la parole. C'est la parole écrite. Comme la parole, la presse doit être entièrement dévouée au service de la vérité. Avec la parole, nous pouvons mentir, tromper, blasphémer; mais nous n'en avons pas le droit. Il en est de même de la presse : sa liberté consiste à pouvoir, sans entraves, servir la grande cause de la vérité; de la vérité religieuse avant tout, parce que c'est la première et la plus importante; puis, de la vérité sociale, politique, scientifique, historique, etc. Demander autre chose pour la presse, c'est demander la *licence de la presse*, et non plus sa liberté.

Par cela seul qu'elle est constituée de DIEU gardienne de l'enseignement et dispensatrice de la vérité souveraine, l'Église a le droit et le devoir de surveiller la presse dans toutes ses productions. En effet, en traitant des questions de science, d'histoire, d'art, d'industrie, la presse peut aisément (on ne le voit que trop aujourd'hui) contredire et attaquer les vérités révélées. De là les sages lois du Saint-Siège, malheureusement foulées aux pieds comme toutes les autres, sur la nécessité de l'*Imprimatur* épiscopal, pour toutes sortes de publications, et la défense de lire et de conserver les livres prohibés par l'autorité ecclésiastique.

Le Pape Pie VI attribuait, non pas exclusivement, mais

principalement, au mépris des lois de l'Église sur la presse, la chute de notre vieille monarchie française, les triomphes désastreux de l'incrédulité et de la franc-maçonnerie.

Depuis lors nous avons fait bien du chemin. Débordée de tous côtés par le déluge d'encre qui couvre le monde entier de tant de millions de productions malsaines, hérétiques, impies, l'Église ne peut plus que rappeler les principes, que protester et gémir.

Faisons comme elle. Luttons le moins imparfaitement possible contre la mauvaise presse par de bons livres, de bons journaux catholiques. Sans nous décourager de l'insuffisance évidente des efforts individuels contre le vice de nos institutions sociales, opposons de bons journaux aux mauvais, de bonnes et chrétiennes brochures populaires aux détestables pamphlets que publient journellement les ennemis de l'Église; défendons par la presse ce qu'on attaque par la presse; surtout, maintenons haut et ferme, au milieu de la mêlée, le drapeau des principes véritables; rangeons-nous tous autour de ce noble étendard que le Souverain-Pontife élève de sa main sacrée et qu'il montre à tous comme l'étendard du salut.

La liberté de la presse, telle que l'entend le monde moderne, est une folie, *deliramentum*, comme disait le Pape Grégoire XVI. C'est une machine de guerre qui bat en brèche, à coups redoublés, toutes les institutions religieuses, politiques et sociales, à l'ombre desquelles doit vivre l'humanité. Elle n'est pas moins détestable que la fausse liberté d'enseignement et que toutes les autres li-

cences que nous avons signalées. Sans le retour à l'État chrétien, je ne crois pas qu'il y ait un remède radical, ni même un remède sérieux à opposer à la liberté de la presse, non plus qu'à toutes les autres libertés chancreuses qui défigurent chaque jour davantage le monde civilisé.

XLV

La thèse et l'hypothèse, en fait de liberté d'association.

Encore une excellente force, détournée de son but par l'ignorance et l'impiété du monde moderne : l'association, devenue aussi dangereuse qu'elle était bienfaisante lorsqu'elle demeurait dans la vérité !

L'union fait la force. L'Église, qu'est-ce, après tout, sinon la grande et universelle association de tous les enfants de Dieu, pour le triomphe du Christ et de l'Évangile ? Dans cette grande association, il s'en est formé beaucoup d'autres, tendant à réaliser en particulier quelque un des grands biens que l'Église réalise en général..

Toute association, soit religieuse, soit politique, soit autre, est licite et bonne, du moment que, d'une part, elle se propose un but louable, conforme aux lois de Dieu et aux règles de l'Église, et que, d'autre part, sa constitution ne renferme rien de contraire à la foi, à la morale et au bien public. C'est l'objet et la constitution d'une association qui en déterminent la valeur morale, le caractère licite ou illicite.

Par là on peut juger combien sacrée est la liberté de

toutes les réunions ou associations suscitées par l'Église : Conciles œcuméniques, Conciles nationaux et provinciaux, synodes diocésains, assemblées et réunions catholiques; Ordres religieux d'hommes et de femmes, contemplatifs, actifs, quels qu'ils soient, pourvu qu'ils soient approuvés par le Saint-Siège ou par l'Évêque diocésain; sociétés d'œuvres, de zèle et de propagande; associations de charité, pieuses congrégations, confréries de prières et de pénitence, soit générales, soit particulières. C'est par l'association sous toutes les formes que l'Église arrive à faire le plus de bien, et à lutter le plus efficacement contre toutes les ressources réunies de l'impiété et de l'hérésie.

Il en est de même dans l'ordre purement naturel. Toute association, toute réunion qui a pour objet un intérêt politique ou social légitime, qui en elle-même n'a rien d'opposé au but suprême de la société religieuse, civile et domestique, est par cela seul licite et louable. Telles sont les associations de secours mutuels; tels étaient les anciens compagnonnages, les corporations ouvrières, où les intérêts mutuels des maîtres, des ouvriers, des apprentis étaient protégés contre le caprice ou la violence. Telles sont encore les réunions politiques où les gens de bien s'organisent et s'entendent pour atteindre plus sûrement tel ou tel résultat légitime, pour s'opposer à tel ou tel abus. Les réunions de simple agrément sont également licites et au même titre. Celles-là seules sont et doivent être défendues, dont le but ou dont les moyens sont contraires à la loi de Dieu, à l'ordre et au bien.

Aucune puissance humaine n'a le droit d'empêcher

une association ou une réunion honnête, à moins qu'un intérêt public plus considérable ne vienne à la traverse. Mais il faut prendre garde d'abuser de ce principe vrai. Dans le doute, c'est à l'Église à résoudre le cas de conscience.

Dans la société moderne, le principe sacré de la liberté d'association a été faussé, comme celui de la liberté d'enseignement, de la conscience, de la presse, etc. Privée du flambeau de la foi et de la direction tutélaire de l'Église, la société moderne ou la Révolution (c'est la même chose) a confondu la vraie et la fausse liberté; elle a mêlé le poison avec le bon vin, la licence avec la liberté; et c'est ce mélange vénéneux qu'elle verse dans la coupe de nos pauvres générations, sous le nom de *liberté* d'association, de *liberté* des cultes, de *liberté* de la presse, de *liberté* moderne.

D'après ce principe faux, les associations et réunions que l'État profane trouve dangereuses, lors même qu'au fond elles ne le seraient pas, se trouvent interdites et supprimées. Ainsi a été supprimée ou du moins disloquée chez nous, dans ces dernières années, l'admirable et excellente Société de Saint-Vincent de Paul; ainsi ont été longtemps interdits les Conciles provinciaux; ainsi ont été supprimés, en 1828, les Petits-Séminaires, et la Compagnie de Jésus avec ses saintes œuvres d'éducation et d'apostolat; ainsi encore les Ordres religieux sont privés, depuis bientôt cent ans, de l'existence légale et publique à laquelle ils ont droit; et mille autres entraves, illégitimes quoique légales, apportées par les gouvernements

modernes à l'exercice normal du droit de réunion et d'association.

En pendant de ces entraves antichrétiennes, le principe révolutionnaire tolère, autorise, encourage même quantité d'associations et de réunions pernicieuses, prosrites par l'Église : la franc-maçonnerie, par exemple, avec ses redoutables et immenses ramifications; les associations et assemblées hérétiques; les réunions démagogiques, où des hommes absurdes et pervers traitent à leur façon les plus graves questions religieuses, sociales, politiques; les ligues des solidaires et des libres-penseurs; les comités démocratiques; les ligues internationales des travailleurs, les sociétés ouvrières de coopération et de secours mutuels, instituées pour paralyser, pour remplacer les associations chrétiennes; les congrès d'étudiants; les bals publics, les mauvais théâtres, etc., etc. Pour le mal comme pour le bien, l'association est la grande force; c'est là que s'établissent, entre les ennemis de l'Église et de la société, le concours, l'entente et la solidarité. « Nous ne sommes pas ici pour discuter, mais pour nous concerter, » disait l'autre jour avec une tranquille impudence le président d'une de ces réunions ouvrières.

Sur le terrain de l'association, luttons sans nous décourager. Unissons-nous pour le bien, comme les méchants s'unissent pour le mal. Réclamons, selon les besoins des temps et des pays, la liberté de nous réunir et d'agir collectivement; efforçons-nous, par la parole, par la presse, par l'influence personnelle, de ramener une législation plus conforme à la vérité et au bien public. En

cela comme en tout le reste, prenons le plus de liberté possible, nous rappelant une spirituelle et très-profonde saillie du P. Lacordaire. Un jour, commençant un discours par ces paroles. « Je prends la liberté... » le grand orateur s'interrompit et ajouta : « Quelle formule vraiment française ! en effet, nous ne possédons de libertés que celles que nous avons prises. »

Prenons-en donc le plus possible, le mieux possible, le plus tôt possible, pour la gloire de Notre-Seigneur, pour l'honneur de son Église, pour la résurrection de la patrie, pour le bonheur et le salut de tous, sans en excepter ceux qui détiennent nos libertés captives. Prenons-en, en attendant le retour de la société à la santé, au bon sens, à la foi, le retour de l'État chrétien, seul remède radical au mal qui nous dévore, nous ne saurions trop le répéter.

XLVI

Curieux témoignage d'un des chefs de la libre-pensée en faveur des associations religieuses.

L'application la plus immédiate des principes que nous venons d'exposer concerne les Ordres religieux en général, parce qu'ils sont le cœur de l'Église, et en particulier les Congrégations enseignantes, surtout les Jésuites, les terribles, les affreux Jésuites. Est-ce parce qu'ils sont, comme le proclame la démagogie, des assassins, des empoisonneurs, des voleurs, des corrupteurs, des scélérats, etc. ? ou bien est-ce parce que leur zèle infatigable décon-

certe les complots de la libre pensée, forme des générations chrétiennes, cuirassées contre l'impiété, sous quelque masque qu'elle se présente? Il n'est pas besoin de répondre.

Il y aurait mille et mille choses bien utiles à dire au sujet des Congrégations religieuses et du droit incontestable qu'elles ont toutes à la liberté. Nous aimons mieux laisser plaider leur cause par un avocat que personne ne pourra suspecter de partialité; par l'auteur d'ouvrages trop célèbres, tous mis à l'*Index*; par l'auteur de *Notre-Dame de Paris* et des *Misérables*; par le panthéiste, le blasphémateur, le garibaldien Victor Hugo.

Voici ce qu'il dit des Ordres religieux et des couvents :

« Des hommes se réunissent et habitent en commun, en vertu de quel droit? En vertu du droit d'association. Ils s'enferment chez eux, en vertu de quel droit? En vertu du droit qu'à tout homme d'ouvrir ou de fermer sa porte. Ils ne sortent pas, en vertu de quel droit? En vertu du droit d'aller et de venir, qu'implique le droit de rester chez soi.

« Là, chez eux, que font-ils? Ils parlent bas, ils baissent les yeux; ils travaillent. Ils renoncent au monde, aux villes, aux sensualités, aux plaisirs, aux vanités, aux orgueils, aux intérêts. Ils sont vêtus de grosse laine ou de grosse toile. Pas un d'eux ne possède en propriété quoi que ce soit. En entrant là, celui qui était riche se fait pauvre. Ce qu'il a, il le donne à tous.

« Celui qui était ce qu'on appelle noble, gentilhomme

ou seigneur, est l'égal de celui qui était paysan. La cellule est identique pour tous. Tous subissent la même tonsure, portent le même froc, mangent le même pain noir, dorment sur la même paille, meurent sur la même cendre. Ils ont le même sac sur le dos, la même corde autour des reins.

« Si le parti pris est d'aller pieds nus, tous vont pieds nus. Il peut y avoir là un prince, ce prince est la même ombre que les autres; plus de titre. Les noms de famille même ont disparu. Ils ne portent que des prénoms. Tous sont courbés sous l'égalité des noms de baptême. Ils ont dissous la famille charnelle et constitué dans leur communauté la famille spirituelle.

« Ils n'ont d'autres parents que tous les hommes. Ils secourent les pauvres, ils soignent les malades. Ils élisent ceux auxquels ils obéissent. Ils se disent l'un l'autre :

« Mon frère. »

« Ils prient. — Qui? — DIEU.

« Les esprits irréfléchis, rapides, disent : A quoi bon ces figures immobiles du côté du mystère? A quoi servent-elles? qu'est-ce qu'elles font?

« Il n'y a pas d'œuvre plus sublime peut-être que celles que font ces âmes. Il n'y a peut-être pas de travail plus utile. Ils font bien, ceux qui prient toujours pour ceux qui ne prient jamais. »

Je le demande, au nom de quel caprice, un gouvernement honnête, à plus forte raison un gouvernement chrétien, viendra-t-il entraver la liberté de ces hommes, de ces saintes femmes? Leurs doctrines sont connues, publiques,

imprimées; leurs règles et constitutions sont imprimées également et, de plus, officiellement approuvées par la plus délicate de toutes les autorités, l'autorité ecclésiastique. Leurs œuvres se font au grand jour, et cela depuis des siècles. Dans ces associations-là, rien de *secret*, quoi qu'on en dise. Point de conspiration; point de complot : les révolutions, chacun le sait, viennent d'autre part. Elles viennent de ceux qui les accusent.

Pour les entraver, pour les mettre hors la loi, on est obligé de les calomnier; et ceux qui les accusent avec le plus d'insolence savent qu'ils mentent.

Laissez-leur donc la liberté, la liberté pleine et entière. Ils ne s'en serviront jamais contre vous, mais pour vous. Ils ont été, ils sont, ils seront toujours vos plus fidèles sujets. Ils ne veulent de la liberté que pour faire du bien, que pour consoler les malheureux. Leur unique ambition est de faire régner dans tous les cœurs Celui par qui seul vous réglez vous-même.

XLVII

**La thèse et l'hypothèse,
en ce qui touche le pouvoir coercitif de l'Église.**

Le *pouvoir coercitif* de l'Église, c'est le droit et le devoir que le Pape et les Évêques ont reçus de Notre-Seigneur de prévenir ou réprimer par la force les abus et les scandales que ne pourraient prévenir ou réprimer les voies de la persuasion.

Ce n'est pas du tout, comme le croient beaucoup d'igno-

rants, l'usage de la force pour obliger les gens à croire et à se sanctifier. Outre qu'il est impossible d'obtenir par la force matérielle ces résultats purement spirituels, jamais l'Église n'a songé à des moyens pareils. Le pouvoir coercitif est l'usage légitime de la force matérielle pour empêcher ou pour réprimer les scandales extérieurs et publics qui menaceraient la foi des faibles et qui seraient une insulte extérieure et publique à l'honneur de Jésus-Christ, de la Sainte-Vierge, des Saints et de la Religion. Répression extérieure de scandales extérieurs ; répression, par la force, d'actes coupables dont l'impunité serait un encouragement au mal : telle est la véritable notion du pouvoir coercitif de l'Église. Rien de plus simple. La force matérielle n'est-elle pas donnée aux hommes pour être mise au service de la vérité et du bien ?

Toute société parfaite a nécessairement son pouvoir coercitif : l'État a sa police, son armée, ses gendarmes, ses tribunaux, ses prisons, ses échafauds ; le père de famille a le fouet et les autres corrections paternelles, dont les disciples de Jean-Jacques Rousseau voudraient aujourd'hui lui disputer le droit incontestable ; l'Église, la société religieuse, doit avoir aussi et elle a, en effet, son pouvoir coercitif : son tribunal de l'Inquisition, qui n'est autre chose que la police de la foi et de la doctrine, et qui, dans tous les siècles, a existé sous une forme ou sous une autre ; ses tribunaux ecclésiastiques, sa force armée, ses prisons, ses amendes, son code pénal, ses redoutables excommunications avec toutes leurs conséquences temporelles.

On le lui conteste, par suite d'une erreur dogmatique fort répandue de nos jours, à savoir que l'Église est une société purement spirituelle et que son règne, tout spirituel aussi, n'est pas de ce monde.

C'est là une erreur très-sérieuse. L'Église est composée d'hommes; ses Pasteurs sont des hommes; ses enfants sont des hommes; ses ennemis sont des hommes; elle vit, elle agit, elle combat, sur la terre, au milieu des hommes. Comme l'homme lui-même, elle est à la fois spirituelle et corporelle; comme le Christ, son Chef et son type, elle est à la fois divine et humaine, céleste et terrestre.

Notons-le soigneusement : il n'y a pas seulement distinction entre le spirituel et le temporel, entre le surnaturel et le naturel : il y a en outre, par un effet de la volonté de Dieu, union, union indissoluble, union et subordination; nous l'avons exposé plus haut.

Sans doute, l'Église est avant tout une société spirituelle, et comme telle, elle tient de Notre-Seigneur la puissance de régler directement les choses spirituelles, les choses qui concernent le salut. Mais elle ne saurait accomplir son ministère spirituel et surnaturel qu'en employant des moyens sensibles, extérieurs, matériels, et sans étendre son autorité sur les personnes et les choses de ce monde.

Ainsi, quoi de plus éminemment spirituel que les différents actes du ministère pastoral et sacerdotal? Et pourtant, il faut au prêtre une chaire, un autel, le pain et le vin du sacrifice, l'eau, l'huile et les autres éléments matériels des sacrements et du culte divin; il lui faut un

asile convenable, et une église pour réunir ses ouailles. Il faut à l'Évêque une cathédrale pour siège de son gouvernement, des Séminaires pour recevoir et former son clergé, des moyens matériels d'existence honorable. Enfin, il faut au Chef suprême de l'Église, au Vicaire du Christ, une ville pour y ériger la Chaire Apostolique, et la propriété d'un État pour garantir son indépendance et rehausser sa suprême dignité.

De même, quoi de plus évidemment temporel que les personnes et les choses de ce monde? Et cependant, à cause de l'union et de la subordination du temporel et du spirituel, il est certain que l'usage de ces choses et la conduite de ces personnes, quelles qu'elles soient, intéressent directement l'ordre moral et dès lors sont du domaine spirituel de l'Église. Le simple particulier, pour les actes divers qui remplissent sa vie, le prince lui-même, pour l'exercice de la puissance civile, qui n'est, au fond, qu'une série d'actions morales, sont l'un et l'autre soumis au pouvoir des Clefs de saint Pierre. Le temporel dépend du spirituel, parce qu'il a essentiellement un côté spirituel.

Et qu'on ne croie pas qu'en assujettissant ainsi tout à l'Église, « tout, rois et peuples, pasteurs et troupeaux, » comme dit Bossuet, on porte atteinte à l'indépendance du citoyen ou à l'indépendance politique du prince. Nous avons déjà écarté cette objection, et montré que si le prince chrétien, le magistrat, le citoyen, le père de famille sont dépendants de l'autorité de l'Église, c'est uniquement par le côté qui intéresse la conscience et le salut. Certes, per-

sonne ne le niera, ce côté-là appartient essentiellement à l'ordre spirituel et surnaturel. Et comme il est supérieur à l'autre, au côté purement humain, naturel et terrestre, il est tout simple qu'il le règle et qu'il le domine.

L'Église est donc une société spirituelle, mais qui emploie nécessairement les moyens matériels et étend sa juridiction sur tout l'ordre temporel. Sa force doit être semblablement spirituelle et temporelle tout ensemble : spirituelle par son principe, temporelle par ses moyens. Elle la possède de droit divin, et personne ne peut légitimement la lui contester. L'emploi de cette double force est aussi nécessaire dans l'Église que son existence même.

Dans l'état normal de la société, l'Église exerce sa force coercitive de deux manières : par les chrétiens et par toutes les puissances de ce monde qui doivent la servir, ou plutôt servir JÉSUS-CHRIST avec elle ; et ensuite, par elle-même, par ses tribunaux et par ses institutions.

La lui refuser, la lui enlever, c'est anéantir de fait sa constitution, c'est la priver de l'exercice bienfaisant et régulier de sa puissance, c'est laisser le champ libre aux scandales, aux hérétiques, aux blasphémateurs, aux ennemis de DIEU et des hommes ; c'est perdre les âmes et les sociétés. Le démon a été bien habile en faisant dévotement prêcher par Luther, Calvin et les rationalistes, leurs successeurs, ce caractère purement spirituel de l'Église. Du coup, ils la reléguaient, comme disait ironiquement Mirabeau, « dans les espaces intelligibles du néant métaphysique ». Là, elle ne gêne plus personne.

Dès lors le ciel est d'un côté et la terre de l'autre ;

et il y a non plus seulement distinction, mais séparation radicale entre l'Église et le monde, entre la grâce et la nature, entre l'ordre spirituel et l'ordre temporel. L'impiété ne demande que cela. Dès lors la vérité ne doit régner et se défendre que par elle-même, sans aucun secours extérieur; l'Église, invisible et tout intérieure, n'existe que par l'adhésion individuelle et intérieure des fidèles qui se rencontrent dans sa communion; le culte public, la hiérarchie, le sacrifice extérieurs ont des anomalies; les personnes et les choses, sauf le respect du for intérieur (dont les ennemis de l'Église s'inquiètent fort peu), sont du ressort exclusif de l'État.

De cette fausse notion de l'Église découle encore, comme conséquences logiques, la ruine de la puissance temporelle du Saint-Siège, la négation de la propriété ecclésiastique et des immunités, le renversement des lois religieuses sur le mariage et sur l'éducation, l'abolition de toutes les conséquences extérieures des vœux de pauvreté, de chasteté et d'obéissance, l'inutilité et l'abolition du jeûne, de l'abstinence, de l'aumône et de toute pénitence extérieure, enfin, et par-dessus tout, la négation du pouvoir coercitif.

Nos libres-penseurs disent : « Tout cela était bon autrefois, lorsque les peuples étaient mineurs; maintenant qu'ils sont majeurs, émancipés, ils ne doivent plus être traités comme des enfants. » — Pauvres gens! ils ne savent pas que sur la terre les hommes, les peuples sont et seront toujours mineurs. Ce qui fait la *minorité*, c'est-à-dire l'amoindrissement, c'est le péché, ce sont les pas-

sions, les vices ; plus un peuple est catholique et fidèle à Dieu, moins il est mineur ; plus il se laisse élever par l'Église, plus il se rapproche de la *majorité*, c'est-à-dire de l'état plus grand, de la perfection. Le monde moderne est affreusement mineur ; il est de l'Ordre des minimes ; il a fait sa profession en 1789, ses preuves en 93, en 1830 et en 1848 ; et il ne sortira de cet abaissement que par le retour officiel, par le retour complet à la soumission et à la foi. Jusque-là sa décadence, vainement palliée par le luxe et les progrès éblouissants des industries matérielles, ne fera que croître et embellir, sous le souffle alternatif du despotisme et de l'anarchie.

Quant à exercer son pouvoir coercitif, l'Église ne le peut plus que dans une très-faible mesure. Elle le déplore, parce que la gloire de Dieu et le bien des âmes en souffrent cruellement. Elle attend, elle demande des jours meilleurs ; et nous les demandons, nous les attendons avec elle.

XLVIII

**Saint François de Sales, en présence de la thèse
et de l'hypothèse.**

Le bon, le doux saint François de Sales vivait dans des temps presque aussi difficiles que les nôtres. La thèse et l'hypothèse se dressaient là, en face l'une de l'autre ; le droit invariable et les exigences des faits accomplis contre l'Église, élevaient tous deux des prétentions inconciliables en apparence. Le saint Évêque, qui ne plai-

santait pas avec les principes, prit la thèse comme un glaive de feu, et dès qu'il le put il résolut l'hypothèse en la ramenant à la thèse. Sa foi courageuse fut couronnée d'un plein succès.

Avec le plein assentiment de son pieux Souverain, le duc Charles-Emmanuel de Savoie, il évangélisa pendant cinq ans les provinces du Chablais, où l'hérésie dominait au moins autant que le mahométisme domine aujourd'hui en Algérie. Depuis cinq ans, « il troublait les consciences, » en prêchant la vraie foi, en démasquant, sans aucune « modération », les ruses de l'hérésie, en convertissant des milliers de Calvinistes. Vingt fois on tenta de l'assassiner, mais DIEU préservait toujours son grand serviteur.

Lorsque, dans sa prudence de Saint, toute différente de la prudence humaine, il crut le moment venu de faire triompher enfin publiquement la cause de DIEU, il alla trouver son Souverain, lui exposa l'état du Chablais, et, lui rappelant la grande mission des princes chrétiens, il le décida à remplir énergiquement son devoir.

A l'exemple de Constantin, de Théodose, de Charlemagne, de saint Louis, de saint Ferdinand de Castille et de tant d'autres princes chrétiens, Charles-Emmanuel suivit les conseils du Saint, et résolut d'achever par la force du glaive ce que la prédication de la parole divine avait si heureusement commencé. Il s'en vint à Thonon, et fit comparaître devant lui tout ce qui restait d'hérétiques dans le Chablais.

Saint François de Sales était à ses côtés. Le duc adressa

aux huguenots les paroles suivantes : « En embrassant l'hérésie de Calvin, vous vous êtes déclarés rebelles à Dieu et à votre prince légitime. Je pouvais employer la force pour vous ramener au sein de l'Église. Je ne l'ai pas fait. Au lieu de me servir de cette épée que Dieu a mise en ma main, je me suis servi d'une autre épée, plus opportune et plus douce, l'épée de la parole divine, que vous avez entendue depuis bientôt cinq ans. A ma grande consolation, cette épée spirituelle a déjà arraché la plupart d'entre vous aux égarements du protestantisme. Mais si elle ne suffisait pas à vous ramener tous à la croyance de vos aïeux, sachez que j'ai le pouvoir d'y suppléer par l'épée inexorable de la justice. » Puis il ajouta, d'un ton sévère : « Que ceux d'entre vous qui veulent être mes sujets professent ma religion, la seule vraie, et qu'ils passent à ma droite. Que ceux, au contraire, qui veulent persister dans la rébellion, se placent à ma gauche. »

Quelques-uns, en petit nombre, demeurèrent à gauche. Il leur dit alors avec indignation : « Vous avez donc la témérité de vous déclarer en ma présence les ennemis de Dieu et par conséquent mes ennemis ? Allez, retirez-vous hors de mes États. J'aimerais mieux n'avoir point de sujets que d'en avoir qui vous ressemblent. »

Et saint François de Sales, remerciant Dieu et son prince, surveilla avec zèle l'exécution du décret. Tous les hérétiques furent bannis, et la vraie liberté de la conscience, la vraie liberté religieuse fut rendue à tout un peuple.

« Qu'est-ce à dire ? objectera-t-on peut-être. Voulez-vous qu'on en fasse autant aujourd'hui en France aux protestants, aux libres-penseurs ? » Dieu m'en garde ! Ce que je veux dire, c'est qu'une foi vive et une ferme volonté peuvent triompher de bien des obstacles en apparence invincibles, et qu'il ne faut qu'un homme, vraiment rempli de l'esprit de Dieu, pour modifier de fond en comble l'hypothèse la plus désespérée ; c'est qu'il ne faut pas autant de temps que l'on pense pour faire triompher la cause du droit, de l'ordre et de la vérité ; c'est que, mis au service de Dieu, l'usage de la force est tout-puissant sur les masses, à qui la crainte n'est pas moins salutaire que la bonté et que l'amour.

Ce que je veux dire, c'est qu'il n'est permis à un pouvoir chrétien de tolérer le mal et de pactiser avec l'hypothèse, qu'avec la pensée arrêtée de la rapprocher le plus possible et le plus tôt possible de la vérité des principes, c'est-à-dire de la thèse. Or on fait tout le contraire aujourd'hui ; et, sous prétexte de modération, on fait de l'hypothèse une thèse, au nom de laquelle on favorise les hérétiques, les francs-maçons, les impies, les Turcs eux-mêmes. On bâtit des temples, on bâtit des mosquées ; on fait dix fois, cent fois plus que ne le demande l'hypothèse entendue sainement. Les Saints et les princes qui ont vraiment de la foi ne traitent pas ainsi l'honneur de Dieu et de sa cause.

XLIX

**Que les abus qui ont pu se glisser
dans l'exercice du pouvoir coercitif
n'enlèvent rien à sa légitimité.**

Outre qu'ils ont été ridiculement, odieusement exagérés par les protestants et par les libres-penseurs, ces abus accidentels étaient, sont et seront toujours, plus ou moins inévitables, du moment que les lois sont exécutées par des hommes. Les quelques erreurs de la justice humaine font-elles que la justice, que les tribunaux sont nuisibles? S'il fallait supprimer tout ce dont on abuse, il faudrait tout supprimer ici-bas, absolument tout. Dans l'Église, surtout dans les régions supérieures de l'autorité ecclésiastique, il y a moins d'abus que partout ailleurs; il y en a aussi peu que possible. Les hypocrites le savent bien; mais ils crient, ils calomnient, et il en reste toujours quelque chose.

A les entendre, on dirait que l'usage séculaire de la force publique dans l'Église n'a été qu'un enchaînement d'abus, pour ne pas dire de crimes; on dirait que le Pape et les Évêques, pères de la civilisation chrétienne, n'ont été que des tyrans et des bourreaux, occupés à faire brûler les gens, à faire exterminer les peuples dans des guerres fratricides, à enlever arbitrairement la couronne de la tête des bons princes pour la transporter sur la tête de leurs créatures; que l'Église ne se présente au monde qu'une torche d'une main et un glaive de l'autre, et

que si la société redevenait officiellement catholique, il faudrait commencer par exterminer en masse tous les protestants et tous les incrédules. Dans tout le cours de l'histoire, on ramasse et on groupe quelques faits isolés, déplorables, et que l'Église a été la première à déplorer; et on nous les jette incessamment au visage, en nous criant : « Voilà ce que vous êtes; voilà ce que vous avez fait; voilà ce que vous feriez encore si vous étiez les maîtres ! » C'est absolument comme si, dans une grande campagne militaire, oubliant ou taisant mille glorieuses victoires, on ne mettait en avant que trois ou quatre faits d'armes malheureux; ou bien si, taisant les noms de quantité de braves, on avait la mauvaise foi de ne citer que quelques traîtres, quelques déserteurs. Serait-ce juste?

Et voilà pourtant ce que font chaque jour les ennemis de la foi, les historiens, les publicistes de l'école moderne. Ils répètent, en les brochant encore, les vieilles calomnies des gallicans, des parlementaires, des jansénistes, échos eux-mêmes des calomnies luthériennes et calvinistes.

Il serait impossible d'examiner en détail la valeur historique, souvent très-contestable, de ces quelques accusations adressées aux Pontifes Romains, au tribunal de l'Inquisition, à certains princes catholiques, à tel ou tel de nos Saints ou de nos grands hommes, sur leur prétendue cruauté, sur leur intolérance. Je renvoie pour cela le lecteur de bonne foi aux excellents travaux historiques ¹, parfois issus de plumes ration-

¹ En particulier, voir le beau livre de l'abbé Gorini, intitulé : *Défense de l'Église*.

listes, qui vengent pleinement l'honneur de l'Église. Ce dont il peut être assuré, c'est que, s'il y a eu, dans l'emploi de la force, quelques excès, quelques abus véritables, ces abus et ces excès ont été, sont et seront toujours condamnés par l'Église, qu'il ne faut jamais confondre avec ceux-là même qui lui sont le plus dévoués. Tel a été, par exemple, le massacre de la Saint-Barthélemi, fait politique plutôt que religieux, cruelle et coupable représaille des atrocités commises par les huguenots dans les guerres de religion; telles ont été encore, sous Louis XIV, les fameuses dragonnades des Cévennes, elles aussi représailles sanglantes des crimes, des supplices dont les mains des calvinistes se souillaient depuis plus de quarante ans : et encore y avait-il là, de la part du roi de France, répression de sujets rebelles bien plus que punition d'hérétiques récalcitrants; tels enfin ont été les excès réels, quoique infiniment exagérés, de l'Inquisition d'Espagne, blâmés hautement par le Saint-Siège, et dans lesquels la politique, non l'Église, sévissait outre mesure.

L'Église est absolument sainte en elle-même; ses principes et, en particulier, celui qui concerne la légitimité de son pouvoir coercitif, sont absolument vrais et salutaires; mais les hommes restent des hommes, et toujours ils appliquent imparfaitement les principes, même les plus parfaits.

Disons-le en passant : il y a bien des catholiques, il y a même des ecclésiastiques qui n'ont pas des idées très-exactes et très-saines au sujet de la *tolérance* religieuse. Cela

vient, comme nous l'avons dit, de la faiblesse ou même de l'absence de l'étude du droit canonique. Non-seulement l'Église est dogmatiquement intolérante; non-seulement elle est l'ennemie-née de toute erreur, mais en outre sa législation prescrit, en principe et d'une manière générale, l'intolérance civile à l'égard de tous les dissidents; et cela, au nom des droits imprescriptibles de la vérité, au nom de la liberté des âmes, dans l'intérêt spirituel des fidèles. Au lieu d'être un défaut, cette intolérance est le signe distinctif et nécessaire de la vérité.

Toutefois, comme l'Église est animée de l'esprit de sagesse et de prudence; comme elle n'a en vue que le bien des âmes, elle sait se relâcher de ses lois et de ses peines disciplinaires pour s'accommoder au temps et au lieu; et parce qu'elle est mère avant tout, elle incline plus volontiers à la patience qu'à la justice rigoureuse.

S'il y avait abus dans l'Église, en matière de coercition, ne serait-ce pas plutôt dans le sens opposé? Et s'il y avait quelque excès, ne serait-ce pas comme quelques-uns ont cru pouvoir le reprocher à certains Papes, à certains Évêques, excès de patience, excès de douceur, excès de condescendance, excès de concessions, toujours dans l'espérance de gagner et de ramener les esprits égarés?

En général, les gens qui crient le plus fort contre le pouvoir coercitif de l'Église sont précisément ceux qui n'ont pas la conscience nette. Il n'y a guère que les voleurs qui crient après les gendarmes; comme il n'y a guère que les coquins qui réclament l'abolition de la peine de mort.

Le plus souvent, les prétendus abus de la force coercitive de l'Église n'en sont que l'usage légitime et salutaire. Le libre exercice du pouvoir coercitif est une des libertés les plus essentielles à l'autonomie et à la vie de l'Église. Nos ennemis ne le savent que trop.

L

La thèse et l'hypothèse, touchant l'Encyclique et le SYLLABUS.

Le fond des débats religieux qui agitent si profondément de nos jours le monde politique de la société moderne, roule autour du grand acte doctrinal de Pie IX : l'Encyclique et le *Syllabus* de 1864. Le Souverain-Pontife y a réuni en effet, comme en un faisceau, pour les condamner et les anathématiser en bloc, toutes les erreurs philosophiques, politiques et sociales du monde moderne.

Il en est qui adhèrent à cet acte, et de tout cœur, comme ils le disent; mais ils ne le croient pas, à notre époque, susceptible d'application pratique; et, pour ce motif, ils le laissent à peu près de côté, comme s'il n'existait pas. Ces catholiques font toute espèce d'efforts pour louvoyer entre l'Encyclique et certaines théories libérales qui leur sont particulièrement chères.

D'autres, au contraire, et nous nous faisons gloire d'être de ce nombre, se croient tenus (comme ils le sont en effet) d'envisager l'Encyclique et le *Syllabus*, non pas comme une lettre morte, mais comme une loi vivante.

Si la doctrine renfermée dans ces documents ne peut être sur l'heure et complètement réalisée, tout ce que renferment l'Encyclique et le *Syllabus* nous oblige néanmoins actuellement, et grâce à notre bon vouloir et à notre coopération, bien des choses peuvent déjà passer de la théorie à la pratique. De plus, même ce qui est actuellement irréalisable ne doit pas, pour ce motif, être relégué dans l'oubli. Tout au contraire, il faut le proclamer, l'enseigner, l'expliquer, le défendre, afin d'éclairer les intelligences sur ces graves questions et de les amener à connaître et à embrasser la vérité.

Des écrivains catholiques ne doivent prendre la plume que dans le seul but de répandre la vérité et de la défendre, autant qu'il est en leur pouvoir. Et parmi les vérités que notre époque a précisément besoin de voir se répandre, il faut ranger au premier rang, ainsi que Pie IX le déclare lui-même, les grandes vérités sociales et politiques, résumées dans l'Encyclique et le *Syllabus*.

Si cette doctrine est impopulaire parmi les libéraux et les révolutionnaires, qu'importe? L'Église n'y peut rien. Elle n'a pas coutume de changer ses doctrines pour plaire à tels ou tels de ses enfants, à plus forte raison à la foule de ses ennemis. Loin que cette impopularité soit pour nous un motif de garder le silence sur le *Syllabus*, elle nous impose au contraire le devoir d'en parler davantage, le devoir d'en faire ressortir avec plus de zèle et de courage toute la vérité, toute l'efficacité, tout le bienfait.

L'Encyclique et le *Syllabus* de Pie IX sont une œuvre

de salut public et de délivrance; à ce titre, ils doivent être particulièrement chers à tous les amis de la vraie liberté.

LI

**Comment les Évêques espagnols
ont admirablement résumé la doctrine catholique
sur la thèse et l'hypothèse, en fait de liberté.**

A l'occasion de la révolution qui vient de bouleverser leur pays, et de la proclamation qu'on y a osé faire des fameuses libertés modernes, les Évêques de la province de Santiago ont publié collectivement une énergique protestation où ils exposent d'une manière lumineuse la doctrine catholique sur la liberté et la mesure dans laquelle l'Église peut s'accommoder aux exigences du prétendu droit nouveau. Nous sommes heureux de trouver dans l'autorité de ces vénérables confesseurs de la foi, et la confirmation et le résumé pratique de ce présent travail.

« Nous professons, disent-ils, la maxime que, par le droit évangélique, l'Église est distincte de l'État. C'est un article important de la constitution divine de l'Église et le fondement de la liberté des peuples chrétiens : le pouvoir politique et le pouvoir religieux sont distincts; ainsi l'a établi le droit évangélique, droit méconnu par les protestants et les schismatiques, qui ont fait leurs chefs empereurs et souverains-pontifes, comme dans le paganisme. Que si, depuis la chute de l'empire romain, le Pape exerce les deux pouvoirs dans ses petits États, la Providence l'a précisément voulu ainsi afin que les deux

pouvoirs demeurassent distincts dans les nations chrétiennes, et que le Vicaire de JÉSUS-CHRIST exerçât librement le pouvoir spirituel sans exciter les craintes d'aucun peuple.

De la liberté en général.

« Le mot liberté appartient au dictionnaire de la langue chrétienne. On trouve ce mot plus de trois cent soixante fois dans la Bible avec les deux mots dont il dérive, et Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a entre autres noms celui de *Libérateur du genre humain, Rédempteur et Sauveur du genre humain*. Nous ne dirons rien de cette liberté spirituelle, la plus importante de toutes, parce qu'elle regarde l'éternité, notre délivrance de la servitude du péché, de la tyrannie du démon et de la condamnation éternelle. Mais, chose étrange, la religion chrétienne, qui semble ne s'occuper que du ciel et de cette liberté surnaturelle de l'homme, a aussi apporté la liberté à la terre; elle a fait disparaître, bien que lentement, la lèpre de l'esclavage païen, qui était incompatible avec la dignité du chrétien, devenu fils de DIEU et racheté par un sang précieux; elle a rendu la femme libre en la déclarant la compagne de l'homme, au lieu de son esclave qu'elle était; elle a fait de l'enfant un être sacré, de l'enfant que le paganisme traitait et traite encore avec une incroyable inhumanité.

« L'Église a eu à défendre contre les hérésies la liberté naturelle ou le libre arbitre que DIEU nous a donné, et qui nous élève au-dessus des bêtes, puisqu'il a sa racine dans

l'intelligence et dans la raison ; et aujourd'hui elle la défend contre les matérialistes , qui nient au moins implicitement la liberté ou la faculté de choisir, puisque la matière suit aveuglément des lois inévitables qui lui ont été imposées par le Créateur.

« DIEU a donné à l'homme la liberté de penser, la liberté de parler, la liberté d'enseigner, la liberté d'écrire et de publier ses idées par le moyen de la presse. Qui en doute? Mais toutes ces libertés ont la limite nécessaire que leur imposent la vérité et l'éternelle justice. En sortant de cette limite, ce n'est plus la liberté donnée par DIEU, c'est l'abus de ce don précieux, c'est le désordre, c'est la servitude. En effet, quelle servitude plus misérable que celle de l'erreur et des passions désordonnées? DIEU n'a pas donné la liberté à l'homme pour en abuser, parce que cet abus trouble l'ordre de son empire; et ses créatures ne peuvent sortir de l'ordre sans souffrir la peine de leur péché. La liberté est le mouvement sans entrave dans la sphère de la vérité et du bien, et l'abus est un défaut de la liberté, car elle n'est pas aussi parfaite que celle de DIEU. Voilà notre doctrine sur la liberté en général.

Des différentes libertés en particulier.

« *Liberté religieuse.* Nous professons comme une vérité catholique que la tolérance dogmatique n'est pas licite, c'est-à-dire qu'il n'est pas licite de regarder avec indifférence toutes les religions, ou de les croire toutes agréables

à DIEU, parce que la profession seule de la vraie religion, de ses dogmes révélés, de son culte, qui est la manifestation de ses dogmes, de sa discipline ou des règles pour la société qui la professe, peut lui être agréable.

« Nous professons encore que DIEU, en révélant la religion chrétienne, a voulu que tous les hommes s'y soumissent dès qu'elle leur était suffisamment exposée, et que nul n'a un vrai droit de se révolter contre la volonté de DIEU, en choisissant à son gré des croyances et un culte différent de celui que DIEU exige.

« C'est aussi la doctrine catholique, que ceux qui repoussent sciemment la religion que DIEU a révélée ne seront pas sauvés; et nous disons sciemment, parce que ceux qui vivent dans une religion fausse sans le savoir, ne seront pas punis : l'ignorance invincible les excuse; ils ne seront responsables devant DIEU que de l'infraction aux préceptes de la loi naturelle gravés dans notre cœur.

« L'Église doit garder le dépôt de la vérité et sacrifier tout à cette fidélité à DIEU; nous sommes intolérants pour l'erreur, et très-tolérants et charitables pour ceux qui sont dans l'erreur.

« *Tolérance civile.* Ici commence un autre ordre d'idées. La tolérance dogmatique serait une offense à DIEU, qui est la vérité suprême. La tolérance civile se rapporte à la conduite du Souverain d'un État à l'égard de la vraie religion et des religions fausses. On voit dès lors que, s'il est catholique, ce Souverain ne peut dans sa conscience approuver ces dernières; mais nous confessons aussi que

ce Souverain, dans une certaine situation de la société dont le gouvernement temporel lui est confié, peut tolérer licitement les religions fausses, et même la liberté égale des cultes, comme cela pourrait être si une hérésie ayant divisé la nation en deux parties *égales* ou presque égales en nombre, une guerre fratricide venait à s'allumer, et qu'il n'y eût pas d'autre moyen d'y mettre fin qu'en octroyant la tolérance ou la liberté des cultes; la tolérance, en permettant à la fausse religion de se manifester publiquement, mais sans autre protection que ce qu'il en faut pour le maintien de l'ordre public; tandis que la vraie religion continue d'être la religion de l'État : la liberté des cultes, en les traitant tous avec égalité.

« Une nécessité *impérieuse*, voilà la cause qui justifierait devant Dieu la conduite du Souverain catholique qui tolérerait civilement, tout en les détestant dans sa conscience, la fausseté et l'erreur. »

Ici les Évêques espagnols passent de la thèse à l'hypothèse, des principes aux faits. Bien que ce qui va suivre soit tout à fait spécial à l'Espagne, nous croyons très-utile de le rapporter, parce que ce qui se passe aujourd'hui en Espagne, c'est ce qui s'est passé chez nous en 89, lorsque les idéologues de la Révolution ont inoculé de force le venin de la fausse liberté à notre France catholique; c'est le même système d'iniquité et d'arbitraire qui perd l'Église en Italie depuis dix ans; qui est en train de perdre la pauvre Église d'Autriche, dominée par la franc-maçonnerie et par les juifs; c'est, en un mot, le même tour de passe-passe par lequel Satan escamote,

depuis un siècle, la vérité, la justice et la foi des peuples, pour rétablir dans le monde son vieil empire, remplacé durant les siècles chrétiens par la grande et universelle constitution de l'Europe chrétienne, connue sous le nom de « saint-empire romain ».

Les vénérables Évêques espagnols ajoutent donc :

« Les Cortès constituantes, à moins que le suffrage populaire ne le fasse directement, paraissent appelées, dans la situation présente de l'Espagne, à juger et à résoudre s'il y a ou non véritable nécessité, nécessité impérieuse d'admettre la tolérance, ou, plus encore, la liberté des cultes; ou bien si l'on doit laisser en vigueur la constitution séculaire de notre Espagne sur notre unité religieuse. C'est la question la plus grave et la plus transcendante qui va se résoudre : il s'agit de savoir si l'on arrachera le cœur à notre peuple pour lui en donner un nouveau. Il est évident que l'opération serait très-dangereuse.

« S'il nous était permis, à nous, qui connaissons la situation religieuse de l'Espagne, de manifester notre opinion, nous dirions que le vœu des juntes et d'une partie de la presse périodique n'est pas le vœu de l'immense majorité du peuple espagnol, éminemment catholique, et que nous croyons fermement qu'il n'y a pas, heureusement pour nous, une vraie nécessité d'établir comme loi la tolérance civile, et beaucoup moins la liberté des cultes. Nous sommes persuadés qu'il n'y aurait pas six Espagnols qui, par conviction, voudraient embrasser une autre religion positive et se faire protestants, juifs,

ou mahométans, croyant que ces religions sont plus vraies, plus agréables à Dieu et plus saintes. Nous savons ce que veut un petit nombre d'Espagnols : c'est malheureusement de n'avoir aucune religion, et de regarder la religion catholique avec le même mépris que les autres. Voilà la vérité.

« Quelle nécessité donc d'octroyer plusieurs cultes à qui n'en veut aucun ? S'agit-il d'accorder en cela une faveur aux étrangers ? Nous doutons qu'aucun étranger soit arrêté aujourd'hui de venir en Espagne pour ses affaires, dans la crainte de notre unité religieuse. Ils savent que personne ne les inquiète pour la religion qu'ils professent.

« Ainsi, la nécessité n'existe pas. Si donc on autorise la tolérance ou la liberté des cultes, nous aurons la discorde dans les familles, l'indifférence religieuse et d'autres maux. N'avons-nous pas assez de divisions entre nous, qu'il faille en introduire une autre, plus profonde et grosse de plus funestes conséquences ? A quoi bon chercher un ferment qui gâterait toute la masse ? Cela nous paraîtrait peu sage ; sans compter l'obligation qu'un gouvernement catholique a devant Dieu de protéger la vraie religion, la seule qui puisse rendre les peuples heureux. L'erreur est toujours un mal, et le mal ne peut pas être la vraie cause de la félicité d'une nation. Un État qui professe l'unité de la vérité est indubitablement plus parfait que celui qui a à souffrir les variations incessantes de l'erreur...

« *Liberté de penser et liberté de conscience.* Si l'on n'entend pas hypocritement par ces mots autre chose que ce

qu'ils signifient, nous avouons que ni l'Église, ni l'État n'ont d'action sur ces libertés et qu'elles ne sont justiciables que de DIEU. Mais si l'on entend insidieusement par là la liberté de manifester les plus intimes pensées, alors comme elles affectent les deux sociétés, nous reconnaissons qu'on peut porter des lois sur ces deux libertés, pour conserver le bon ordre dans la société civile et religieuse.

« *Liberté de la presse, liberté de l'enseignement.* Nous dirons aussi franchement notre pensée sur ces deux très-importants sujets. Nous ne pouvons pas admettre ces deux libertés comme absolues et sans conditions, parce qu'elles rencontrent immédiatement pour limite la loi naturelle, qui ne permet pas d'enseigner l'erreur ni d'offenser le prochain, et ensuite les bornes que la société leur impose pour qu'elles ne troublent pas l'ordre. L'erreur et le mal ne peuvent pas avoir de droit; et de même que la société défend de frapper et de mettre en circulation de la fausse monnaie, de même elle peut défendre de propager l'erreur. Nous avouons également qu'une société peut arriver à une situation si malheureuse, qu'il soit licite de tolérer la liberté de l'erreur, pour pouvoir accorder la liberté de la vérité; en si triste occurrence, nous choisirions le moindre mal, en réclamant l'égalité pour tous.

« *Liberté d'association.* Nous avons peu à dire sur ce sujet; nous admettons toutes les associations qui se font pour le bien, et en vertu de ce principe, nous réclamons la liberté d'association pour les institutions catholiques.

« Quelques juntes formées dans les premiers moments de notre mouvement politique, et qui ne devaient servir

qu'à maintenir l'ordre public, ont montré une rage inqualifiable contre les pacifiques associations religieuses et contre les temples du Seigneur; nous disons pacifiques, parce que tout homme impartial les tiendra pour telles jusqu'à preuves contraires; preuves qu'on n'apportera jamais, nous en avons la plus intime conviction. Oui, nous défions qu'on prouve devant les tribunaux que ces associations religieuses n'étaient point pacifiques.

« On proclame la liberté absolue dans toutes ses manifestations, et on restreint celle de quelques femmes inoffensives, qui veulent vivre dans la retraite du cloître, où elles trouvent le bonheur; et des hommes sans pitié les ont, dans quelques localités, jetées dans la rue, leur fermant ces pauvres asiles vers lesquels elles tournaient leurs yeux pleins de larmes. Cette inhumanité crie au ciel.

« Nous avons exposé nos doctrines par rapport à la situation créée par notre récent mouvement politique, doctrines compatibles avec la vraie liberté des peuples, qui est la fille du christianisme. Compatibles, disons-nous! La vérité et la justice, que l'Évangile nous enseigne, peuvent seules rendre les nations libres et heureuses, et cette parole de la Sagesse incréée : *La vérité vous fera libres*, nous révèle avec une admirable concision le mystère de la vraie liberté, dont l'idée vague séduit tant d'hommes et leur fait croire qu'ils sont autorisés à tout faire. Non; hors de l'ordre, il n'y a pas de liberté, il y a tyrannie.

« La liberté est fille de la vérité et de la justice, et comme nous sommes les envoyés du Fils de Dieu pour enseigner les dogmes de la foi et de la morale, avec sa promesse d'être avec nous jusqu'à la consommation des siècles, il s'ensuit que nous sommes naturellement les défenseurs de la vraie liberté, quoi qu'en puissent penser autrement ceux qui ne connaissent pas le christianisme.

« L'Église est le meilleur auxiliaire de tout gouvernement d'ordre et de liberté; et la concorde entre le sacerdoce et l'empire est la force d'une nation et la source féconde de son bonheur et de sa prospérité.

« Santiago, 16 novembre 1868. »

Ce beau manifeste de l'Épiscopat espagnol montre jusqu'à l'évidence ce que nous avons dit et répété, à savoir que l'Église sait unir dans une sagesse, une force et une sainteté admirables les droits de la vérité et les exigences des temps et des pays, la thèse absolue et l'hypothèse relative. Faisons comme elle, et ne séparons jamais ce que Dieu a uni.

LII

Que la liberté de l'Église est ce qu'il y a de plus sacré sur la terre.

La sainte liberté que l'Église réclame pour tous ses enfants et toutes ses institutions, elle la réclame avant tout pour elle-même; et le Fils de Dieu, qui l'envoie, veut que cette liberté soit pleine et entière.

Le but du mystère de la Rédemption est la délivrance et le salut du monde; la mission de l'Église étant exclusivement de réaliser ce but bienfaisant, il est tout simple que Satan et le monde fassent tous leurs efforts pour l'en empêcher. On peut dire que c'est là leur idée fixe : diminuer autant que possible la liberté de l'Église; autant que possible paralyser son influence; la détruire complètement, quand cela est possible.

Pour y arriver, tous les moyens sont bons : les bourreaux et la persécution sanglante, l'hypocrisie des fausses doctrines, les divisions intestines et les schismes, l'abus de la force brutale, les mauvaises lois et les institutions antichrétiennes, l'orgueil de la fausse science, le déchaînement de toutes les passions. Aujourd'hui, c'est surtout au nom de la politique et du prétendu progrès social que l'ennemi de Dieu et des hommes cherche à entraver l'action de l'Église.

Cette lutte du tyran vaincu contre la céleste Libératrice est de tous les temps, et durera, sous une forme ou sous une autre, jusqu'à la fin du monde. Notre-Seigneur nous en a prévenus. « *Dans le monde, dit-il, vous subirez l'oppression, pressuram habebitis; mais ayez confiance; j'ai vaincu le monde*¹. » *Pressuram*; voilà bien l'oppression à laquelle est incessamment exposée l'Église de la part de celui qu'a vaincu le divin Chef de l'Église.

Jésus-CHRIST, vainqueur de Satan et du monde, vit dans son Église, afin de consommer par elle le triomphe commencé en sa Passion et en sa Résurrection. Quoique

¹ Ev. Joan., xvi, 33.

combattue au dehors, l'Église est libre au dedans; et nous autres « tous, nous sommes les enfants de l'Épouse libre et « non point les enfants de l'esclave : dans son sein nous « jouissons de la liberté même que le Christ nous a conquise¹. » Nous y avons droit; l'Église a un droit strict à la liberté, à la liberté la plus entière, la plus paisible, la plus illimitée.

Et pourquoi la lui refuserait-on? Que veut-elle? qu'apporte-t-elle aux hommes et aux peuples? Rien autre chose que la vérité, avec toutes ses splendeurs et tout son rayonnement; rien que la paix, le bon ordre et le bonheur; c'est-à-dire ce à quoi aspirent uniquement tous les hommes, quels qu'ils soient. Si l'Église attaque et détruit, c'est toujours pour éliminer le mal et rétablir le règne du bien. Elle ne fait la guerre que pour constituer solidement la paix, et elle ne fait la guerre qu'au mal; or, la délivrance du mal est la condition essentielle du bonheur.

Il n'y a que le mal ou l'ignorance qui puissent s'opposer à la liberté du ministère de l'Église. Du moment qu'on connaît l'Église et qu'on a le cœur droit, tous les préjugés tombent; et, loin de lui faire de l'opposition, on l'appelle, on la bénit, on la sert avec amour. Tous les bons princes sont amis de l'Église; toutes les bonnes lois favorisent son action : elle n'a contre elle que l'orgueil, l'aveuglement et le péché.

Ainsi, la liberté de l'Église est ce qu'il y a de plus grand, de plus noble, de plus précieux, de plus excellent devant Dieu et devant les hommes. La toucher, c'est un sacri-

¹ Aux Gal., v, 32.

lège; c'est un attentat de lèse-divinité et de lèse-humanité. Entourer de toutes sortes d'égards cette liberté tutélaire, la demander, la procurer dans toute sa plénitude, c'est non-seulement remplir un devoir sacré, mais c'est travailler directement à son propre salut, à la gloire de Dieu, au salut et au bonheur de tous.

Aussi, le plus éminent et le plus courageux de nos écrivains catholiques proposait-il dernièrement ce beau programme : « L'Église catholique d'abord ; et ensuite, ce qui existe. L'Église catholique pour améliorer, corriger transformer toutes choses. L'Église catholique avant les dynasties et avant les constitutions. L'Église catholique avant tout, parce que seule, pouvant tout convertir, elle peut tout sauver. »

Seigneur JÉSUS-CHRIST, mon DIEU et mon Sauveur, que j'aime votre Église ! que j'aime et que je souhaite ardemment sa liberté ! Sa liberté, c'est la libre effusion de votre amour et des mille bienfaits qu'il apporte au monde ! Sa liberté, c'est votre honneur, c'est votre joie. C'est aussi ma liberté à moi-même et la puissance que vous m'avez rapportée des cieux d'atteindre ma fin, c'est-à-dire de vous connaître, de vous servir, de vous aimer, de vous posséder sur la terre et dans le ciel. C'est l'honneur et le bonheur du monde entier, dont vous êtes le Rédempteur et dont elle est la Mère.

LIII

**Que la liberté de l'Église
repose sur la liberté du Saint-Siège
et sur le maintien du pouvoir temporel.**

La liberté de l'Église se résume, se condense, pour ainsi parler, dans la liberté de son Chef, le Pontife Romain. Le Saint-Siège est en effet, pour toute l'Église, la source de l'unité et de la vérité. « DIEU, dit saint Augustin, a placé la doctrine de la vérité dans la Chaire de l'unité'. Et de même que de cette source découle toute la juridiction, toute l'autorité spirituelle que l'Esprit du Christ répand dans l'Église, de même aussi la liberté de toute l'Église est comme un écoulement de la liberté suprême du Saint-Siège. »

C'est comme dans le corps humain : si un membre particulier vient à être lésé, c'est sans doute un désordre et un malheur ; mais enfin ce n'est pas la mort ; si, au contraire, c'est la tête qui est frappée, le coup est mortel, lors même que tous les membres seraient sains. « *Frappez le pasteur, et le troupeau sera dispersé*² ; » frappez le Pape, enlevez au Pape la liberté de son ministère, et toute l'Église est ébranlée.

C'est bien là ce qu'ils veulent aujourd'hui ; ils visent l'Église à la tête, afin de la tuer d'un seul coup. Ils parlent de pouvoir temporel ; ils allèguent je ne sais quelles

¹ De Unitate Ecclesiæ.

² Matth., xxvii, 31.

raisons d'État et de prétendues nécessités politiques : au fond, le sachant ou l'ignorant, ils sont les instruments du Prince de ce monde et combattent contre la liberté, contre la paix et le repos public, contre les âmes, contre JÉSUS-CHRIST, contre le bon DIEU. Quelle horrible mission ils se donnent !

Qu'on ne vienne pas nous dire : « Vous confondez le spirituel et le temporel. Le pouvoir spirituel est indispensable au Pape et à l'Église : d'accord ; mais en est-il de même du pouvoir temporel ? L'Église n'a pas eu d'abord ce pouvoir temporel, ni cette souveraineté de Rome que vous prétendez nécessaires ; et pourtant elle a vécu pendant des siècles, maintenant parfaitement son indépendance. » — Oui ; mais quels siècles ? des siècles de persécutions, où les trente-deux premiers Papes ont tous été martyrisés, achetant au prix de leur sang la liberté et l'indépendance de l'Église. En outre, depuis ces temps de persécutions proprement dites, la position des Papes n'a pas été ce qu'on veut bien dire ; à chaque instant ils étaient obligés de fuir devant l'ennemi du dedans ou devant l'ennemi du dehors ; et si l'Église entière n'était pas ébranlée de ces secousses aussi profondément qu'elle l'est aujourd'hui, c'est que le monde chrétien n'était pas encore constitué et organisé régulièrement ; et c'est aussi parce que, depuis la chute de l'empire Romain, le césarisme, qui est le grand ennemi de la Papauté et de la liberté de l'Église, n'avait heureusement pas encore pu se relever de ses ruines. La puissance morale de l'Église, seule restée debout,

assurait alors à son Chef une indépendance que nul pouvoir humain n'avait le force de lui disputer sérieusement.

Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi; tous les États de l'Europe et même du monde sont constitués puissamment, de telle sorte que si le Pape n'était pas Souverain chez lui, il serait nécessairement le sujet d'un prince, d'un État particulier; à ce titre, il deviendrait suspect aux autres, et il pourrait facilement être soupçonné, sinon accusé : Italien, de faire les affaires de l'Italie aux dépens de la France ou de l'Allemagne; Français, de prendre les intérêts de la France contre l'Angleterre ou la Prusse; Européen, de préférer l'Europe à l'Amérique; Américain, de demeurer sous l'influence démocratique des États-Unis contre l'élément monarchique de l'Espagne, par exemple, ou de l'Autriche ou de la France. « La femme de César ne doit pas même être soupçonnée, » disait jadis le conquérant des Gaules. Avec dix fois plus de raison, nous en dirons autant du Pape : « Le Chef de l'Église universelle doit être à l'abri même du soupçon. » Or, sa souveraineté temporelle est précisément la sauvegarde de cette impartialité, parce qu'elle est le rempart de son indépendance.

Le pouvoir temporel du Pape est à son pouvoir spirituel ce que le vêtement est au corps : nos vêtements sont distincts de notre corps; ils n'en font point partie; en un sens, ils ne lui sont pas essentiels; et néanmoins, qui osera nier qu'ils lui soient indispensables, au double point de vue et de la santé et de la convenance? De même que nous ne saurions vivre ni nous présenter nulle part sans un vêtement suffisant et convenable, de même le Pape ne

peut vivre, comme Pape, et tenir sa place au milieu des nations, que sauvegardé, préservé, vêtu et décoré du vêtement royal de sa souveraineté temporelle.

« Soit, dira-t-on peut-être; il n'en est pas moins vrai qu'aujourd'hui les choses étant devenues ce qu'elles sont, ce malheureux pouvoir temporel est la grande pierre d'achoppement; qu'il compromet l'autorité spirituelle, dont il absorbe les pensées, et qu'il détourne de sa sublime mission. Ne serait-il pas plus sage, plus chrétien de l'abandonner? » — Bons apôtres! ils veulent nous voler et nous tuer; ils voient que nous avons en main des armes pour nous défendre; sur le corps, une armure qui amortit la violence de leurs coups; et ils nous engagent suavement, pieusement, pour l'amour de Dieu et de la paix, à déposer cette armure, qui est trop lourde, trop gênante; à leur livrer ces armes, qui leur font peur, à eux, nos bons, nos tendres amis!

Malheureusement pour eux, nous y voyons aussi clair qu'eux, et nous savons parfaitement que cette question du pouvoir temporel n'est temporelle qu'en apparence; en réalité, c'est une question spirituelle au premier chef, une question catholique, une question religieuse. Ce n'est ni plus ni moins que la question de l'indépendance de l'Eglise universelle vis-à-vis de la Révolution cosmopolite. C'est le côté extérieur de la cause de Dieu; et aucun de nos ennemis ne s'y trompe.

Il serait plus chrétien de l'abandonner! Avez-vous donc la candeur de l'agneau qui cède naïvement aux bons con-

seils de son cher ami le loup? Chose déplorable! même parmi les bonnes âmes, on en rencontre qui en sont arrivées là, grâce à la lecture quotidienne de tel ou tel journal modérantiste, soi-disant chrétien, douceâtre, dont l'unique soin est de *concilier* le bon DIEU et le vieux Serpent. Dans des temps comme les nôtres, ces journaux-là sont des pestes publiques, plus dangereuses que la haine ouverte et les attaques violentes.

C'est au contraire aujourd'hui que la question du pouvoir temporel s'élève plus que jamais à sa véritable hauteur; et notre premier soin à tous doit être de dire partout et de faire bien comprendre que c'est une question exclusivement religieuse. Le Pape ne veut être roi, et nous autres, nous ne voulons le maintenir sur son trône de Rome, qu'au point de vue tout spirituel de l'indépendance de son ministère pontifical, centre et vie de l'Église.

« Mais encore : le Pape va donc être obligé de se faire général d'armée? Quelle inconvenance! » — Hélas! oui; il est inconvenant, et plus qu'inconvenant d'obliger le pauvre Pape à défendre ainsi par la force la liberté sacrée du Siège-Apostolique. Il est souverainement inconvenant que des chrétiens (car ils se disent chrétiens, et ils sont, en effet, baptisés) poussent l'audace jusqu'à vouloir ravir à celui qu'ils appellent encore « le Saint-Père, » l'asile où sa paternité trouve un refuge et un abri. Imitateurs de Cham, le mauvais fils maudit de DIEU, ils raillent l'infirmité de leur Père, au lieu de l'assister respectueusement. Oui, il est inconvenant, il est inconcevable

que tous les princes catholiques ne se soient pas levés, comme un seul homme à la première nouvelle des attentats qui se sont passés et qui se passent encore sous nos yeux en Italie, et que le Vicaire du Christ ait eu besoin de se défendre lui-même contre des conspirations scélérates qui auraient reculé devant une manifestation sérieuse. Voilà où est l'inconvenance.

Quant à se trouver au milieu d'une armée, lui, le doux Pontife, le Vicaire de l'Agneau, c'est lui-même qui va nous en dire le pourquoi. Pie IX venait de présider à une fête militaire, où le brave commandant de Charrette lui offrait, au nom de la Bretagne et de la Vendée catholiques, une belle batterie complète de canons rayés. « En ma qualité de ministre d'un DIEU de paix, dit le bon Pie IX, ma place pourrait bien n'être pas précisément au milieu des revues d'armées et des attirails de l'artillerie; mais je suis le Vicaire de DIEU, et il faut se rappeler que ce DIEU, qui se nomme le DIEU de paix, est aussi, par un effet de sa suprême sagesse, le DIEU des armées, et que nous sommes forcés de toujours batailler contre le mal..

« Oui, moi le Vicaire de JÉSUS-CHRIST, je défends partout et dans le monde entier la vérité, la justice et les droits de chacun; et voilà pourquoi il faut que partout et dans le monde entier on soutienne et l'on défende aussi mes droits.

« Je vous remercie, vous tous ici présents, et tous ces jeunes gens d'élite, et tous les absents que vous représentez, ainsi que ceux qui, étant plus directement

mes sujets, défendent à l'envi avec vous la même cause. Voilà comment, par vos bras, par vos armes et surtout par la protection du Seigneur Tout-Puissant, nous verrons nos ennemis s'arrêter devant les murailles impérissables du Vatican. Oui, cela arrivera si notre vie est, pour la sainteté, conforme à notre mission, si nous sommes conformes à DIEU en sa justice, et s'il habite en nous par sa grâce. Alors DIEU sera pleinement et vraiment avec nous. *Et si DEUS pro nobis, quis contra nos ?* »

L'usage que le Pape fait actuellement et, disons-le bien haut, à son corps défendant, de la force armée, pour maintenir, avec son trône temporel, son indépendance spirituelle, n'est autre chose que l'emploi archilégitime du pouvoir coercitif de l'Église et l'affirmation solennelle, l'affirmation vivante et splendide, des grands principes qui furent dans le passé, qui seront dans l'avenir la base de la constitution de l'Église et de l'organisation normale du monde catholique. Le trône pontifical défendu à main armée contre la Révolution, c'est la négation en action de toutes les doctrines libérales. Voilà pourquoi le libéralisme moderne s'acharne avec tant de colères contre le pouvoir temporel du Saint-Siège et contre ses défenseurs.

« Mais, enfin, il n'est pas *de foi* que la puissance temporelle du Pape soit une nécessité. » — Sans doute, ce n'est pas *de foi*. Dans la doctrine catholique, il n'y a *de foi* que les vérités révélées de DIEU et déclarées telles

par l'Église. Mais est-ce que vous croyez par hasard que, pour être catholique, il suffise de croire ce qui est *de foi*? Est-ce que l'enseignement de l'Église se borne au dogme proprement dit? Est-ce que vous n'êtes pas obligé en conscience, sous peine de péché grave, de vous soumettre à toutes les décisions disciplinaires, canoniques, liturgiques?

Est-il *de foi*, je vous le demande, que vous êtes baptisé? que le Pape régnant est vraiment Pape? que l'Évêque de votre diocèse est votre Évêque? Est-il *de foi* que vous devez assister tous les dimanches à la messe, faire maigre les jours maigres, jeûner les jours de jeûne? Est-il *de foi* que votre maison vous appartient, et què celui qui vous vole est un voleur? Vous êtes bien sûr de tout cela, n'est-il pas vrai? aussi sûr que si c'étaient là des vérités de foi? Et vous avez cent fois raison. Eh bien, c'est à ce titre que nous professons la vérité des enseignements de l'Église sur la nécessité du pouvoir temporel du Pape; et c'est parce que nous sommes sûr, absolument sûr de la vérité de cet enseignement, que nous défendons avec tant d'énergie la cause sacrée de Rome. Est-ce que nos zouaves iraient se faire tuer pour la cause du Pape-Roi, s'ils ne savaient avec une certitude absolue que cette cause est la cause même de l'Église catholique, la cause du Christ et de Dieu?

N'oublions pas que la nécessité du pouvoir temporel a été proclamée, comme une vérité indubitable, par tous les Évêques du monde catholique, en 1862; que par conséquent il n'est plus permis à un enfant de l'É-

glise de dire ni de penser le contraire, et que si le refus de se soumettre à cet enseignement ne constitue pas un péché contre la foi, il constitue certainement un péché, un péché grave en soi, contre l'obéissance due à l'Église enseignante. Là où la foi n'est pas en jeu, il est bien évident qu'il ne peut pas y avoir de péché contre la foi. Mais il y a d'autres vertus que la foi dans l'Église.

« Mais si, malgré tout, Rome venait à être pris, et le pouvoir temporel enlevé au Saint-Père? » — Si la Providence de Dieu permettait que ce crime vînt à se consommer, il arriverait de trois choses l'une : ou bien, après avoir été chassée de Rome pour la *trente-cinquième* fois, la Papauté y rentrerait triomphante, comme Pie VII en 1814, comme Pie IX en 1849; et le pouvoir temporel se reconstituerait; — ou bien, la sagesse de la sainte Église découvrirait un moyen, absolument inconnu jusqu'à ce jour, et, en apparence du moins, tout à fait impossible, d'assurer l'indépendance spirituelle de son Chef, indépendance sans laquelle ni lui ni elle ne peuvent vivre; — ou bien, et ce serait peut-être le plus probable, ce découronnement définitif de JÉSUS-CHRIST, en la personne de son Vicaire, serait l'annonce des derniers temps, précéderait de peu la grande, la suprême persécution prédite par l'Évangile, et enfanterait « le fils du péché, » le Vicaire de Satan, le terrible Antechrist, prédit, lui aussi, par les Prophètes, par Notre-Seigneur, par les Apôtres et par les Pères de l'Église ?

Voilà ce qui arriverait si le Pape perdait son pouvoir temporel, et l'Église sa liberté.

De tout cela concluons la gravité vraiment effrayante du crime de ceux qui attaquent aujourd'hui le pouvoir temporel du Saint-Siège. Un grand Évêque disait, en 1861, à un très-haut personnage : « Le prince qui détruira le dernier vestige de la royauté visible de JÉSUS-CHRIST sur la terre sera ou l'Antechrist ou l'un de ses précédesseurs immédiats. »

Tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, par la violence des armes, ou par les roueries de la politique et de la diplomatie, ou par la connivence de l'argent, ou par « les moyens moraux, » ou par la presse, ou par la parole, contribuent à la ruine du temporel du Saint-Siège, sont, qu'ils le sachent ou qu'ils l'ignorent, les instruments du plus grand des forfaits, et les esclaves de celui qui veut à tout prix supprimer l'Église, pour établir sa tyrannie universelle sur les ruines de la grande libératrice du monde.

Le Pape est le Chef, l'Époux de l'Église ; Rome et l'État pontifical sont la demeure de ce royal Époux : la liberté de Rome, le maintien de la souveraineté pontificale, c'est, répétons-le bien haut, l'indépendance du Chef de l'Église, c'est la liberté du Saint-Siège et par suite la liberté de tous les Évêques, de tous les prêtres, de tous les chrétiens, de tous les peuples.

Et nous, fidèles défenseurs du Saint-Siège et de ses saintes libertés, nous sommes les amis et les défenseurs de la liberté, au nom de laquelle les révolutionnaires

nous attaquent ; jamais nous ne pourrons faire un plus noble usage de notre ardeur, de nos biens, de notre sang, de toutes les forces que Dieu nous a données, que de les dépenser pour la cause trois fois sainte de la liberté de Rome, et partant de la liberté de l'Église entière, et partant de la liberté du monde entier.

Qu'aucune épreuve ne nous décourage : JÉSUS-CHRIST est dans nos cœurs, et l'avenir est à nous ; l'avenir, le ciel.

CONCLUSION

J'espère que ce modeste travail aidera sérieusement le lecteur catholique à débrouiller les mille et une confusions qui obscurcissent les discussions sur la liberté.

Il est un point sur lequel tout le monde est d'accord : c'est l'alliance nécessaire de l'autorité et de la liberté. C'est là le vœu de tous les partis, depuis le catholicisme le plus pur jusqu'au démocratisme le plus avancé. Personne, en effet, ne *peut* se passer de l'autorité, puisque par nature l'homme est fait pour vivre en société : personne non plus ne *veut* être privé de la liberté, puisque, par nature aussi, l'homme est un être raisonnable.

D'où viennent donc les difficultés, les confusions ? Uniquement de malentendus, comme nous l'avons dit dès le commencement. Chacun veut de l'autorité : oui ; chacun veut de la liberté : oui ; mais de quelle autorité ? de quelle liberté ? Si l'on s'entendait bien sur ces deux mots, presque tout le monde serait d'accord ; et c'est avec l'Église, avec le Pape, avec le *Syllabus* que l'on serait d'accord. La division vient ici, comme à la tour de Babel, de la confusion des langues.

Du peu que nous avons dit sur le libéralisme catholique et sur les condamnations qui le frappent, il est

évident qu'il ne peut rester dans son prétendu juste-milieu : s'il veut demeurer catholique, il est avec nous, il est avec le Pape, il n'est plus avec la Révolution ; s'il veut demeurer libéral, il n'est plus catholique, il n'est plus avec le Pape, il est avec la Révolution. Pas de conciliation possible entre l'Église et la Révolution. Il n'y a plus dans le monde que deux camps, deux cités.

Catholiques et révolutionnaires, nous voulons tous la liberté religieuse et la liberté de la pensée, la liberté de la parole et de la presse, la liberté civile et politique ; la liberté de réunion et d'association ; mais ces mots, pour nous, n'ont pas le même sens ; car le révolutionnaire appelle servitude ce que nous appelons liberté, et réciproquement.

Servir DIEU seul, obéir aux hommes, quels qu'ils soient, à cause de lui seul, et à DIEU dès lors plutôt qu'aux hommes, s'affranchir du joug de la nature et des passions ; en d'autres termes, pouvoir faire le bien et atteindre ainsi la fin dernière, qui est le ciel : voilà pour le catholique la vraie liberté.

Pour le révolutionnaire, être libre, c'est être indépendant de DIEU et de toute autorité, tant religieuse que civile, qui vient de lui ; indépendant de toute loi, tant divine qu'humaine, qui gêne les passions ; en d'autres termes, pouvoir faire le mal, pouvoir se perdre et perdre les autres : voilà la liberté du révolutionnaire.

Pour les catholiques *la liberté religieuse* consiste à s'affranchir du joug des imposteurs et des faux dieux, du pontificat des divins Césars, ainsi que des papes et

papesses laïques, pour ne servir que le DIEU vivant, Créateur du ciel et de la terre, n'écouter que ses envoyés, n'adorer que lui seul, en lui rendant le culte véritable et spirituel qu'il a prescrit à l'Église. — Le révolutionnaire a la liberté religieuse quand « tout est dieu, excepté DIEU lui-même ». La liberté qu'il aime, c'est le droit à l'apostasie, le droit au schisme, à l'hérésie, au déisme, à l'idolâtrie, au matérialisme, à l'athéisme; le droit de croire ce que bon lui semble, d'adorer ce que bon lui semble et comme bon lui semble, et même de ne rien croire, de ne rien adorer du tout. Sous la Convention, la liberté des cultes était la négation du seul culte légitime et même de tous les cultes, et l'adoration de la déesse Raison.

Pour nous, *la libre-pensée* est la pensée affranchie des séductions des sophistes et des sens, et surtout de la tyrannie de l'opinion; c'est la pensée en pleine possession de la vérité éternelle. — Pour le révolutionnaire, c'est le droit de mépriser toute vérité immuable, tant naturelle que révélée, et de ne s'en rapporter qu'à son opinion, opinion mobile comme les passions et les intérêts qui la forment.

L'enseignement est libre aux yeux du catholique, quand les clercs et les laïques, les communes, les départements, les particuliers peuvent, non moins que l'État, fonder des écoles où la religion, la morale et la vérité sont respectées; où le maître, disciple lui-même du Christ, Lumière du monde, ne substitue pas ses opinions à la vérité éternelle. — Pour le révolutionnaire, la li-

berté d'enseignement est la faculté d'égarer les esprits et de corrompre les cœurs, afin de bannir la vérité de la terre, d'en bannir le règne et la justice de DIEU.

Pour nous, *la presse* est libre quand, sous la surveillance de l'Église et d'un prince, évêque du dehors, et soumis comme tel à son autorité *spirituelle*, la presse peut sans obstacle défendre la morale et la religion, la justice et le droit, discuter ce qui est douteux, blâmer ce qui est blâmable, louer ce qui est digne de louange, avertir respectueusement le pouvoir qu'on trompe ou qui se trompe, lui exposer nos besoins et nos vœux, servir de lien entre les hommes en aidant à la propagation de tout ce qui est bon, vrai, dévoué au soulagement des misères, au progrès des libertés légitimes et de la véritable civilisation. — Pour le révolutionnaire, la presse est libre quand, exempte de tout contrôle, elle peut attaquer tout ce qui est bon, juste et saint, propager sans obstacles l'erreur, la corruption et l'impiété, servir de lien à toutes les conjurations contre DIEU et ses ministres spirituels et temporels, vanter impunément Orsini, Milano, Mazzini, élever des statues à Voltaire, « écraser l'infâme » et « traîner le Catholicisme dans la boue ».

Nous voulons *la liberté politique et civile*. C'est pour nous non le droit à l'insurrection de la rue ou des Chambres, mais la faculté de *faire nos propres affaires*, d'exposer, de défendre dans des assemblées, soit communales, soit départementales, soit générales, nos droits et nos intérêts, sans pour cela que ces assemblées usur-

pent le gouvernement et le pouvoir royal, sans qu'elles imposent au prince, dans une monarchie, ses ministres et ses décrets. La liberté politique implique bien un certain droit de conseil et d'opposition, mais pour conserver et non pour détruire, pour conserver les lois fondamentales, les coutumes justes et nationales, les droits acquis, et acquérir légitimement ceux qui nous manquent.

La liberté catholique, loin de détruire la soumission aux autorités légitimes, la fortifie au contraire; car le catholique obéit non par contrainte, mais par dévouement. Or, rien n'est plus libre que l'amour. S'il sert, il reçoit en échange les services de ses chefs. Aimer et être aimé, servir et être servi, voilà la liberté, l'égalité, la fraternité véritables; voilà la civilisation catholique. La France, sous saint Louis, connaissait ces libertés-là : elle les a perdues au fur et à mesure qu'elle s'est éloignée de l'Église, qui seule possède l'esprit de charité et de liberté.

Les peuples sont politiquement libres quand les princes, soumis à son Vicaire, dans l'ordre spirituel, sont les lieutenants du Christ. Les peuples, alors, ont l'essence de la liberté; tous les accessoires arrivent facilement ensuite, au fur et à mesure qu'ils en sont plus dignes.

L'obéissance des nations catholiques n'est pas une obéissance aveugle ni servile : elle est raisonnable, filiale, religieuse, éclairée, équitable, exempte à la fois de servitude et de révolte. Elle est raisonnable, parce qu'elle est raisonnée, parce qu'elle sait qu'elle doit obéir

et pourquoi elle doit obéir ; elle est filiale , parce que les princes sont les pères de la patrie ; religieuse , parce qu'ils sont évêques du dehors ; éclairée , parce qu'ils font connaître les motifs , le but , la justice des lois à leurs sujets , qui , de leur côté , font connaître leurs vœux ; équitable , parce que la loi est dans l'intérêt de tous , et non pas seulement dans l'intérêt d'une majorité ou d'une dynastie ; exempte de servitude et de révolte , parce que , soit en leur obéissant , soit en résistant aux lois contraires à la loi divine , on obéit à DIEU. Il y a plus : les rois et les pouvoirs vraiment chrétiens , et c'est là leur gloire , entendent qu'on cesse de leur obéir dès que leurs ordres sont *évidemment* contraires à la loi , soit divine , soit humaine : leur résister alors , c'est encore les servir.

Nous voulons même en un sens *la souveraineté nationale*. Dans la civilisation catholique , en effet , le prince , chef de l'État , est , comme nous , membre de l'État. Régner avec lui , non pas en partageant , en divisant le pouvoir , en usurpant ses fonctions royales , mais parce que lui et nous sommes membres d'un même corps et animés du même esprit national ; régner avec lui et par lui , voilà pour nous la souveraineté nationale. La tête seule , il est vrai , dirige et porte la couronne ; mais le corps et les membres règnent avec la tête , parce qu'ils vivent de la même vie. La pensée du prince est notre pensée , et sa volonté notre volonté ; mais aussi notre pensée est sa pensée , notre volonté est sa volonté , car ce n'est ni son esprit particulier , ni celui de la majorité

qui anime l'État chrétien; c'est cet esprit public et national, allumé au foyer de l'Évangile, qui inspire au prince et aux sujets, aux grands et aux petits, ce que chacun doit faire dans l'intérêt de tous, suivant son état, sa condition, ses fonctions. Cet esprit est un, alors que l'esprit national est vivifié par l'esprit de l'Église, par suite de l'intime union de l'Église et de l'État. Quand l'État est vraiment catholique, vraiment uni à l'Église qui l'a engendré, puis nourri, aimé, protégé au prix de ses sueurs et souvent de son sang, il participe, autant que le permet sa nature, aux privilèges de l'Église.

Quant au révolutionnaire, il ne voit la liberté politique que dans l'omnipotence de la majorité du peuple souverain. C'est pour lui le droit d'élire des mandataires révocables par lui seul et responsables devant lui seul. C'est le droit de chasser le chef temporaire de l'État dès qu'il ne lui convient plus.

Ce que rêve le vrai révolutionnaire, ce n'est pas tant l'anarchie que la destruction totale de l'État chrétien; ce qu'il rêve, c'est un César, maître absolu de toutes les âmes, de tous les corps et de tous les biens, à la seule charge d'enchaîner l'Église et d'appeler ses séides à la curée, type que réalisera l'Antechrist.

L'Église disait aux princes comme au dernier de leurs sujets : « Bien d'autrui ne prendras ; » et les princes, jadis, en étaient réduits à faire le plus souvent la guerre à leurs frais, quand leurs intérêts étaient seuls en cause.

De toutes les propriétés la plus sacrée est celle de notre propre corps et de nos enfants. De là l'absence

d'armées permanentes et la répugnance de l'Église romaine pour la conscription moderne.

La Révolution, au contraire, peut prendre à la famille son dernier écu et son dernier enfant, pourvu que ce soit au nom du peuple souverain.

Nous voulons *la liberté civile*, en lui donnant pour base la famille et la propriété. Nous voulons la famille telle que DIEU l'a créée, puis perfectionnée depuis l'Évangile, en faisant du mariage un sacrement. Nous voulons pour la famille la sainteté, l'indissolubilité du lien conjugal, une existence durable, les traditions qui sont la source de l'esprit de famille et de l'esprit national. Nous voulons pour le père toute la dignité de l'autorité paternelle; nous voulons qu'il puisse maintenir l'union de ses enfants, car « l'union fait la force »; nous voulons que sa prévoyance ait la faculté d'empêcher la liquidation forcée de son héritage après sa mort, et la dispersion des siens aux quatre vents du ciel.

La Révolution veut les unions libres; tout au plus un contrat temporaire, que le magistrat civil peut rompre et former lui seul. Des familles nomades, sans perpétuité, sans traditions; des parents désarmés et découronnés, des enfants sans respect, la liberté, l'égalité, la fraternité révolutionnaires jusqu'au sein de la famille.

Nous voulons que la propriété collective et perpétuelle soit aussi sacrée que la propriété privée, alors surtout qu'il s'agit des droits de l'Église, qui sont les droits de DIEU et des pauvres.

Pour la Révolution, comme on ose le dire ouvertement,

la propriété, c'est le vol ; surtout la propriété ecclésiastique. L'annexer, l'incamérer, ce n'est que justice.

Nous voulons *la liberté des réunions et des associations*, mais des réunions pour le bien, et non pour le mal ; des associations pour fonder, et non pour détruire. Nous voulons un droit écrit dans les cœurs et dans la coutume, bien plus encore que dans la loi ; un droit qui soit l'expansion de la vie, au lieu d'être un rêve de légiste ; un droit qui favorise l'union des cœurs et des intérêts légitimes, au lieu d'être un club et une conjuration, comme le demande la Révolution.

Voilà ce que nous voulons, et voilà ce que nous ne voulons pas. Voilà les libertés que nous acclamons et que nous réclamons ; elles sont raisonnables, vraies, pures, saintes, fécondes. Et voilà les libertés, ou pour mieux dire les licences, que nous repoussons de toute l'énergie de notre foi, de notre patriotisme et de notre raison ; nous les repoussons parce qu'elles sont fausses et pernicieuses, impies, condamnées, ennemies de tout ordre, ennemies de tout bonheur.

Nous voulons, nous aimons d'un même amour, et la vraie autorité et la vraie liberté ; pour l'honneur de JÉSUS-CHRIST et de son Église, pour l'amour de nos frères, surtout des pauvres et des petits, pour la sauvegarde de nos consciences, nous détestons, nous repoussons avec la même indignation et la fausse autorité et la fausse liberté, et le despotisme et l'anarchie, et l'arbitraire et la licence. L'Église les condamne, et nous n'en voulons à

aucun prix. Avec elle, nous les condamnons; nous les condamnons parce qu'elle les condamne, autant qu'elle les condamne, ni plus ni moins.

Quand nous sommes obligés de vivre sous leur joug, nous subissons cette dure nécessité sans nous laisser séduire par les fausses doctrines; nous aspirons à des temps meilleurs; nous aspirons, nous travaillons au retour des sociétés à leur état normal, au retour du monde à l'État chrétien.

Par-dessus tout, nous sommes fidèles aux enseignements du Chef de l'Église; nous le suivons en tout; nous le suivrons partout. Nous marcherons à sa lumière, qui est la lumière du Christ, la vérité infallible. Jamais nous ne substituerons nos conceptions à son enseignement; et dans cette soumission filiale et totale à son autorité divine nous trouverons la véritable liberté, la liberté des enfants de Dieu, la liberté que le Christ, notre Sauveur, nous a acquise au prix de son sang, la liberté qui, malgré son imperfection dans l'état d'épreuve, est ici-bas le prélude des joies bienheureuses de l'éternelle et parfaite liberté dans les cieux.

APPENDICE I

De l'autorité doctrinale du SYLLABUS.

Si quelque hésitation restait encore dans l'esprit du lecteur au sujet de l'autorité doctrinale et souveraine du *Syllabus*, sur l'obéissance complète qui lui est due, et par conséquent sur la fausseté intrinsèque des doctrines *libérales*, qui y sont condamnées, je le prierais de peser devant DIEU les paroles qui suivent :

« Pie IX a dit deux paroles que les catholiques ne sauraient trop méditer : « *Le monde est perdu dans les ténèbres; j'ai publié le SYLLABUS pour qu'il lui serve de phare sur la route de la vérité.* » Telle est le premier mot du grand Pontife, prononcé par lui dans la chapelle Pauline, au Vatican.

« Le second regarde aussi le SYLLABUS, et le voici : *Quand le Pape parle dans un acte solennel, C'EST POUR ÊTRE PRIS A LA LETTRE. Ce qu'il a dit, il a voulu le dire.* »

« Il serait bien à souhaiter que ces grandes paroles servissent de règle à tous les enfants de l'Église, et leur apprissent à confondre leurs esprits dans un même sentiment de soumission simple, courageuse, et sans vaines contestations, aux oracles du Vatican. On verrait alors disparaître entre nous jusqu'aux dernières traces de divergences et de malentendus. Et cette unanimité nous donnerait à son tour une énorme puissance pour combattre les erreurs dont le rationalisme a comme enivré la société moderne¹. » (Mgr Plantier, Évêque de Nîmes, 27 février 1868.)

¹ En l'année où nous écrivons ceci, le Souverain-Pontife vient d'insister de nouveau sur la nécessité de cette interprétation *littérale* et de cette totale obéissance. Le 6 février 1869, Sa Sainteté s'exprimait ainsi dans un Bref Apostolique adressé au Cercle catholique de Paris : « Les jeunes chrétiens tirent leur solidité et leurs progrès pour le bien *de la seule force de la vérité*; or, dans les choses qui concernent la religion et la morale, cette vérité ne peut être pui-

Le docte et pieux Archevêque de Westminster, Mgr Manning, rapporte sur le même sujet une autre parole du Souverain-Pontife. Le 17 juin 1867, s'adressant aux cinq cents Évêques réunis autour de lui pour les fêtes du centenaire, Pie IX leur a dit solennellement : « *Dans l'Encyclique de 1864 et dans ce qu'on appelle le SYLLABUS, j'ai dénoncé au monde les dangers qui menacent la société, et j'ai condamné les erreurs qui viendraient la détruire. Cet acte, je le confirme maintenant en votre présence, et je le place de nouveau sous vos yeux comme la règle de votre enseignement.* »

Tous les Évêques ont publiquement adhéré à l'Encyclique et au *Syllabus*, et se sont soumis, comme c'était leur devoir, à l'enseignement du Chef suprême de l'Église. Ils l'ont promulgué, ils l'ont proclamé comme la vérité qu'il faut croire et comme la règle qu'il faut suivre.

Donc, même au point de vue myope des théologiens du gallicanisme, l'Encyclique et le *Syllabus* constituent un acte, un enseignement irréfutable de l'Église catholique.

A la tête de l'épiscopat, s'inclinant devant le *Syllabus* comme devant l'enseignement de la Chaire de vérité, le Cardinal-Vicaire s'exprimait ainsi en promulguant à Rome l'Encyclique et le *Syllabus* : « Les vrais fidèles, ceux qui le sont et de bouche et de cœur, reconnaissent la véritable parole de DIEU dans la voix du Chef visible de l'Église. Ce Chef a mission et autorité pour enseigner toute l'Église, et quiconque ne l'écoute pas déclare par là-même ne plus faire partie de l'Église et du troupeau de JÉSUS-CHRIST, et, par conséquent, perd tout droit à l'héritage éternel. »

Il n'y a donc plus à hésiter, à chicaner, à subtiliser; il n'y a pas à se retrancher dans un *silence respectueux*; il n'y a pas à prétendre que tel Évêque, que tel théologien, que tel auteur

sée que dans les documents de l'Église et en particulier du Saint-Siège. Aussi nous ne doutons aucunement que vos desseins et entreprises ne soient conformes aux doctrines qui ont été exposées par Nous, et que vous aurez grand soin d'écarter de vos réunions toute interprétation insidieuse de Notre pensée, QUELLE QU'ELLE SOIT, de même que toute opinion qui s'éloignerait du SENS LITTÉRAL de ces documents. »

catholique entend la chose autrement¹; qu'on n'est pas *hérétique* en n'admettant pas les doctrines du *Syllabus*, etc. Il est vrai, on n'est pas hérétique; mais on est téméraire; mais on est en révolte plus ou moins ouverte contre le Pape et les Evêques, contre l'autorité souveraine et infaillible qui enseigne toute l'Eglise au nom de JÉSUS-CHRIST. Il y a d'autres péchés contre la foi que le péché d'*hérésie*; et j'entends ici péchés graves, péchés mortels. Il y a entre autres le péché de témérité, qui est celui-là même dont on se rend coupable en se montrant rebelle à l'autorité enseignante, qui est souveraine, qui est divine, qui est infaillible.

« Tout ce qui est mauvais en matière de doctrine n'est point pour cela formellement hérétique, disait jadis Bossuet (qui aurait dû mettre lui-même en pratique cette règle excellente). L'amour de la vérité doit donner de l'éloignement pour tout ce qui l'affaiblit; et je dirai avec confiance qu'on est proche d'être hérétique lorsque, sans se mettre en peine de ce qui favorise l'hérésie, on n'évite que ce qui est précisément hérétique et condamné par l'Eglise². »

¹ L'autorité qu'on allègue le plus souvent est celle de M^{sr} Dupanloup, Evêque d'Orléans, qui a reçu, comme chacun sait, un Bref laudatif du Saint-Père à l'occasion de sa brochure : *la Convention et l'Encyclique*. Mais les libéraux oublient la phrase plus que significative qui en forme la conclusion. Le Pape, après avoir loué le zèle que l'auteur venait de déployer en expliquant à ceux du dehors ce que n'étaient pas l'*Encyclique* et le *Syllabus*, ajoutait : « Donc, Nous vous félicitons, assuré que Nous sommes que le même zèle avec lequel vous avez coutume de défendre la cause de la Religion et de l'Eglise, vous fera expliquer à votre peuple *le véritable sens* de Nos lettres Apostoliques; et cela, *avec d'autant plus de soin et d'exactitude* que, etc... Tibi ergo gratulamur, pro certo habentes te, pro zelo quo Religionis Ecclesiæque causam tueri soles, eo studiosius et accuratius populo tuo traditurum esse GERMANAM Nostrarum Litterarum sententiam, quo, etc. » Après une réserve aussi explicite, en quoi, je le demande, l'autorité doctrinale du *Syllabus* est-elle ébranlée? Le Bref ne montre-t-il pas, au contraire, que l'auteur n'a pas même abordé cette question?

² Défense de la tradition et des Saints-Pères, 1^{re} partie, liv. I, ch. xxii.

APPENDICE II.

LA CIVILTÀ CATTOLICA et le libéralisme catholique.

A l'occasion d'un très-remarquable travail sur *la séparation de l'Église et de l'État*, la célèbre *Revue romaine* a publié, en mai 1869, quelques réflexions que je crois devoir rapporter ici comme confirmation de ce que je dis moi-même dans cet opuscule. L'article est intitulé : *Absurdité du système des catholiques-libéraux*.

« Le vice radical du système des catholiques-libéraux, dit *la Civiltà cattolica*, c'est l'incohérence.

« Cette incohérence se trahit d'abord par l'intention qu'ils expriment de laisser en dehors les principes, que, par mépris, ils appellent *abstrait*s. — Mais ces principes sont ou vrais ou faux. L'on ne saurait en nier la vérité sans renoncer au titre de catholique; car, en fin de compte, ces principes se réduisent à des vérités de foi, telles, par exemple, que celles-ci : L'ordre naturel doit être subordonné à l'ordre surnaturel, la nature à la grâce, la vie présente à la vie à venir. Et comme ces vérités ne sont pas uniquement telles pour l'homme considéré comme individu, mais aussi pour l'homme en quelque relation qu'il se trouve, chacun peut voir les conséquences qui en résultent en ce qui concerne l'ordre social.

« Les catholiques-libéraux, au moins pour la plupart, accordent les conséquences en elles-mêmes, mais ils en repoussent l'application. — Eh mon DIEU! ne sont-ce pas des vérités pratiques, c'est-à-dire des vérités qui doivent diriger les actes? Or, peut-on sans incohérence admettre ces sortes de vérités, et puis ne pas vouloir qu'elles soient appliquées au fait pour le diriger?

« Mais, répliquent-ils, les circonstances s'y opposent. — C'est une autre question; si elles seules vous touchent, tenez-vous-en là, et dites que la subordination de l'État à l'Église, et

par conséquent l'harmonie entre les deux pouvoirs est vraiment nécessaire et voulu de DIEU, mais que, par malheur, le monde ne veut pas en entendre parler. Louez-la donc, tout en déplorant l'aveuglement et la malice du monde.

« Mais ce n'est pas là ce que vous faites ; au contraire, vous conseillez à l'Église de rompre tout lien avec l'État, de ne prétendre à aucune ingérence dans ses affaires, et de se renfermer dans le cercle de l'ordre spirituel, en donnant pour raison que cela sera plus utile à l'Église elle-même.

« Il y a là une nouvelle contradiction. En effet, comment peut-on croire que ce qui est contraire à la volonté de DIEU sera plus utile ? Ou il faut nier que la subordination de l'État à l'Église n'est pas voulue de DIEU, ce qui nous mènerait droit à la négation des principes, ou il faut soutenir que la réalisation de cette volonté serait plus utile, non-seulement à l'État, mais encore à l'Église. Ne pouvoir l'obtenir est un mal qu'il faut supporter avec patience, mais non louer et encore moins conseiller.

« Mais combien de dommages, quelle pression l'Église n'a-t-elle pas soufferts de la part des princes protecteurs ! Qu'on se rappelle ses luttes avec les empereurs de Byzance, avec les Césars de Germanie, avec les rois de France, d'Espagne et d'autres pays. » — Très-bien ; c'est là le lieu commun auquel on a l'habitude de recourir. Mais qu'est-ce que cela prouve ? Cela prouve seulement que l'homme, dans sa perversité et sa malice, s'efforce de corrompre l'œuvre de DIEU ; mais parce que l'homme cherche à la corrompre, est-ce une raison pour la méconnaître ou l'abandonner ?

« D'abord l'argument qu'on nous oppose pêche par une énumération incomplète ; il ne regarde que le mauvais côté des choses, il ne parle que du mal qui se mêlait au bien, et ne parle pas des grands biens qui résultaient de la subordination et qui l'emportaient sur le mal.

« L'argument pêche aussi par défaut de comparaison ; car, si l'on compare les ennuis que ces princes ont fait souffrir à l'Église avec ceux que lui font maintenant souffrir les libéraux, nous ne savons trop de quel côté penchera la balance.

« Enfin, l'argument pèche par défaut de conséquence; car de ce que l'abus se glisse par le fait de l'homme dans un système nécessaire en soi et prescrit de DIEU, il suit seulement qu'on doit faire tous ses efforts pour séparer le bien du mal, mais non les rejeter tous deux pour adopter un système mauvais en soi et contraire aux desseins de DIEU.

« Après tout, dira-t-on enfin, il n'y a pas à rechercher ce qui est désirable, puisque nous sommes en présence d'une complète impossibilité. Il ne reste qu'à faire de nécessité vertu, et à accepter un état de choses qu'il n'est pas en notre pouvoir de changer. » — Voici notre réponse : Dans les trois premiers siècles de persécution, l'Eglise eut aussi à s'accommoder comme elle put aux circonstances. Mais dut-elle, pour cela, préconiser cet état de choses? dut-elle accepter les maximes et les principes de la société païenne? dut-elle acheter la paix au prix d'aucune apostasie en fait de principes? Nous n'avons pas besoin d'ajouter que si, de nos jours, l'on n'a pas d'ordinaire à redouter les persécutions sanglantes, nous vivons pourtant à une de ces époques où les sociétés sont travaillées par toutes les fièvres vertigineuses des maladies mentales, et où les malades intellectuels ne veulent ni suivre ni même entendre la voix de la vérité et de la justice. Eh bien, l'Eglise devra-t-elle pour cela adopter leurs maximes perverses? ses apologistes devront-ils changer de langage ou au moins garder le silence? Au contraire, c'est dans de pareilles circonstances qu'il est le plus nécessaire d'élever la voix et de prêcher sur les toits ce qu'on pouvait se contenter de faire entendre du haut de la chaire dans des temps meilleurs. Malheur à nous, si à la perversité des faits se joignait l'oubli des principes! Il faudrait alors entièrement désespérer du salut du monde.

« Tant que les principes sont saufs, l'esprit vivifiant, qui peut seul donner de nouvelles forces à la société mourante, reste sauf. Mais si les principes disparaissent, d'où viendra la vie? Les nations sont guérissables, et leur guérison ne peut venir que de la vertu divine de la vérité : *Veritas liberabit vos*. Mais, pour que la vérité produise ses salutaires effets, il faut qu'elle soit proposée dans toute son intégrité. *La vérité, rien que la vé-*

rité, toute la vérité : telle devrait être la devise de tous ceux qui se donnent la mission d'éclairer les hommes.

« Au reste, même dans l'éventualité des plus sombres hypothèses, même dans la supposition que les générations modernes dussent être à jamais incurables, il ne faudrait pas pour cela cesser de leur remettre sous les yeux les seuls moyens qu'elles aient pour échapper à la corruption et à la mort. Cette conduite aurait au moins pour résultat de les rendre inexcusables et de justifier la Providence divine. Ainsi l'a fait JÉSUS-CHRIST : *Si non venissem et locutus fuisset eis, peccatum non haberent; nunc autem excusationem non habent de peccato suo.*

« Et les Apôtres ont suivi l'exemple du Christ; quoiqu'ils sussent qu'ils ne pouvaient obtenir du monde autre chose que des persécutions, des railleries et des mépris : *Prædicamus Dominum JESUM CHRISTUM, Judæis quidem scandalum, Gentibus autem stultitiam.*

« Nous aussi nous proclamerons les droits sacrés de l'Église vis-à-vis de l'État, et les devoirs de l'État vis-à-vis de l'Église, quoique notre langage doive être un scandale pour les nouveaux Juifs, et doive paraître une folie aux nouveaux Gentils. Le devoir de ceux qui prêchent la vérité est de la défendre jusqu'au sang; le résultat de leurs travaux est dans les mains de DIEU. »

FIN DU TOME CINQUIÈME.

TABLE

DES MATIÈRES DU TOME CINQUIÈME

LES FRANCS-MAÇONS.

I. Du nom de Franc-Maçon.....	8
II. Qu'il y a Franc-Maçon et Franc-Maçon.....	10
III. Quel est le secret du recrutement habituel de la Franc-Maçonnerie.....	13
IV. Avec quel cérémonial on est fait Franc-Maçon.....	16
V. Première et terrible épreuve de l'Apprenti-Maçon.....	20
VI. Les trois voyages : seconde épreuve de l'Apprenti-Maçon.....	22
VII. Les épreuves finales.....	25
VIII. Le serment.....	27
IX. Du grade de COMPAGNON, qui est le second grade maçonnique.....	31
X. Du troisième grade, qui est le grade de MAÎTRE-MAÇON..	32
XI. Des hauts grades de la Franc-Maçonnerie.....	40
XII. Du haut grade de JUGE-PHILOSOPHE GRAND-COMMANDEUR INCONNU.....	42
XIII. Du haut grade de CHEVALIER-KADOSCH.....	4
XIV. Du haut grade de ROSE-CROIX.....	46
XV. De la vraie Franc-Maçonnerie, qui est occulte et toute secrète.....	49

XVI. A quels affreux excès se portent les Maçons des arrière-Loges.....	54
XVII. Ce que les Frères des arrière-Loges pensent, disent et comptent faire de leurs chers Frères du dehors.....	58
XVIII. Comment les Maçons des arrière-Loges exploitent les Princes et les nobles qui entrent dans la Maçonnerie..	61
XIX. De l'organisation publique de la Franc-Maçonnerie intérieure.....	66
XX. Si la Maçonnerie aime les pauvres comme elle veut le faire croire.....	69
XXI. Que la Franc-Maçonnerie est une puissance redoutable.	71
XXII. Que la Franc-Maçonnerie est, quoi qu'elle en dise, essentiellement impie, antichrétienne et athée.....	74
XXIII. Comme quoi la Maçonnerie se console de ses peines dans le culte du soleil.....	77
XXIV. De la presse maçonnique.....	80
XXV. Que la Franc-Maçonnerie commence à s'emparer de l'enfance au moyen de l'enseignement et de l'éducation.....	83
XXVI. Comment la Franc-Maçonnerie étend son action sur les jeunes filles.....	87
XXVII. De la Franc-Maçonnerie d'Adoption, ou Franc-Maçonnerie des Dames.....	89
XXVIII. Un banquet de Sœurs-Maçonnnes.....	95
XXIX. Si la Maçonnerie féminine se borne aux banquets et aux amusements.....	98
XXX. Que l'Eglise a très-justement frappé d'anathème la Franc-Maçonnerie tout entière, sans aucune restriction.....	100
XXXI. Des condamnations formelles portées par les Souverains-Pontifes contre la Franc-Maçonnerie.....	103
XXXII. Ce que nous devons faire en face de la grande conspiration antichrétienne.....	107

LA FOI DEVANT LA SCIENCE MODERNE.

I. De l'abus qu'on fait aujourd'hui du mot <i>science</i>	115
II. Ce que c'est que la science.....	117
III. Que les découvertes de la science moderne ne contredisent aucunement les vérités de la foi.....	121
IV. PREMIÈRE OBJECTION. — Avec le système de Laplace, il n'y a plus besoin d'un Dieu créateur pour expliquer la formation de la terre.....	123
V. DEUXIÈME OBJECTION. — Aux yeux de la science moderne, il est démontré que la Bible se trompe quand elle nous dit que la création est l'œuvre des six jours.....	129
VI. TROISIÈME OBJECTION. — D'anciens monuments découverts en Égypte et dans l'Orient renversent totalement la chronologie de la Bible en assignant au monde habité une antiquité infiniment plus grande.....	133
VII. QUATRIÈME OBJECTION. — Le phénomène de la génération spontanée, constaté par la science moderne, explique parfaitement l'existence de l'homme, sans qu'il soit besoin de remonter à un Créateur.....	136
VIII. CINQUIÈME OBJECTION. — L'homme n'est qu'un singe perfectionné.....	139
IX. SIXIÈME OBJECTION. — La physiologie a découvert que la pensée n'est qu'une sécrétion du cerveau.....	143
X. SEPTIÈME OBJECTION. — Pour la science moderne, il n'y a plus de vices ni de vertus, mais simplement des bosses et des tempéraments.....	146
XI. HUITIÈME OBJECTION. — Quoi qu'en dise la Genèse, le déluge n'a pas été universel.....	152
XII. NEUVIÈME OBJECTION. — Le soleil ne tourne pas autour de la terre; cela détruit par la base le miracle de Josué et tout le système chrétien.....	153
XIII. DIXIÈME OBJECTION. — Le fait très-probable de la pluralité des mondes habités ne se concilie guère avec le mystère de l'Incarnation.....	158

XIV. ONZIÈME OBJECTION. — La science ne trouve nullepart la place du ciel, de l'enfer et du purgatoire.....	163
XV. DOUZIÈME OBJECTION. — Le christianisme n'est qu'un dérivé et un perfectionnement des antiques religions sémitiques.....	168
XVI. TREIZIÈME OBJECTION. — Selon les calculs de la science, le monde doit finir par le froid dans soixante-dix ou soixante-douze mille ans.....	172
XVII. QUATORZIÈME OBJECTION. — La science moderne n'admet point le miracle : le miracle est physiquement et scientifiquement impossible.....	176
XVIII. De la prétention de la science moderne à n'admettre que ce qu'elle comprend.....	182
XIX. Que la connaissance des causes secondes ne suffit pas pour constituer un vrai savant.....	186
XX. Que trop souvent, en matière de religion, les savants sont des prodiges d'ignorance.....	190
XXI. Pourquoi les sciences exactes faussent souvent le jugement et éloignent de la foi.....	193
XXII. De l'abus que l'on fait aujourd'hui des études scientifiques, mathématiques et autres.....	200
XXIII. D'un autre abus de l'éducation scientifique moderne, qui est l'excès et le trop-plein.....	207
XXIV. Comment la certitude de la foi est absolue, raisonnée et profondément scientifique.....	210
XXV. Qu'au dix-neuvième siècle, l'Église n'exclut pas plus la science que dans les temps passés.....	216

LA LIBERTÉ

Au lecteur.....	227
I. Sur quel terrain il est nécessaire de porter et de maintenir notre discussion.....	229

II. Des divers sens du mot <i>liberté</i> ; et d'abord, du <i>libre arbitre</i>	232
III. De la liberté contemplée dans son second sens, c'est-à-dire dans l'exercice intérieur du libre arbitre....	235
IV. De la liberté contemplée dans les conditions extérieures et accidentelles de son développement.....	237
V. En quoi la licence diffère de la liberté.....	239
VI. Pourquoi la possibilité de faire le mal n'entre pour rien dans la notion <i>essentielle</i> de la liberté parfaite..	243
VII. Si la liberté n'est que le respect des droits de chacun.	247
VIII. Pourquoi et comment la liberté du libre-penseur est tout l'opposé de la liberté, telle que l'entend l'Église.	249
IX. Comment, en cette matière, on abuse perfidement des mots pour séduire les masses.....	253
X. Comment, par son Église, Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST apporte au monde la vraie liberté.....	255
XI. Beau témoignage d'un de nos Evêques à ce sujet.....	258
XII. Des préjugés déplorables qui courent le monde contre l'amour de l'Église pour la liberté.....	261
XIII. De la vraie notion de l'autorité.....	264
XIV. S'il est vrai que l'autorité est l'ennemie de la liberté..	267
XV. De la liberté de l'esprit humain dans la foi catholique.	270
XVI. Comment les prescriptions de l'Église, si <i>astreignantes</i> en apparence, ne font que garantir notre liberté.	276
XVII. De la fausse autorité, qui est l'ennemie mortelle de la liberté.....	281
XVIII. De la fausse autorité et des abus de pouvoir dans l'ordre religieux.....	283
XIX. Du droit de chacun à la liberté dans le service de DIEU.	288
XX. De la fausse autorité dans l'ordre civil.....	292
XXI. Des abus de pouvoir dans l'ordre civil et politique...	294
XXII. De la fausse autorité et des abus de pouvoir dans la société domestique.....	297
XXIII. De la fausse liberté que le démon cherche à substituer à la véritable.....	300
XXIV. Que la fausse liberté bouleverse tout et est un mal universel.....	304

XXV. Combien la fausse liberté, telle qu'on entend la pratiquer aujourd'hui, est absurde et immorale en elle-même.	311
XXVI. Que l'Église a condamné et condamne la fausse liberté sous toutes ses formes.	314
XXVII. Des illusions que nourrissent encore certains catholiques au sujet de ces erreurs et de ces condamnations.	319
XXVIII. Du venin de schisme et d'hérésie caché dans les doctrines modernes, dites libérales.	326
XXIX. Que ces erreurs ne sont, au fond, que de l'idéologie. .	331
XXX. De la séduction qu'exercent, principalement sur la jeunesse, les théories modernes sur la liberté.	336
XXXI. Que les erreurs libérales cherchent à s'insinuer jusque dans les rangs du clergé.	341
XXXII. Pourquoi, dans une discussion sérieuse sur la liberté, le catholique-libéral ne pourra jamais tenir ni contre le libre-penseur, ni contre le catholique.	348
XXXIII. Quel est le caractère dominant et le grand écueil de l'école catholique-libérale.	352
XXXIV. Si l'on peut être catholique en religion, et libéral en politique.	354
XXXV. Que le libéralisme catholique constitue la vraie force des différents partis libéraux.	358
XXXVI. Comment la liberté de tous est sauvegardée par l'union et la subordination des trois pouvoirs.	371
XXXVII. Si le retour à l'État chrétien est vraiment une chimère.	378
XXXVIII. Des peuples prodiges et de leur condition misérable. .	384
XXXIX. De la <i>thèse</i> et de l' <i>hypothèse</i> , en fait de liberté.	389
XL. La <i>thèse</i> et l' <i>hypothèse</i> , en fait de liberté religieuse. .	398
XLI. La <i>thèse</i> et l' <i>hypothèse</i> , en fait de libertés civiles et politiques.	404
XLII. La <i>thèse</i> et l' <i>hypothèse</i> , relativement au mariage et à la liberté de la famille.	409
XLIII. La <i>thèse</i> et l' <i>hypothèse</i> , en fait de liberté d'enseignement et d'éducation.	412

TABLE.	493
XLIV. La thèse et l'hypothèse, pour la liberté de la presse..	421
XLV. La thèse et l'hypothèse, en fait de liberté d'association.....	423
XLVI. Curieux témoignage d'un des chefs de la libre-pensée en faveur des associations religieuses.....	427
XLVII. La thèse et l'hypothèse, en ce qui touche le pouvoir coercitif de l'Eglise.....	430
XLVIII. Saint François de Sales en présence de la thèse et de l'hypothèse.....	436
XLIX. Que les abus qui ont pu se glisser dans l'exercice du pouvoir coercitif n'enlèvent rien à sa légitimité....	440
L. La thèse et l'hypothèse, touchant l'Encyclique et le <i>Syllabus</i>	444
LI. Comment les Evêques espagnols ont admirablement résumé la doctrine catholique sur la thèse et l'hypo- thèse, en fait de liberté.....	446
LII. Que la liberté de l'Eglise est ce qu'il y a de plus sacré sur la terre.....	455
LIII. Que la liberté de l'Eglise repose sur la liberté du Saint-Siège et sur le maintien du pouvoir temporel..	459
Conclusion.....	470
Appendice I.....	480
Appendice II.....	483

FIN DE LA TABLE DU TOME CINQUIÈME.



